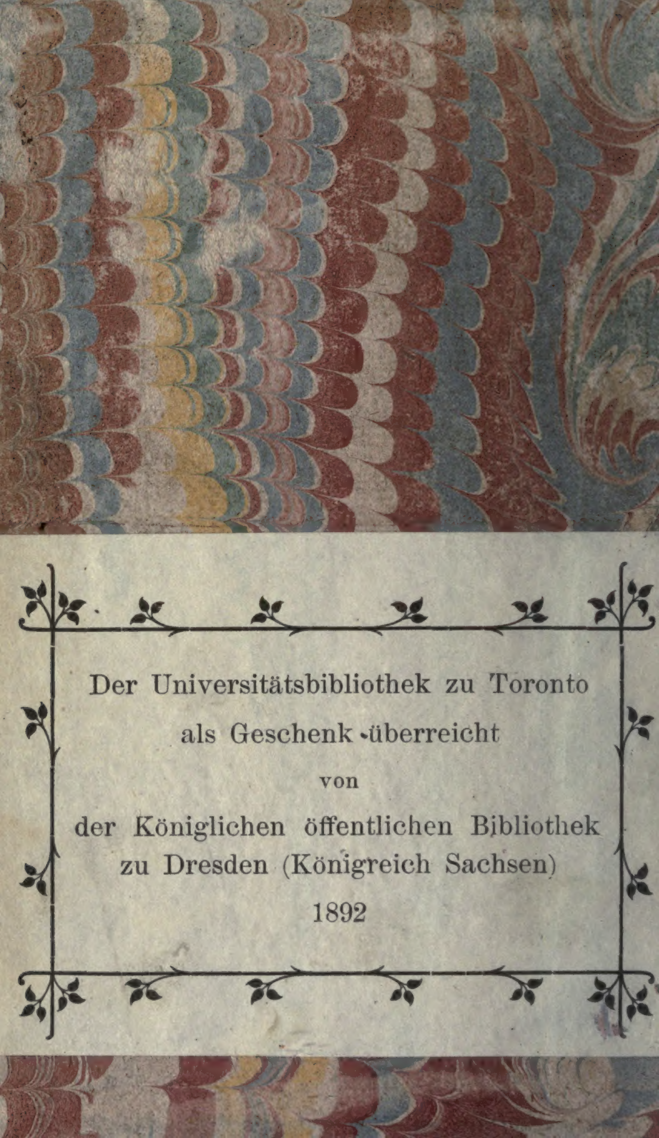




Der Universitätsbibliothek zu Toronto
als Geschenk überreicht
von
der Königlichen öffentlichen Bibliothek
zu Dresden (Königreich Sachsen)
1892



HISTOIRE DE L'EMPIRE,

TOME SECOND.

QUI CONTIENT

Ce qui s'est passé depuis Frideric Premier, jusqu'à Charles Cinq.

Par Monsieur HEISS.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée de Notes Historiques & Politiques, & continuée jusques à present.

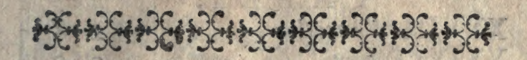
Par Monsieur V. G. J. D. G. S.



A PARIS,
Par la Compagnie des Libraires.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



TABLE

Des Livres & des Chapitres contenus en ce second volume.

SUITE DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

Empereurs de la Maison d'Autriche.

Fin de la Table du Tome second.



HISTOIRE DE L'EMPIRE.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE XIII.

Frederic I.



APRE'S la mort de Conrad III. les Princes de l'Empire s'assemblerent à Francfort, c'étoit pour le choix d'un Empereur, & suivant la recommandation de Conrad, ils élurent Frideric (*a*) de Suabe son 1152.

(*a*) Il étoit fils de Frideric Duc de Suabe,

FRIDERIC I. 1152.

neveu, fils de ſon frere. Enſuite on le couronna à Aix-la-Chapelle, étant âgé de 28. à 29. ans. Il fut le premier de ce nom, on l'appella le Pere de la Patrie, par la grande affection qu'il témoigna pour la gloire de l'Empire; & on l'appella Barbe-rouſſe, à cauſe que ſes cheveux étoient roux, & que ſa barbe étoit rouſſe.

Son couronnement.

Auſſi-tôt qu'il fut élû, la plûpart des Princes de la Chrétienté pour lui en témoigner leurs conjoüiſſances, lui envoïerent à Mersbourg des Ambaſſadeurs. Le Roi de Dannemarck, qui venoit d'heriter de ce Roïaume, s'y rendit en perſonne, pour lui en demander l'Inveſtiture. L'Empereur Frideric la lui accorda, & le couronna de ſa propre main; après quoi ce Roi lui prêta ſerment de fidelité, comme Vaſſal de l'Em-

Se fait couronner à Rome par Ambaſſadeurs.

& de Judith fille de Henry le Noir Duc de Baviere. Leur mariage avoit fait ceſſer l'animoſité qui regnoit depuis ſi long-tems entre les Gibelins & les Guelphes: le Pere étant de la famille des premiers, & la mere de celle des ſeconds.

FRIDERIC I. 1152.

pire. Peu de tems après il envoïa l'Archevéque de Treves, & l'Evêque de Bamberg en Ambassade à Rome, pour en son nom recevoir la Couronne, parce qu'il ne pouvoit y aller lui-même, avant que d'avoir pacifié & terminé les differends qui étoient entre les Princes de l'Empire. Il y en avoit un entr'autres très-considerable ; c'étoit celui de Henry Duc de Saxe, avec un autre Henry qui s'appelloit Duc de Baviere, comme aïant herité ce Duché de Baviere de son frere, à qui l'Empereur Conrad l'avoit donné, le confisquant sur le pere de Henry Duc de Saxe. Cet Henry redemandoit ce Duché, & cette grande contestation avoit mis les armes à la main de presque tous les Princes d'Allemagne.

Accommodement des Princes de l'Empire.

Or pour terminer tous ces démêlez, il fit assembler une Diete à Spire, & par l'avis des Princes, il y ordonna que Henry (*a*) Duc de Saxe

(*a*) Pour entretenir la Paix dans l'Empire & dédommager Henry Duc de Saxe de la perte qu'il alloit faire de la relevance du Du-

FRIDERIC I. 1152.

seroit rétabli dans le Duché de Baviere, que comme nous venons de dire, Conrad III. après en avoir privé le Pere de ce Duc, avoit donné à Leopold Marquis d'Autriche frere de cet Henry aussi Marquis d'Autriche. Et pour satisfaire ce Marquis, l'Empereur érigea l'Autriche en Duché, & le déchargea ainsi de l'hommage, & du serment de fidelité, qu'il devoit au Duché de Baviere, dont il relevoit auparavant.

A un different avec le Pape, mais il est heureusement terminé.

L'Empereur, de même que ses Prédecesseurs, faillit à se broüiller avec le Pape. C'étoit encore Eugene III. L'Empereur avoit fait élire l'Evêque de Zeits, à l'Archevêché de Magdebourg, à cause d'un partage de voix qui étoit arrivé dans l'élection de deux autres. Le Pape y trouvoit à redire sur ce que sans une grande necessité, il n'étoit pas permis de tirer un Evêque de son Eglise, pour lui en donner une autre.

---

ché d'Autriche, il lui ceda les Duchez de Toscane & de Spolete, avec l'Isle de Sardaigne.

Mais Frideric qui sçavoit fort bien les Concordats de ses Prédecesseurs avec le Pape, soûtint son Archevêque ; & ce fut en vain que le Pape envoïa ses Legats en Allemagne, pour déposer ce Prélat. Ils n'y furent pas plûtôt arrivez qu'on les obligea de se retirer.

FRIDERIC I. 1152.

Le 8. Juillet 1153.

Le Pape Eugene étant mort, & Anastase aïant rempli le saint Siege ; ce Pape voulut aller sur les brisées d'Eugene. Il envoïa le Cardinal Gerard en Allemagne pour terminer cette affaire, Ce Legat aïant parlé imperieusement & contre le respect qu'il devoit à la Majesté Imperiale ; Frideric, autant jaloux de son autorité, qu'habile dans ses affaires, le fit honteusement chasser d'Allemagne, ce qui donna tant de chagrin à ce Cardinal qu'il en mourut en s'en retournant à Rome.

Cependant ce Prince faisant réflexion sur les tristes évenemens que ses Prédecesseurs avoient essuïez à l'occasion des Papes, & dont la mémoire étoit encore trop récente, ne voulant point s'exposer à de semblables extrêmitez, prit un tempera-

FRIDERIC I. 1154.

ment judicieux pour terminer cette affaire. Il envoïa l'année 1154. le nouvel Archevêque de Magdebourg à Rome ; & celui-ci aïant pleinement informé le Pape Anastase de la verité des choses, il en fut satisfait, & lui donna le *Pallium.* Quelques mois après, ce Pape mourut, & en sa place en élut Adrien IV. le 4. de Decembre de la même année.

1155.

Revolte presque generale en Italie contre l'Empereur & le Pape.

Ce fut dans ce tems-là que plusieurs Villes d'Italie qui relevoient de l'Empire, tâcherent de se soustraire de sa domination, comme avoient déja fait quelques autres. Les Romains même voulurent aussi renouveller la prétention qu'ils avoient déja formée sous Lucius II. sur l'autorité souveraine que le Pape avoit dans Rome ; & la sédition s'y alluma de telle sorte, que les Romains aïant fait main basse sur un Cardinal, le Pape mit la Ville en interdit. Ce Peuple se soûmit à la fin, & l'interdit fut levé, mais la bonne intelligence n'y fut pas rétablie pour long-tems. Les choses s'étant tout de nouveau aigries plus que jamais, le Pape fut à la fin contraint de cher-

FRIDERIC I. 1155.

cher un réfuge à Viterbe, pour y attendre l'Empereur, qu'il avoit appellé à son secours.

Dès le mois d'Octobre de l'année précedente, Frideric étoit arrivé en Lombardie, pour mettre à la raison les Villes qui s'y étoient révoltées, ne voulant plus reconnoître l'Empire. Il en avoit déja réduit & châtié quelques-unes, & s'étoit fait donner à Pavie la Couronne de fer. Pendant qu'il continuoit ses progrès, il apprit avec déplaisir que le trouble se réveilloit en Allemagne, & que l'Archevêque de Mayence, & le Duc Herman Comte Palatin du Rhin s'étant broüillez ensemble, en étoient venus aux armes, avec résolution de porter les choses à l'extrêmité, tant ils étoient aigris l'un contre l'autre. En effet, ce démêlé causa de grands désordres, & une ruine presque totale des Provinces du Rhin; & même le Comte Palatin, assisté des Comtes de Leiningen, de Spanheim, de Katselenbogen, de Kirchberg, de Didesheim, & de quelques autres, pilla, saccagea, & brûla la ville de Mayence, après avoir

Premier voïage de Frideric en Italie, cause des troubles en Allemagne.

FRIDERIC I. 1155.

ravagé le Païs d'alentour.

Entrevûë du Pape & de l'Empereur ; L'Empereur reconduit le Pape à Rome.

L'inquiétude que la querelle de ces Princes donnoit à l'Empereur, lui fit hâter son expedition d'Italie. Il remit promptement presque toutes les Villes revoltées sous son obéïssance. Et comme sa principale affaire étoit de rétablir le Pape dans Rome, il pressa l'entrevûë qui avoit été proposée pour prendre ensemble leurs mesures. Elle se fit près de Sutri, où le Pape étant venu sur une mule au devant de l'Empereur, on croïoit que ce Prince l'aideroit à descendre, & tiendroit lui-même la bride de la mule, mais il persista de le refuser (*a*), jusqu'à ce qu'on lui

(*a*) C'est encore ici un de ces faits dont la Cour de Rome prétend tirer avantage pour établir la dépendance des Empereurs à son égard, quoique ces sortes de démarches ne soient que des Actes de veneration, par où les Princes faisoient voir qu'ils reconnoissoient dans la personne du Pape le Vicaire de J. C. Les Empereurs de leur côté ont reçû de la part des Papes des marques d'un plus grand respect, lorsqu'il s'est agi de se faire reconnoître pour Souverains de Rome. Charlemagne & quelques-uns de ses Successeurs dans

eut fait entendre que ses Prédecesseurs n'avoient point repugné à cet acte d'humilité, regardant en la personne du Pape le Chef invisible de l'Eglise qu'il represente sur terre. FRIDERIC I. 1155.

L'Empereur remena donc le Pape à Rome, & y reçut des mains de Sa Sainteté la Couronne Imperiale. Les Romains laisserent faire cette cérémonie sans trouble ; mais dès qu'il virent l'Empereur retiré dans son camp, ils recommencerent leur premiere sédition, & vinrent à main armée assieger le Pape dans le Palais Vatican.

Retour de l'Empereur en Allemagne. 1156.

L'Empereur au premier avis qu'il en eut, courut à son secours, tailla en pieces ce qui lui resista, & dissipa le tumulte. Les choses ainsi pacifiées

leur couronnement, les ont vû fléchir le genoux devant eux ; ce que l'on appelloit, mais improprement, l'adoration faite à l'Empereur. Quoiqu'il en soit Frideric ne s'aquita qu'à demi de cette action. Il se plaça à la gauche pour tenir l'étrier ; & le Pape lui en témoignant sa surprise, l'Empereur lui répondit, d'un air de plaisanterie, que n'aïant point appris ce métier-là, il ne doutoit point que sa Sainteté ne voulut bien l'excuser.

FRIDERIC I. 1156. en Italie, l'Empereur reprit le chemin d'Allemagne. A son arrivée il convoqua une Diete à Worms, où les Princes qui avoient pris les armes furent citez. Ils furent oüis : & par un jugement donné de l'avis des Princes & des Etats de l'Empire, ils furent condamnez comme perturbateurs du repos public, aux peines ordonnées pour de tels crimes; à sçavoir les Princes & Comtes, à porter un chien sur le dos d'un Comté à l'autre ; les Gentilshommes une escabelle; & les gens du commun, la roüe d'une charruë. Cet Arrêt fut mis en execution à l'égard de tous, excepté de l'Archevêque de Mayence, qui en fut dispensé par l'Empereur à cause de sa vieillesse.

1157. Peu de tems après, il arriva encore un démêlé entre Adrien IV. & Frideric. L'Evêque de Londres aïant été volé, & fait prisonnier sur les terres de l'Empire, & s'en étant plaint, sans qu'il lui en eût été fait aucune raison ; le Pape envoïa des Legats à l'Empereur pour lui en demander justice. Ces Legats trouverent l'Empereur à Besançon, où il

Autre broüillerie entre le Pape & Frideric.

avoit assemblé une Diete. Ils prirent occasion de rendre la lettre du Pape en pleine Diete. Cette lettre, qui fut publiquement luë excita un murmure général, & particulierement sur ce que le Pape écrivoit en ces termes: *Qu'il avoit conferé à l'Empereur comme une insigne grace & bienfait, l'autorité souveraine de Rome & & le Röiaume d'Italie.* Ces paroles persuaderent tout le monde que le Pape avoit donné à Frideric l'Empire pour relever en fief du S. Siege. Ce qui irrita encore davantage l'Assemblée, fut qu'un des Legats pensant bien dire, & sans distinguer l'Empire d'avec Rome, se mit à crier: *Et de qui le tenez-vous donc?* A ces paroles le Comte Palatin Othon de Baviere, qui comme Marêchal de l'Empire tenoit l'épée, la tire hors du fourreau, & s'avance pour frapper le Legat. Mais l'Empereur le retint, fit sortir de l'Assemblée les Legats, & leur commanda de s'en retourner à Rome sans délai par le plus court chemin. Et pour desabuser le monde de cette fausse opinion, il écrivit des lettres circulaires, en

FRIDERIC I. 1157. forme de Manifeste, par lesquelles il donna à connoître, que ceux qui disoient qu'il relevoit d'autres que de Dieu, en avoient menti.

Le Pape ne demeura pas non plus dans le silence. Il écrivit aux Evêques d'Allemagne de representer à l'Empereur l'injure qu'il lui avoit faite en la personne de ses Legats. L'Empereur leur répondit avec vigueur: *Qu'il tenoit sa Couronne de Dieu, & des Princes d'Allemagne; qu'il la déposeroit plûtôt, que de souffrir qu'elle fût ainsi déprimée en sa personne.* Ces paroles fermes porterent ces mêmes Evêques à conseiller au Pape de pacifier les choses.

Ce sage Pontife suivit cet avis. Il renvoïa d'autres Legats qui rendirent à l'Empereur tout l'honneur possible, & une lettre du Pape en interprétation de la premiere: cette seconde étant remplie de civilité & d'honnêteté, & lui faisant entendre qu'il avoit voulu dire, que lorsqu'il lui avoit mis les marques de la dignité Imperiale sur la tête, c'étoit une chose bien faite, & non pas qu'il les lui eût données ou conferées

FRIDERIC I. 1158.

comme un bienfait. Il aima mieux pour le bien de la paix donner ainsi une explication éloignée à sa lettre, que l'interpréter précisément selon qu'elle pouvoit se soûtenir.

Grand progrès de Frideric en Allemagne.

Cependant Frideric qui étoit un Prince éclairé, entendant fort bien de lui-même ce que toutes ces lettres vouloient dire, comprit que Rome n'attendoit qu'une occasion favorable pour s'éclaircir d'une autre maniere. C'est pourquoi il fit tous ses efforts, pour terminer toutes les affaires qui pouvoient le traverser en Allemagne. Il commença par celle de Pologne, dont Boleslas qui en étoit Duc (car la Pologne n'étoit alors que Duché) s'étoit révolté. Il le fit rentrer dans son devoir, l'obligeant de lui rendre l'hommage, & de lui païer le tribut qu'il lui devoit. D'autre côté, pour maintenir Uratislas Duc de Bohéme dans ses interêts, il érigea de nouveau ce Duché en Roïaume, & le fit le premier Roi de Bohéme. Déja dès l'an 1086. l'Empereur Henry IV. avoit donné le titre de Roi à Uratislas Duc de Bohéme; mais le Duché même

FRIDERIC I.

1158.

n'avoit pas encore été reconnu pour Roïaume. Ce qui se fit alors. L'Empereur s'assura pareillement de la fidelité du Roi de Hongrie; & aïant mis ainsi toute l'Allemagne & ses voisins en repos & en bonne intelligence les uns avec les autres, il se prépara à un second voïage pour l'Italie.

Second voïage de l'Empereur en Italie, nouvelle contestation entre le Pape & lui.

Il repasse donc les Alpes vers la fin de l'année 1158. avec une puissante armée, pour achever la conquête des Villes soulevées contre lui. Il assiege & prend à discretion Milan, & ce qui restoit des autres Villes de Lombardie. Après quoi voulant y regler les affaires qui regardoient son domaine, il fait faire une recherche des droits de l'Empire, & se fait rendre hommage par ceux qui en possedoient les fiefs, sans en excepter les Evêques. Le Pape s'en formalise, & lui envoïe une grande Ambassade de Legats pour s'en plaindre: Frideric repond qu'il étoit raisonnable que les Evêques lui rendissent hommage, puisqu'ils possedoient des fiefs, *& que* JESUS-CHRIST *même avoit bien voulu, tout*

maître qu'il fût des Souverains, païer pour lui & pour saint Pierre le tribut qu'il devoit à l'Empereur. FRIDERIC I. 1159.

Dans ces entrefaites le Pape Adrien IV. meurt, & il s'éleve un Schisme dans l'élection de son Successeur. La plus grande partie de 25. Cardinaux qui étoient à la mort d'Adrien, élut Roland Chancelier de l'Eglise, qui prit le nom d'Alexandre III. & l'autre partie des Cardinaux élut Octavien de sainte Cecile. Celui-ci voïant qu'on donnoit la Chappe Papale à son Compétiteur, se jetta sur lui, & la lui arracha; & s'étant ensuite fait adorer sous le nom de Victor IV. il fut tout d'un tems approuvé & proclamé par le Peuple.

Schisme pour l'élection d'un Pape.

Alexandre de son côté, & 22. Cardinaux qui l'avoient élû, se saisirent du Château saint Ange, dont le Gouverneur étoit leur ami. Ceux de l'autre faction les investirent, & les tinrent comme prisonniers, jusqu'à ce que neuf jours après le Peuple s'étant desabusé vint les délivrer, & crier à son tour, *Vive le Pape Alexandre*, qui fut sacré dans un Village près de Rome.

FRIDERIC I.

1159.

L'Empereur convoque un Concile.

Mais l'Empereur nonobstant la pluralité des voix qui avoient conferé le Pontificat à Alexandre, se déclara pour Victor. Il appuïoit son parti, parce qu'il étoit auparavant dans ses interêts; au lieu que l'autre étoit dans ceux de Guillaume Roi de Sicile, que l'Empereur regardoit depuis long-tems comme son ennemi. Cette raison, & l'exemple des précedens Papes, obligerent Alexandre de recourir à la protection de ce Roi. L'Empereur cependant pour ne pas soûtenir Victor sans un prétexte honnête, fit convoquer un Concile à Pavie pour juger de la validité de l'une ou de l'autre élection. Les deux Papes y furent citez, & l'Empereur en fit l'ouverture le 2.
1160. Février de l'année 1160. puis en sortit aussi tôt, pour ne point ôter la liberté des opinions par sa présence.

Victor y comparut, mais Alexandre ne jugea pas à propos de s'y présenter, parce que s'estimant vrai Pape, il ne pouvoit pas, disoit-on, avoüer un Concile convoqué sans sa participation. L'Election de Victor y fut confirmée, l'Empereur même adora

adora Victor, & le fit reconnoître avec les solemnitez accoûtumées. D'autre côté, Alexandre après avoir emploïé la voïe des remontrances auprès de l'Empereur, pour le faire revenir à lui, voïant qu'il ne vouloit point se détacher de Victor & l'abandonner, il fulmina solemnellement à Anagny, en présence de plusieurs Evêques & Cardinaux qu'il y avoit appellez, une Sentence d'excommunication contre l'Empereur, rendant tous ses Sujets absous du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté, & en même tems il renouvelle aussi celle qu'il avoit auparavant prononcée contre Victor.

FRIDERIC I.

1160.

Nonobstant toutes ces Excommunications, Frideric ne laissoit pas de faire son possible pour persuader à tout le monde, que l'élection de Victor étoit legitime & Canonique. Il envoïa même des Ambassadeurs au Rois de France & d'Angleterre, pour les attirer dans son Parti. Mais celui d'Alexandre prévalut; & sa cause aïant été examinée par ces deux Rois, & trouvée bonne, ils en prirent la protection. Ce qui fit que

FRIDERIC I. 1161. les Milanois, & le reste de la Lombardie se rangerent de son côté, & donnant la chasse aux Partisans de l'Empereur, & à ceux de Victor, ils témoignerent le repentir qu'ils avoient de l'avoir reconnu. Toutefois le Pape Alexandre ne se croïant pas pour cela en sûreté, ni dans Rome, ni dans le reste des Etats du saint Siege, parce que ceux du Parti de l'Empereur y étoient puissans, il gagna la Ville de Gennes, & de-là il passa en
1162. France, où il arriva vers les Fêtes de Pâques. Quelque tems après s'étant rendu à Clermont en Auvergne, il y tint un Concile, où il n'épargna pas encore ses foudres sur Victor, sur Frideric, & sur tous leurs adherans.

L'Empereur de sa part n'avoit point perdu de tems. Aussi-tôt que la saison l'avoit pû permettre, il s'étoit mis en campagne contre ceux de Milan, & les autres rebelles. Il eut en diverses rencontres quelques avantages sur eux; mais il y reçut un échec, qui lui fut assez sensible. Il avoit surpris leurs Troupes, & s'étant posté entre la Ville & elles, il falloit qu'elles combatissent, ou qu'-

elles se rendissent à discrétion, si l'Empereur ne vouloit pas leur accorder passage pour retourner à Milan. Le refus qu'il en fit, les jetta dans le desespoir. Elles combattirent si vaillamment & si opiniâtrément, qu'elles obligerent l'Empereur de se retirer avec perte. Frideric animé de cette disgrace, ravagea le Milanois, & prit la résolution de serrer la Ville de plus près. Il donna la conduite du Siege, qui fut long & sanglant, à un de ses Généraux pendant qu'il s'en alla où ses affaires les plus pressées l'appellerent. Mais ennuïé de la durée de ce Siege, il revint à Milan, & pressa si vivement la Ville, où la plûpart des Habitans mouroient déja de faim, qu'elle se rendit à discrétion. L'Empereur touché de compassion donna la vie & la liberté de sortir aux hommes, aux femmes & aux enfans; mais du reste il mit la Ville au pillage, & après il la fit entierement démolir, hors les Eglises. Il la fit même labourer en croix avec une charruë, & il y fit semer du Sel en mémoire éternelle de sa rebellion. Bresse ou Bressia & Plai-

FRIDERIC I.

1162.

1163.

FRIDERIC I. 1164.

ſance furent démentelées dans cette même expédition ; les autres Villes rebelles ſoûmiſes à ſon obéïſſance, & obligées de reconnoître Victor.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Frideric glorieux de tous ces ſuccez, retourna en Allemagne, alors pleine de querelles particulieres, qui avoient armé la plûpart des familles, & il les appaiſa par ſon adreſſe ordinaire.

Mais comme l'image du rigoureux traitement qu'il avoit fait à ceux de Milan, étoit un aiguillon, qui excitoit ſans ceſſe contre lui preſque toutes les Villes d'Italie, elles ſe ſoûleverent encore, étant d'ailleurs animées ſous main par le Pape Alexandre. Ce qui obligea l'Antipape Victor de chercher ſa ſûreté auprès de l'Empereur, qui aprenant cette révolte générale, réſolut auſſitôt de retourner en Italie. Il jugea à propos que le Pape Victor prît le devant, comme il fit ; mais étant arrivé à Luques, il y mourut la même année 1164. & peu de jours après ſa mort, les Cardinaux de ſa faction élûrent en ſa place Paſcal III. que l'Empereur fit reconnoître dans une

Diete, que pour cet effet, quelque tems après, il fit convoquer à Wirtzbourg. FRIDERIC I. 1164.

Alors le Pape Alexandre informé de la bonne disposition où toute l'Italie témoignoit être pour ses interêts, se rendit aux instances qu'on lui faisoit de retourner à Rome. Il prit son chemin par mer, & arriva à Messine, d'où Guillaume Roi de Sicile le fit conduire sur ses vaisseaux à Ostie. De-là il s'achemina à Rome, pendant que Pascal se tenoit à Luques en attendant l'arrivée de l'Empereur.

Retour du Pape Alexandre à Rome. 1165.

Frideric aïant donc assemblé une formidable armée, retourne en Italie l'année 1166. défait les Romains secondez par les Napolitains, & par les Villes rebelles; & il oblige le Pape Alexandre de se retirer sur les terres du Roi de Sicile, duquel il est protegé. L'Empereur poussant sa pointe, entre dans Rome, y établit Pascal, & y fait couronner l'Imperatrice, pour donner à ce Pape plus d'autorité par une action d'éclat.

1166. *Troisiéme voïage de l'Empereur en Italie*

Jusques-là tout rioit à l'Empereur;

FRIDERIC, I. 1166. mais la peste s'étant mise dans ses Troupes; elle y fit un si grand dégât, qu'il fut trop heureux, voïant le parti contraire reprendre vigueur, de sauver ce qu'il put de Troupes, en regagnant la Toscane; d'où après s'être assuré de quelques Villes, il reprit le chemin de l'Allemagne.

1167. Cette disgrace arrivée à l'armée de l'Empereur, & cette retraite si précipitée, redonnerent cœur aux Villes d'Italie. L'année suivante, presque toutes secoüerent le joug, & se liguerent pour maintenir leur liberté. Ceux de Milan même voïant l'Empereur accablé d'occupation en Allemagne, prirent leur tems pour rebâtir leur Ville, & ils s'y appliquerent avec tant d'empressement, qu'ils la mirent presque dans sa perfection en fort peu de tems.

Ligue generale en Italie contre l'Empereur.

1168.

Le Pape Pascal étant venu à mourir l'année 1169. les Cardinaux de sa faction élûrent Caliste III. Mais les avis que l'Empereur recevoit de tous côtez, que toute l'Italie s'ennuïoit de la longueur de ce Schisme, & que les amis aussi-bien que les ennemis, souhaitoient passion-

1169.

FRIDERIC I.

nément d'en voir la fin, lui firent craindre que tout ne se révoltât. C'est pourquoi se voïant obligé de faire encore un voïage en Italie, il se donna tout le tems pour disposer tout ce qui étoit necessaire à cette expedition. 1169.

Aïant mis sur pied une armée nombreuse, il traversa les Alpes, entra en Lombardie l'année 1174. Il trouva le parti contraire aussi en campagne, & les deux armées se contentant de plusieurs petites rencontres, ne vinrent à une action generale que l'année suivante, où les deux armées se donnerent bataille. L'Empereur ne fut pas heureux. Il la perdit, & pensa même y être tué. Cette disgrace lui fut d'autant plus sensible, qu'aïant accoûtumé de vaincre & de régner au milieu des lauriers & de la gloire, il se voïoit contraint de flechir, & d'abandonner un Parti qu'il avoit soûtenu aux yeux de toute la Chrétienté, avec tant d'éclat & de fierté. Ce qui le piquoit le plus, étoit de voir en même tems la plûpart des Princes d'Allemagne se séparer de ses intérêts. Entr'autres,

1174.

Quatrième voïage de Frideric en Italie, où il perd une bataille, & en gagne une autre.

1175.

FRIDERIC I. 1175.

Henry Duc de Saxe & de Baviere, appellé comme son pere, le Superbe, l'abandonna tout-à-fait pendant le siege qu'il avoit mis devant Alexandrie. L'Empereur fit ce qu'il put pour le retenir; mais celui-ci ne lui donna d'autre raison, si ce n'étoit qu'il ne vouloit point être excommunié. L'événement fit voir que ce Prince étoit poussé par le Pape pour aller en Allemagne envahir l'Empire. Frideric ne l'ignoroit pas, & pour ce sujet il souhaitoit passionnément en lui-même de faire la paix. Il y étoit d'autant plus porté que le Prince Henry son fils aîné, qui commandoit sa flotte contre les Venitiens avoit perdu une bataille (*a*) & avoit été fait prisonnier. Mais com-

(*a*) Ce fut à cette occasion que le Pape pour rendre la memoire de cette journée eternelle, se fit mener en pleine Mer, accompagné de tout le Senat, où après avoir prononcé mille prieres de Benediction sur cet élement, il tira de son doigt une bague d'Or qu'il jetta dedans pour une marque de son dévouëment & de sa reconnoissance. Cette cérémonie a continué depuis ce tems là chez les Venitiens; & c'est le jour de l'Ascension qu'ils s'en aquittent avec beaucoup de solemnité & d'appareil.

me l'Empereur avoit le cœur grand, il ne jugea pas à propos de témoigner encore l'envie qu'il avoit de s'accommoder avec le Pape. Il rallie donc ses Troupes, il fait de nouveaux efforts, & se met en état de disputer la campagne à ses ennemis.

FRIDERIC I. 1175.

En effet, les aïant joints l'année d'après, il les battit, & les défit. Et comme il étoit autant politique que grand Capitaine, il ne perdit point ce moment favorable pour faire un accommodement.

1176.

Mais comme les Ecrivains sont partagez sur ce point de l'Histoire, & sur les circonstances de l'entrevûë du Pape & de l'Empereur, j'ai crû que je m'en pouvois tenir à la relation qu'en fait Romuald Evêque de Salerne. Comme ce Prélat étoit alors Ambassadeur du Roi de Sicile, & qu'il fut en cette qualité témoin oculaire de tous ces incidens, il est vrai-semblable qu'il parle sans déguisement & sans flatterie, outre qu'il s'accorde avec Sigonius. Il rapporte donc, que Frideric aïant gagné une seconde bataille sur les Lombards, fut en même tems solli-

Reconciliation & Paix du Pape & de l'Empereur, & leur entrevûë.

FRIDERIC I. 1176.

cité & pressé par les Princes de l'Empire, de faire la paix avec le Pape Alexandre, pour le bien & le repos de l'Eglise & de l'Empire; qu'il envoïa vers lui en qualité d'Ambassadeurs les Archevêques de Mayence, & de Magdebourg, l'Evêque de Worms, & le sieur de Pasy son Secretaire, avec plein pouvoir de traiter l'accommodement, & de le conclure; qu'ils rencontrerent le Pape à Anagni, lequel les reçut avec d'autant plus de joïe, qu'il desiroit lui-même depuis long-tems la paix; qu'elle fut concluë bien-tôt après, & que l'on convint que le Pape & l'Empereur s'entreverroient au plûtôt pour la ratifier en personne.

Le même Auteur ajoûte, que les Ambassadeurs retournerent vers l'Empereur avec ce Traité; que ce Prince l'approuva, à l'exception des moïens de paix que le Pape avoit proposez à l'égard des Lombards, lesquels moïens il refusa de ratifier, que ce refus aïant été rapporté au Pape, on demeura d'accord de faire une autre Assemblée à Ferrare, où le Pape se rendit encore en person-

ne, avec les Ambaſſadeurs pour prendre d'autres meſures, & lever cette difficulté ; que cependant la négociation aïant traîné long-tems, quelques flatteurs s'étoient prévalus auprès de l'Empereur de l'abſence des Ambaſſadeurs, qui étoient ſes plus fideles & ſes plus habiles Miniſtres, pour lui perſuader qu'ils avoient favoriſé le Pape dans leur Traité, au préjudice de la réputation de l'Empereur, & pour leurs interêts particuliers ; que l'Empereur en étoit entré dans une ſi grande colere, qu'il avoit deſavoüé ſes Ambaſſadeurs, & s'étoit déclaré pour Caliſte, ce qu'il n'avoit pas voulu faire juſqu'àlors ; que les Ambaſſadeurs en aïant eu avis, prierent le Pape Alexandre, de vouloir envoïer ſon Nonce avec eux vers l'Empereur pour demander la ratification du Traité; que les Ambaſſadeurs & le Nonce étant arrivez près de l'Empereur, il s'étoit fait faire le rapport de leur négociation, & qu'enſuite il avoit refuſé de ratifier ce Traité ; qu'il étoit demeuré quelque tems dans cette réſolution, cherchant les

FRIDERIC I. 1176. moïens de révoquer le pouvoir qu'il leur avoit donné. Que d'autre part les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Treves & de Magdedebourg, & l'Evêque de Worms avec le Vice-Chancelier Godefroy, & le Secretaire Pafy, que l'Empereur avoit tous emploïez à cette négociation, défirant prévenir les fuites fâcheufes de cette rupture, reprefenterent à l'Empereur par l'Archevêque de Mayence, que Sa Majefté pouvoit bien fe fouvenir de la commiffion qu'elle leur avoit donnée d'aller à Anagni traiter avec le Pape; que Sa Sainteté s'étoit conduite dans cette affaire en homme de bien; qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne defirât la paix, & qu'elle
1177. étoit allée en attendre la ratification à Venife; qu'ils avoient cependant appris qu'à la perfuafion de quelques particuliers, Sa Majefté Imperiale n'avoit plus la même inclination, pour l'accommodement qu'ils venoient de conclure entre l'Empire Romain & l'Eglife; que cela étant, ils ne vouloient pas lui diffimuler qu'ils étoient tous prêts de lui rendre

leurs respects, & de l'assister de leurs forces & de leurs conseils, puisqu'ils y étoient obligez par serment à cause de leurs caracteres & de leurs benefices; mais que comme lui Empereur n'avoit de pouvoir que sur le corps, & non pas sur l'ame, ils n'étoient pas dans la disposition de la lui engager à leur damnation éternelle, ni de perdre le Ciel pour la terre; & qu'ainsi ils lui declaroient, qu'ils étoient tous d'un commun consentement résolus de reconnoître Alexandre III. pour vrai Chef de l'Eglise, ne regardant Caliste que comme un faux Pape. Sur cette déclaration, dit le même Historien, l'Empereur rentra en lui-même, & changeant de pensée, il leur dit; qu'il étoit juste qu'il se conformât au sentiment de ses principaux Ministres, & des Princes de l'Empire; qu'il falloit qu'ils contribuassent à faire executer ce qu'ils jugeoient salutaire & avantageux au bien public; & que pour leur faire voir qu'il ne desiroit pas se séparer d'eux, ni de leur conseil, il étoit prêt de faire partir le Comte Henry Dessa avec

FRIDERIC I.

1177.

FRIDERIC I. 1177.

eux, & avec le Nonce du Pape pour Venise, afin d'y confirmer par serment en son nom, le Traité qu'ils avoient fait. En effet, il les dépêcha en même tems, & ces Princes, suivant cette résolution, furent le lendemain à Venise, & executerent l'ordre de l'Empereur. Il se mit aussi en chemin lui-même peu de tems après, pour s'y rendre, dans le dessein de ratifier en personne tout ce qui avoit été conclu, & de faire visite au Pape, comme il avoit fait à Adrien & à Victor; & ainsi que les Empereurs ses Prédecesseurs en avoient usé à l'égard des autres Papes.

Il y arriva la veille de la Fête Saint Jacques. Et comme les Venitiens avoient été avertis de sa venuë, le Duc, le Patriarche, l'Evêque avec le Clergé, & le Senat allerent au devant de lui, & le conduisirent dans leur barque jusqu'au rivage de Saint Marc, où le Pape avec les Cardinaux l'attendoient devant l'Eglise. L'Empereur s'étant approché du Pape, qui étoit assis dans une chaise, lui fit une profonde reverence, & lui baisa les pieds. Cette humilité

FRIDERIC I.

1177.

fit verser des larmes au Pape, qui s'inclinant vers lui l'embrassa, & lui donna le baiser de paix. L'Empereur l'aïant ensuite pris par la main, ils entrerent ensemble dans l'Eglise, d'où après la Messe que le Pape celebra, l'Empereur le reconduisit jusques hors la porte de l'Eglise, lui donnant toûjours la droite. Et lorsque le Pape voulut monter sur un cheval qu'on lui avoit amené pour aller jusqu'à la mer, il lui tint l'étrier, & se mit encore en devoir de le suivre. Mais sa Sainteté ne voulut jamais permettre qu'il l'accompagnât plus loin, & le pria avec tant d'instance de vouloir se retirer, qu'il le fit.

Ratification de la Paix faite par le Pape & par l'Empereur en personne.

Ces premieres civilitez ainsi renduës, le Pape & l'Empereur, avec tous les Princes, s'assemblerent le premier jour d'Août dans le Palais du Patriarche. Le Pape assis dans une chaise qui lui avoit été destinée, fit un discours en Latin touchant la paix concluë entre lui & l'Empereur. Et après que le Pape eut achevé de parler, l'Empereur en fit un en sa langue naturelle, qui étoit l'Allemande, & que l'Archevêque de

FRIDERIC I. 1177.

Mayence interpreta en Latin, afin que tout le monde le pût entendre. L'Empereur sçavoit bien le Latin ; mais il ne voulut parler qu'Allemand dans cette illustre Assemblée, pour soûtenir l'honneur & la dignité de l'Empire Allemand. Et comme l'Empereur eut témoigné publiquement qu'il étoit dans la disposition d'executer sincerement le Traité, l'observation en fut solemnellement jurée au nom du Pape & de l'Empereur par leurs Députez, & les ratifications en furent échangées avec toutes les marques imaginables de réjoüissance. Cette joïe dura pendant qu'ils furent à Venise ; c'est-à-dire, tout le mois d'Août, & jusqu'au 13. de Septembre, que l'Empereur en partit pour Ravenne.

Peu de fondement que quelques-uns font sur la même entrevûë du Pape & de l'Empereur.

Ces circonstances font voir, avec combien peu de fondement quelques Historiens ont dit, que l'Empereur s'étoit laissé fouler aux pieds par le Pape. Car sans alleguer que l'Empereur avoit le cœur haut autant que Prince qui ait jamais regné, auroit-il été possible, qu'il eût passé tant de tems dans la joïe, & dans la meilleure

meilleure intelligence du monde avec le Pape, après en avoir reçu le plus cruel de tous les outrages. Après, dis-je, que dans le tems que l'Empereur se baissoit pour le saluer, le Pape lui auroit marché sur la tête, comme sur celle d'un serpent, lui disant les paroles du Pseaume, *Tu marcheras sur l'Aspic & le Basilic*; & que quand l'Empereur lui auroit répondu : *Cela est écrit pour S. Pierre, & non pas pour vous*; le Pape auroit repliqué, *& pour S. Pierre, & pour nous.* En verité il n'y a gueres en cela de vrai-semblance; & ce ne peut être qu'un conte fait à plaisir, aussi désavantageux pour le Pape, que pour l'Empereur. (*a*)

FRIDERIC I.

1177.

Pseaume 91.

Après cette reconciliation de Fri-

(*a*) Les Historiens Protestans de l'Allemagne, attribuent à ce Prince une particularité incroïable. Ils rapportent que Frideric après avoir déclaré Ausbourg & Lubec pour Villes Imperiales, fit bâtir un Temple superbe dans la Carinthie, & y fit placer une Statuë de Pierre qui répresentoit un Moine avec cette Inscription ; LUTHER. Mais comme ce fait doit être tenu pour fabuleux, il ne mérite aucune attention dans l'Histoire.

FRIDERIC I. 1177.

deric avec Alexandre, les Villes rebelles d'Italie qui s'étoient liguées ensemble pour leur commune conservation, ne furent pas long-tems sans rechercher à se mettre bien avec l'Empereur. Leur accommodement fut fait à Constance; & en conséquence du pardon general qu'il leur accorda, & de la liberté où il les laissa de conserver leurs loix, & leur maniere de gouvernement; elles s'obligerent de le reconnoître pour leur Seigneur Souverain, & lui prêterent en cette qualité le serment de fidelité. Il fut aussi convenu, que dans les affaires qui excederoient une certaine somme, on en pourroit appeller aux Officiers qu'il tiendroit en Lombardie, afin que les habitans de ces Villes ne fussent pas obligez d'aller plaider en Allemagne.

1178.

L'Antipape Caliste se rend au Pape Alexandre, qui le reçût humainement.

L'Antipape Caliste, par l'accord du Pape & de l'Empereur, ne trouva point de meilleure ressource, se voïant sans appui, que la bonté du Pape même. Il s'alla jetter entre ses bras; & sa Sainteté fit paroître en le recevant avec beaucoup de tendresse

qu'il avoit appris de JESUS-CHRIST à être doux & humble de cœur. Mais afin de prévenir les ſchiſmes, que cauſoient les diviſions qui arrivoient dans les élections des Papes, Alexandre célébra un Concile general, par lequel entre les autres choſes qui furent reglées touchant ces élections, il fut décerné, que pour être élû dans les formes, il faudroit avoir au moins les deux tiers des ſuffrages. 1178.

Le Pape célébre un Concile.

Pendant que toutes ces choſes s'executoient en Italie, Henry Duc de Saxe broüilloit les affaires dans l'Empire. Mais l'Empereur ſe rendit avec une extrême diligence en Bourgogne; & aïant fait citer ce Prince en une Diete où il ne comparut point, il confiſqua ſes Etats, & en gratifia ſes créatures. Ainſi Henry ſe trouvant ſans aucune reſſource, Frideric n'eut plus ſujet de le craindre. 1180.

Retour de l'Empereur en Allemagne.

Le Pape Alexandre étant mort le 27. Août 1181. on mit en ſa place Lucius III. qui d'abord prit à cœur les affaires des Chrétiens dans la Terre ſainte. Il eut quelques diffe- *Août 1181.*

FRIDERIC I. rends avec l'Empereur ſur le fait des biens de la ſucceſſion de la Comteſſe

1184. Mathilde; Biens que le Pape prétendoit appartenir à l'Egliſe par le teſtament de cette Princeſſe, & dans la poſſeſſion deſquels l'Empereur ſe vouloit maintenir par le droit qu'il y avoit. L'un & l'autre ſe rendirent à Veronne l'année ſuivante, pour en venir à quelque accommodement,

Mort du Pape Alexandre III.

1185. mais la choſe demeura ſans déciſion.

1186. Cette affaire fut remiſe ſur le tapis dans le même lieu avec Urbain III. qui avoit ſuccedé à Lucius; & la conteſtation s'aigrit ſi fort entre lui & l'Empereur, qu'ils furent ſur le point d'en venir à une rupture entiere. Cependant Frideric qui étoit venu en Italie, principalement pour le mariage de Henry ſon fils, âgé de 21. ans, avec Conſtance, ſœur & heritiere de Guillaume Roi de Sicile, en avoit ſi bien avancé la negociation, qu'il fut conclu, & que les nôces en furent célebrées avec une magnificence extraordinaire: Ce fut dans Milan, Ville qu'il avoit autrefois ſaccagée & détruite, & qui

Cinquiéme voïage de l'Empereur en Italie, où Henry ſon fils épouſe l'heritiere de Sicile.

avoit été superbement rebâtie par ses Habitans.

FRIDERIC I.

Après la consommation de ce mariage, qui en moins de trois ans, mit dans sa maison, par le décès de Guillaume mort sans enfans, les Roïaumes de Naples & de Sicile ; Frideric reprit la route d'Allemagne, où il gouverna ses Etats dans une profonde paix; mais les nouvelles du mauvais état des affaires de la Chrétienté dans la Palestine, & de la prise de Jerusalem par Saladin Roi d'Egypte, aïant porté la consternation par tout, l'Empereur crut ne pouvoir mieux emploïer le reste de ses jours qu'en sacrifiant la fin de sa vie à la défense du nom Chrétien. Il se croisa donc l'année 1187. avec plusieurs autres grands Princes, pour aller à la Terre-Sainte, & afin que les affaires de l'Empire ne souffrissent point par son absence, la même année il visita toutes les principales Villes d'Allemagne, accompagné du Prince son fils, dans le dessein de lui remettre le soin de l'Empire pendant son voïage.

1186.

Retour de l'Empereur en Allemagne, il se croise pour aller à la Terre sainte, & il partage auparavant ses enfans.

1187.

Mais pour en assurer davantage le

FRIDERIC I. 1187.

repos, il commença par établir la paix dans sa propre famille, & par ce moïen aller au devant de tout ce qui pouvoit servir de prétexte à ses enfans de troubler l'Empire, faisant entr'eux un partage de sa future succession, & d'une maniere qu'ils pussent en être tous contens. Il n'avoit point eu d'enfans d'Alix fille du Marquis d'Ursbourg sa premiere femme, qu'il avoit répudiée; mais il avoir eu cinq fils & deux filles de sa seconde, l'Imperatrice Beatrix fille de Regimbaud, ou Renaud Comte de Bourgogne, qui étoit morte deux ans auparavant, & qui avoit eu un soin très-particulier de les bien élever, & de les bien faire instruire. Dès l'année 1181. il avoit fait élire Roi des Romains & son Successeur à l'Empire, Henry son fils aîné, & l'avoit marié, comme il a été dit.

Quant aux Etats, Provinces & Terres dont il avoit hérité de sa maison, il les partagea à ses autres enfans. Il donna à Frideric son second fils, le Duché de Suabe, avec la partie de la Baviere, dont il avoit hérité de Wel son frere, à quoi il

ajoûta encore le Comté de Pfullendorf ; il donna à Conrad son troisiéme fils, le Duché de Rottembourg; au Duc Othon, le Duché de Bourgogne, qui étoit le patrimoine de l'Imperatrice Beatrix ; & au Duc Philippes son cadet, tous les biens & païs qu'il avoit retirez & dégagez des mains des Ecclesiastiques. De sorte qu'ils furent tous grands & puissans Princes. Les filles étoient mariées, l'une, que quelques-uns appellent Judith, & d'autres Luitgarde, à Conrad, Marquis de Misnie ; & l'autre, nommée Berthe, à Mathieu premier Duc de Lorraine. FRIDERIC I. 1187.

L'Empereur Frideric partit pour son voïage d'Asie l'an 1188. L'année suivante il passa le Détroit de Constantinople ; & il eut de si heureux succez contre les Turcs, qui lui disputoient le passage, que la terreur de son nom se répandit partout, & releva le cœur des Chrétiens ; mais ce fut là le terme de ses conquêtes. Ce grand Prince étoit extrêmement hardi, & comme il sçavoit fort bien nager, il voulut un jour d'Eté se baigner dans une riviere, 1188. *Frideric se noïe en Syrie.* 1199. 10. *Juin* 1180.

FRIDERIC I. 1190.

ainſi qu'il avoit fait déja pluſieurs fois ; mais elle ſe trouva ſi rapide, qu'il ne put tenir contre la force de l'eau, il fut emporté par le courant, & ſe noïa ſans qu'on pût jamais le ſecourir. Son corps fut retiré de l'eau & enterré à Tyr.

Eloge de l'Empereur Frideric.

Durant ſon regne, le plus grand de ſes ſoins avoit été d'entretenir la paix dans l'Empire, & avec les Princes ſes voiſins : ſelon l'étimologie Allemande de ſon nom, *Frideric*, veut dire, *riche en paix*. Il ne pouvoit être autre, étant enrichi de belles qualitez d'eſprit, & n'ignorant pas qu'un Prince ne doit être brave & guerrier, que pour maintenir ſes ſujets en paix. C'étoit en effet un Prince d'un grand courage, d'un très-bon ſens, & d'une vivacité d'eſprit extraordinaire ; il étoit de plus naturellement éloquent, & avoit une mémoire ſi heureuſe, qu'il ſe ſouvenoit du nom & des qualitez de tous ceux qui avoient traité avec lui. Sa converſation étoit pleine de charmes, ſans aucun vice remarquable. Et pour les qualitez du corps, il étoit de belle taille, fort & adroit aux armes,

mes, tant à pied qu'à cheval. Il avoit l'air riant, & tout ensemble majestueux, animant toutes ces belles qualitez d'un extrême desir pour la gloire.

FRIDERIC I.

1190.

CHAPITRE XIV.

Henry VI.

Est couronné à Rome, le Pape lui mettant & ôtant à même tems la couronne.

LORSQUE Henry surnommé le Severe, eut appris la mort de l'Empereur son pere, & presque en même tems celle de Guillaume Roi de Sicile, son beau-frere, il mit le plus de forces qu'il put sur pied, & passa en Italie avec Constance sa femme, pour se faire couronner Empereur par le Pape Clement III. qui occupoit alors le Saint Siege, & aller ensuite au nom de sa femme recueillir la succession de Guillaume, qui n'avoit point laissé d'enfans legitimes. S'étant rendu à Rome un peu avant les fêtes de Pâques, le Pape Clement vint à mourir, & l'on élut en sa place Celestin III. âgé de 1191.

HENRY VI. 1191.

près de quatre-vingt-ſix ans, qui aïant été ſacré le propre jour de Pâques, couronna le lendemain l'Empereur & l'Imperatrice ſa femme, mais avec une circonſtance aſſez extraordinaire. Le Pape étant dans ſa chaiſe, avoit mis la couronne Imperiale à terre devant ſes pieds; & lorſque Henry ſe mit à genoux & s'inclina pour ſaluer le Pape, Sa Sainteté lui mit la couronne ſur la tête, & en même tems la lui fit tomber avec le pied. Les Cardinaux la releverent & la lui remirent. Le Pape couronna auſſi la Reine, mais il ne lui fit pas tomber la couronne avec le pied.

Baronius avoüe bien que cette action étoit indécente; mais il l'excuſe, & dit que Celeſtin vouloit par-là faire connoître à l'Empereur que les Papes avoient le pouvoir de conferer & d'ôter la dignité Imperiale, quand la neceſſité les y obligeroit.

Mais comme on a déja ci-devant fait voir en pluſieurs endroits le peu de ſolidité que la plûpart des Auteurs ont trouvé en cette prétention, & combien la raiſon naturelle y répugne, il ſeroit inutile de faire une

plus ample déduction des raisons qu'ils ont alleguées pour la détruire, & prouver qu'elle n'avoit aucun fondement. HENRY VI. 1191.

Après que l'Empereur eut été couronné, il ne songea qu'à s'aller mettre en possession des Roïaumes de Naples & de Sicile. La chose néanmoins n'étoit pas sans difficulté. Tancrede fils naturel de Guillaume, s'en étoit déja emparé, prétendant que c'étoient des fiefs masculins. Henry ne laissapas de s'avancer vers la Ville de Naples, & de l'assieger. Mais voïant quelque tems après que sans beaucoup de fruit ses meilleures Troupes périssoient à ce siege, & que les autres Villes considerables s'étoient aussi declarées pour Tancrede, il jugea qu'il n'étoit pas assez fort pour venir à bout d'une affaire de laquelle sa réputation dépendoit. C'est pourquoi il prit résolution de repasser promptement en Allemagne, pour y rassembler de nouvelles Troupes, & se mettre si bien en état de chasser cet Usurpateur de ces deux Roïaumes, que dans un second voïage il ne pût pas en avoir le démenti.

HENRY VI.

1191.

Pendant tout le tems qu'il fut à faire ces nouvelles levées, & les autres préparatifs necessaires, il ne negligeoit pas les affaires de l'Empire. Il s'occupoit à y rétablir le bon ordre pour y entretenir la paix, & à prendre toutes les précautions imaginables, pour empêcher que lorsqu'il en seroit absent, le repos n'en pût être troublé. Il donnoit une particuliere application à faire par tout très-soigneusement exercer la justice; & il l'avoit si fort à cœur, qu'il emploïoit souvent beaucoup de tems à la rendre lui-même, à ceux qui lui venoient presenter leurs plaintes. Ses Audiences publiques se donnoient avec une douceur & une patience qui lui attiroient l'admiration de tous ses sujets. Quelques uns de ses plus confidens, aïant même pris un jour la liberté de lui dire, que l'Audience qu'il donnoit ainsi à tout le monde, le fatiguoit trop, & déregloit les heures de ses repas; il leur répondit sur le champ, qu'un Particulier avoit la liberté de manger quand il vouloit; mais qu'un Prince ne la pouvoit avoir

qu'il n'eût donné ordre aux affaires publiques. HENRY VI.

Comme ce fut ſous ſon regne, & à peu près dans ce même tems que l'illuſtre Chevalerie de l'Ordre Teutonique eut ſon commencement, il ne ſera pas inutile (pour un plus grand éclairciſſement de quelques endroits de la ſuite de cet ouvrage) de dire ici quelque choſe de la maniere dont elle fut inſtituée. Lorſque l'Empereur Frideric Barberouſſe ſon pere, ſe fut engagé à la celebre Croiſade dont il a été parlé dans ſa vie, & qu'il marcha avec une armée nombreuſe pour le recouvrement de la Terre Sainte, une infinité de Seigneurs particuliers, & de Gentilshommes Allemans, le ſuivirent en qualité de volontaires; les uns par un ſentiment de pieté, les autres par un déſir de gloire. Ils y étoient d'ailleurs excitez par l'exemple de pluſieurs grands Princes de l'Europe qui par de ſemblables motifs, ou par déference aux preſſantes inſtances que les Papes leur avoient fait faire, avoient entrepris cette expedition ſi digne du nom Chrétien. De 1191.

HENRY VI. 1191.

ce nombre étoient Philippe Auguste Roi de France, Richard Roi d'Angleterre, Frideric Duc de Suabe, les Ducs d'Autriche & de Baviere, Henry Duc de Brabant, Philippe Comte de Flandre, Florant Comte de Hollande, Guillaume Comte d'Ostfrise, Othon Comte de Gueldre, Theodore Comte de Cleves, & plusieurs autres Ducs, Marquis, Comtes & Seigneurs, & ce fut devant tous ces augustes témoins que l'élite de la Noblesse Germanique se signala dans tous les grands exploits que fit l'Empereur Frideric. Après sa mort les Allemans se voïant sans Chef devant Acre, que les Chrétiens assiegeoient, élurent Frideric Duc de Suabe, second fils du feu Empereur, & Henry Duc de Brabant, pour Capitaines Generaux de leur Nation. Sous ces Chefs ils se signalerent par de si beaux faits d'armes, tant à la prise d'Acre, qu'à celle de Jerusalem & des autres Villes & Places de la campagne, que Henry Roi de Jerusalem, le Patriarche & les autres Princes, crurent devoir pour ce sujet faire quel-

que chose d'extraordinaire en faveur de la Nation Allemande, afin même d'exciter par là les autres à l'imiter. Ils proposerent pour marque éternelle des grands services qu'elle avoit rendus, & qu'elle continuoit de rendre dans la Terre Sainte, de faire un Ordre de Chevalerie, sous le nom de Saint George, parce que tous ces Braves servoient à cheval. Mais ils trouverent depuis plus à propos, de le mettre sous le nom & la protection de la Sainte Vierge, y aïant déja un hospice établi à Jerusalem sur le Mont Sion pour les Pelerins de cette Nation sous le nom de la Sainte Vierge. Ils en dresserent les Statuts sur ceux de l'Ordre des Templiers, & de celui de Saint Jean, dit aujourd'hui de Malthe, dont ils tirerent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un Ordre qu'ils vouloient aussi rendre militaire & hospitalier tout ensemble, afin que ceux qui y seroient reçus Chevaliers, après avoir emploïé une partie de leur vie à la défense de la Terre Sainte contre les ennemis du nom Chrétien, pussent

HENRY VI. consacrer l'autre à l'exercice de
l'hospitalité envers les Pauvres & les
1191. Pelerins de leur Nation, qui voudroient visiter les saints lieux. Ces statuts, entr'autres articles, portoient que les Chevaliers qui seroient admis dans l'Ordre, seroient de race Noble; qu'ils seroient nommez Freres Chevaliers de la sainte Vierge; qu'ils feroient vœu de défendre en general l'Eglise Chrétienne, & en particulier la Terre sainte; qu'ils protegeroient les Ecclesiastiques, les Veuves, les Orphelins & les Pauvres affligez; qu'ils assisteroient & serviroient ceux qui seroient de la qualité requise, pour être reçus dans leur hospice; & qu'ils satisferoient generalement à tout ce qui est contenu dans leurs regles & statuts. Ils leur assignerent pour leur principale maison & lieu primitif de leur fondation, l'hospice Allemand de Nôtre-Dame du Mont de Sion, dont on vient de parler, qui depuis quelques tems avoit été fondé par une personne de pieté, & soûtenu par les aumônes des Allemans qui étoient dans le

païs. Et comme cette Institution ne se faisoit que sous le bon plaisir du Pape & de l'Empereur, ils dépêcherent vers eux l'Archevêque de Breme, & l'Evêque de Paterbon, pour en avoir leur consentement & leur approbation. L'Empereur Henry ne se contenta pas de l'agréer, & de la confirmer, il voulut en être le protecteur, & emploïer même ses offices auprès du Pape Celestin III. pour l'engager à y donner la derniere main. Le saint Pere y consentit volontiers, & en approuva les statuts qui lui furent presentez, y ajoûtant ceux qui suivent; Que les Chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit cousuë une croix noire de la figure de celle de l'Ordre de Saint Jean; Qu'ils porteroient une semblable croix non seulement dans leur banniere dont le fond seroit blanc, mais aussi dans leurs écus & armoiries; & qu'ils vivroient conformément à la regle de Saint Augustin. Il leur confirma aussi le don de l'hospice Allemand du Mont de Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation, & leur

HENRY VI. 1191. accorda les mêmes privileges dont joüiſſoient ceux de Saint Jean; concedant au reſte des Indulgences à tous ceux qui aſſiſteroient cet Ordre, & lui feroient du bien, ainſi qu'il eſt plus au long porté par la Bulle qu'il en fit expedier le 22. Février 1191.

Ce fut en conſéquence de cette Bulle que le Roi de Jeruſalem, conjointement avec le Duc Frideric de Suabe, en vertu du pouvoir de Sa Majeſté Imperiale, fit la création des premiers Chevaliers de cet Ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante; & en même tems Henry de Walpot, Gentilhomme immediat de l'Empire, fut choiſi pour être Grand-Maître de l'Ordre, & mis avec les Chevaliers dans la poſſeſſion de la maiſon Allemande du Mont de Sion.

Cet ordre étant ainſi établi, tous ces Princes ſe picquerent, comme à l'envie, de lui faire du bien. Le Pape & l'Empereur entr'autres lui donnerent des marques conſiderables de leur liberalité. Celui-ci y ajoûta le droit de poſſeder à perpetuité tou-

tes les Terres & les Provinces (a) que l'Ordre pourroit conquerir sur les Infideles. Et Philippe Roi de France, voulant de sa part le favoriser, lui fit de grands biens, & accorda au Grand-Maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrêmitez de sa croix. HENRY VI. 1191.

Cependant comme l'Empereur Henry, parmi toutes les affaires qui l'avoient occupé depuis son retour en Allemagne, n'avoit nullement negligé celle pour laquelle il étoit revenu, & avoit rassemblé les forces qui lui étoient necessaires pour le recouvrement des deux Siciles; il

(a) Ce fut à condition qu'ils en recevroient l'Investiture de Sa Majesté Imperiale. Ils subjuguerent dans la suite en Europe, après avoir été chassez de la Terre Sainte, la Prusse, la Pomelie, & une partie de la Pomeranie, & se rendirent si puissans, qu'ils oserent attaquer Dantzic & plusieurs autres Places du Roïaume de Pologne. Les differens avantages que les Polonois ont eu depuis sur les Chevaliers, & le changement de Religion d'Albert de Brandebourg leur grand Maître, ont fait perdre à l'ordre ces grands Etats & affoibli considerablement sa puissance.

HENRY VI. se mit ſans perdre de tems, en marche, & repaſſa en Italie. Avant que
1191. de s'avancer en perſonne vers le Roïaume de Naples, il détacha un corps conſiderable de ſon armée qu'il y envoïa ſous la conduite d'un de ſes Generaux, pour faire les premieres tentatives qui tournerent à ſon avantage. Ce ſuccès & la nouvelle qu'il reçut preſque en même tems que Tancrede ſon competiteur étoit mort peu de jours après ſon fils Robert, le firent réſoudre de ſuivre avec le reſte de ſes Troupes; & aïant joint les autres, il ſe
1192. rendit bien-tôt maître de l'Apoüille & de la Calabre; après avoir em-
1193. porté de force la Ville de Salerne, où il ſe vengea cruellement ſur les Citoyens de l'inſulte qu'ils avoient faite à l'Imperatrice (*a*) ſa femme, en l'arrêtant priſonniere. Une puni-

Conquête du Roïaume de Naples par l'Empereur.

(*a*) Ce fut le Pape, qui commençant à redouter la trop grande puiſſance de l'Empereur, & voulant arrêter le cours de ſes Conquêtes, découvrit aux Siciliens que l'Imperatrice étoit à Salerne & leur conſeilla de l'enlever.

HENRY VI.

1194.

tion si severe, & le mauvais traitement qu'il fit aussi aux autres Villes qui oserent lui resister, y faisant exercer toute sorte de cruautez, porta les autres à implorer sa clemence; ensorte qu'en peu de tems, il se vit maître paisible des deux Siciles.

1195.

Cruauté de l'Empereur Henry.

Ce Prince avoit de belles qualitez; il étoit prudent, il avoit l'esprit vif, il parloit bien, il étoit brave & actif: Mais il ternit tous ces talens par sa (*a*) cruauté & sa (*b*) mauvaise foi.

(*a*) Les Siciliens s'étant donné un autre Roi, il eut un sort encore plus cruel que son Prédecesseur. Henry le fit enlever & pour le punir de sa temerité, il lui fit mettre une Couronne de fer ardent sur la tête & attacher avec des clous, pour lui assurer davantage, disoit-il, un Roïaume si bien aquis.

(*b*) Il donna des marques de sa mauvaise foi à Richard Roi d'Angleterre, qu'il fit arrêter à son retour de la Terre Sainte, contre le droit des gens, & ne le relâcha qu'au prix d'une rançon considerable.

Ceux de Gennes qui lui avoient fourni des Troupes pour réduire la Sicile, n'en furent pas mieux traitez; il les priva de tous les Privileges, & de toutes les graces

HENRY VI. 1195.

Il ne restoit de Tancrede qu'un petit enfant nommé Guillaume, que les Napolitains avoient déclaré Roi après la mort de son pere. L'Empereur n'eut point de repos qu'il ne se fût rendu maître de sa personne, & même de sa mere, qui s'étoit retirée en Sicile avec l'enfant & deux filles qu'elle avoit. Il les poursuivit de si près, qu'ils furent obligez de se rendre à la faveur d'un accommodement qui leur fut proposé. Mais l'Empereur sans y avoir aucun égard, les dépoüilla de tous leurs biens, & par un motif de vengeance extraordinaire, fit châtrer l'enfant, lui fit crever les yeux, & relegua la mere avec ses deux filles dans un Monastere.

Précaution de l'Empereur pour l'accouchement de l'Imperatrice son épouse.

Pendant cette conquête, l'Imperatrice (*a*) Constance, quoi qu'âgée

1196.

que son Pere leur avoit accordées, après qu'il les eut lui-même confirmé pour les attirer dans son parti.

(*a*) Gautier dit dans son Plaidoïer pour le Duc de Rohan-Chabot, que cette Imperatrice Constance supposa un faux accouchement à l'âge de soixante ans à son mari, qui

de près de cinquante ans, ne laissa pas de devenir grosse. L'Empereur, pour éviter le soupçon qu'on pourroit avoir que cette grossesse, & l'accouchement qui devoit s'en ensuivre, ne fussent supposez, voulut qu'elle accouchât en pleine campagne, sous des tentes près de Palerme, en presence de tout le peuple. En effet, ce fut en ce lieu-là, & au milieu d'une si belle compagnie qu'elle mit au monde le 26. de Decembre un fils, qu'on nomma Frideric, & qui fut dans la suite Empereur.

HENRY VI.

1196.

Après que Henry eut établi par tout de nouveaux Officiers, dont la plûpart étoient Allemans, & qu'il y eut mis l'ordre qu'il jugea necessaire, il s'en retourna en Allemagne, emmenant avec lui les principaux Seigneurs & Prélats du Roïaume, pour gage de la fidelité des autres. Mais cette précaution lui fut inutile;

1197.

L'Empereur retourne en Allemagne, traite severement les ôtages Siciliens.

vouloit bien être trompé; desorte que l'enfant d'un Meûnier passa pour le fils d'un Empereur.

HENRY VI. 1197.

car ceux-ci ne pouvant ſouffrir les grandes impoſitions dont il les chargeoit, ne laiſſerent pas de ſe ſoûlever; & l'Empereur en fut ſi irrité, qu'il fit crever les yeux aux Otages.

Fait élire ſon fils Roi des Romains.

La premiere choſe à laquelle il s'appliqua, étant arrivé en Allemagne, fut de faire élire Roi des Romains ſon fils Frideric, quoi qu'au berceau; les Etats de l'Empire procederent à cette élection bien plus par la crainte qu'ils avoient de l'Empereur, que par l'amour qu'ils lui portoient.

Si les ſentimens de ces Princes étoient tels à ſon égard, ceux du Pape Celeſtin n'en étoient pas fort éloignez. La puiſſance de Henry lui faiſoit peur, & le tenoit en une continuelle inquietude. C'eſt pourquoi il le ſollicitoit ſans ceſſe, & avec la derniere inſtance d'aller ſecourir les Chrétiens de la Terre Sainte, de faire marcher à cet effet un bon nombre de Troupes en Levant, & de les commander en perſonne à l'imitation de l'Empereur Frideric ſon pere. Mais ce Prince ſe contenta

contenta d'y envoïer une armée sous le commandement de l'Archevêque de Mayence, & des Princes d'Autriche, de Brabant & de Turinge. Etant pressé de repasser en Italie, pour y détruire les restes de quelques seditions qui s'y étoient soûlevées, & d'y affermir la paix, il mena avec lui dans ce voïage l'Imperatrice sa femme, & le Roi des Romains son fils, & passa droit en Sicile, pour de là pourvoir aussi avec plus de commodité aux necessitez de la guerre de la Terre Sainte. Mais s'étant un jour du mois d'Août échauffé à la chasse aux environs de Messine, & aïant voulu, pour se reposer plus agréablement passer la nuit dans un pré à la fraîcheur d'une fontaine voisine, il se trouva à son réveil si saisi du froid de la nuit, qu'il tomba dans une maladie très-aiguë, & que peu de tems après il en mourut. D'autres disent que sa (*a*) fem-

HENRY VI.

1197.

(*a*) Constance sa femme étoit fille de Roger Roi de Sicile, lequel en la mariant à l'Empereur lui promit ce Roïaume pour sa dot, après la mort de Guillaume son fils, qui mourut sans laisser d'enfans légitimes.

HENRY VI. 1197.

me qui étoit du ſang de Tancrede; & qui n'avoit jamais pû digerer la cruauté dont il avoit uſé envers le petit Prince Guillaume, l'empoiſonna. Quoiqu'il en ſoit, il mourut à Meſſine en Sicile le 29. Septembre; aïant par les belles actions qu'il avoit faites, porté la terreur de ſon nom juſques dans la Cour d'Alexis Empereur des Grecs. Il prétendoit même ſe rendre cet Empire tributaire, & avoit déja envoïé des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour offrir, ou la paix à condition d'un tribut, ou la guerre. Mais ſa mort fit avorter ce grand deſſein, auſſibien que les meſures qu'il avoit priſes pour étendre la réputation, & la puiſſance de l'Empire d'Occident dans le Levant, où au bruit de ſa mort, toutes les Troupes qu'il y avoit envoïées, avec nombre de Braves, quitterent la partie, & revinrent en Europe, laiſſant la Terre Sainte en proïe aux Sarrazins.

CHAPITRE XV.

Philippe.

Il est déclaré Administrateur de l'Empire & Tuteur de Frideric fils de Henry.

PHILIPPE Duc de Suabe étoit en chemin pour se rendre en Sicile près de l'Empereur Henry son frere, lorsqu'il eut les premieres nouvelles de sa mort. Peu de jours après étant encore sur la frontiere d'Italie, un Envoïé qui lui avoit été dépêché, suivant l'ordre que l'Empereur en avoit laissé, le joignit; & lui remit entre les mains la couronne, le sceptre, l'épée, la lance, & le globe Imperial, avec le testament du défunt, par lequel la tutelle de Frideric son fils Roi des Romains, & le gouvernement de l'Empire lui étoient confiez jusqu'à ce que ce jeune Prince fût en âge. Il apprit en même tems la nouvelle, que les habitans des Roïaumes de Sicile & de l'Apoüille s'étoient mutinez, & avoient fait main basse sur la plûpart des Troupes Allemandes; mais jugeant que sa pre-

PHILIPPE. 1197.

ſence ſeroit plus neceſſaire en Allemagne, & qu'il n'y avoit même point de tems à perdre, il y retourna en diligence avec ſes Troupes pour tâcher de conſerver l'Empire à ſon neveu.

Faction du Pape pour ôter la Couronne Imperiale à la Maiſon de Suabe.

Cependant le Pape Innocent, qui avoit ſuccedé à Celeſtin, voulant profiter de la minorité de Frideric, comme d'une occaſion favorable pour détruire la Maiſon de Suabe, que ſes Prédeceſſeurs & lui avoient toûjours regardée comme ennemie de leur autorité, prit réſolution de transferer à quelque prix que ce fût la dignité Imperiale dans une autre Maiſon qu'en celle de Suabe. En ſon particulier il avoit une ſi grande animoſité contre les Princes de cette famille, qu'il dit qu'il falloit que le Duc Philippe perdît l'Empire, ou lui le ſouverain Pontificat. Auſſi ne manqua-t-il pas d'écrire d'abord aux Archevêques de Treves & de Cologne, pour les exhorter de proceder à l'élection d'un Empereur à l'excluſion de cette Maiſon; & il n'obmit rien enſuite de ce qu'il crut pouvoir ſatisfaire ſa paſſion, & ſe-

mer la division en Allemagne ; déchargeant même les Princes du serment de fidelité qu'ils avoient fait à l'Empereur Henry en faveur de son fils.

PHILIPPE. 1197.

Quelques-uns des Princes de l'Empire élisent Empereur Othon de Saxe.

Pour déferer aux instances du Pape, les Archevêques de Treves & de Cologne, assistez des Evêques de Paterborn, & de Minden, de Henry Comte Palatin du Rhin, de Herman Lantgrave de Thuringe, des Ducs de Brabant & de Limbourg, & du Comte de Dachsbourg, & autres, choisirent à Cologne pour Roi des Romains Berthold Duc de Zeringe. Mais ce Duc aïant, pour quelques raisons, refusé cette dignité, ils élûrent en sa place Othon Duc de Saxe, qui étoit alors auprès du Roi d'Angleterre son oncle. Ils envoïerent vers lui les Comtes de Dachsbourg, & de Leiningen pour lui donner avis de son élection, & pour le prier de retourner incessamment en Allemagne.

Othon aïant accepté cet honneur avec joïe, ne tarda pas de s'y rendre; & après avoir assemblé ceux de son parti, & un bon nombre de Trou-

PHILIPPE. 1198.

Couronnement d'Othon.

Les autres élisent l'enfant Frideric, & Philippe son oncle, ils l'élisent Roi des Romains.

pes qui fut fortifié de celles de son frere le Comte Palatin Henry, alla se saisir de la Ville d'Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Cologne le couronna Empereur. D'autre part, Conrad Archevêque de Mayence, & les Archevêques de Magdebourg, & de Bezançon, les Evêques de Munster, de Ratisbonne, de Freisingue, d'Ausbourg, de Constance, d'Eichstat, de Worms, de Spire, de Brixen, & d'Hildesheim, les Abbez de Fulde, de Hirschfeldt, & de Kempten, le Roi de Bohéme, les Ducs de Saxe, de Baviere, d'Autriche & de Moravie, le Marquis Rotembourg, & plusieurs autres Princes s'assemblerent à Mulhausen, ou selon d'autres, à Erfort, où ils confirmerent l'élection de Frideric qui n'avoit pas encore trois ans; & afin de donner plus d'autorité à Philippe son oncle pour exercer sa tutelle, ils l'élûrent en même tems Roi des Romains, lui rendirent hommage, & lui prêterent le serment de fidelité. Ces deux diverses élections d'Othon & de Philippe partagerent toute l'Allemagne; & cette division de Prin-

ces formant deux Partis, dont chacun ſe joignit à celui des deux Rivaux pour lequel il s'intereſſoit, cauſa la ruine de l'Empire, & le jetta dans une entiere déſolation. PHILIPPE. 1199.

Le Pape excommunie Philippe.

Le Pape ne heſita pas à ſe déterminer pour Othon. Il approuva ſon élection, il envoïa même un Cardinal en qualité de Legat à Cologne, non ſeulement pour la confirmer, mais auſſi pour excommunier Philippe & ſes adherans.

Avantages remportez par Othon.

Othon ſoûtenu de la faveur de Rome, & tout fier de l'excommunication fulminée contre Philippe, 1200. prend réſolution avec ceux de ſon parti de le pouſſer juſqu'à la derniere extrêmité. Ils marcherent contre lui, 1201. lui font lâcher le pied en pluſieurs rencontres & le réduiſent à la fin à ſe 1202. renfermer dans une Place, où l'aïant aſſiegé ils croïoient déja le tenir, mais il s'échappa adroitement la nuit.

Second couronnement d'Othon.

Ainſi Othon ſe voïant maître de 1203. la campagne, convoqua une Diete à Mersbourg, où il ſe fit une ſeconde fois couronner par les mains du Legat du Pape, qui confirma & approuva de nouveau ſa premiere élection.

PHILIPPE.
1204.

Heureux succez des armes de Philippe.

Philippe ne se laissa point abattre par la mauvaise fortune. Il assembla un corps considerable de Troupes à la faveur des secours de la France & de plusieurs autres Princes.. Et suivant une ancienne maxime de prudence qui lui réüssit, il se proposa de ruiner les principaux de ceux qui étoient dans les interêts d'Othon. Il commença par le Landgrave de Turinge, dont il enleva les meilleures Places, & ruina le païs. Tout d'un tems il marcha contre les Bohémiens, qui venoient au secours du Landgrave, & les défit à plâte coûture. Cette victoire changea entierement la face des affaires; & fit que par force ou autrement les plus redoutables du parti contraire furent obligez de s'accommoder avec lui. Et parce que c'étoit un Prince d'une humeur fort douce, on se pressa de recourir à sa clemence: & le Landgrave qui fut le premier à l'implorer, en ressentit aussi-tôt les effets, qui l'engagerent à se ranger entierement de son parti.

Disgraces arrivées à Othon.

Ce fut la premiere disgrace qui arriva à celui d'Othon. La seconde fut, que le Comte Palatin Henry son fre-

re,

re, que Philippe menaçoit de dépoüiller de ses Etats & de sa Charge, le quitta & se retira aussi du côté 1204.
de Philippe ; & la troisiéme, que l'Archevêque de Cologne qui avoit présidé à l'élection d'Othon, & l'avoit couronné à Aix-la-Chapelle en fit autant, & abandonna ses interêts, sans avoir égard au serment de fidelité qu'il lui avoit prêté, ni à l'excommunication du Pape. Othon en fut sensiblement touché, voïant qu'il perdoit de si puissans appuis, & que sans eux il ne seroit plus en état de se soûtenir.

Second couronnement de Philippe.

Philippe au contraire glorieux de sa bonne fortune, voulut, à l'imitation de son Rival, affermir son élection par un second couronnement. Et comme les précédens Empereurs s'étoient fait couronner à Aix, il y prit solemnellement la couronne des mains d'Adolphe Archevêque de Cologne, dont il a été déja parlé.

Le Pape fomente les divisions de l'Allemagne pour faire ses affaires.

Le Pape Innocent témoigna être en colere du changement de l'Archevêque de Cologne, & le fit publiquement excommunier par l'Archevêque de Mayence. Mais la suite

PHILIPPE. 1204. fit bien voir que ce n'étoit pas une animoſité gratuite du Pape contre le ſang de Suabe. Il vouloit, comme il fit, pêcher en eau trouble. Car il prit ſi bien ſon tems au milieu de ces diviſions qui ſe fomentoient dans l'Empire entre le Chef & les membres, que pendant qu'ils étoient à ſe détruire les uns & les autres, il conquit & aſſura à l'Egliſe de Rome la plus grande part du patrimoine qu'elle poſſede à preſent & s'en fit reconnoître le Souverain, quoique ces Provinces relevaſſent auparavant de l'Empire.

Derniers efforts de Philippe contre Othon.

Philippe ſans s'arrêter à tout ce que faiſoit le Pape dont il connoiſſoit la politique, redoubla ſes ſoins & ſes forces contre ſon principal ennemi. Il le réduiſit à quitter la campagne, & à s'enfermer dans Cologne. Il l'y aſſiegea, & le preſſa ſi vivement qu'Othon ne voïant aucun ſalut que dans le deſeſpoir, réſolut
1205. d'en prendre le parti, & de faire une ſortie avec l'élite de ſes braves, en intention ou de faire lever le ſiege, ou de ſauver ſa perſonne par la fuite. Ce dernier deſſein lui réuſſit.

Tous ſes gens furent ou tuez, ou faits priſonniers, & parmi ces derniers ſe trouva le nouvel Archevêque de Cologne. Quant à Othon, il s'échappa, & s'enfuit en Saxe, & de-là en Angleterre. PHILIPPE. 1205.

Philippe demeure maître de l'Empire, & affermit ſon autorité par des alliances.

Cet avantage rendit Philippe maître des affaires. Il continua le ſiege de Cologne, & ne voulant pas perdre cette grande Ville, il la reçut à compoſition, & y établit l'Archevêque Adolphe, tenant toûjours l'autre priſonnier. Comme il ne ſe vit plus de puiſſans ennemis ſur les bras, il ne s'appliqua qu'à affermir ſes amis dans leurs bonnes intentions. Il donna ſa fille aînée en mariage à Otheare Roi de Bohéme, & la ſeconde au fils aîné du Duc de Brabant. Il fit à d'autres de grandes largeſſes en biens, & en argent. Enfin comme il avoit naturellement un eſprit extrêmement doux & engageant, il en uſoit envers tous d'une maniere ſi honnête & ſi genereuſe, qu'il gagna le cœur de tout le monde.

1206.

S'accommode

Sa générosité le porta même à envoïer des Ambaſſadeurs au Pape

PHILIPPE. pour se reconcilier avec lui ; & le
1206. saint Pere entendit d'autant plus volontiers à cet accommodement (*a*), que l'Empereur lui sacrifia plusieurs Païs, qui relevoient de l'Empire.

avec le Pape.

1207. Cette réconciliation produisit une paix générale : car les mêmes Legats qui s'étoient joints au nom du Pape avec les Etats de l'Empire en faveur d'Othon, ménagerent si bien les choses en Allemagne, pour arrêter le cours d'une guerre si animée qui duroit depuis tant de tems, qu'ils porterent Philippe à donner Beatrix sa fille en mariage à Othon, & à consentir qu'il fût son Successeur à l'Empire. Par ce moïen les esprits s'étant réconciliez, il ne restoit plus à Philippe, pour remettre entierement le

Philippe s'accommode à la fin avec Othon par un mariage.

(*a*) C'est cet accommodement qui donna lieu à l'établissement du Nepotisme de quelques Papes, auquel les Souverains Pontifes n'avoient osé jusqu'alors étendre les vûës de leur ambition. Innocent ne se contenta pas du Duché de Spolete & de la Marche d'Ancône que Philippe ceda au S. Siége ; il voulut encore par le traité qui fut conclu avec l'Empereur que son neveu épousât une des filles de ce Prince.

calme par toute l'Allemagne, qu'à réprimer quelques factions particulieres qui troubloient encore la Saxe (*a*). PHILIPPE. 1207.

Mort déplorable de l'Empereur Philippe.

Ce Prince prit la résolution d'y aller en personne, & marcha avec son armée; mais lorsqu'il fut arrivé à Bamberg, il tomba dans une foiblesse qui ne lui permit pas de passer outre. Cette indisposition fut le moïen dont se servit la Providence pour executer l'Arrêt qu'elle avoit prononcé sur ce Prince. Il s'étoit fait tirer du sang, & cela l'obligeant à garder la chambre, il se divertissoit après la saignée, avec Conrad Evêque de Spire son Chancelier, & avec Henry Cruchs Comte de Walbourg, lorsque le Comte Palatin Othon Wit-

(*a*) L'affaire la plus considerable que Philippe eût dans cette occasion, fut contre Canute Roi de Danemarck, lequel aïant profité des troubles de l'Empire, s'étoit emparé par le droit de bienséance des Villes de Hambourg & de Lubec; & c'est sur le fondement de cette Conquête que les Rois de Dannemarck font revivre de tems à autre leurs prétentions sur ces deux puissantes Villes.

PHILIPPE. 1208. telsbach demanda à lui parler. L'Empereur même entendant sa voix, lui fit ouvrir la porte. Il entra dans la chambre, & après l'avoir entretenu quelque tems, il en sortit : mais aïant pris à la porte de la chambre l'épée de son Gentilhomme qui l'y attendoit, il rentra aussi-tôt l'épée nuë à la main, & fit semblant de jouër de l'espadon. Philippe qui n'approuvoit point ce jeu, lui dit de s'arrêter, & que le lieu où il étoit, n'étoit pas propre pour se divertir ainsi avec une épée nuë. Le Palatin lui répondit brusquement que c'étoit le vrai lieu ; & en même tems porta un coup au Prince dans le col. Le Chancelier en fut si effraïé qu'il se cacha : mais le Comte de Walbourg se jetta aussi-tôt sur le Palatin, qui, pour se dépêtrer du Comte, lui donna un coup d'épée à la jouë, & se sauva dans le Palais de l'Evêque de Bamberg. Pendant que le Palatin & Walbourg é-
22. *Juin.* toient aux mains, l'Empereur qui avoit été frappé dans les veines jugulaires fut suffoqué de son sang, & mourut incontinent, sans pouvoir être secouru. Ce qui avoit poussé le

Palatin à cette déteſtable action, étoit que l'Empereur avoit promis de lui donner une de ſes filles en mariage, & la lui avoit depuis refuſée, ſur ce qu'il avoit été déclaré infame en pleine Diete par les Princes & Etats de l'Empire, pour le meurtre qu'il avoit lâchement commis dans la Cour de Baviere en la perſonne d'un Baron fort honnête homme & fort brave.

PHILIPPE. 1208.

Eloge de Philippe.

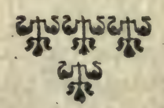
Tout le monde témoigna un extrême regret de la mort de Philippe, parce qu'il s'étoit rendu tout-à-fait aimable par ſes bonnes qualitez. Il avoit le viſage beau, & la taille bien priſe, quoique médiocre. Il étoit prudent, affable, éloquent, liberal, clement; & quoiqu'il fût vaillant, intrépide, & aimant la gloire, il n'avoit pas laiſſé par un motif de bonté pour ſes Peuples, de travailler toute ſa vie autant qu'il avoit pû à conſerver la paix dans l'Empire, nonobſtant les traverſes que la Cour de Rome avoit apportées à un ſi bon deſſein. Il avoit coûtume de dire qu'il ne falloit pas avoir honte de changer une choſe qu'on avoit mal commen-

PHILIPPE. 1208.

cée. Il étoit fort puiſſant, aïant eu de grands biens, & beaucoup d'Etats de ſa maiſon; mais il avoit été obligé d'en vendre une partie & d'engager l'autre, afin d'avoir de l'argent pour païer ſes Troupes. Son corps fut porté dans l'Egliſe de Bamberg, où il demeura en dépôt fort long-tems, & juſqu'à ce que par ordre de l'Empereur Frideric II. ſon neveu, il fut transferé & enterré à Spire.

Mort de l'aſſaſſin de Philippe.

Quant au Palatin de Witelsbach on ne tarda pas à lui faire païer la peine de ſon crime. Il fut condamné à mort par l'Empereur Othon, & par les Princes de l'Empire en une Diete tenuë à Ausbourg, & ſes biens furent confiſquez. Il fut même tué peu de tems aprés en un duel public, par Henry de Calate Marêchal de la Cour de Philippe.



CHAPITRE XVI.

Othon IV.

L'ON a vû au commencement du regne de l'Empereur Philippe, que lors qu'Othon fut la premiere fois élû Roi des Romains par quelques Princes de l'Empire, il étoit auprès de Richard Roi d'Angleterre son oncle maternel. Mais on a obmis une particularité, qu'il est necessaire de dire. C'est que sur la nouvelle de cette élection, Richard après lui avoir fait present d'une somme d'argent très-considerable, lui conseilla de passer par la France en retournant en Allemagne, pour rechercher l'amitié du Roi Philippe-Auguste, & tâcher à l'engager dans son parti. Othon suivit ce conseil, se rendit à Poitiers où étoit le Roi, & en aïant été reçû comme il le pouvoit souhaiter, il se flatta d'abord d'en obtenir quelque chose : mais il s'apperçut bien-tôt que son esperance étoit vaine. Car le Roi de France

1208.

Othon après être nommé Empereur, passe en France, & fait une grande gageure avec le Roi, dont il veut tirer raison par les armes ; mais il en est défait.

OTHON IV. 1208.

qui aimoit l'Empereur Philippe, & appuïoit ſous main ſes interêts, & qui voïoit fermement que le Duc Othon à cauſe de ſon peu de forces, de biens, & d'amis en Allemagne, ſeroit obligé de ceder l'Empire à Philippe, fit la ſourde-oreille à toutes les propoſitions qui lui furent faites de la part de ce Prince. Il lui dit même un jour comme en riant : *J'apprens que vous êtes appellé à l'Empire. Il eſt vrai, repondit le Duc ; mais il en ſera ce qu'il plaira à Dieu.* Le Roi repartit : *Croïez-vous en verité que vous parviendrez à cette dignité? Pour moi, je doute fort que tous les Allemans approuvent la nomination qu'on a faite de votre perſonne ; & j'en ſuis tellement perſuadé que ſi vous voulez me laiſſer ſeulement le choix de celui de vos chevaux de charge qu'il me plaira de prendre, je conſens que ſi vous êtes Empereur, vous aïez auſſi le choix de trois de mes principales Villes, j'entens de Paris, d'Eſtampes, ou d'Orleans.* Othon accepta la propoſition. Et des 50. chevaux chargez de cent cinquante mille marcs d'or dont le Roi d'Angleterre lui avoit fait preſent, Philippe-Au-

guste choisit le meilleur, & le plus beau de tous avec sa charge, & Othon le lui abandonna aux conditions proposées. La chose en demeura là pour quelques années.

OTHON IV. 1208.

Mais quand après la mort de l'Empereur Philippe, c'est-à-dire, dix ans après la gageure, Othon lui eut succedé, en vertu de l'accord fait auparavant entr'eux, du consentement des Etats de l'Empire, & que la dignité Imperiale lui eut été confirmée, en une Assemblée qui pour cet effet fut tenuë en la Ville de Francfort, il ne manqua pas d'envoïer une celebre Ambassade au Roi de France pour lui donner part de son élection, & le faire ressouvenir de la gageure, & de sa parole, avec priere de l'effectuer, & de vouloir lui remettre la Ville de Paris qu'il avoit choisie, suivant la liberté qu'il en avoit, par la convention faite entr'eux sur ce sujet. Ce compliment parut un peu dur au Roi. Il dit que les choses n'étoient plus en l'état qu'elles étoient lors de la gageure; puisqu'il s'agissoit d'emporter en ce tems-là l'Empire sur son Competi-

OTHON IV.

1208.

teur; ce que n'aïant pas fait, il avoit lui-même perdu la gageure, il y avoit long-tems, & que c'étoit-là toute la réponſe qu'il avoit à lui faire; qu'au reſte s'il avoit envie de conteſter là-deſſus, il pouvoit le faire par la voïe qu'il lui plairoit, & qu'il lui feroit raiſon par la même voïe. L'Empereur Othon peu ſatisfait de cette réponſe, & ſe piquant d'honneur, réſolut de pouſſer la choſe à bout. Mais avant que de ſe mettre en devoir de le faire, il voulut s'affermir dans la poſſeſſion de l'Empire. Il s'y étoit élevé cette ſeconde fois, moins par la conſideration du droit qu'il prétendoit y avoir, que par l'adreſſe qu'il avoit euë à ſe concilier les ſuffrages des Evêques, & des autres perſonnes d'Egliſe, leur promettant d'abolir l'uſage que les précedens Empereurs avoient de tout tems conſervé, qui étoit, de ſe ſaiſir à leur profit, après la mort des Evêques & des autres Beneficiers, non ſeulement de leurs biens immeubles comme terres & fiefs; mais auſſi des biens mobiliairs au préjudice de leurs heritiers. Ce que je re-

Se ménage adroitement les Eccleſiaſtiques.

marque, parce que cette promesse qu'il ne tint pas, fut la source de grands troubles dans la suite. OTHON IV. 1208.

Son voïage en Italie.

Aussi-tôt que la nouvelle de l'élection d'Othon fut parvenuë aux oreilles d'Innocent III. qui le regardoit comme son ami, & qui se croïoit d'autant plus dévoüé au saint Siége, qu'il s'étoit hautement déclaré pour lui contre Philippe ; le Pape lui envoïa des Legats pour l'en féliciter, & lui offrir de le couronner, s'il vouloit passer en Italie. Cette proposition tenta l'Empereur. Il convoqua une Diete à Haguenau, où son voïage fut résolu. Il ne se mit toutefois en chemin qu'en l'année 1209. 1209.

Etant arrivé en Lombardie, il y fut reçu par tout comme Souverain. De là il alla tenir une Diete à Boulogne ; il s'y fit donner de grands secours d'hommes & d'argent, & aïant formé une puissante armée, il se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec toutes les démonstrations d'une parfaite amitié. Sa Sainteté le couronna, à condition qu'il laisseroit à l'Eglise le patrimoine de saint Pierre, c'est-à-dire, toute la succes-

Son couronnement à Rome.

OTHON IV.

1209.

sion de la Comtesse Mathilde, & de plus, selon d'autres, qu'il feroit serment d'obéïr au Pape. Il s'y engagea avec autant de facilité, & par le même motif qu'il avoit fait la promesse dont il vient d'être fait mention aux Evêques d'Allemagne, sans en considérer les conséquences. Car peu de tems après, il fit bien connoître que ce n'étoit que pour parvenir à ses fins, & qu'il n'étoit pas si duppe qu'on le croïoit.

La fortune commença à lui ouvrir un moïen favorable pour se déclarer. Plusieurs de ses gens qui étoient campez sous les murailles de Rome, étant allez pour voir la Ville, les Romains leur firent une querelle d'Allemand, & le tumulte s'échauffa à un tel point, que ce Peuple aïant pris les armes, plus de 1000. Imperiaux demeurerent sur la place. L'Empereur en fit des plaintes, & en demanda satisfaction au Pape, qui ne la lui donna pas selon son desir. Il dissimula le chagrin qu'il eut de ce refus. Mais il s'en fit dans la suite un sujet de grand mécontentement, outre le déplaisir qu'il avoit de ce que

le Pape s'étoit prévalu des broüilleries de l'Allemagne, pour s'emparer de l'Apoüille, du Marquisat d'Ancone, & du Comté de Spolete, après en avoir chassé les Officiers de l'Empereur. Il crut cependant devoir cacher son dessein, jusqu'à ce qu'il eut trouvé une occasion favorable pour éclater; & continuant ainsi à joüer ce personnage, il feignit d'être fort content du Pape. Il partit de Rome, & prit, en apparence, le chemin de l'Allemagne: mais étant arrivé dans la Lombardie, il alla droit à Milan, où étant bien reçu, il choisit cette Ville pour sa résidence, & distribua ses Troupes dans le Païs pour y passer l'hiver.

OTHON IV. 1209.

Feinte de l'Empereur, qui au lieu de retourner en Allemagne séjourne à Milan.

Au Printems suivant, il se mit aux champs, résolu de rétablir par la force son droit & son autorité dans les Païs usurpez. Dieu favorisa ses armes. Il en vint à bout après quelques victoires, & rentra dans la possession de tout ce qui avoit été enlevé à l'Empire.

1210.

L'Empereur reconquit ce que le Pape avoit usurpé sur l'Empire.

Innocent III. en fut tellement indigné, qu'il l'excommunia, donnant ordre à l'Archevêque Sigfried de

Le Pape excommunie l'Empereur, faisant soûlever les Etats de l'Empire contre lui.

OTHON IV. 1210. Mayence, de publier cette excommunication dans tout l'Empire. Celui-ci en exécution du Mandement du Pape, & pour faire ressentir à l'Empereur de ce qu'il ne tenoit point la parole qu'il avoit donnée, de n'user plus de l'ancien droit de Regale, à l'égard des Ecclésiastiques, fit crier & dénoncer Othon par toute l'Allemagne, comme un excommunié & un Proscrit, déchargeant les Princes, Etats & Villes, de la fidelité & de l'obéïssance qu'ils lui avoient jurée, & portant les choses à l'extremité, il fit convoquer les Etats pour proceder à l'élection d'un nouvel Empereur. La Diete se tint à Bamberg, où le Roi de Bohéme, le Duc de Baviere, le Duc d'Autriche, le Landgrave Herman de Thuringe, &les autres Princes Ecclésiastiques & Seculiers aïant comparu, ils élurent l'Empereur Frideric, Duc de Suabe, Roi de Naples & de Sicile, qui pouvoit avoir treize à quatorze ans, & qui dès son enfance avoit été proclamé Roi des Romains, à la sollicitation de l'Empereur Henry VI. son pere. Ils donnerent aussi-tôt part au

au Pape de cette élection, envoïe- rent au même tems en Sicile, l'an- noncer à Frideric par leurs Ambas- sadeurs. OTHON IV. 1210.

Cette révolution obligea Othon d'abandonner l'Italie, pour, en tou- te diligence, retourner en Allema- gne. Il n'y fut pas si-tôt arrivé, qu'il fit tenir une Diete (*a*) à Nuremberg, où se trouverent entr'autres le Duc Henry, Comte Palatin du Rhin, frere de l'Empereur, le Duc Henry de Brabant, & le Duc de Lorraine, qui aïant mûrement consideré les ju- stes raisons que l'Empereur avoit euës, de recouvrer les Etats & Païs, que la Cour de Rome avoit usurpez en Italie sur l'Empire, exhorterent l'Empereur de faire la guerre aux Princes, qui, par complaisance pour

(*a*) Ce fut dans cette Diete qu'Othon établit pour une Loy fondamentale qu'aucun Empereur d'Allemagne ne pourroit dans la suite s'attribuer ni assurer à ses descendans la dignité Imperiale comme un bien hereditaire. C'est encore à ce Prince que quelques Au- teurs attribuënt l'institution du College Elec- toral; mais sans aucun fondement, comme on le verra dans la suite.

OTHON IV. le Pape, avoient procedé contre toute raiſon à une nouvelle élection.

1210. L'Empereur par le ſecours de ces Princes ſe trouvant aſſez fort pour reduire les rebelles, commença par priver le Roi de Bohéme de ſon Roïaume, & il en inveſtit le fils de ce Roi. Ce fils s'étoit préſenté à la Diete, pour faire ſes plaintes aux Princes & Etats, de ce que le Roi de Bohéme ſon pere, l'avoit déſavoüé, en répudiant ſa mere, née Marquiſe de Miſnie, & de ce qu'il avoit épouſé la fille du Roi de Hongrie. L'Empereur en même tems dé-

1213. clara la guerre à Herman, Marquis de Thuringe, après l'avoir mis au ban de l'Empire; pendant que Henry Comte Palatin, Henry Duc de Brabant, & quelques autres Princes faiſoient de leur côté attaquer & ruiner par ordre de l'Empereur, l'Archevêché de Mayence. Ce qui obligea l'Archevêque de ſe retirer, & de ſe ſauver dans les Païs étrangers.

Othon fait la guerre au Roi de France, & eſt défait.

Après ce progrès, l'Empereur ne doutoit plus de ſon rétabliſſement. Mais pour en venir plûtôt à bout, il crut qu'il étoit néceſſaire d'affoi-

OTHON IV. 1213.

blir l'appui dont le Pape & les autres Princes de ſon parti dans l'Empire, ſe prévaloient. C'étoit le Roi de France Philippe-Auguſte, à qui il en vouloit déja, à cauſe de ſa gageure. L'occaſion lui parut d'autant plus favorable, que ce Roi étoit en guerre avec le Roi d'Angleterre, ſon oncle. Othon joignit donc ſes forces aux Anglois, & attira le plus qu'il pût d'alliez dans cette expédition; en ſorte que l'armée conféderée étoit de près de 200000. hommes. Mais Philippe-Augſte les défit à plate coûture en la célébre journée de Bovines, & la déroute du malheureux Othon fut ſi grande, qu'il eut peine de s'en ſauver. Il voulut regagner l'Allemagne; mais il avoit été prévenu par le jeune Frideric, qui avec une puiſſante armée s'y étoit rendu, il y avoit déja du tems, pour recevoir l'Empire, & il y avoit été reçu de tout le monde, à bras ouverts. Ainſi Othon ſe voïant décrié & abandonné de tous les Princes d'Allemagne, réſolut pour revenir d'une perte ſi conſidérable, d'aller une ſeconde fois

Frideric eſt reçû en Allemagne.

OTHON IV. 1213. dans les Païs voisins, où il croïoit avoir encore des amis. Il ramassa beaucoup de Troupes, & les aïant jointes aux ennemis de la France, il presenta encore la bataille au Roi Philippe-Auguste, près de Tournay. Elle fut très-sanglante, & le Roi s'y trouva en grand danger ; mais enfin les armes Françoises furent victorieuses.

L'Empereur Othon se sauva de la mêlée, & se trouvant sans ressource, il chercha un azile dans ses propres Terres, & prit le parti de se retirer à Brunswic, où, l'espace de quarante ans, il demeura sans plus rien entreprendre. Pendant ce tems-là, ce Prince fut par sa pénitence un exemple de vertu, & il finit saintement cette malheureuse vie l'an 1218.



CHAPITRE XVII.

Frideric II.

FRIDERIC II. n'étant âgé que de neuf mois, quand ſon pere Henry IV. mourut, Conſtance ſa mere n'avoit négligé aucun ſoin pour ſon éducation, & pour en faire un grand & vertueux Prince. 1214.

Loüable éducation & bonnes qualitez de Frideric II.

Il y avoit répondu par ſon bon naturel, & par ſon eſprit; Et pour ſe perfectionner davantage, il avoit appris les langues Grecque, Latine, Allemande, Françoiſe, Turque. Il s'étudioit particulierement à ſuivre les traces de ſon grand-pere Frideric I. dont il portoit le nom, & qu'il avoit pris pour ſon modele. Comme lui, il tenoit pour maxime de ne jamais remettre au lendemain ce qui pouvoit s'executer le jour même; s'imaginant qu'il n'avoit rien fait dans une affaire, quand il en reſtoit encore quelque choſe à faire. Il étoit très-puiſſant; car outre les grands Etats qu'il avoit eus de ſes

FRIDERIC II. 1214. pere & mere, il avoit à la mort du Roi Philippe son oncle, herité du Duché de Suabe, & de celui de Rotembourg, & d'autres terres dont il s'étoit mis en possession.

Il est confirmé Empereur. 1215. Aïant donc dès l'année 1212. été appellé d'Italie en Allemagne, & l'année suivante confirmé en la dignité (*a*) Imperiale par les Princes assemblez à Mayence, il reçut d'eux la foi & l'hommage, aussi-bien que des Villes Imperiales du Rhin. L'année 1215. il se fit couronner à Aix-la-Chapelle avec beaucoup de magnificence & en reconnoissance des graces que Dieu lui avoit faites jusqu'alors, il ajoûta aux autres solemnitez de son couronnement le

(*a*) Depuis Frideric II. les Assemblées & Dietes de l'Empire ne se sont plus tenuës à Mayence. Ce Prince du consentement des Etats, les transfera à Francfort, soit qu'il voulut les approcher davantage de ses Païs hereditaires pour en être plus à portée, & les retenir mieux dans le respect, ou qu'il crût qu'il étoit de la bonne politique de ne les plus convoquer dans aucune Ville sujette à un Prince particulier.

voeu d'aller en perſonne à la guerre de la Terre Sainte. FRIDERIC II.

Quelques années après il fit convoquer une Diete à Francfort, où aïant mis ordre aux plus preſſantes affaires, il demanda aux Princes & Etats de vouloir, ſuivant l'ancienne coûtume) pourvoir à ſon équipage, à l'occaſion du voïage qu'il avoit reſolu de faire à Rome pour ſon couronnement. Ils le lui promirent, & ſe mirent inceſſamment en devoir de lui fournir pour ce ſujet tout ce qui pouvoit lui être neceſſaire. Toutes choſes étant ainſi prêtes, il prit le chemin d'Italie l'an 1220. & dans le mois de Septembre il arriva à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. qui avoit ſuccedé à Innocent III. Frideric, à l'imitation de ſes Prédeceſſeurs, fit don de grandes ſommes de deniers, & de quelques autres biens, par une pure liberalité, laquelle les Papes ont depuis ce tems-là tâché de convertir en un devoir d'obligation, comme ſi les Empereurs, pour avoir la Couronne, étoient tenus à cette reconnoiſſance. L'Empereur enſuite

1219.

Se prépare pour repaſſer en Italie.

1220.

Il eſt couronné à Rome.

FRIDERIC II. 1220.

de son couronnement reçut la foi & l'hommage des Etats & Villes d'Italie ; & après avoir par tout établi la paix & le repos, secondé des Princes de l'Empire qui l'avoient accompagné, il se retira en son Roïaume de Naples.

Il se broüille avec Rome.

D'abord il y trouva que les deux freres du feu Pape Innocent, sçavoir Thomas & Richard avec leurs adherans aïant excité un soulevement, s'étoient emparez d'une partie de ce Roïaume. Frideric ne tarda pas à tirer vengeance de ces seditieux. Richard fut arrêté, condamné & envoïé en exil dans le Roïaume de Sicile.

Le Comte Thomas, & quelques autres rebelles, se retirerent à Rome, & le Pape Honorius les reçut avec joïe en sa protection. Quelques Evêques & Officiers de l'Inquisition aïant été trouvez coupables de cette rebellion, furent aussi chassez du Roïaume & destituez. Leurs Offices & Benefices furent remplis par d'autres.

Honorius aïant reçu les plaintes des exilez, il exhorta par Lettres

&

& par Ambassades l'Empereur de les vouloir rétablir en leurs dignitez & offices, lui reprochant sa temerité d'avoir osé porter la main sur le Sanctuaire, s'ériger en Juge sur l'Etat Ecclesiastique, & usurper ainsi l'autorité du Saint Siege : Que si ces Prélats & Officiers avoient offensé sa personne en quelque chose, il devoit s'addresser au Pape comme Chef de l'Ordre Ecclesiastique, pour connoître de ces differends.

FRIDERIC II.

1221.

L'Empereur lui fit réponse qu'il avoit appris des Princes de l'Empire, & d'autres, que depuis le regne de Charlemagne les Empereurs & les Rois avoient eu une autorité, & une jurisdiction souveraine sur l'Etat Ecclesiastique; qu'ils avoient pourvû les Evêques & les Abbez de leurs dignitez & Benefices, & en cas de forfait & de malversation, il les en avoient privez : Que son grand-pere Frideric I. & son pere Henry VI. avoient maintenu en son entier cette jurisdiction : Que lui, aïant été élevé à la même dignité Imperiale, prétendoit avoir la même autorité ; & qu'ainsi il ne vouloit ni ne pou-

FRIDERIC II. voit s'en déporter au préjudice de l'Empire & de ses Successeurs.

1221. Qu'à l'égard de ses Roïaumes hereditaires, Constance sa mere, & ses Prédecesseurs, qui de tout tems avoient rendu de grands respects, & fait de grands biens à l'Eglise de Rome, avoient jusqu'à son regne joüi de la même prérogative sur le Clergé des Roïaumes de Naples & de Sicile; & qu'ainsi le Pape n'avoit aucune raison de le vouloir dépoüiller des droits de sa Souveraineté, & de s'attribuer la qualité de Juge sur les Ecclesiastiques des mêmes Roïaumes.

L'Empereur est excommunié. Le Nonce qui avoit été envoïé vers lui, étant retourné à Rome avec cette réponse, le Pape tint un Conseil ou un Synode avec les Cardinaux & autres Prélats, où ils excommunierent l'Empereur, le mirent au ban, confisquerent la dignité Imperiale, & tous ses Roïaumes & païs hereditaires, & déchargerent les Princes & Etats de l'Empire du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté.

L'Empereur L'Empereur ne se mit pas beau-

FRIDÉRIC II.

1222.

coup en peine de cette excommunication. Il se contenta de répondre froidement qu'il iroit bientôt à Rome, pour en remercier le Pape & les Cardinaux. Mais sans perdre de tems, il envoïa par tout, & particulierement dans l'Empire, un Manifeste, dans lequel faisant voir ses raisons, elles furent approuvées par les Princes de l'Empire. Et même pour appuïer par sa presence la justice de sa cause, il fit un voïage en Allemagne, laissant l'Imperatrice avec Henry son fils, pour, durant son absence, gouverner ses Roïaumes de Sicile & de Naples. Il emploïa ce tems-là à regler & à pacifier toutes choses dans l'Empire; & jugeant à propos dans ces conjonctures de s'assurer un Successeur, il fit à cet effet, dans une Diete à Wirtzbourg, déclarer Roi des Romains Henry son fils, quoiqu'il n'eût gueres que douze ans. Dans ces entrefaites, l'Imperatrice Marie sa femme, qui étoit fille d'Alphonse Roi d'Aragon étant venuë à mourir, cette mort l'obligea de retourner en Italie, & fit naître un sujet de re-

se rit de l'excommunication.

L'Empereur retourne en Allemagne.

FRIDERIC II. conciliation entre lui & le Pape. Voici comme la chose arriva.

1222.

Reconciliation du Pape & de l'Empereur, à la charge d'aller à la Terre-Sainte.

(*a*) Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, étoit venu à Rome pour demander secours contre le Sultan d'Egypte. Il avoit une fille unique nommée Yolande; & comme l'Empereur étoit veuf, il proposa de la lui donner en mariage avec le Roïaume de Jerusalem, s'en reservant toutefois l'usufruit sa vie durant, & à la charge que Frideric accompliroit le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-Sainte. Le Pape qui souhaitoit passionnément de voir tous les Princes Chrétiens engagez au re-

(*a*) Jean de Brienne étoit devenu Roi de Jerusalem, par son mariage avec Marie fille de Conrad Marquis de Montferrat, & d'Isabeau fille unique d'Amaury Roi de Jerusalem. Le Roi Jean eut de Marie une fille nommée Isabeau, qui fut mariée à l'Empereur Frideric II. avec promesse de succeder au Roïaume de Jerusalem en cas qu'il vint à retirer ce Roïaume des mains du Sultan d'Egypte qui s'en étoit saisi. Mais la Guerre que les Papes firent successivement à Frideric, lui ôterent le moïen de pouvoir le conserver après l'avoir recouvré, & s'y être fait couronner.

couvrement des saints lieux, & qui ne desiroit pas avec moins d'empressement l'éloignement de l'Empereur, pour demeurer seul maître en Italie, agréa fort cette proposition. L'Empereur fut aussi-tôt convié de venir à Rome pour la conclusion de cette affaire. Il s'y rendit, & après avoir fait sa paix avec le Pape, on arrêta & l'on signa les articles du mariage proposé entre lui & Yolande, qui du chef de sa mere étoit heritiere du Roïaume de Jerusalem; Cela se faisant, à condition que dans deux ans il iroit avec une armée en Levant pour recouvrer la Terre-Sainte. En execution de cet accord on dépêcha des Ambassadeurs en Syrie pour aller querir la Princesse, qui étoit à Ptolemaïde. Elle n'arriva à Rome qu'au commencement de l'année 1225. où l'Empereur l'attendoit. Le mariage s'y fit avec une magnificence extraordinaire. Le Pape en voulut même faire la cérémonie, après laquelle il couronna Yolande. Mais le mariage ne fut pas plûtôt consommé, que sa Sainteté fit ressouvenir l'Empereur

FRIDÉRIC II.

1222.

Juillet 1223.

1225.

FRIDERIC II. 1225. que le tems de l'execution de sa promesse s'approchoit, & le pressa de se mettre en état de s'en aquiter. Frideric cherchant à s'en dispenser, allegua plusieurs excuses, & fit si bien que tout ce que le Pape pût tirer de lui, fut qu'il lui fit promettre de nouveau, & jurer sur les Saints Evangiles, que dans deux ans à compter du mois d'Août prochain, & sans pouvoir alleguer aucune excuse il iroit en Levant, avec des forces capables d'y faire fortement la guerre; consentant d'être excommunié, s'il y manquoit. Mais le Pape ne pût voir l'execution de ce grand dessein qu'il avoit si fort à cœur: Car il mourut au commen-
1227. cement de l'année 1227. & Gregoire IX. parent de ces deux Comtes, que, comme il a été dit, Frideric avoit proscrits & bannis du Roïaume de Naples, succeda à Honorius en son Pontificat, & en ses maximes contre l'Empereur. En effet, il ne fut pas plûtôt élevé sur la Chaire de S. Pierre, qu'il envoïa un Legat *A Latere* vers Frideric, pour le presser d'executer la pro-

messe si solemnelle qu'il avoit faite d'aller en Syrie; & sur le refus qu'il en pourroit faire sous de nouveaux prétextes, le menacer de fulminer l'excommunication, à laquelle il s'étoit lui-même soûmis, par le dernier accord, au cas qu'il ne voulût pas faire ce voïage.

Frideric ne pouvant donc plus differer son départ, vû même que plusieurs Princes & un grand nombre de Noblesse, & autres gens de tous les Roïaumes Chrétiens engagez dans cette Croisade, s'étoient rendus auprès de lui pour l'y accompagner, fit promptement mettre sa flotte en état, & partit de Brindes le 11. Août avec l'équipage le plus magnifique, & les Troupes les plus lestes du monde. Mais après trois jours de navigation étant tombé malade, & comme d'autres disent, les vents lui aïant été contraires, il fut obligé de retourner avec sa maison à Brindes, se contentant d'envoïer son armée en Levant.

Le Pape piqué de ce promt retour de l'Empereur, du consentement de tous les Cardinaux, prononça que

FRIDERIC II. 1227.

Frideric avoit encouru la peine d'excommunication que lui-même s'étoit imposée, au cas qu'il n'executât pas la promesse qu'il avoit faite d'aller en personne à la Terre Sainte, & il le déclara incapable de la dignité Imperiale. L'Empereur en fut si irrité, croïant que la cause pour laquelle il étoit revenu, étoit légitime & plus que suffisante pour être dispensé de cette peine, qu'il chercha tous les moïens imaginables de mortifier le Pape. Il y réüssit si bien par l'adresse & par le pouvoir des Frangipani & autres riches Seigneurs de Rome, que le Pape fut obligé de quitter la Ville, dans la crainte d'y être maltraité, & de se réfugier à Perouse. Ce fut à cette occasion & dans cette conjoncture que commença d'éclater, tant à Rome que dans tout le reste de l'Italie, l'animosité des factions des Guelphes & des Gibelins, dont la premiere tenoit le parti du saint Siege, & l'autre celui de l'Empire. Ces factions étoient demeurées comme assoupies depuis le regne de l'Empereur Conrad III. sous lequel elles avoient pris naissance.

Cependant Frideric, pour ôter au Pape le ſujet de toutes ces excommunications, fut preſſé par ſes amis de s'aquiter de ſon vœu. D'ailleurs il jugea que pour l'interêt de ſon fils Conrad, qu'il avoit eu d'Yolande ſa femme, qui depuis peu étoit morte, il lui étoit important d'aller prendre poſſeſſion du Roïaume de Jeruſalem qui lui appartenoit. Il s'embarqua donc derechef au mois d'Août, 1228. & aïant paſſé en Cypre, alla deſcendre au Port d'Acre. Auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, il fut ſollicité par les Sarrazins de vouloir entendre à une tréve. Il ne crut pas à propos de la refuſer, & il la conclud l'année 1229. pour dix ans; conſervant aux Chrétiens le Roïaume & la Ville de Jeruſalem, où après avoir mis de fortes garniſons, auſſi-bien que dans les autres Places, il ſe fit couronner Roi de Jeruſalem. Titre qui depuis a toûjours été conſervé par les Rois de Sicile. Cela fait, il s'en revint à Naples, & trouva à ſon arrivée ce qu'il avoit bien prévû, qui étoit, que le Pape ne l'avoit envoïé en Syrie que pour lui faire la guerre

FRIDERIC II.

1227.

1228.

L'Empereur fait une Treve en Syrie.

1229.

Retourne de la Terre-ſainte.

FRIDERIC II. en Italie. Sa Sainteté avoit même deja desavoüé tout ce qu'il avoit

1229. fait en Syrie, regardant le Traité qu'il avoit conclu avec le Sultan

Il fait la guerre au Pape. comme un acte honteux au nom Chrétien; d'où elle prenoit un nouveau prétexte de ne point absoudre l'Empereur de son excommunication. Frideric voïant les choses en ces termes, mit en diligence ses Troupes en état d'agir, & reprit les Places fortes & les Villes, que le Pape lui avoit enlevées pendant son absence, emploïant à cette conquête les Troupes qu'il avoit promis de lever pour la Syrie.

L'Empereur aïant ainsi chassé de ses terres toutes les garnisons que le Pape y avoit établies & fait même ravager & piller les Villes & Villages qui appartenoient au saint Siege, jusqu'aux portes de Rome, fut conseillé par Saint Loüis Roi de France, d'entendre à un accommodement. Il suivit ce conseil, & dépêcha pour cet effet à Rome Bertold Patriarche d'Aquilée, Everhard Evêque de Saltsbourg, Seifricd Evêque de Ratisbonne, Sibold Evêque d'Aus-

bourg, & Leopold d'Autriche. Mais le Pape les reçut si froidement, & voulut porter sa prétention si haut, qu'ils s'en retournerent sans rien conclure. Nonobstant cette espece de rebut, l'année suivante, l'Empereur ne laissa pas de renvoïer à Rome Leopold Duc d'Autriche, avec le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. Ils eurent un meilleur succès de leur négociation, & l'avantage de conclure un Traité de Paix avec le Pape, moïennant cent vingt mille pieces d'or, qu'au nom de l'Empereur ils promirent de païer pour dédommager l'Eglise du pillage de ses Villes. Ce Traité fut ratifié de part & d'autre; & les ratifications en aïant été échangées, Frideric se rendit auprès du Pape à Agnani, où il fut absous de son excommunication, & où Sa Sainteté, pour marque d'une sincere reconciliation, lui fit un festin magnifique.

FRIDERIC II. 1229.

Juillet 1230.

Il sembloit que cet accommodement si célébre, dût engager les Villes de Lombardie, qui avoient profité des divisions d'entre le Pape & l'Empereur, pour se soustraire de

1230.

FRIDERIC II. 1230. l'obéïssance de celui-ci; il sembloit, dis-je, que les Villes de Lombardie dussent rechercher un accommodement pareil. Mais nonobstant toutes les negociations qu'on fit pour les y porter, elles n'y voulurent point entendre; & il fallut que l'Empereur se mît en devoir de les réduire par la force. Il y consomma l'espace de cinq années sans grand succès, à cause que souvent il en étoit détourné par les autres affaires qui lui survenoient dans les Roïaumes de Naples & de Sicile. Il fut même obligé d'abandonner cette entreprise pour aller remedier aux désordres qui s'étoient glissez en Allemagne, pendant tout le tems qu'il en avoit été absent. Et comme les remedes qu'il y falloit apporter, ne pouvoient souffrir de délai, il partit au
1235. commencement de l'année 1235. avec d'autant plus d'empressement, qu'il étoit averti de la mauvaise conduite du Roi Henry son fils, & des pratiques qu'il faisoit pour former une conspiration contre lui. Il ne s'y fut pas plûtôt rendu, qu'avec un soin extraordinaire, il s'appliqua à faire

réparer ces désordres ; & pour cet effet, il fit, de concert avec les Princes & Etats de l'Empire, plusieurs Ordonnances & Constitutions pour l'administration de la justice, & le rétablissement de la police & de la discipline, tant à l'égard des Seculiers que des Ecclesiastiques. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit assurer la tranquillité publique. Ce fut même pour ce sujet, que son fils Henry aïant été convaincu du crime de felonie, & des liaisons secrettes qu'il avoit euës avec quelques Princes qui lui avoient inspiré ces sentimens de révolte, l'Empereur, au lieu de le faire punir, prit le parti de l'éloigner, & de l'envoïer en Sicile avec la qualité de Viceroi. Cependant comme il n'établissoit ce bon ordre dans l'Allemagne, que pour avoir toute liberté de retourner en Italie, pour une bonne fois remettre les Villes alliées de la Lombardie sous son obéïssance, & par ce moïen étouffer l'esprit de sédition qu'elles répandoient chez leurs voisins ; il faisoit par tout faire des levées de gens de guerre, pour en com-

FRIDERIC II. 1236.

poser un corps d'armée considerable, afin de ne pas manquer à ce coup de réüssir dans son dessein. Pendant ces préparatifs, il fut sollicité de se marier, & il épousa la Princesse Mathilde sœur du Roi d'Angleterre. D'autre côté, le Pape apprehendant le retour de l'Empereur en Italie, envoïa vers lui un Nonce, homme d'esprit & fort habile, pour tâcher de le détourner de ce voïage. Ce Nonce n'oublia rien de ce qu'il crut le pouvoir persuader de ne le pas entreprendre. Il lui proposa même, que s'il vouloit s'en remettre à Sa Sainteté, de l'affaire des Villes de Lombardie révoltées contre lui, elle s'engageoit de les obliger de rentrer dans leur devoir, & de se remettre sous l'obéïssance de l'Empire. Frideric, jugeant que c'étoit un piege qu'on lui tendoit, renvoïa le Nonce sans rien conclure avec lui, & demeura ferme dans sa résolution.

Il part donc pour son expedition d'Italie, & dès qu'il fut entré en Lombardie, quelques Etats se rangerent d'eux-mêmes en leur devoir, & quelques autres y furent réduits par la for-

FRIDERIC II. 1236.

ce. Mais les principales Villes tinrent bon, ſe confiant au ſecours qu'elles avoient reçu des Venitiens, & à l'appui qu'elles & leurs Confederez eſperoient de tirer de Henry Roi des Romains, qui s'étoit engagé dans ce parti à l'inſtigation de la Cour de Rome. Ce Prince, outre cette fauſſe démarche, avoit continué ſes pratiques ſecrettes avec pluſieurs Princes d'Allemagne, pour en être ſecouru dans le beſoin, & entr'autres avec le Duc d'Autriche, auquel l'Empereur avoit donné le titre de Roi. Mais cette conjuration s'étant répanduë en trop de lieux, pour être ignorée de l'Empereur; auſſi tôt qu'il l'eut appriſe, il en conçut tant d'indignation contre ſon fils, que comme une paſſion chaſſe l'autre, elle diſſipa dans ſon eſprit toute la colere qu'il avoit contre le Pape. Il rechercha même Sa Sainteté, pour l'inviter, comme il fit, à ſe déclarer contre Henry, & à défendre aux Princes & Etats de l'Empire, ſous peine d'excommunication, de lui obéïr & de lui donner ſecours. Cette autorité ſpirituelle qui étoit de grande conſideration,

Conſpiration du Prince Henry contre l'Empereur ſon pere.

FRIDERIC II. retint tout le monde dans le devoir ; & l'Empereur, de son côté, faisant
1236. exactement observer le Prince son fils, se rendit maître de sa personne, & le fit enfermer dans un château de l'Apoüille, où il mourut quelque tems après.

Pour étouffer entierement cette conspiration, il ordonna aux Ducs de Bohéme & de Baviere, de poursuivre par les armes, Frideric Duc d'Autriche, complice de la felonie du Prince Henry, en attendant que lui-même pût se rendre sur les lieux, pour en faire le juste châtiment qu'il méritoit, ce qui ne tarda pas à arriver. Car l'Empereur aïant mis le meilleur ordre qu'il put en Italie, & laissé les affaires à l'égard du Pape, en quelque apparence de paix, il retourna en Allemagne, entra dans les Etats du Duc d'Autriche, y porta par tout le fer & le feu, & se rendit à la fin maître de Vienne

L'Empereur retourne en Allemagne.

1137. Après cette expedition, l'Empereur y fit assembler les Etats de l'Empire, & élire Roi des Romains Conrad son second fils, & il le fit confirmer en une autre Assemblée d'Etats, qui

Il fait élire Roi des Romains Conrad son second fils.

qui la même année se tint à Spire. Ainsi voïant les affaires rétablies & affermies de ce côté-là, il pensa tout de bon à reprendre le chemin d'Italie, aïant toûjours sur le cœur la révolte des Villes de Lombardie qui s'étoient cantonnées, pour, disoient-elles, se maintenir dans les privileges que Frideric Barberousse, leur avoit accordez. FRIDERIC II. 1237.

L'Armée que l'Empereur amena avec lui se trouva assez nombreuse pour dissiper les Puissances liguées, qui étoient pour lors plus fortes qu'elles n'avoient jamais été. Ceux de Padouë se rendirent d'abord : mais pour intimider les autres, il saccagea quelques Places qui vouloient faire résistance ; & tout d'un coup il tourna toutes ses forces contre Milan qui étoit le centre de la Ligue, & où les Venitiens & les Villes liguées avoient réüni toutes leurs Troupes. Ces Confederez, voïant que leur armée n'étoit pas moindre en nombre que celle de l'Empereur, allerent hardiment au devant de lui.

L'Empereur retourne en Italie, & y est victorieux.

Il se donna une sanglante & furieuse bataille, dont, pendant quelques 27. Nov. 1237.

FRIDERIC II. 1237.

heures, l'événement parut douteux; mais à la fin la victoire se déclara pour l'Empereur. Il fit prisonnier leur General Petro Tiepolo, fils du Doge de Venise, & leurs autres Chefs, lesquels il fit tous mourir par la main du Bourreau. Il poursuivit son avantage, & tourna ses armes contre plusieurs Places, dont il pilla & brûla quelques-unes, réservant de faire de Milan un dernier exemple de son ressentiment.

Le Pape Gregoire sensiblement touché du succès des armes de Frideric, & du mauvais traitement fait par ce Prince aux Officiers de Sa Sainteté, entra dans la Ligue avec les Venitiens & les Villes de Lombardie, & se reconcilia avec Rome, d'où il avoit été obligé de s'éloigner depuis long-tems. Aussi-tôt qu'il y fut retourné, il envoïa un Nonce à l'Empereur, pour l'exhorter, en consideration de tant de faveurs qu'il avoit reçuës du saint Siege, de cesser ses violences. Mais l'Empereur qui avoit appris la confederation où le Pape étoit entré, & le secours qu'en secret il avoit donné à la

FRIDERIC II.

Ligue, ne lui fit aucune réponse. Ce qui obligea le Pape de lui envoïer trois Cardinaux, qui n'en eurent pas plus de satisfaction.

Le Pape excommunie l'Empereur.

1239.

En cette extrémité le Pape aïant recours aux mêmes armes dont il s'étoit servi dans les autres rencontres, fulmina publiquement le Jeudi Absolu de l'an 1239. une excommunication contre l'Empereur, & il en envoïa la Bulle en Allemagne, pour semer de la division entre l'Empereur & les Princes & Etats de l'Empire, condamnant par la même Bulle ceux qui suivroient son parti, & qui lui demeureroient fideles. Il s'avisa aussi pour attirer Saint Loüis dans ses intérêts, de lui dépêcher un Legat, pour lui donner de mauvaises impressions de la personne & de la Religion de Frideric, & pour lui offrir l'Empire en faveur du Prince Robert son frere. Mais saint Loüis ne se laissa point prévenir au préjudice de son Allié: & sur l'offre qui lui étoit faite de l'Empire pour son frere, il fit réponse, que supposé qu'il fût tenté de recevoir cette proposition, ce n'étoit pas aux Papes à don-

FRIDERIC II. 1239.

ner l'Empire, ni à déposer les Empereurs.

L'Empereur fait une réponse publique à cette excommunication.

Lorsque Frideric qui étoit à Padouë, eut reçu la nouvelle de cette excommunication, il fit publiquement & devant l'armée, lire sa réponse par son Chancelier Pierre des Vignes, pour donner un démenti aux calomnies qu'on avançoit & semoit contre lui. Il envoïa aussi cette réponse en Allemagne pour sa justification, & pour la défense de son honneur & de sa réputation: Elle fit sur l'esprit des Princes tout l'effet qu'il pouvoit souhaiter, & tous les Membres de l'Empire demeurerent unis à leur Chef. Ainsi Frideric voïant qu'il n'avoit rien à apprehender de ce côté là, persista dans le dessein qu'il avoit formé de se venger une bonne fois des Romains, & pour cet effet, il suspendit tous ses autres desseins, afin de marcher droit vers Rome. Il croïoit y avoir un parti suffisant pour obliger les Romains à lui ouvrir les portes. Mais le Pape secondé de son Clergé s'étant donné tous les mouvemens pour retenir le peuple dans son de-

L'Empereur marche à Rome, mais sans succès.

voir, il fit échoüer le grand projet que ce Prince avoit formé sur Rome. FRIDERIC II. 1239.

Faction des Gibelins & des Guelphes.

Cependant toute l'Italie étoit en proïe aux deux partis des Gibelins & des Guelphes. Les Gibelins étoient, comme il a été dit, pour l'Empereur; les Guelphes pour le Pape. Ces noms portoient même la division & le carnage dans les familles & les maisons particulieres, & les uns ni les autres ne se donnoient point de quartier. L'Empereur étoit regardé par les Guelphes comme un Mahometan, comme un ennemi du nom Chrétien; & lui de sa part ne pardonnoit à aucun Guelphe. Comme il vit qu'il ne pouvoit rien faire contre Rome, il prit son chemin vers Naples; & fit par tout un exemple extraordinaire de vengeance contre les Guelphes, ne faisant quartier à aucun de ceux qui avoient les armes à la main; & chassant, exilant, ou emprisonnant les Ecclesiastiques, même les Cardinaux, dont il en avoit arrêté quelques-uns. En un mot, cette animosité dura, sans que le Pape & l'Em-

FRIDERIC II. pereur voulussent ceder l'un à l'autre jusqu'en l'année 1241. que le Pape mourut.

22. Août 1241.

Gregoire meurt, & Innocent succede à son inimitié contre l'Empereur.

Après le décès du Pape Gregoire IX. & de Celestin IV. son Successeur, qui ne vêcut que dix-huit jours dans le Pontificat, le Saint Siege demeura vaquant vingt mois; pendant lesquels l'Empereur sollicita plusieurs fois les Cardinaux de le remplir, sans pourtant qu'il voulût relâcher ceux qu'il tenoit prisonniers. Mais enfin les autres insistant pour la liberté de leurs confreres, afin de proceder unanimement à l'élection d'un Pape, il fut obligé de les élargir. Aussi tôt les uns & les autres s'étant rendus à Anagni, ils élurent Innocent IV. qui étoit du nombre des Cardinaux qui avoient toûjours temoigné le plus de consideration & de penchant pour les interêts de l'Empereur. Ainsi les Ministres de ce Prince avoient d'autant plus de joïe de cette exaltation, qu'ils s'en promettoient une concorde sincere entre l'Eglise & l'Empire. Mais Frideric plus clair-voïant qu'eux, disoit toûjours qu'il n'avoit pas sujet

24. Juin 1243.

1243.

de s'en réjoüir, en ce qu'elle lui faisoit perdre l'amitié d'un Cardinal, & lui attiroit la haine d'un Pape. La Prophetie fut veritable.

Sujet des nouvelles broüilleries entre le Pape & l'Empereur.

La plus grande application du nouveau Pape & des Cardinaux, fut de procurer la paix à l'Italie. Mais l'Empereur n'y voulant entendre qu'à condition de garder ce qu'il possedoit ; & le Pape de sa part demandant la restitution des Villes usurpées sur l'Eglise de Rome, lui representant que sans cette restitution, il ne pouvoit point y avoir de paix sûre & sincere, toutes les negociations furent alors inutiles. A la fin, ils demeurerent d'accord 1244.
de se voir en personne dans la Ville de Castello, pour traiter & conclure à l'amiable toutes les affaires. Mais soit qu'il fût vrai, que le Pape eût été averti que l'Empereur vouloit l'y faire arrêter, comme le Pape le publioit ; soit qu'il fit courir ce bruit pour avoir un prétexte honnête d'éviter l'entrevûë avec Frideric, Sa Sainteté ne se voulut point rendre au lieu & jour nommé. Comme elle fut informée que Frideric

FRIDERIC II. 1244.

en étoit fort irrité; & dans la crainte de quelque ressentiment de sa part, elle prit resolution de se refugier en France. Elle se mit en devoir d'éxecuter incessamment ce dessein, & aïant mandé secretement les Galeres de Gennes, qui la vinrent attendre à Civita-Vechia, elle s'y rendit en toute diligence, & de là à Gennes, d'où passant par la Savoye, elle arriva à Lyon au mois de Decembre de la même année 1244.

Janvier 1245.

Elle y indiqua un Concile general pour le 24. de Janvier suivant, & elle envoïa ses Bulles aux Archevêques, Evêques & Prélats d'Allemagne, d'Italie, de France, & des autres Roïaumes, les y convoquant pour aviser au bien & à la sûreté de l'Eglise.

Concile de Lyon, où le Pape fait citer l'Empereur.

Sur cette convocation, un grand nombre de Prélats s'étant rendus à Lyon, il y fut d'abord résolu que l'Empereur seroit sommé de venir au Concile, pour se purger de ce dont on l'accusoit, avec menace d'être frappé des foudres de l'Eglise, s'il y manquoit. Cette sommation parut d'autant plus étrange à l'Empereur, que le Pape, disoit-il,

FRIDERIC II. 1245.

ſoit-il, s'y étoit érigé en Juge & en Souverain ; au lieu que de toute ancienneté, les Empereurs avoient toûjours eux-mêmes convoqué les Conciles, où les Papes & les Prélats leur rendoient comme à leurs Souverains le reſpect & l'obéïſſance qu'ils leur doivent. Il conſideroit de plus, que s'il y avoit lieu de proceder en juſtice contre lui, cela ne ſe pouvoit faire que devant les Princes & Etats de l'Empire, tant Eccleſiaſtiques que Seculiers.

L'Empereur au lieu d'aller au Concile, il y envoïe, & il y eſt excommunié.

Il envoïa pourtant à Lyon ſes Ambaſſadeurs, qui fortement réfuterent les accuſations du Pape, & juſtifierent ſi bien l'Empereur, que quelques-uns ſe déclarerent pour lui. Toutefois cela n'empêcha pas le Pape de l'excommunier. Frideric aïant été averti de l'excommunication fulminée contre lui, témoigna de ne s'en pas ſoucier. Et veritablement il parut dans la ſuite qu'il ne s'en mettoit guere en peine. Il diſoit par galanterie, qu'avant cette excommunication il obéïſſoit au Pape & aux Loix Eccleſiaſtiques ; mais que puiſqu'elle l'en diſpenſoit, il

FRIDERIC II. 1245. ne leur devoit plus ni respect ni obéïssance, ne laissant pas cependant de demeurer Empereur comme il étoit. En effet, il demeura revêtu de cette dignité jusqu'à la mort, s'étant conservé l'affection & l'attachement de la meilleure partie des Princes, des Seigneurs, & des Villes de l'Empire.

Quelques Etats de l'Empire élisent un autre Roi des Romains, qui après quelques efforts meurt.

Le Pape eut tant de chagrin de ce mépris, voïant de plus que ses sujets porteroient eux-mêmes la peine de cette excommunication, qu'il auroit bien voulu n'y avoir jamais pensé. Néanmoins se trouvant engagé à soûtenir ce qu'il avoit fait, il fit tant auprès de quelques Princes d'Allemagne, qu'il les persuada de proceder à l'élection d'un Roi des Romains. Les trois Electeurs Ecclesiastiques, & les Evêques de Bréme, de Strasbourg, de Metz & de Spire, le Duc de Brabant, & Henry Landgrave de Thuringe, furent de ce nombre. Ils s'assemblerent le jour de l'Ascension l'an
1246. 1246. à Francfort; & aïant déliberé sur cette élection, ils déclarerent Henry, Landgrave de Thuringe,

Roi des Romains, qui fut quelque tems après surnommé le Roi des Prêtres. FRIDERIC II. 1246.

Cette élection se fit au préjudice de Conrad fils de l'Empereur, qui dès l'année 1237. avoit, ainsi qu'il a été dit, été couronné Roi des Romains, après la mort, & en la place de Henry son frere aîné. Pour seconder le parti du nouvel élû, le Pape se mit en devoir de lui procurer toute sorte de secours, & même il lui fit present de vingt-cinq mille marcs d'argent, pour aider ce parti à soûtenir la guerre contre Conrad, que l'Empereur son pere avoit laissé en Allemagne comme son Lieutenant. De sorte que Henry fut en état de lui faire tête, & de lui presenter bataille, où il remporta sur lui un avantage considerable. Il fit ensuite une irruption dans le Duché de Suabe, païs hereditaire de l'Empereur, & il auroit pris Reutlingen sans la résistance des Bourgeois, qui se défendirent si vaillamment, qu'il fut obligé de se retirer. Il attaqua aussi la Ville d'Ulm, mais dans une attaque il y fut blessé d'un coup de

Août 1246.

16 *Février* 1247.

FRIDERIC II. 1247. fleche, dont il mourut peu de jours après.

L'Empereur voïant les choses en cet état, s'avisa de vouloir aller à Lyon se justifier en personne auprés du Pape, & se reconcilier avec lui. Il se mit en chemin sous le sauf conduit qu'il avoit obtenu du Roi de France, laissant les affaires d'Italie sous la conduite d'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne. Mais il ne fut pas plûtôt en Piemont, qu'il apprit que les gens du Pape avoient surpris Parme au moment qu'avec une partie de la garnison Entius en étoit sorti pour aller attaquer Bresse. Cette nouvelle qui obligea l'Empereur d'abandonner son premier dessein, le fit résoudre de retourner sur ses pas en Italie. Août 1247. Il s'attacha opiniâtrement au siege de Parme; mais comme il vit que cette place, qui étoit bien munie, se défendoit vigoureusement, il prit résolution de la faire perir par la faim. Il l'enferma d'une haute muraille, & fit bâtir tout proche une nouvelle Ville, qu'il appella *Victoire*, & qui dans peu de tems se rendit aussi peuplée

qu'aucune autre Ville d'Italie. L'Empereur persistant en son obstination à poursuivre le siege de Parme, il y consomma plusieurs mois, laissant par tout ailleurs empirer le mauvais état de ses affaires les plus importantes, sans se donner aucun mouvement pour y remedier. Ce qui donna au Pape Innocent, & à tous les partisans du Saint Siege tant de prise sur lui, qu'ils eurent toute la facilité imaginable de faire tenir près de Cologne une Assemblée de plusieurs Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers, où en la place du Landgrave de Thuringe, ils élurent Guillaume Comte de Hollande pour Roi des Romains. Les Villes de Cologne, de Mayence & de Strasbourg applaudirent à cette élection. Mais celles de Worms, de Spire, de Landau, de Weissembourg, & les autres de Suabe & de Baviere, demeurerent fideles à l'Empereur, & au Roi Conrad, malgré les excommunications du Pape.

FRIDERIC II.

1247.

Septembre 1247.

L'Empereur cependant toûjours

On veut empoisonner

FRIDERIC II. 1247.

L'Empereur, il en fait punir les Auteurs.

attaché au siege de Parme, vivoit ainsi au milieu d'une foule d'envieux & d'ennemis. Et comme ils ne pouvoient le faire perir par les voïes ouvertes de la guerre, ils s'aviserent de mettre en pratique celle du poison, profitant d'une indisposition qui l'obligeoit de garder le lit. Ils corrompirent pour cet effet, par argent & par persuasions non seulement son premier Medecin; mais aussi Pierre des Vignes natif de Capouë, son Chancelier & son intime confident; & par leur moïen, ils résolurent de lui faire prendre une medecine empoisonnée. Mais le jour même qu'on devoit donner le breuvage, l'Empereur fut secretement & heureusement averti du complot. C'est pourquoi comme le Medecin vint avec la coupe pour la lui presenter, en presence de Pierre des Vignes, le Prince la refusa. Pierre des Vignes se mit à le supplier de prendre ce remede, l'assurant qu'il lui feroit du bien, & qu'il en avoit déja pris de semblables, dont il s'étoit bien trouvé.

FRIDERIC II. 1247.

(*a*) Le Médecin l'en pressant aussi de son côté, l'Empereur se met à le regarder fixement, & tout à coup il lui ordonne d'en boire la moitié à sa santé. Le Médecin surpris de cet ordre, usa d'adresse, & feignant de faire un faux pas en reculant en arriere, versa la moitié de la médecine. Mais n'aïant pû si bienfaire que l'Empereur & les assistans ne s'apperçûssent de sa feinte, l'Empereur fit à l'instant arrêter le Médecin & le Chancelier, & fit prendre ce qui étoit resté dans le verre à un homme coupable de mort, qui en mourut tout aussi-tôt. Comme il ne fallut point d'autre preuve pour les convaincre, l'Empereur fit étrangler le Médecin, & aïant fait crever les yeux au Chancelier, il l'abandonna à la discretion des Ha-

(*a*) Petrus depravatus ab Innoc. Papa, ut fama erat, per Medicum tollere veneno Imperatorem volebat; detecto autem scelere; cum potionem toxicatam suaderet Imperatori sumere, prægustare eam jussus Medicus, effudit in terram. Petrus effossis ob id oculis circumductus, ut Pisanorum moreretur arbitrio, allisum columnæ cerebrum excussit. *Danaus in Aph.*

FRIDERIC II. 1247.

bitans de Pise, ses ennemis mortels. Mais ce miserable traître, se fit lui-même sauter la cervelle, d'un coup qu'il se donna à la tête contre un pillier, dont il mourut, prévenant ainsi comme un autre Samson leur risée & leur vengeance.

Le camp de l'Empereur est pillé & rasé.

La fortune ne se contenta pas de menacer Frideric, à la fin elle se déclara tout-à-fait contre lui. Il continuoit lentement, ainsi qu'il a été remarqué, le siege de Parme. Et comme ordinairement il arrive qu'on se relâche dans les choses qui durent long-tems, il ne se tenoit pas trop bien sur ses gardes. Les assiegez en aïant eu avis, firent dessein de l'enlever dans Victoire sa nouvelle Ville, où il tenoit son camp & sa Cour. Mais en attendant qu'ils pussent exécuter leur entreprise, ils firent, à leur ordinaire, de legeres sorties, qui se passoient en escarmouches. Le jour destiné à l'exécution étant venu, ils envoïerent de même de petits pelotons pour harceler les Assiegeans, & les attirer au combat; mais comme l'escarmouche fut échauffée, toute la garnison de Parme sortit. Ils tail-

18 Février 1248.

FRIDERIC II. 1248.

lerent en piéces la plûpart des Impériaux, & poursuivant les autres, entrerent pêle-mêle avec eux dans le camp, & firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. On voulut leur résister; mais on fut forcé par tout, & l'Empereur même qui avoit été pris au dépourvû, ne vit point d'autre moïen de se sauver que par la fuite. Il monte à cheval en diligence, & sans armes, il se sauve à Cremone. Les Parmesans pillerent son Palais & le camp, & rüinerent la nouvelle Ville de fonds en comble.

Le bruit de cette victoire s'étant répandu par toute l'Italie, non seulement il releva infiniment le parti des Guelphes, & la réputation du Légat Gregoire Montelongo, qui avoit conduit l'entreprise; mais il abbatit aussi le cœur des Gibelins.

Entius fils de l'Empereur est défait & pris prisonnier.

A la verité l'Empereur ne perdit point courage. Il remit sur pied le plus de Troupes qu'il pût, tant de ceux qui avoient fui avec lui, que des Gibelins, qui venoient à lui de toutes parts. Mais cet échet le rendant beaucoup moins formidable qu'auparavant, aucune Ville un peu

FRIDERIC II. 1248.

considerable ne le voulut recevoir ; & pour comble de disgrace, étant en Toscane, il apprit qu'Entius son fils naturel, Roi de Sardaigne, à qui il avoit confié le commandement de ses Troupes, aïant marché contre Bologne, les Bolonnois l'avoient défait & pris prisonnier : ce qui affligea d'autant plus l'Empereur, qu'il ne pût jamais le retirer de leurs mains, quelque rançon qu'il leur promit, en sorte que ce Prince demeura près de vingt ans en prison, au bout desquels il mourut.

May 1249.

Frideric se retire dans son Roïaume de Naples.

L'Empereur se voïant sans ressource, prit le parti de retourner dans ses Etats de Naples, pour y retablir son armée. Il leva par tout des Troupes : mais soit qu'il eut quelque pressentiment de sa mort, ou que l'état de l'Allemagne, où son fils Conrad étoit aux mains avec le nouveau Roi des Romains Guillaume de Hollande, l'obligea à songer à ses affaires particulieres, il résolut de faire le partage des Etats qu'il avoit, qui étoient les Roïaumes d'Italie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Jerusalem, & le Duché de Suabe ; il

1250.

résolut, dis-je, de faire ce partage entre ses fils, sçavoir Conrad Roi des Romains son aîné, Henry, ou, selon d'autres, Jordain puîné de celui-ci, Frideric fils de feu Henry son fils aîné du premier lit, & deux fils naturels, qui étoient Entius & Mainfroy. Il donna à Mainfroy la Principauté de Tarente, & le Gouvernement de ses Etats héréditaires en Italie pour dix ans; à Entius, le Roïaume de Sardaigne; à Frideric, l'Autriche; à Henry, le Roïaume de Sicile. Il laissa à Conrad les Roïaumes de Naples, de Jerusalem, d'Italie, le Duché de Suabe & l'Empire.

Il avoit eu deux filles (*a*) mariées,

(*a*) La premiere de ses filles nommée Marguerite ne fut pas heureuse avec Albert Landgrave de Thuringe. Ce Prince par l'instigation de l'une de ses Maitresses, résolut de s'en défaire. Ses ordres cruels devoient s'executer dans le Château de Wartbourg près d'Isenac; mais ceux qui en étoient chargez, eurent tant de respect pour la vertu de cette Princesse qu'ils l'en avertirent, & elle n'eût que le tems de se faire descendre du haut du Château pour se sauver dans un Convent à Francfort. Elle lui laissa deux fils, Frideric & Dictmann; & en partant elle imprima à la

FRIDERIC II. l'une à Albert Landgrave de Thuringe, & l'autre au Landgrave de Hesse.

Quelques jours après il mourut d'une fiévre (a), le 13. Decembre la même année, âgé de 55. ans. Prince recommandable par l'étenduë de son génie, la fermeté de son esprit, la pénétration pour les Sciences, l'ardeur pour la gloire, & le plus grand courage dans la guerre qui fut jamais : ensorte qu'il eut passé dans la posterité pour le plus accompli de tous les Rois, si les violences & les cruautez qu'il a exercées dans sa ven-

23 Decembre 1250.

jouë de l'aîné avec ses dents une marque; afin qu'il se souvint pendant sa vie de sa disgrace, & qu'il la vengeât dans la suite. En effet le jeune Frideric n'eût pas plûtôt atteint l'âge de majorité, qu'il chassa son Pere de ses Etats, & le contraignit de se sauver à Erfort, où il mourut dans la misere accablé des reproches de sa perfidie.

(a) Quelques Historiens font mourir ce Prince d'une mort violente ; & rapportent que Mainfroy, un de ses fils naturels étant venu lui rendre visite dans sa maladie ; & faisant semblant de l'embrasser tendrement dans son lit, l'étouffa cruellement.

geance, aussi-bien que son trop grand penchant pour les femmes, n'avoient terni la gloire & l'éclat d'une vie d'ailleurs si illustre.

CHAPITRE XVIII.

Conrad IV.

Conrad évite le dernier danger par un bonheur extrême.

1250.

NOUS avons vû comment dès l'âge de huit ans Conrad avoit été élû, & couronné Roi des Romains en la place de son frere aîné; mais nous n'avons pas dit, que dix ans après l'Empereur Frideric son pere, le maria avec Elizabeth fille d'Othon Duc de Baviere. Il ne faut pas non plus oublier l'accident qui lui arriva après une bataille qu'il perdit contre Henry de Thuringe, dit le Roi des Prêtres. Car, comme il avoit tous les Ecclesiastiques contre lui, il pensa aussi perdre la vie par la trahison de l'Evêque de Ratisbonne, & de l'Abbé de saint Emeran. La chose arriva de cette façon-ci.

CONRAD I V.

1250.

Le Roi Conrad, quelque tems auparavant, s'étoit emparé de la Ville de Ratisbonne. Il s'y étoit retiré après la bataille, & avoit avec peu de ſuite pris ſon logement dans l'Abbaïe de ſaint Emeran. L'Evêque voulant profiter d'une occaſion ſi favorable au déteſtable deſſein qu'il méditoit, envoïa la nuit quelques ſoldats affidez pour aſſaſſiner Conrad à l'heure qu'il repoſeroit. Le hazard voulut qu'il changeât d'appartement & de lit cette nuit-là, & ce fut ſon ſalut. Deux de ſes gens furent aſſaſſinez pour lui; car les meurtriers crurent que Conrad étoit un de ceux-là: ainſi les Aſſaſſins ne gardant plus de meſures, & ſongeant ſeulement à ſe retirer, le Prince qui fut éveillé au bruit, eut le tems de gagner ſon armée, qui campoit devant la Ville.

Il fit le lendemain arrêter l'Evêque & l'Abbé, & ruiner l'Abbaïe. L'Evêque fut condamné à une priſon perpetuelle, l'Abbé privé de ſon Bénéfice, & Hochfels, qui avoit tué les deux valets du Prince, & qui s'en étoit fui, fut écraſé peu de jours

après d'un coup de tonnerre. CONRAD IV.

Auſſi-tôt que Conrad eut reçu la nouvelle de la mort de ſon pere, 1250. arrivée, comme nous avons dit, l'année 1250. en Italie, il prit la qualité d'Empereur, & partit d'Allemagne pour ſe rendre en ſes Roïaumes héreditaires; & ſans aucun obſtacle, il en prit poſſeſſion, à la reſerve des Villes de Naples, de Capouë, & d'Aquin, qui s'étoient miſes ſous la protection du ſaint Siege; 1251. ce qui l'obligea à faire marcher d'abord toutes ſes Troupes du côté de Naples: mais quelques efforts qu'il put faire, il ne put s'en rendre Maître qu'après huit mois de Siege. Il 1252. n'en fut pas long-tems paiſible poſſeſſeur; car après pluſieurs autres affaires qu'il eut encore à démêler avec le ſaint Siege, étant tombé malade, il mourut le 22. Mai 1254. 1254. laiſſant d'Elizabeth de Baviere ſa femme un ſeul enfant nommé Conradin. Quelques Auteurs veulent, que Conrad fut empoiſonné par ſon frere naturel Mainfroy, Prince de Tarente, qui ſe prévalant de la minorité du jeune Conradin, que ſon

Conrad va en Italie & y meurt.

pere avoit laiſſé en Allemagne, envahit les deux Roïaumes de Naples & de Sicile.

CHAPITRE XIX.

Guillaume de Hollande.

GUILLAUME-ME. 1254.

GUILLAUME II. du nom, Comte de Hollande, fils de Florent IV. & de Mahaut de Brabant, avoit, à l'âge de 20. ans, dès l'année 1247. été élû Roi des Romains en une Aſſemblée, tenuë au Bourg de Veringe près de Cologne. Il y avoit dans cette Aſſemblée pluſieurs Princes de l'Empire, qui étoient dans les interêts du Pape, & ennemis déclarez de l'Empereur Frideric, & de ſon fils le Roi Conrad. Comme le Comte croïoit qu'il lui étoit d'une extrême importance de ſe faire ſacrer à Aix-la-Chapelle, qui tenoit le parti de Conrad, il s'en étoit rendu maître après un aſſez long ſiege, qui avoit duré juſqu'en l'année ſuivante, & s'y étoit fait couronner

ronner dans les formes ordinaires ; après quoi il avoit remporté sur Conrad un avantage considerable dans une bataille qui s'étoit donnée entre eux, où celui-ci avoit été défait.

GUILLAUME. 1254.

Au moment qu'il eut appris la mort de l'Empereur Frideric, il prit toutes les marques Imperiales ; le Pape même lui confirma l'Empire.

Pour mieux faire tête au parti de Conrad, il s'allia avec Othon Duc de Brunswic, & il en épousa la fille dans la Ville de Brunswic. La premiere nuit de leurs nôces, il y arriva une chose remarquable. Deux Tailleurs travaillant aux habits des nouveaux mariez près de leur chambre, & par mégarde laissant tomber un bout de chandelle sur de la paille, le feu y prit, & l'on ne put l'éteindre. Les deux Tailleurs y périrent, & les nouveaux mariez se sauverent nuds en chemise, avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent leurs joïaux, leurs habits & hardes à la merci de cet impitoïable élément.

Autre disgrace arrivée à l'Empereur Guillaume.

Cet infortuné Empereur eut encore une seconde & très-périlleuse attaque de la fortune. Comme l'an

GUILLAUME.

1254.

1254. il étoit à Utrecht pour déliberer des moïens de faire le voïage de Rome, parce que le Pape le convioit de s'y rendre pour s'y faire couronner, il fut blessé d'un grand coup de pierre que quelqu'un lui jetta, & il fut en danger de perdre la vie.

Autre disgrace où ce Prince succombe.

Ensuite il entreprit une expedition contre les Frisons, qui s'étoient revoltez, & il lui arriva encore une troisiéme & derniere disgrace. Ce Prince, au mois de Février, aïant lui seul voulu passer sur des marais glacez, pour reconnoître le Bourg de Hoch-Wende, sans se faire accompagner d'aucun de ses gens, la glace se rompit sous son cheval, & il demeura embourbé. Les Frisons l'aïant remarqué, sortent du Bourg, courent à lui, & le tuent sans le connoître, emportant son corps dans le Bourg. Quelques habitans aïant reconnu que c'étoit l'Empereur, ils furent extrêmement effraïez, & le firent secretement enterrer dans la maison d'un Bourgeois; parce qu'ils apprehendoient d'être châtiez par les Princes d'Allemagne, pour avoir attenté à la personne de leur Souve-

rain. Ainsi ce jeune Prince finit malheureusement ses jours l'an 1256.

GUILLAUME.

1256.

Cependant l'élection du Landgrave de Thuringe, & du Comte de Hollande, toutes deux faites, comme il a été dit, par les pratiques de la Cour de Rome contre Frideric II. avoient, pour ainsi dire, déchiré l'Allemagne en factions. Le désordre y étoit à un tel point, qu'on n'y avoit plus de respect ni pour les loix divines, ni pour les loix humaines. Les Ecclesiastiques étoient déchainez contre les Seculiers; & les forts opprimoient les foibles. Quelques Princes & quelques Villes avoient même été obligez de faire une confederation ensemble, pour assurer chez eux, la sûreté des grands chemins & du commerce. Cette confederation avoit été concluë dès le commencement de l'année 1254. entre les Villes de Mayence, de Wormes, de Spire, de Francfort, de Bingen, & d'Oppenheim. Loüis Comte Palatin, voïant que ces Villes unies ensemble avoient réüssi dans cette Ligue, qui avoit été renouvellée pour neuf ans, y étoit aussi entré. A son

Ces differentes factions avoient mis un désordre extrême dans l'Allemagne.

Union de quelques Etats pour leur défense mutuelle, ou pour le rétablissement du repos public.

GUILLAUME. 1256.

imitation, Gerhard Electeur de Mayence, Conrad Electeur de Cologne, & Arnoul Electeur de Treves, Jacob Evêque de Metz, & l'Abbé de Fulde, Conrad Wilgraf, Richard Comte de Catzenclubogen, Frideric Comte de Leiningen, Bertold Comte de Ziegengagen, Ernich & Gottfride Wiltgraves, Pappo Seigneur de Tubingen, Ulrich Comte de Baor, le Comte de Wirnberg, Sophie Landgrave de Thuringe, Adelheit ou Alix Comtesse de Leiningen, les Seigneurs de Tireberg, Ulrich de Mintzenberg, Gerlach de Limbourg, Philippe de Henekeufelt, Philippe de Falckenstein, le Seigneur de Staremberg, l'Echanson d'Erbach, le Maître-d'hôtel d'Altzey, Henry d'Ernberg, Runbost de Steinbach, les Villes de Cologne, de Strasbourg, Basle, Zurich, Fribourg, Brisac, Colmar, Schelestat, Haguenau, Weisseinbourg, Neustat, Wimpfen, Heidelberg, Lauterbourg, Fricdeberg, Wetzlar, Gleluhausen, Marbourg, Altzfelt, Fulde, Mulhausen, Achasfenbourg, Seligstat, Diebach, Bacharach, We-

zel, Boppart, Andernach, Bonn, Nens, Aix-la-Chapelle, Munster, Breme, Bravenberg, Hirchefelt & d'autres faisant ensemble 60. Villes, entrerent dans la même Ligue. Ces Confederez ôterent les Peages, qui sur les Rivieres avoient été injustement introduits & augmentez pendant les troubles, & ils rétablirent la tranquillité en leurs païs. Mais elle ne dura pas long-tems, mal qui arriva par la malice de ceux qui vouloient continuer à profiter du désordre, comme ils avoient fait auparavant.

GUILLAUME.

1256.



CHAPITRE XX.

1257.

Richard & Alphonse.

On offre la Couronne à Richard d'Angleterre, qui l'accepte & l'obtient par l'intrigue d'une partie des Etats de l'Empire.

APRE'S la mort de l'Empereur Guillaume, l'Empire Romain se trouvant dépourvû de Chef, les Princes s'assemblerent souvent pour en élire un, sans pouvoir s'accorder; aucun Prince ne voulant se charger de cette dignité. A la fin Conrad Archevêque de Cologne envoïa en Angleterre l'offrir à Richard Duc de Cornuaille. Ce Prince l'accepta & se rendit en Allemagne. D'autres disent que cet Archevêque fut lui-même en Angleterre presenter cette dignité à Richard. Que cela soit ou non, il est constant, que l'autorité de l'Empire étoit entre les mains des Princes Ecclesiastiques du Rhin. Et l'on trouve cela de particulier touchant le même Archevêque, que comme Prelat dévoüé à la Cour de Rome, par son adresse, il avoit depuis l'excommunication de l'Empereur Frideric II. élevé à la dignité

de Roi des Romains trois Princes consécutifs, Henry Landgrave de Thuringe, Guillaume Comte de Hollande, & le Duc Richard. Il est vrai qu'à l'égard de ce dernier, l'Archevêque prévoïant la difficulté qu'il auroit à lui procurer la Couronne Imperiale sans l'assistance de l'Archevêque de Mayence, qui depuis un an étoit détenu prisonnier par Albert de Brunswic, il engagea Richard, de qui il avoit tiré de grands presens, à païer encore huit mille marcs d'argent, pour la rançon de l'Archevêque de Mayence, à condition qu'il l'assisteroit de son suffrage & de ses offices, pour obtenir le Sceptre des Romains. En effet l'Archevêque de Mayence étant en liberté, convoqua aussi-tôt une Diete à Francfort. Elle se tint en l'an 1257. dans l'Octave de la fête des Rois; les Princes qui y assisterent procederent à l'élection de Richard. Ces Princes étoient les deux Archevêques de Mayence, & de Cologne, Loüis Comte Palatin, & son frere Henry, & quelques autres qui se laisserent persuader par les Prélats à suivre les

RICHARD.
1257.

RICHARD. avis qu'ils donnoient.

1257.

L'autre partie des Etats de l'Empire élit Alphonse de Castille, il accepte; mais il ne peut partir d'Espagne.

D'autre part, l'Archevêque de Treves & plusieurs autres Princes, aïant refusé de se trouver à cette élection, formerent une autre Assemblée le Carême suivant, & ils donnerent leur voix à Alphonse Roi de Castille, surnommé l'Astrologue. L'Archevêque de Treves avoit obtenu par écrit les suffrages du Roi de Bohéme, du Duc de Saxe, & du Marquis de Brandebourg, en faveur de ce Roi. On lui dépêcha ensuite les Evêques de Spire & de Constance sur son élection. Il les reçut fort favorablement, & il accepta la Couronne; mais la guerre qu'il avoit contre les Maures l'empêcha pour lors de passer en Allemagne. Cependant il renvoïa comme par avance les mêmes Ambassadeurs, après les avoir magnifiquement regalez, & il les chargea de lettres & de presens pour les Electeurs, & les autres Princes de l'Empire.

Richard est couronné, mais ne pouvant porter le faix de la dépense,

Ceux qui avoient nommé le Duc Richard, ne laisserent pas de poursuivre leur entreprise. Ils le conduisirent quelque tems après à Aix-la-Chapelle,

Chapelle, où il fut couronné, le jour de l'Ascension. Cette cérémonie ne fut pas plutôt faite, qu'il alla visiter quelques Villes le long du Rhin, sçavoir Cologne, Boppart, Wezel, Mayence, Oppenheim, Francfort, Worms & Spire. Elles lui rendirent l'hommage accoûtumé : Mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'un feu de paille. Car ce Prince se voïant presqu'en même tems épuisé d'argent à cause des grandes liberalitez qu'il avoit été obligé de faire, pour acheter les voix de ceux qui l'avoient élû ; se voïant, dis-je, sans argent, sans credit, & sans ressource, pour pouvoir fournir à la dépense necessaire pour soûtenir ce grand titre, il fut obligé d'abandonner l'Allemagne, & de retourner en Angleterre, où il finit ses jours l'année 1271.

RICHARD. 1257.

il retourne en Angleterre, où il meurt.

1258.

Après la mort de Richard, Alphonse auroit sans contredit joüi paisiblement de l'Empire; mais les affaires & les guerres qu'il avoit contre les Maures s'échauffant de plus en plus, il lui fut impossible de sortir de ses Etats, pour aller faire les fonctions d'Empereur, quoiqu'il

Alphonse demeure dans ses Etats.

RICHARD. 1258. en portât toûjours le nom. Ce long délai, rebutant enfin les Etats de l'Empire, donna lieu à une nouvelle élection, dont nous allons bientôt parler, & qui eut son effet, nonobstant celle du Roi Alphonse qui vêcut jusqu'en l'année 1284.

CHAPITRE XXI.

Interregne.

Diversité d'opinions sur l'Interregne.

IL y a diverses opinions touchant le tems de cet Interregne. Quelques Auteurs le font durer vingt-huit ans, c'est-à-dire, depuis l'an 1245. que le Pape Innocent IV. étant à Lyon, excommunia Frideric II. jusqu'en 1273. que Rodolphe Comte d'Hasbourg fut élû Empereur; sans comprendre dans le nombre des Rois des Romains, ni Henry Landgrave de Thuringe, ni Guillaume Comte de Hollande, ni Richard Duc de Cornuaille. Mais si nous le prenons depuis le commencement de l'année 1259. que le Roi Richard

partit d'Allemagne, jusqu'en 1273. que l'Empereur Rodolphe fut élû, l'Empire n'a été que quinze ans sans Chef.

INTERREGNE.

1260.

Horrible confusion es affaires de l'Empire pendant l'Interregne.

L'Empire éprouva pendant ce tems là, ce qui est marqué au Livre des Juges chapitre 17. & 21. être arrivé en Israël, Que parce qu'il n'y avoit point alors de Roi, chacun faisoit ce que bon lui sembloit: Car il ne se trouvoit dans toute l'Allemagne aucune sûreté pour personne. Les plus forts opprimoient les plus foibles, sans avoir égard aux Constitutions de l'Empire. Ce désordre ne se renferma pas dans l'Allemagne, il passa les Alpes; & la plûpart des Villes & des Etats d'Italie qui relevoient de l'Empire, ou s'établirent en Républiques, ou se donnerent des Particuliers pour Princes & pour Maîtres. Enfin toutes choses étoient dans la confusion. L'on ne parle même de ce tems là que fort confusément; la plûpart se contentant de déplorer le malheureux état de l'Allemagne, sans nous en apprendre le détail. C'est pourquoi nous en laissons le recit pour ne rien dire d'une

INTERREGNE. infinité d'injuſtices, & d'uſurpations, qui durant cet Interregne, deshonorerent la candeur Germanique. Mais

1261. il ne faut pas taire un évenement des plus dignes de remarque qui puiſſe jamais arriver. Car pour le ſupprimer, il touche trop l'Allemagne, quoique la Scene de cette Tragedie ſoit dans des Etats indépendans de l'Empire: Il touche trop l'Allemagne, dis je, en ce qu'on y voit finir d'une maniere tout-à-fait tragique, le dernier Prince d'une de ſes plus puiſſantes Maiſons.

La guerre de Naples entre Charles Duc d'Anjou, & Manfrede, & Conradin dernier Duc de Suabe.

L'Empereur Conrad IV. avoit laiſſé un fils encore enfant nommé Conradin. Manfrede bâtard de l'Empereur Frideric, voïant que toute la Maiſon de Suabe, à qui appartenoit le Roïaume de Naples, ſe réduiſoit à un enfant, s'étoit emparé de ce Roïaume, & y étoit devenu ſi puiſſant, qu'il donna de la jalouſie au Pape Urbain IV. Ce fut le ſujet de

1263. la perte de Manfrede; car le Pape, pour ne pas toûjours avoir un Maître ſi proche de lui, envoïa en l'année 1264. offrir à Charles Comte

1264. de Provence & d'Anjou frere de S.

Loüis, les Roïaumes de Naples & de Sicile. Ils furent acceptez: mais Urbain étant mort vers la fin de cette année, Clement IV. qui lui succeda, aïant confirmé le choix que son Prédecesseur avoit fait de Charles, il envoïa incontinent en France pour presser ce Prince de venir prendre possession de ces Roïaumes. Sur de si fortes instances, ce Prince met promptement ordre à ses affaires, arme puissamment, & va droit à Rome, où il attendit Beatrix sa femme, & le reste de ses Troupes qu'elle conduisoit. Aussi-tôt que la Princesse se fut renduë auprès du Roi son mari (car il avoit déja été déclaré Roi en une cérémonie publique) le Pape qui n'étoit pas alors à Rome, donna pouvoir à cinq Cardinaux de faire la cérémonie de son Sacre. Il fut donc sacré & couronné avec sa femme, le propre jour des Rois de l'année 1266. à la charge de relever ses Roïaumes du Saint Siege, & de lui païer annuellement par reconnoissance de fief (*a*), la somme de soi-

INTERREGNE.

1264.

1265.

1266.

(*a*) L'usurpation de Manfrede des Roïau-

INTERRE-GNE. 1266. xante mille ducats. Il s'alla mettre ensuite à la tête de son armée, & secondé par les Guelphes, qui s'étoient jettez dans son parti, il remporta plusieurs avantages sur Manfrede. A la fin, l'aïant joint près de Benevent, il lui livra bataille, & le vainquit. Manfrede fut tué dans la mêlée; & ainsi Charles se rendit aisément le Maître des deux Siciles. Cependant Conradin Duc de Suabe, fils de l'Empereur Conrad, alors âgé de quinze ans ou environ, aïant appris la mort de son oncle Manfrede, prit la qualité de Roi des deux Siciles, qui lui appartenoient par droit d'heredité, nonobstant l'usurpation qu'en avoit faite Manfrede: Et se voïant excité par les Gibelins, qui crai-

mes de Naples & de Sicile, n'y aucune autre raison ne peuvent justifier le droit de souveraineté que Clement IV. s'arrogea dans cette occasion; & il n'y eût que la haine qu'il avoit comme herité de ses Prédecesseurs contre la Maison de Suabe qui ait pû le porter à renverser les droits incontestables de Conradin dernier Prince de cette Maison.

gnoient que le parti des Guelphes, soûtenus par Charles d'Anjou, ne vînt à se relever, il résolut de tout hasarder, pour lui aller disputer par les armes une Couronne à laquelle il avoit tant de droit. Il mit le plus qu'il put de forces sur pied, & marcha vers l'Italie à grandes journées. Il arriva au-delà des Alpes l'année 1267. il défit d'abord un des Lieutenans de Charles; & cette victoire lui enflant le courage, il se flattoit déja de se faire proclamer Empereur, & avec d'autant plus d'apparence, qu'un nommé Honorius, qui étoit Allemand & un peu parent de Conradin, étoit Senateur de Rome. Il marcha dans cette vûë vers cette Capitale, où il fut reçu avec magnificence en qualité d'Empereur, par Dom Henry de Castille, qui par Clement IV. en avoit été établi Gouverneur. Ce Dom Henry étoit frere d'Alphonse de Castille, qui se disoit Empereur; & qui aïant été chassé de son païs par quelques intrigues, étoit venu se jetter entre les bras du Pape.

INTERREGNE.

1267.

Charles au bruit qui se répandoit

INTERREGNE. de la venuë de Conradin en Italie; voïant qu'il falloit joüer de son reste, passa en France pour y avoir secours. Il fit si bien qu'il mit ensemble un puissant corps d'armée, avec

1268. lequel en l'année 1268. il retourna en Italie; & aïant près d'Alve rencontré Conradin, qui s'étoit déja emparé de la Sicile, il jugea l'occasion favorable pour décider le differend par une bataille, & cela avec d'autant plus d'esperance, qu'il sçut profiter d'un poste avantageux où la fortune l'avoit conduit. Il avoit caché ses meilleures Troupes derriere une coline; & quand le combat fut échaufé, & eut duré plus de trois heures, ensorte que ses Troupes commençoient à branler, il sortit aussitôt de l'embuscade, & chargea avec tant de vigueur les Troupes de Conradin déja fatiguées, qu'il les défit à plate couture. Conradin, Frideric d'Autriche qui l'avoit accompagné dans cette expedition, & Dom Henry de Castille, chercherent leur salut dans la fuite. Mais ils furent arrêtez en chemin, déguisez en garçons d'écurie, Charles en aïant eu avis,

INTERREGNE.

1268.

les envoïa prendre, & les fit mettre en prison. Mais quelque tems après sur l'avis, à ce qu'on dit, que le Pape Clement lui avoit donné avant que de mourir, disant : *Conradi vita, Caroli mors ; Caroli vita, Conradi mors.* Il fit en la même année & dans Naples trancher la tête à Frideric & à Conradin comme à des Usurpateurs; quoique celui-là eût servi son ami dans une guerre juste, comme un Prince dont il ne relevoit point, & que celui-ci voulant entrer dans la succession de ses Peres, eût poursuivi un droit legitime. (*a*) Ainsi par la mort de ces deux Princes, les deux

(*a*) Conradin tirant un gant de sa main, le jetta vers le Peuple comme un signe d'Investiture, disant qu'il laissoit son heritier Dom Federic de Castille fils de sa tante ; ce gant fut recueïlli d'un Chevalier & depuis porté au Roi Pierre d'Arragon. Le Duc d'Autriche fut décapité le premier ; & sa tête separée du corps, cria par deux fois JESUS-MARIA. Conradin l'aïant prise la baisa tendrement, & pleura le malheur de son Compagnon, s'accusant d'avoir été cause de sa mort. Puis se mettant à genoux eût aussi la tête tranchée, & au Boureau fut fait le semblable,

INTERREGNE. 1268.

familles du Suabe & d'Autriche furent éteintes.

---

afin qu'il ne pût se vanter d'avoir répandu si noble sang. *Brantome dans le discours sur la mort de Marie Reine d'Ecosse.* Cette execution se fit le 23. d'Octobre, dans le marché de Naples devant l'Eglise des Carmes. Conradin est enterré dans cette Eglise avec un Epitaphe de dix vers, qui finit par ces quatre.

> Heu! nimium completa manet sententia Vulgi
> Quod Caroli tandem, mors tua vita fuit.
> Hinc leges sileant, rerum invertatur & ordo,
> Si Rex in Regem jam tenet Imperium.



RODOLPHE. 1268.

CHAPITRE XXII.

Rodolphe de Habsbourg, dit le Clement.

RODOLPHE premier du nom, Comte (*a*) de Habsbourg, avoit été élevé auprès de l'Empereur Frideric II. qui l'avoit tenu sur les fonts de Baptême. Frideric aïant un jour remarqué qu'un Astrologue assez fameux, qui étoit à sa Cour, rendoit à Rodolphe plus de respect qu'à tout autre Seigneur ou Prince que ce fût, lui en demanda la raison. L'Astrologue lui fit réponse, qu'il avoit cette veneration pour ce Comte, parce que Dieu le destinoit à l'Empire, sans que de dix heritiers que Sa Majesté Imperiale avoit, il

(*a*) Il étoit fils d'Albert Comte de Habsbourg. Sa Mere Itha étoit fille du Comte de Bregentz. Il tiroit son Origine du côté Paternel des Comtes de Thierstein près de Basle en Suisse, comme le montrent les antiquitez du Monastere de Mucy & du côté Maternel des Comtes de Habsbourg.

RODOLPHE. 1268.

y en eût aucun qui pût l'empêcher d'y parvenir, attendu qu'ils doivent tous mourir jeunes. Cette prédiction fit que l'Empereur ne regarda plus le Comte de si bon œil, & que le Comte s'en étant apperçû, se retira adroitement de sa Cour, & sous un prétexte specieux s'en alla à celle d'Ortocare Roi de Bohéme, où quelque tems il exerça la Charge de Grand Marêchal, dont il s'aquitta dignement. De là il retourna sur ses terres, & il se conduisit à l'égard de ses voisins, avec tant de prudence & de valeur en toutes occasions, qu'il s'aquit beaucoup d'autorité parmi eux.

Mais ce seroit porter envie à la vertu même, que de passer sous silence l'exemple de pieté, qu'il donna, auquel même on attribua sa grandeur, & celle de sa posterité. Il étoit un jour à la chasse, & tout d'un coup, il vint à pleuvoir d'une maniere que les chemins en devinrent fort mauvais. Alors rencontrant un Curé à pied, qui portoit le Saint Viatique à un malade, il fut si touché de le voir ainsi marcher dans

les bouës, que descendant promptement de cheval, il dit à ce bon Prêtre : *Quoi j'irois à cheval, & vous à pied portant mon Sauveur ; Non, non, je ne le souffrirai jamais, ce seroit une impieté : Il faut, s'il vous plaît, que vous montiez sur ce cheval.* Et en effet, il l'y fit monter. Pour lui, il suivit à pied, & accompagna, tête nuë, le Saint Sacrement jusqu'à la maison du malade. Il le reconduisit de même jusqu'à l'Eglise, où le Curé lui aïant donné la benediction, surpris d'un zele si admirable, & rempli de l'esprit de Dieu, lui prédit que lui & ses descendans possederoient l'Empire. D'autres attribuent cette prédiction à une Prophetesse de Suabe. Quoiqu'il en soit, sa pieté fut recompensée.

RODOLPHE. 1269.

Bons offices de Rodolphe récompensez.

On remarque encore, que lorsque le Comte de Werner de Falkestein, après avoir été élû Archevêque de Mayence, alla à Rome pour prendre ses Bulles ; le Comte Rodolphe le conduisit avec main forte jusqu'aux Alpes ; & que sur l'avis qu'il eut de son retour, il l'alla recevoir au même endroit, & l'escorta jus-

RODOLPHE. 1269.

qu'à Mayence. De quoi cet Archevêque se tint si obligé, qu'il lui promit qu'il ne cesseroit point de prier Dieu, de vouloir lui donner une occasion de témoigner au Comte sa reconnoissance, jusqu'à ce qu'il lui en eût fait naître une, avant que de mourir. L'Archevêque tint sa parole, & trouva lieu d'executer sa promesse dans la conjoncture dont on va parler.

Il y avoit quinze ans que l'Empire étoit sans Chef, c'est-à-dire, depuis que l'Empereur Richard avoit été obligé de l'abandonner, & de se retirer près du Roi d'Angleterre son frere, faute de moïens pour soûtenir la dignité Imperiale. Alphonse Roi de Castille, qui avoit aussi été nommé Empereur, étoit retenu par les guerres qu'il avoit contre les Maures. Et quoiqu'il fit sans cesse esperer qu'il iroit bientôt prendre possession de l'Empire, il ne se mettoit point en devoir de le faire. Les Princes Allemands ennuïez de ces remises, & ne pouvant plus souffrir la confusion qui regnoit chez eux, par les usurpations & les

violences continuelles, que les plus puissans exerçoient sur les autres, prirent resolution de se donner un Chef, & presserent l'Electeur de Mayence, de convoquer pour ce sujet une Diete à Francfort. Elle s'y tint environ le mois d'Octobre de l'année 1273. Et nonobstant les protestations que firent les Ambassadeurs du Roi de Castille, contre tout ce qui s'y feroit, pour une nouvelle élection au préjudice de leur Maître, & les prétentions qu'avoient le Roi de Bohéme, & quelques autres grands Princes à la Couronne Imperiale, l'Archevêque de Mayence ménagea si bien les esprits de la plus grande partie de l'Assemblée, qu'il les engagea de préferer à tout autre le Comte de Habsbourg, dont il leur avoit exageré le merite. Les autres Electeurs estimoient, qu'il étoit plus à propos d'élever à cette dignité quelque Sujet qui eût plus de qualité, plus de bien, & par conséquent plus d'autorité que lui, pour pouvoir rétablir la réputation de l'Empire. Mais l'Archevêque de Mayence aïant repliqué, qu'il étoit

RODOLPHE.

1269.

1273.

Rodolphe. 1273. plus neceſſaire pour le remettre en ſon luſtre, d'avoir un Roi ſage, brave, & experimenté, qu'un Prince puiſſant & riche; ceux de Cologne & de Treves ne firent plus de difficulté de joindre leurs voix à la ſienne. Les Princes ſeculiers, particulierement le Duc Loüis de Baviere, & le Duc Albert de Saxe, faiſant auſſi réflexion ſur ce qu'on leur avoit repreſenté, que le Comte Rodolphe aïant ſix filles à marier, toutes belles, & bien élevées, pourroit faire des alliances avec les principaux Princes de l'Empire, & même à eux deux, qui étoient à marier, en donner à chacun une, & rétablir ainſi l'union dans l'Allemagne. Ils ſe conformerent au ſentiment des Electeurs Eccleſiaſtiques, & unanimement ils élurent le Comte Rodolphe. La nouvelle de ſon élevation à l'Empire lui fut appportée par Frideric Burgrave de Nuremberg, comme il étoit occupé au Siege de Baſle, en conſéquence de la protection qu'il avoit accordée à l'une des factions qui s'étoient formées dans la Ville. Auſſi-tôt qu'il l'eut reçu, il ſe

se rendit à Francfort, d'où après avoir accepté la dignité Imperiale, il fut conduit par tous les Princes à Aix-la-Chapelle, & le 5. Janvier 1274. il y fut couronné avec les solemnitez accoûtumées. RODOLPHE. 1274.

Sur la fin de la cérémonie, l'Empereur Rodolphe demanda à ces Princes, s'ils ne vouloient pas lui rendre la foi & l'hommage, ainsi qu'ils avoient accoûtumé de faire. Ils en firent difficulté, (*a*) alleguant qu'on n'avoit pas apporté le sceptre, & que sans cette marque, il ne pouvoit pas les recevoir, ni leur donner l'Investiture de leurs fiefs. Sur quoi l'Empereur aïant pris sur l'Autel un Crucifix, & leur aïant dit :

(*a*) Secundus actus essentialis coronationis est insignium Imperalium traditio : Unde Rodolphum Habsburgensem Aquisgrani coronari non posse dicebant Electores, quod ex insignibus sceptrum deesset : Sed Rodolphus sumpta ex altari cruce, dicebat : hac pro sceptro utamur : quod factum : & cruce pro sceptro serviente omnes Principes Eccl. & seculares feuda sua accepere & jusjurandum præstitere. *Bockelman ex Ischmanni Chron. L. 5. c. 104.*

RODOLPHE. 1274.

Voici le signe de celui par lequel nous avons été sauvez, servons-nous-en au lieu de Sceptre. Les Princes, tant Ecclesiastiques que Seculiers, prêterent le serment de fidelité, & l'hommage, (*a*) & furent investis de leurs fiefs par le Crucifix. Aïant ainsi pris possession du Trône Imperial, un de ses premiers soins fut de faire cesser les brigandages & les voleries qui se commettoient impunément par toute l'Allemagne. Il y donna si bon ordre, qu'en peu de tems il y rétablit la paix & la sureté. Il fit ruïner en Thuringe soixante Châteaux, où les Voleurs avoient leur retraite, & pendre à la fois dans

Assure les chemins & rétablit le repos par force, & par adresse.

(*a*) Il est étonnant que la Cour de Rome ait gardé le silence dans cette occasion, après avoir fulminé si souvent contre les Predecesseurs de Rodolphe, pour avoir investi avec la Crosse & l'Anneau. Si ces dernieres marques dont les Empereurs accompagnoient cet acte de Jurisdiction ont été regardez par les Papes comme une usurpation sur les droits du Souverain Sacerdoce, celle-ci meritoit encore davantage l'attention du S. Siége; mais il ni avoit rien à faire pour lors, les membres de l'Empire se trouvant dans une trop grande union.

la Ville d'Erfort 99. Voleurs de grands chemins. RODOLPHE.

Un certain Comte de Hongrie, avoit pendant quelques années volé, pillé, & maſſacré publiquement pluſieurs perſonnes. L'Empereur qui faiſoit alors ſa réſidence à Vienne, ne jugea pas à propos de faire la guerre à tout un païs pour un homme ſeul. Il aima mieux ramener ce Comte à ſon devoir par l'entremiſe de ſes amis. Ils menagerent ſi bien ſon eſprit, qu'ils le perſuaderent de ſe rendre près de l'Empereur, lui faiſant entendre qu'il y avoit toute ſureté pour lui. Il y vint, & fut reçu de Rodolphe avec beaucoup de bonté. Il eut même l'honneur de manger à ſa table, & de boire dans le même verre; ce qui lui fit dire ces paroles: *Je ne doute point à preſent que je ne ſois en ſureté, puiſque j'ai bû avec le plus honnête homme du monde.* L'Empereur après ce bon accueïl aïant remontré au Comte l'injure qu'il ſe faiſoit à lui-même par ſes mauvaiſes actions; & celui-ci lui aïant promis, par tout ce qu'il y avoit de plus ſaint, de ſe 1274.

RODOLPHE. 1274. corriger, l'Empereur le laiſſa aller. Mais comme ce Comte avoit quantité d'ennemis, il fut attaqué inopinément ſur les chemins, & jetté dans la riviere. Ainſi ſans que la bonne foi de l'Empereur fût bleſſée, le païs fut délivré d'un inſigne Chef de voleurs.

Les Etats du Duché d'Autriche, dont Ottocare Roi de Bohéme s'étoit emparé, après la mort de Frideric leur dernier Duc, voïant l'Empereur chez eux, profiterent de la conjoncture, pour lui donner connoiſſance, & ſe plaindre de l'oppreſſion qu'ils ſouffroient ſous le Gouvernement d'Ottocare, priant de les en vouloir délivrer. Sur ces fortes inſtances, Rodolphe fit convoquer une Diete à Ausbourg, où Ottocare Roi de Bohéme envoïa des Ambaſſadeurs; mais ce fut pour tout autre ſujet que celui qu'on avoit attendu. On ſe flattoit qu'ils rendroient de ſa part l'hommage qu'il n'avoit pas encore fait à l'Empereur: mais on fut tout étonné, que le Chef de l'Ambaſſade fit au contraire une grande harangue, pour déſavoüer

l'élection de Rodolphe, & la déclarer nulle au nom de son Maître. Ce discours irrita tellement l'Assemblée, qu'on l'interrompit, & qu'on fit sortir ces Ambassadeurs de la Diete. Ensuite de quoi, les Princes déclarerent Ottocare rebelle à l'Empire, & conclurent, qu'aïant injustement envahi le Duché d'Autriche, la Stirie, la Carniole & la Carinthie, l'Empereur revendiqueroit ses Etats. Ce jugement rendu, on dépêcha des Ambassadeurs au Roi Ottocare, pour lui intimer le resultat de la Diete. Il répondit arrogamment, qu'à Rodolphe, autrefois son domestique, il ne devoit rien du reste de ses gages; que sa femme lui avoit apporté en dot l'Autriche, la Sitirie & la Carniole; qu'il avoit acheté la Carinthie (*a*) argent comptant, & qu'ainsi il vouloit s'y maintenir, comme en étant légitime possesseur.

RODOLPHE.

1274.

(*a*) Il avoit acheté la Carinthie d'Ulric dernier Duc de ce nom, mais comme cette Province relevoit de l'Empire, on fut en droit de contester la vente qui en avoit été faite sans l'agrément de l'Empereur.

RODOLPHE. 1274. Les Ambaſſadeurs étant de retour à Ausbourg, & aïant fait rapport de la réponſe d'Ottocare (*a*), les Etats réſolurent de le châtier de ſa déſobéïſſance, & de faire par la force revenir ces Terres à l'Empire.

1276. *L'Empereur conquiert l'Autriche.* L'Empereur entreprit l'exécution de ce reſultat ; & s'étant fortifié de Troupes ſuffiſantes, marcha en Autriche, accompagné des Archevêques de Mayence, & de Cologne, des Evêques de Wirtzbourg, de Ratisbonne & de Paſſau, & de Loüis Comte Palatin du Rhin. Il reprit les Villes & Païs dépendans de cette Province. Il y établit des Gouverneurs, pour les garder & défendre au nom de l'Empire. Et parce que ces Prélats ſe laſſoient de la guerre, n'étant pas d'ailleurs bien aiſes, que

(*a*) Un des Domeſtiques de Rodolphe, qui avoit de fortes liaiſons à la Cour d'Ottocare, s'étant offert à l'Empereur, moïennant une récompenſe, de tuer ce Roi à la Chaſſe. Rodolphe lui répondit qu'à la verité Ottocare étoit ſon ennemi juré, mais que rien ne ſeroit capable de lui faire paſſer les bornes de la juſtice & de la moderation.

le Roi de Bohéme fut entierement accablé, ils moïennerent (*a*) un accommodement en sa faveur, à la charge qu'il se contenteroit de la Bohéme, & de la Moravie, pour les tenir en Fiefs de l'Empire. RODOLPHE. 1277.

Ottocare accepta cette condition, & se rendit près de l'Empereur : Sa Majesté l'investit avec grande magnificence de ces deux Etats : j'entens de la Bohéme & de la Moravie. Mais la femme d'Ottocare (*b*), qui

(*a*) Par l'accommodement fait, il fut arrêté que l'Autriche retourneroit à l'Empereur son Seigneur légitime ; que la Carinthie & les autres Provinces du Duc Ulric seroient données en dot à Agnès fille d'Ottocare, laquelle épouseroit Rodolphe le cinquiéme fils de l'Empereur ; & que pour affermir davantage le Traité, Jutta ou Gutha fille de l'Empereur Rodolphe, épouseroit Venceslas fils d'Ottocare qui n'avoit encore alors que sept ans.

(*b*) L'Acte seul de l'Investiture dont l'Empire ne pouvoit pas dispenser Ottacare, ne devoit pas blesser la délicatesse de ce Roi, ni celle de Cunegonde Princesse de Russie sa seconde femme. Ils avoient consenti tous deux à cette soûmission, puisque ce Prince s'étoit rendu auprès de l'Empereur pour lui

RODOL-PHE. étoit fort orgüeilleuse, n'aïant pû consentir à la bassesse, qu'à son avis,
1277. le Roi son mari avoit témoignée en se soûmettant à Rodolphe, qui avoit été à ses gages, anima si fort Ottocare, y ajoûtant même des paroles piquantes, qu'il renonça à la paix qu'il avoit concluë avec l'Empire; & se remit en campagne pour réduire une seconde fois l'Autriche à son obéissance. (*a*)

rendre foi & hommage. Mais une circonstance qui arriva pendant cette cérémonie, interessa sans doute ce point d'honneur auquel il parût si sensible : l'on étoit convenu de part & d'autre que cette action se passeroit sous un Pavillon fermé pour en épargner la confusion à Ottacare & en presence seulement de ceux qui y seroient necessaires pour la fonction de leur Ministere. Cependant soit par l'effet d'un dessein prémédité, ou par un accident imprévû, il arriva que le Pavillon s'entr'ouvrant des deux côtés au plus essentiel de la cérémonie, il fit voir à toute la Cour des deux Princes, Ottocare à genoux devant l'Empereur, & dans la posture la plus humiliante, en presence de celui qui avoit autrefois gouverné sa maison, en qualité de Grand-Maitre.

(*a*) Il s'éleva vers ce tems-là un nommé Tito-Colup, homme hardi & éloquent, qui

L'Empereur

L'Empereur n'en eut pas plûtôt avis, que sans délibérer davantage, mit ses Troupes en corps d'armée, & marcha contre Ottocare, comme contre un infracteur public de la paix & un perfide. Aussi ce Roi ne tarda pas à païer ce violement de foi. Car il fut tué dans une bataille (*a*) au mois de Septembre de l'année 1278. Après cette victoire l'Empereur donna le Gouvernement de l'Autriche, de la Stirie, de la Carinthie, & de la Carniole au Comte Albert son fils aîné, & quelque tems après étant en une Diete, qui fut tenuë à Ausbourg, il l'en investit publiquement, du consente-

RODOLPHE.

Châtie pour la seconde fois Ottocare, qui avoit enfraint le Traité d'accommodement & fait passer l'Autriche dans sa Maison.

1283.

assuroit qu'il étoit le veritable Empereur Frideric II. que depuis plus de trente ans, il avoit été obligé de se tenir caché dans la Terre-Sainte pour éviter la fureur des Infideles; mais qu'aïant été délivré par miracle, il venoit réclamer l'Empire dont on n'avoit pû disposer à son préjudice. Quoiqu'il passât pour un fanatique dans l'esprit de tout le monde, il n'avoit pas laissé d'attirer quelques-uns dans son parti. Il fut arrêté à Westzlar, & condamné au feu avec tous ses adherans.

(*a*) Rodolphe ne profita de cette défaite, que pour faire accomplir les mariages

RODOLPHE, 1283. ment des Princes & Etats de l'Empire, le déclarant Duc d'Autriche, & l'incorporant dans le College des Princes; comme il investit aussi Rodolphe, un autre de ses fils, du Comté de Suabe, qui lui appartenoit hereditairement, du chef de sa femme Anne Comtesse de Suabe.

Il vend les Privileges aux Villes d'Italie.

1284. Il n'alla pas en Italie, ne jugeant pas à propos d'y compromettre en personne son autorité avec celle du Pape. Il avoit coûtume de dire à ceux qui le pressoient de s'aller faire couronner à Rome, qu'il imitoit le Renard de la Fable, qui aïant été convié comme les autres animaux d'aller voir le Lion qui étoit malade, s'arrêta tout court à l'entrée de sa grotte, & ne voulut jamais passer outre; disant, qu'il voïoit bien les pas de ceux qui y étoient entrez, mais qu'il n'en voïoit aucun de ceux qui fussent sortis. Qu'il en étoit de

qui avoient été arrêtez dans le dernier Traité, & pour cet effet il mit le jeune Venceslas son Gendre, entre les mains d'Othon Marquis de Brandebourg qu'il lui donna pour Tuteur.

RODOLPHE. 1285.

même à ſon égard, & qu'il vouloit profiter de l'exemple des Empereurs ſes Prédeceſſeurs, qui étoient à la verité allez en Italie; mais qui n'en étoient jamais revenus qu'avec perte, ou de leurs droits, ou de leur autorité. Il ſe contenta donc d'envoïer en Italie ſon Chancelier, avec charge d'y recevoir en ſon nom, la foi & l'hommage des Villes Imperiales. Et comme elles refuſerent de rendre ce devoir entre les mains d'un Commiſſaire de l'Empereur; il ſembloit que Rodolphe dût ſe mettre en devoir de les y contraindre par la force. Mais n'étant pas en état de le faire, il prit le parti de l'accommodement; & il fut le premier qui commença à leur vendre les privileges & immunitez, dont elles ont joüi depuis. Il n'en coûta à la Ville de 1286.
Luques que douze mille écus: & aux Villes de Florence, de Gennes, & de Bologne que ſix mille écus à chacune, à condition toutefois qu'elles demeureroient toûjours dans la fidelité qu'elles devoient à l'Empire, comme en étant membres. Cette conduite flétrit un peu la réputa-

RODOLPHE. tion de Rodolphe : car il paſſa dans la ſuite pour un Prince avare, & qui faiſoit argent de tout.

1287.

Ordonne la Langue Allemande ſeule, pour l'uſage de l'Empire.

Il ordonna, du conſentement des Etats, qu'on ne ſe ſerviroit plus que de la Langue Allemande dans les jugemens, & dans les Dietes ; afin que chacun pût entendre en ſa langue naturelle les affaires qui le regardoient. Il fit auſſi dreſſer en Alleman à Wirtzbourg la premiere Conſtitution de l'Empire, c'étoit l'an 1287. & il la fit renouveller à Spire, l'an 1291. touchant ce que les Princes & Etats Eccleſiaſtiques & Seculiers auroient à obſerver entr'eux ; comme auſſi l'adminiſtration de la Juſtice & de la Police entre les Vaſſaux & Sujets de l'Empire.

1291.

Les Etats refuſent de ſubroger en ſa place Albert ſon fils.

Rodolphe aïant regné dix-huit ans, & ſe ſentant affoibli & indiſpoſé, fit en la même année 1291. convoquer une Diete à Francfort, où il demanda aux Princes de l'Empire, de vouloir aſſurer la Couronne Imperiale à ſon fils le Duc Albert d'Autriche, & le créer Roi des Romains.

L'Empereur ſans le ſavoir pronoſtique ſa mort.

Mais ils n'en voulurent rien faire, s'excuſant ſur ce que l'Empire ne

pouvoit fournir à l'entretenement de deux Rois. Piqué de ce refus, il s'en alla à Strasbourg, & de-là il se mit en chemin pour Spire; disant, sans s'imaginer dire vrai, qu'il alloit rendre visite aux Empereurs défunts. Il le fit en effet: car étant tombé malade quelques jours après à Germersheim, il y mourut le 15. Juillet âgé de soixante & treize ans. Son corps fut porté à Spire & inhumé avec les autres Empereurs, en la grande Eglise.

RODOLPHE. 1291.

Il avoit eu de sa premiere femme, Anne, fille d'Albert, Comte d'Hocberg (*a*) sept garçons & sept filles;

(*a*) D'autres lui donnent six garçons; Sçavoir, Albert qui continua sa posterité; Rodolphe mort en bas âge; Herman noïé dans le Rhin âgé de 18 ans, après avoir fiancé la fille d'Edouard II. Roi d'Angleterre; Frederic mort sans lignée; Charles mort en bas âge; & Rodolphe Roi de Bohéme, qui épousa Agnés fille d'Ottocare: Et huit filles, qui sont Jutta ou Gutta mariée à Venceslas fils d'Ottocare; Clemence qui épousa Charles Martel Roi de Hongrie, Petit-fils de Charles d'Anjou Roi de Naples & frere de Saint Loüis; Mechtilde mariée à Loüis Comte Palatin surnommé le Severe; Marguerite fem-

RODOLPHE. 1291.

mais il ne restoit des premiers, qu'Albert Duc d'Autriche, & Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace : les filles étoient Jutte ou Judith femme de Venceslas Roi de Bohéme; Clemence femme de Charles Roi de Hongrie; Mathilde femme de Loüis Comte Palatin; Agnés femme d'Albert Duc de Saxe; Hedvigt ou Avoye, femme d'Othon Marquis de Brandebourg; Catherine femme d'Othon Duc de Baviere; & Euphemie Religieuse. Il n'avoit point laissé d'enfans de sa seconde femme Agnés de Bourgogne.

Son éloge. Je ne parlerai point ici de ses grandes actions : on en peut juger par le bon état où il avoit remis l'Allemagne, qui d'une prodigieuse confusion, & d'une extrême désolation, où elle étoit, lorsqu'il fut élevé sur le trône, étoit par sa bonne conduite & par sa valeur, devenuë aussi po-

---

me de Theodoric Comte de Cleves; Agnés qui épousa Albert II. Duc de Saxe Lavembourg; Hedvige femme d'Othon Marquis de Brandebourg, Tuteur de Venceslas son beau-frere; Catherine femme d'Othon Duc de Baviere & ensuite Roi de Hongrie; & Euphemie Religieuse.

licée & auſſi floriſſante qu'elle eût encore été. Je dirai ſeulement quelque choſe d'une certaine maniere franche & Germanique, qui lui gagnoit plus de cœurs, que ſa valeur toute invincible qu'elle fût n'en ſoûmettoit à ſon obéïſſance. Il en uſa dans la guerre qu'il ſe trouva obligé de ſoûtenir, n'étant encore que Comte de Habsbourg, contre l'Evêque & la ville de Baſle & l'Abbé de S. Gal. Comme il vit qu'il auroit peine d'en ſortir avec honneur, parce que ces trois ennemis étoient plus forts que lui, il jugea à propos de détacher l'Abbé de ſaint Gal de ce parti. Il alla pour cet effet dîner avec lui ſans l'en avertir; & là parlant de leur querelle, ils s'accommoderent le verre à la main ſans médiateurs: Il porta même l'Abbé à l'aſſiſter contre les autres (*a*). Il avoit outre cela

RODOLPHE. 1291.

Sa maniere franche.

(*a*) Les Guerres particulieres qu'il eût depuis ſon avenement à la Couronne, furent contre le Duc de Baviere, le Marquis de Baden, & le Comte Rudolphe de Wirtemberg, qu'il a tous réduits à ſon obéïſſance. Ce dernier avoit rompu trois fois de ſuite le Traité d'alliance qu'il avoit fait avec l'Empereur.

RODOLPHE. 1291.

une grande affabilité, & avoit toûjours en la bouche quelque raillerie plaisante. Un jour deux Députez d'une même Ville s'étant presentez devant lui pour lui remontrer les necessitez de leurs Habitans, il observa que l'un d'eux avoit les cheveux gris & la barbe noire, & que l'autre avoit les cheveux noirs & la barbe grise. Après les avoir écoutez, il leur demanda la raison de cette bigarure. Comme ils se trouverent surpris de cette demande, ils prierent l'Empereur de leur donner du tems pour y répondre; ce que leur aïant accordé, avec assurance qu'ils auroient l'expedition de leurs affaires, s'ils lui donnoient une réponse cathegorique, ils retournerent le lendemain, & l'un parla en ces termes. *Ma Barbe*, Sire, *est devenuë grise plûtôt que mes cheveux, parce que mon principal soin aïant toûjours été d'avoir de quoi contenter ma bouche, ce souci la fait grisonner.* L'autre dit: *Qu'il avoit apporté ses cheveux venant au monde, & que la barbe ne lui étoit venuë que quelques années après; qu'ainsi les cheveux étant les aînez, il étoit rai-*

ſonnable qu'ils fuſſent plûtôt gris.

RODOLPHE. 1291.

Mais la qualité dominante de cet Empereur étoit un zele particulier, pour rendre lui-même la juſtice. Nous en avons pluſieurs exemples; & entr'autres celui de ce qui ſe paſſa un jour en une Diete de Nuremberg. Un riche Marchand lui fit ſa plainte, qu'aïant donné à garder à ſon Hôte une bourſe où il y avoit environ deux cens francs de notre monnoïe, & les aïant voulu retirer, l'hôte avoit nié le dépôt, parce qu'il n'y avoit point eu de témoins. *Le Marchand* certifia le tout avec tant de circonſtances que l'Empereur y ajoûta foi, & dit qu'il y aviſeroit. L'hôte étoit riche, il étoit un des principaux de la Ville, & l'on ne pouvoit pas le convaincre. Peu de tems après, certains Députez de la Ville de Nuremberg, allerent faire quelques remontrances à l'Empereur, & l'hôte ſe rencontra parmi eux. Dans le diſcours familier, l'Empereur lui dit entr'autres choſes: *Vous avez là un beau chapeau, troquons.* L'hôte plein de joïe y conſentit, donna auſſi-tôt ſon chapeau à l'Empereur, & prit le ſien. L'Empereur

Sa ſageſſe à rendre juſtice.

RODOLPHE. 1291. dit aux Députez d'attendre, & il sortit de la chambre feignant d'avoir d'autres affaires : il commanda cependant à un autre Bourgeois, d'aller de la part de l'hôte demander à sa femme une bourse, où étoit le dépôt que le Marchand avoit désigné, & que pour enseigne il lui montrât son chapeau. L'hôtesse eut créance au Bourgeois sur ce chapeau, & elle lui remit la bourse: le Bourgeois l'apporta à l'Empereur, qui en même tems avoit fait avertir le marchand de le venir trouver. Lorsqu'il fut rentré dans la chambre où étoit l'hôte, il dit au marchand de s'approcher & de parler. Le marchand renouvella sa plainte, touchant le dépôt ; & l'hôte de son côté soûtient qu'il ne lui a rien donné à garder, jusqu'à l'affirmer avec serment. Mais l'Empereur lui montrant la bourse, il demeura interdit, & perdit le courage & la parole. L'Empereur rendit au marchand son dépôt, & condamna l'hôte à une grosse amende.

Rodolphe étoit d'ordinaire fort simplement habillé : & quand, ainsi qu'il a été dit, Ottocare Roi de Bo-

héme lui rendit hommage pour la Bohéme & la Moravie, conformément au Traité qui avoit été conclu entr'eux ; quoique Ottocare fût très-richement habillé, l'Empereur ne voulut jamais avoir que sa grande casaque grise. Il s'assit en cet état dans sa tente, & reçut ainsi ce Roi à la vûë de toute l'armée, surprise de voir à terre un Roi si superbement vêtu aux pieds de l'Empereur, qui n'étoit habillé que comme un simple soldat.

RODOLPHE.

1291.

Extrême modestie de Rodolphe dans ses habits.

Enfin dans toutes ses actions, il tint jusqu'à la fin de ses jours une conduite digne d'un grand Prince.

CHAPITRE XXIII.

Adolphe de Nassau.

SEPT ou huit mois après le decès de Rodolphe, les Princes de l'Empire s'assemblerent à Francfort, pour nommer un Chef. Le Duc Albert d'Autriche fils de Rodolphe les fit solliciter pour avoir des suffrages,

1292.

Adolphe est élû à l'exclusion d'Albert d'Autriche.

ADOLPHE. 1292. étant d'un ufage prefque ordinaire d'élire celui de la famille du dernier Empereur, qui fe trouvoit capable de la couronne. Mais Gerhard Electeur de Mayence, mania les affaires avec tant d'adreffe en faveur du Comte Adolphe de Naffau fon parent, que ce Seigneur l'emporta fur Albert.

L'Archevêque, pour venir à bout de fon deffein, s'étoit abbouché avec les Electeurs, l'un aprés l'autre en particulier. Il favoit qu'ils avoient tous des ennemis. Il leur fit accroire, que toutes les voix alloient à donner l'Empire au Prince, que chacun d'eux haïffoit; & ainfi femant adroitement la fraïeur dans l'efprit de tous, ils le conjurerent féparément d'élire tel qu'il voudroit, plûtôt que celui qu'il leur avoit dit qu'on propofoit. Il nomma donc Adolphe, à l'étonnement de tous les autres qui étoient pour Albert d'Autriche, lequel même ils croïoient que l'Electeur de Mayence devoit nommer.

Sa maniere de gouverner.

Adolphe fut donc proclamé Empereur le 20. de May 1292. Mais

quoiqu'il eût toutes les qualitez d'un grand Prince, il n'étoit pas aſſez riche pour pouvoir ſoutenir par lui-même la Dignité Imperiale. D'ailleurs comme il étoit plus ſoldat (a) que Politique, il déferoit trop aux avis des Officiers de guerre, & ne faiſoit pas aſſez de cas du conſeil des Princes de l'Empire. Ce qui lui aliena les eſprits de pluſieurs de ces Princes, qui dans la ADOLPHE, 1292.

(a) Ce Prince avant de parvenir à l'Empire avoit paſſé pour le plus grand Guerrier de ſon tems. Il avoit défait le Duc de Brabant dans cinq batailles rangées; & dans la ſixiéme étant tombé entre les mains de ſon ennemi, il ne ſe laiſſa point abattre & ne perdit rien de ſa fierté. Le Duc de Brabant l'aïant fait venir en ſa preſence comme ſon priſonnier, & lui demandant par raillerie, qui il étoit. Le Comte lui répliqua; je ſuis Comte de Naſſau, & ſi l'étenduë de mes terres, & le nombre de mes Sujets répondoient aux diſpoſitions que j'ai d'executer de grands deſſeins, comment aurois-tu échappé à la fureur de mes armes? Le Duc de Brabant fut ſi charmé de cette réponſe qu'il lui rendit la liberté; & l'aïant comblé de préſens, il le pria de lui accorder ſon amitié pour toûjours.

ADOLPHE. 1293.

suite prirent le parti du Duc d'Autriche.

Ligue de l'Empereur & du Roi d'Angleterre contre la France.

Les Rois de France & d'Angleterre, avoient alors entr'eux une grande guerre, à cause de quelques Provinces qu'ils prétendoient, l'un à l'exclusion de l'autre. Le Roi d'Angleterre persuadé qu'il tireroit un grand secours de l'Empire, fit proposer à l'Empereur Adolphe, que s'il vouloit l'assister de Troupes pour reprendre ce que le Roi de France lui retenoit, il iroit lui-même en Allemagne avec hommes & argent, pour l'aider à son tour à recouvrer les Etats que la France, disoit-il, retenoit aussi à l'Empire. Adolphe reçut avec d'autant plus de joïe cette (*a*) Ambassade, & la condi-

(*a*) Adolphe ne balança point d'entrer dans la querelle du Roi d'Angleterre; mais il lui fallut un prétexte pour rompre avec Philippe le Bel, & il n'eut pas de peine à le trouver. Ce fut de lui demander la restitution du Roïaume d'Arles, & de quelques autres Provinces comme Terres Imperiales. Philippe ne refusa point l'audiance aux Ambassadeurs qu'Adolphe lui envoïoit à ce sujet, mais il se contenta de les renvoïer avec une

tion qu'on lui proposoit, qu'elle étoit accompagnée d'une bonne grande & magnifique lettre qui ne contenoit dans toute son étendue que ces deux seules paroles écrites en beaux caracteres : *Trop Allemand*. Cette reponse fit voir à Adolphe l'inutilité de sa prétention, & l'alliance que Philippe fit incontinent après avec Albert la détruisit entierement. Le droit sur lequel Adolphe fondoit sa demande ne pouvoit être établi que sur ce fait que l'Histoire ne permet pas de passer ici sous silence. Louis le Jeune Empereur fils de Lothaire & petit-fils de Louis le Debonnaire étant mort sans enfans mâles, Charles le Chauve Roi de France & Empereur son Oncle, voulut lui marquer même après sa mort de la consideration, par l'honneur qu'il fit à sa fille Ermengarde d'ériger en Roïaume tous les païs qui sont entre le Rhone, la Saone & les Alpes, c'est-à-dire, la Provence, le Dauphiné, la Savoye & le Comté de Bourgogne, que le fameux partage fait en 845. par les trois enfans de Louis le Debonnaire avoit renduës des Provinces Imperiales,& qui étant réunies sous une Couronne en faveur de cette Princesse que Boson épousa depuis, furent occupées sous le titre de Roïaume d'Arles ou second Roïaume de Bourgogne par eux & par leurs descendans, jusqu'à ce que le dernier nommé Rodolphe mourant sans heritier en 1036. laissa cet Etat à l'Empereur Conrad surnommé le Salique

ADOLPHE. 1293.

ADOLPHE. 1293. somme d'argent, qu'il emploïa aussi-tôt à mettre force Troupes sur pied.

Le Roi de France attire à son parti Albert Duc d'Autriche.

1294. Le Roi de France aïant eu avis de la Ligue faite entre l'Empereur & le Roi d'Angleterre, se mit en état de leur résister, & se munit de même d'un secours d'Allemans, engageant dans son parti le Duc Albert d'Autriche, qui, à cette occasion, dit, qu'il n'y avoit pas plus de deshonneur à être pensionnaire du Roi de France, qu'à l'être du Roi d'Angleterre.

1295. Cependant ce fut ce même argent (*a*) d'Angleterre, qui au lieu

son Neveu. Les Empereurs en joüirent depuis tant qu'ils purent s'y maintenir, jusqu'à ce que les tems aïant fait des revolutions, quatre puissantes Maisons profitant des conjonctures favorables s'emparerent des Provinces qui composoient ce Roïaume, & qu'elles ne tenoient que comme des Gouvernemens : ce fut ce changement qui forma les Comtes de Provence, les Dauphins de Viennois, les Comtes de la Maurienne, depuis Ducs de Savoye & les Comtes de Bourgogne.

(*a*) Il emploïa 94. mille florins pour acheter le Landgraviat de Thuringe qu'Albert lui vendit après avoir desherité ses deux fils Fri-

d'avancer

d'avancer les affaires d'Adolphe, les détruisit. Ses plus affectionnez amis, & entr'autres, l'Electeur de Mayence qui l'avoit élevé à l'Empire, étant indignez de ce qu'il ne leur faisoit point part de ce subside, non plus que des affaires importantes qu'il entreprenoit toûjours de sa propre tête, changerent en haine leur amitié, & traiterent sous main de le déposseder de l'Empire.

ADOLPHE. 1295.

L'Empereur étant averti de ces menées, & sachant que le Duc Albert s'étoit déclaré le Chef de ses ennemis, voulut marcher contre lui, avec l'armée qu'il avoit levée de l'argent d'Angleterre, pour tâcher d'abattre Albert, avant que d'aller assister le Roi son allié. Mais il fut tellement pressé par les Anglois, qu'enfin laissant l'Allemagne libre, il fut obligé de prendre la route d'Alsace, pour faire diversion en leur faveur. Le Duc Albert, qui avoit assemblé un grand corps de Troupes,

1296.

1297.

deric & Dictmann, en haine de leur mere Marguerite fille de Frideric II.

ADOLPHE. 1295.

observant l'Empereur dans toutes ses démarches, tourna aussi de ce côté-là. Pendant la marche de ces deux armées, l'Electeur de Mayence, de l'avis des autres Princes de l'Empire, invita le Duc Albert de vouloir venir à Mayence, (a) avec promesse qu'il y seroit élû Roi des Romains. Il s'y rendit, & en même tems y arriverent aussi les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui n'étoient pas non plus contens du gouvernement d'Adolphe, & moins encore de ce qu'il avoit entrepris cette guerre, & plusieurs autres affaires dans l'Empire, de son caprice & sans leur avis. Ces Princes délibererent

(a) Quelques Auteurs mettent cette élection à Prague en 1297. & soûtiennent que l'absence des Electeurs de Treve, de Cologne & de Mayence, qui étoit Gerard parent d'Adolphe, & qui n'y furent point appellez, la rend fort défectueuse, puisqu'il ne s'y trouva que quatre Electeurs; Sçavoir, Louis Comte Palatin, surnommé le Severe; Albert II. Duc de Saxe; Othon Marquis de Brandebourg; & Venceslas Roi de Bohéme, tous quatre beaufreres d'Albert qui la firent conclure.

ensemble, & résolurent de déposer Adolphe, & de nommer Empereur le Duc Albert. Cette résolution prise, ils s'assemblerent le 23. de Juin de l'année 1298. qui étoit la sixiéme de l'Empire d'Adolphe, & élurent Albert. Comme il étoit logé hors de la Ville avec son armée, les Electeurs furent aussi-tôt le trouver, & lui déclarer son élection, en lui souhaitant toute sorte de prosperitez, avec promesse de l'assister, proteger, & maintenir envers & contre tous.

ADOLPHE.

1298.

Les deux Empereurs se donnent bataille, Adolphe y succombe.

Adolphe aïant été averti de cette élection, leva le siege qu'il avoit mis devant Ruffach en Alsace, & marcha vers Spire, où il campa avec ses Troupes, elles furent fortifiées de celles du Comte Palatin Rodolphe, du Duc Othon de Baviere, & des Villes de Spire, de Worms, & de quelques autres qui tinrent ferme pour lui jusqu'à sa mort. Albert s'avança aussi avec son armée, l'un & l'autre voulant tenter par la force à qui demeureroit la Couronne Imperiale. Ils combattirent avec grande vigueur de part & d'autre, entre

ADOLPHE. 1298.

Geinheim & le Cloître de Rosendal. Adolphe & Albert se joignirent, & vinrent aux mains seul à seul. L'Empereur attaquant courageusement le Duc, lui dit : *C'est ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire & la vie.* Le Duc lui répondit brusquement, *cela est entre les mains de Dieu*; & lui porta au même moment un coup dans le visage, qui le fit tomber de dessus son cheval à terre, où quelqu'autre lui coupa la gorge. Le Duc Albert fit aussi-tôt arrêter le carnage, & donner quartier à tous. Le Comte Palatin & le Duc de Baviere se sauverent à Heidelberg, & de la en Baviere. Le corps d'Adolphe fut enterré dans le Cloître de Rosendal, ou, selon quelques autres, dans le Cloître de Frawenfelt, l'Empereur Albert n'aïant pas voulu qu'il fût mis à Spire avec les autres Empereurs, quoique depuis il y fût enterré, par l'ordre de l'Empereur Henry de Luxembourg.

ALBERT I. 1298.

CHAPITRE XXIV.

Albert I.

Il se fait confirmer dans l'Empire par une Diete.

L'EMPEREUR Albert I. dit le Triomphant, à cause de sa generosité, de sa valeur, & de plusieurs batailles qu'il gagna sur ses ennemis, fut aussi surnommé le Borgne ; (*a*) parce qu'aïant en sa jeunesse avalié du poison, dont il faillit à mourir, & les Medecins l'aïant fait suspendre par les pieds la tête en bas, pour le lui faire vomir, il n'en put être si bien quitte, qu'il ne lui en coûtât un œil.

Quoiqu'il eût été élu Roi des Romains avant la victoire qu'il rem-

(*a*) Les soupçons de ce poison tomberent sur Conrad Evêque de Saltzbourg, & sur Othon Duc de Baviere, à qui l'ambition avoit donné des vûës sur la Dignité Imperiale. Quoique cet attentat passât pour constant, le Conseil d'Albert crût qu'il étoit à propos de ne point éclater pour éviter de plus grands maux.

ALBERT I. 1298. porta sur l'Empereur Adolphe, il ne laissa pas d'apprehender qu'on ne lui contestât son élection, à cause du nombre incompetent des Electeurs qui avoient formé son élection, celui de Treves & le Palatin ne s'y étant pas trouvez. C'est pourquoi aussitôt après sa victoire, il convoqua tous les Electeurs à Francfort, & leur aïant remis la Couronne, il les pria de proceder à une nouvelle élection; ce qu'ils firent. Ils l'élurent donc de nouveau unanimement le 9. d'Août, puis ils le conduisirent à Aix-la-Chapelle, où ils le couronnerent le 24. du même mois. La solemnité de ce couronnement fut si célebre, & le concours y fut si grand, que le Duc de Saxe beau-frere de l'Empereur, & plusieurs autres personnes furent étouffées dans la presse.

Quand Albert fut ainsi établi, il envoïa à Rome demander au Pape Boniface VIII. la confirmation de son élection. Ce Pontife préoccupé du chagrin qu'il avoit de l'élevation de ce Prince sur les ruïnes de son ami Adolphe, fit d'abord difficulté

d'y entendre, disant, qu'on ne l'a- ALBERT I. 1299.
voit pû mettre sur le trône sans sa participation. Mais le desir secret de se vanger contre Philippe Roi de France, qu'il cachoit depuis longtems dans son cœur, l'emportant sur le ressentiment qu'il pouvoit avoir dans cette occasion, il se laissa aisément persuader à confirmer l'élection d'Albert, & porta la chose si loin, qu'il lui offrit même la Couronne de France au préjudice de Philippe. Albert le remercia de cet offre, lui representant, qu'il ne pouvoit pas se charger d'une querelle de cette importance, à moins que d'être assuré des secours que sa Sainteté pouvoit lui donner, pour entreprendre la guerre contre Philippe. Mais le Pape s'étant déclaré, qu'il n'y vouloit point contribuer, cela fit que la chose en demeura là; & que l'Empereur prit les devans auprès du Roi de France, pour se lier avec lui, & empêcher que Boniface ne semât de la division entre eux, pour les pouvoir plus facilement ruïner. La négociation de l'Empereur réüssit. Ces deux Princes aïant pris le

ALBERT I. 1299.

parti le plus sage, eurent une entrevüë à Vaucouleurs, où ils renouvellerent les anciennes confederations (*a*) de l'Empire avec la France; (*b*) & pour s'unir plus étroitement, ils traiterent le mariage de Rodolphe, fils d'Albert, avec Blanche fille de Philippe, lequel mariage ne s'accomplit que l'année suivante.

L'Empereur fait couronner son Epouse, & déclare son fils Duc d'Autriche.

Cependant l'Empereur, avoit pour le jour de la Saint Martin, fait convoquer une Diete à Nuremberg, où se rendirent les Electeurs Ecclesiastiques; & entre les Seculiers, le Roi Wenceslas de Bohéme & l'E-

(*a*) Les Historiens rapportent que le Pape voïant qu'il avoit envain tenté d'exciter la division entre Albert & Philippe, porta la dissimulation si loin, qu'il accorda un Jubilé universel pour remercier le Ciel de l'union & de la parfaite reconciliation de ces deux Chefs de la Chrétienté.

(*b*) Le Traité qui se fit à Vaucouleurs ne fut point fait par les deux Princes en personne; mais par leurs Ministres, Sçavoir, Guy Comte de S. Paul, au nom de Philippe; & le Comte Burchard pour Albert son neveu.

lecteur

lecteur Palatin, & plusieurs autres Princes de l'Empire. Il y fit couronner sa femme Elizabeth, fille du Comte de Tirol, & confera l'Autriche à Rodolphe son fils aîné, l'instituant lui & ses Successeurs, Ducs d'Autriche.

ALBERT I.

1299.

Il est à remarquer, qu'il y fit publier les Statuts touchant les Charges d'Electeurs de l'Empire, & leur fonction, & qu'elles furent exercées par ceux qui étoient presens, conformément aux Statuts. A la fin de l'Assemblée, l'Empereur qui avoit fait réflexion sur la conduite des Electeurs Ecclesiastiques, & de quelques autres Princes qui s'étoient emparez des peages, & d'autres revenus anciennement affectez à l'entretenement de l'Empereur, lesquels même ils augmentoient comme bon leur sembloit; leur fit commandement de remettre les peages du Rhin en leur ancien état, sous peine de disgrace. Ils lui firent réponse, qu'ils joüissoient de ces péages en la maniere que leurs Prédecesseurs en avoient joüi, sans que les Empereurs ou les Rois des Romains les

Retire des mains des Princes les droits affectez à l'Empire.

ALBERT I. y euſſent troublez, & qu'ils eſperoient d'être maintenus dans ces droits, dont ils ne pouvoient pas ſe déporter.

1300. De cette réponſe, l'Empereur fit faire plainte au Pape, par Pierre Evêque de Baſle. Le Pape faiſant la ſourde oreille, l'Empereur vit bien qu'il ne tireroit raiſon de cette uſurpation, que par la force. Il fit pour cet effet, & par l'avis de ſes amis, déclarer ſon mécontentement aux Electeurs Eccleſiaſtiques, les appellant devant les Princes & Etats de l'Empire à Mayence, pour répondre aux accuſations qu'on faiſoit contr'eux, ſuivant l'uſage de ce temslà.

Les Electeurs ne ſe ſoucierent pas beaucoup de cette ſommation, ils ſe retirerent vers l'Electeur Palatin, & pardevant lui, comme Juge competent de l'Empereur, ils formerent une plainte contre l'Empereur même, de ce qu'il avoit tué mal à propos l'Empereur Adolphe; éludant ainſi la demande de l'Empereur.
1301. Mais il ne ſe laiſſa pas joüer impunément. Il fit la guerre à ces quatre

Electeurs, commençant par le Palatin, & les mit tous à la raison, les uns après les autres; ce qui dura les années 1301. 1302. & 1303. Ainsi ils furent obligez de remettre les peages du Rhin sur l'ancien pied, au contentement de l'Empereur.

ALBERT I. 1301. 1303.

Il s'avisa de traiter les Suisses avec tant de rigueur, qu'il fut cause que les Cantons d'Ury, de Schweitz, & d'Underwalt, chasserent ses Officiers, firent une confédération pour dix ans, & montrerent l'exemple aux autres Suisses, de se mettre comme eux en liberté.

Les Suisses commencent à se mettre en liberté.

1304.

La plus grande occupation qu'il eut, fut de satisfaire la passion qu'il avoit de mettre dans sa maison le Roïaume de Bohéme. Venceslas fils du Roi Venceslas, avoit succedé à son pere au Roïaume de Bohéme. Sa conduite fut si dereglée, que ses propres sujets l'assassinerent, & qu'il mourut sans enfans : ce qui laissant l'élection libre aux Bohémes, ils choisirent pour leur Roi Henry, fils du Comte de Carinthie & de Tirol, qui étoit cousin de l'Empereur. Mais l'Empereur alleguant un pacte de

1305.

ALBERT I. famille, aſſembla une forte armée,
1305. & marcha en Bohéme, en intention d'y établir ſon fils Rodolphe. Henry n'oſant pas l'attendre, lui quitta la partie ; & comme Rodolphe étoit alors veuf de ſa premiere femme, Blanche fille du Roi de France, l'Empereur lui fit épouſer la veuve du dernier Venceſlas, appellée Iſabelie, & cela ſervit à l'affermir ſur le Trône de Bohéme. Mais il n'en joüit pas long-tems. Il mourut de
1306. mort ſubite l'an 1306. Cette mort remit la diſſenſion dans l'Etat. Les uns rappellerent Henry Comte de Carinthie, qui avoit été dépoüillé par Albert ; & les autres élurent Frideric II. fils de l'Empereur, & frere du Roi Rodolphe. Alors l'Empereur, qui auparavant avoit prévenu Henry, fut prévenu lui-même. Il trouva Henry ſi bien établi, qu'il fut
1307. obligé de s'en retourner, ſans faire autre choſe que de ruiner le Païs de Bohéme. Cependant on remarque que, tant en cette expédition qu'en d'autres, il avoit donné en perſonne douze batailles qu'il avoit gagnées, & que ce furent ces grands exploits,

qui lui aquirent le nom de Triomphant, dont nous avons parlé. ALBERT I. 1307.

(*a*) Le zele qu'il témoigna pour se rendre maître de la Bohéme, fut le même à l'égard de tous les Etats qui se trouverent sous sa main. Il avoit de sa femme Elizabeth onze enfans tous vivans, six fils & cinq filles. Il tâchoit de leur procurer tous les avantages possibles, & c'étoit le plus ardent de ses désirs, aussi lui coûta-t-il la vie. Voici comment la chose arriva. L'Empereur, après le décès de Rodolphe Duc de Suabe & Landgrave d'Alsace son frere, qui avoit laissé un fils unique, nommé Jean, retira son neveu en sa

Son zele demesuré pour agrandir ses enfans lui est funeste.

(*a*) Ce zele étoit plûtôt une injuste avidité d'agrandir ses Etats à quelque prix que ce fût. Thibaud Comte de Ferrette fut dépoüillé de ses Terres par le seul droit de bienséance dont l'Empereur se servit pour le joindre à la Suabe, & au Landgraviat d'Alsace.

Les Marquis de Misnie en furent aussi les victimes, parce que la conquête de la Bohéme lui paroissoit presque impossible s'il ne se rendoit auparavant maître absolu de leurs Païs.

ALBERT I. 1307.

Cour, & prit comme Tuteur le soin d'administrer les biens du pupille. Le Duc Jean étant devenu majeur, avoit souvent sollicité, & fait avec empressement solliciter l'Empereur, de lui vouloir rendre son patrimoine, ou du moins une portion. L'Empereur sous divers prétextes avoit toûjours differé de lui faire cette justice, renvoïant ce jeune Prince d'un tems à un autre, comme si l'Empereur n'eut cherché que l'occasion de se l'approprier pour ses propres enfans, ainsi que plusieurs soupçonnoient. Ce soupçon étoit fortifié par les intrigues dont il avoit usé pour avoir la Bohéme & le Marquisat de Misnie, où il avoit même emploïé la force, comme il avoit fait pour s'emparer de quelques autres Etats, dont il s'étoit rendu maître : conduite qui lui attiroit l'aversion & le ressentiment de plusieurs Princes. On se railloit même quelquefois du jeune Duc Jean, dont nous venons de parler, en disant qu'il étoit Duc sans Duché, & cela lui tenoit sensiblement au cœur : mais il avoit assez de force d'esprit,

pour dissimuler le chagrin qu'il en ressentoit. ALBERT I.

Le premier jour de Mai de l'an 1308. l'Empereur étant venu prendre le divertissement de la promenade à Bâle, le Duc Jean esperoit d'y pouvoir obtenir quelque chose touchant ses interêts, emploïant à cela Jean Evêque de Strasbourg, qu'il avoit disposé à demander à l'Empereur la grace de vouloir lui remettre quelques Châteaux de son patrimoine avec leurs dépendances. Sur l'instance de cet Evêque, l'Empereur répondit qu'il vouloit faire son neveu Colonel & l'emploïer à la guerre de Bohéme ; & que cette guerre étant finie, il lui donneroit contentement. Le jeune Duc s'emporta si fort de colere à cette réponse, qu'il ne pût taire ce qu'il crut qu'elle signifioit. *Je vois bien*, dit-il tout haut, *que celui qui veut m'ôter mon bien, veut aussi me faire périr.* Et tout aussi-tôt il alla trouver trois de ses amis, avec qui il avoit comploté de de se défaire de l'Empereur, au cas qu'il n'en obtint pas justice, & il résolut de ne pas differer davantage 1308.

ALBERT I. 1308.

l'exécution de ce mauvais dessein. Il prit son tems, lorsqu'après le repas que l'Empereur avoit fait à tous ceux qui étoient avec lui, où par galanterie il leur avoit mis des couronnes de fleurs sur la tête, l'Empereur se mit en chemin pour se rendre à Rhinfelden. Comme il fut arrivé à la Riviere de Rhus, près de Schafhause, il monta dans un bateau, où entra le Duc Jean avec ses trois amis seulement. Le fils de l'Empereur demeura sur le bord avec le reste de la suite, attendant que le bateau retournât. L'Empereur aïant passé la Riviere, & marchant seul dans une terre nouvellement semée, le Duc Jean & les trois autres qui étoient Rodolphe de Warth, Walter d'Eschebach, & Ulric de Palm, s'approcherent de lui. Le Duc Jean lui porta un coup d'épée à la gorge, Warth un coup dans la poitrine, & Palm lui fendit la tête & le visage. Le fils, & la suite de l'Empereur, qui étoient de l'autre côté de la Riviere, virent ce massacre, sans pouvoir aller au secours de l'assassiné, faute de bateau. Les As-

ſaſſins s'enfuirent. Le Duc Jean s'étant tenu quelque tems caché, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, fut à la fin arrêté en Italie où il s'étoit réfugié, & il perit en priſon (*a*). Son Duché de Suabe fut ſaiſi & confiſqué au profit du Duc d'Autriche. Palm demeura caché dans un Convent de Religieuſes à Bâle, où il mourut quelque tems après. Eſchebach ſe fit vacher dans un village du Païs de Wirtemberg pendant trente-cinq ans, au bout deſquels étant malade à mort, il ſe maniſeſta. Warth fut pris, traîné & mis ſur une rouë. On fit bâtir à l'endroit où Albert avoit été tué, un Cloître qui fut nommé *Koningsfelt*,

ALBERT I.
1308.

(*a*) Le Duc Jean après avoir erré longtems par l'Italie, fut enfin ſe jetter aux pieds de Clement V. Succeſſeur de Boniface VIII. pour chercher auprès de ce Pontife une penitence proportionnée à ſon crime. Le Pape l'obligea de paſſer le reſte de ſes jours dans le Monaſtere des Hermites de S. Auguſtin à Piſe, où l'Empereur Henry VII. auquel Clement V. l'envoïa en 1310. à ſon paſſage en Italie, le condamna à finir ſa vie,

ALBERT I. 1308. d'où ſon corps *(a)*, après y avoir été quelque tems en dépôt, fut transferé à Spire près de ſes prédeceſſeurs.

(*a*) Albert I. eût d'Eliſabeth fille de Menard Duc de Carinthie & de Goricie, onze enfans, ſix garçons; Sçavoir, Frideric ſurnommé le beau, concurrent de Loüis de Baviere pour l'Empire. Rodolphe le Debonnaire Roi de Bohéme, qui épouſa Blanche fille de Philippe III. & petite fille de S. Loüis Roi de France; & en ſeconde nôces Eliſabeth de Pologne, deſquelles il n'eût point de lignée. Leopold ſurnommé le Glorieux, marié en premieres nôces à Catherine fille de Henry VII. Empereur; & en ſecondes nôces à Anne fille de Jean Roi de Bohéme. Othon qui épouſa Eliſabeth fille d'Etienne Duc de Baviere, & Anne fille de Jean Roi de Bohéme. Henry qui n'eût point de poſterité d'Eliſabeth fille du Comte Palatin du Rhin, ni d'Eliſabeth fille du Comte de Wirtzbourg. Et Albert ſurnommé le contrefait, qui ſeul continua la poſterité mâle de la Maiſon après la mort de ſes freres. Et cinq filles qui ſont Agnés qui épouſa André Roi de Hongrie; Elizabeth mariée à Frideric Duc de Lorraine; Anne mariée à Herman Marquis de Brandebourg & enſuite à Henry Duc de Vratiſlavie; Catherine femme de Charles Duc de Calabre; & Guttha qui épouſa Loüis Comte d'Ottingen.

Il haïssoit extremement les flateurs, & les médisans ; il avoit accoûtumé de dire qu'il aimoit dans le monde trois sortes de personnes, les honnêtes femmes, les Ecclesiastiques craignans Dieu, & les vaillans hommes.

HENRY VII.
1308.

CHAPITRE XXV.

Henry VII.

Le Roi de France brigue l'Empire par le moïen du Pape.

APRE'S la mort de l'Empereur Albert, la conjoncture des choses donnoit quelque appréhension, que les Electeurs ne pussent pas si-tôt s'accorder ensemble, & que le retardement qu'ils apportoient à convenir du choix de la personne qui devoit remplir le Trône vaquant, n'eût des suites dangereuses. Philippe le Bel Roi de France aspiroit à l'Empire. Il résolut, pour y parvenir, de faire le voïage d'Avignon, où étoit alors le Pape Clement V. & d'en traiter tête à tête avec lui. On disoit qu'il l'avoit éle-

HENRY VII. 1308.

vé à la Papauté, à condition qu'en récompenſe, il aideroit le Roi à obtenir l'Empire.

Défiance entre le Pape & le Roi de France.

Le Pape aïant été averti du ſujet de la viſite que le Roi lui vouloit rendre, étoit fort en peine de la maniere dont il s'en tireroit avec honneur : comme il étoit obligé de ſe tenir en France, à cauſe des mouvemens de Rome & d'Italie, il ne voïoit aucun moïen honnête de refuſer au Roi ce qu'il ſouhaitoit de lui, mais il ſçavoit auſſi qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de lui accorder ce qu'il déſiroit ; que la Couronne Imperiale étoit en la diſpoſition des Allemans ; qu'à la verité les Papes s'étoient attribué par leurs Bulles le droit de la conferer ; mais que ce n'étoit qu'en paroles, & non pas en effet. Le Pape conſideroit de plus, que s'il vouloit s'arroger ce droit en cette rencontre, il couroit riſque de faire expliquer les Allemans, & de les porter à priver en termes clairs la Cour de Rome de cette prétention, parce qu'ils voudroient maintenir leur droit : outre qu'ils pourroient appréhender, que ſi le Roi

de France avoit une fois remis la dignité Imperiale dans sa maison, il ne fit revenir aussi à la France les anciens Etats, droits, actions & prétentions, qu'elle avoit dans l'Empire. Le Pape n'ignoroit pas non plus une chose toute publique, qui étoit, que le Roi n'étoit nullement content de la Cour de Rome, aprés l'injure qu'il avoit reçuë de Boniface VIII. Ce Pape, pour dire ceci en passant, s'étoit voulu ériger en maître à l'égard du Roi de France, lorsqu'il l'avoit exhorté, ou plûtôt, lui avoit ordonné par ses Nonces d'une maniere tout-à-fait imperieuse, & sous peine d'excommunication, de faire la guerre au Turc, pour le recouvrement du Roïaume de Jerusalem. Mais le Roi avoit premierement fait mettre les Nonces en prison, puis avoit convoqué les Etats de son Roïaume, Ecclesiastiques & Seculiers, pour sçavoir d'eux, lequel de lui ou du Pape, ils vouloient reconnoître pour leur Prince legitime; & si le Pape lui pouvoit ôter la couronne, & la donner à un autre. Ils conclurent tous d'une voix, qu'ils

HENRY VII. 1308.

devoient obéïssance au Roi comme à leur Prince naturel ; que ce n'étoit point au Pape à donner, ni ôter les Roïaumes ; que le Roïaume du Pape n'étoit pas de ce monde ; & que sa puissance ne consistoit que dans les choses spirituelles. Ensuite de cette déclaration, le Roi avoit fait publier des défenses à tous ses sujets de porter aucun argent à Rome, pour quoi que ce pût être.

Le Pape rend sous main mauvais office au Roi de France.

Clement V. qui avoit succedé à Benoît XI. Successeur de Boniface VIII. se trouvant agité par ces differentes réflexions; & ne sçachant dans sa perplexité à quoi se déterminer, le Cardinal Nicolas Prat, lui conseilla de dépêcher sous-main, comme il fit, en toute diligence, des Nonces vers les Electeurs Allemans, pour les presser de vouloir élire un Chef, & leur déclarer, qu'à faute d'une prompte élection, la dignité Imperiale s'en alloit retourner d'Allemagne en France ; & qu'afin de faciliter toutes choses pour cette élection, il leur proposoit le Comte Henry de Luxembourg, comme une personne de vertu & de mérite.

Suivant le conseil du Pape, les Electeurs s'assemblerent incessamment à Francfort, & au commencement de l'Avent ils tomberent d'accord de cette élection; dont ils envoïerent avertir le Comte Henry de Luxembourg; pendant que d'autre côté le Roi Philippe en aïant eu nouvelles lorsqu'il étoit en chemin pour Avignon, retourna sur ses pas.

HENRY VII.

1308.

Henry de Luxembourg élû Empereur.

Le Comte Henry de Luxembourg (*a*) fut fort étonné que les Electeurs lui avoient deferé cette haute dignité, s'estimant trop foible pour la soûtenir. Il l'accepta néanmoins avec beaucoup de reconnoissance, & fut couronné à Aix le jour des Rois, l'an 1309. Après son couronnement, il fut le long du Rhin recevoir la foi & l'hommage des Princes, des Seigneurs & des Villes, & fit couvoquer pour la même année une Diete Imperiale à Spire, où les Electeurs & les autres Princes se rendirent en grand nombre,

Son couronnement.

(*a*) Il étoit fils de Henry Comte de Luxembourg, & avoit épousé Marguerite, fille du Duc de Brabant,

HENRY VII. 1309.

avec les Deputez des Villes. Elisabeth fille heritiere de défunt Venceslas Roi de Bohéme, & d'une fille de l'Empereur Rodolphe, se trouva aussi en cette Assemblée, parce qu'elle avoit été accordée à Jean (*a*) fils de l'Empereur Henry. Mais comme ce mariage avoit été differé elle prétendoit ou le consommer, ou sçavoir les raisons pourquoi l'Empereur ne l'accomplissoit pas. Le Comte Jean de Luxembourg étoit âgé de dix-sept ans, & cette Princesse avoit quatre ans plus que lui. Elle étoit puissante de corps & bienfaite. Il avoit couru quelque bruit desavantageux à sa virginité : C'est pourquoi l'Empereur differoit de jour à autre, sous divers prétextes la consommation

Mariage du fils de l'Empereur Henry avec l'heritiere de Bohéme, laquelle donne publiquement un démenti à ceux qui avoient calomnié son honneur.

(*a*) Les Etats de Bohéme trompez dans les esperances qu'ils avoient conçûs des grandes qualitez de Henry Duc de Carinthie qu'ils avoient pris pour Roi, lui avoient ôté la Couronne pour l'offrir à Jean de Luxembourg fils de l'Empereur Henry VII. dont ils crurent devoir implorer le secours, & le jeune Prince fut couronné Roi de Bohéme à l'âge de 14 ans.

sommation du mariage. La Princesse de sa part surprise de ces délais, fit tous ses efforts pour en découvrir la cause. L'aïant apprise, elle se résolut de se rendre dans l'antichambre de l'Empereur. Là elle se deshabille en presence de ses Dames & Demoiselles, jusqu'à la chemise, & en cet état, elle se présenta avec grand respect à l'Empereur, & lui parla ainsi: *Monseigneur, on m'a dit que Votre Majesté avoit quelque soupçon de ma conduite, & que c'étoit ce qui empêchoit mon mariage avec le Prince votre fils. J'ai toûjours été si ennemie de l'impudicité, & il est si constant qu'aucun homme n'a jamais touché mon corps, que j'ai pris la liberté de vous venir dire, que ce soupçon que je n'ai pas merité, m'afflige jusqu'à un point, que je ne sçaurois laisser l'affaire en cet état. Je supplie votre Majesté de me faire la grace, de faire venir des Matrones ou Sages-femmes, pour confondre la calomnie, qui m'a voulu rendre un si mauvais office près de Votre Majesté.* L'Empereur fort surpris de ce qu'elle sçavoit le mystere, lui demanda pardon, & donna esperance que son mariage se consommeroit

HENRY VII.

1309.

HENRY VII. au plûtôt. La Princesse demeura cependant ferme à vouloir être justifiée ; & l'Empereur ne s'en pouvant plus défendre, fut obligé de faire venir de la Ville quelques Dames de qualité, & des Sages-femmes, qui avec serment attesterent que la Princesse étoit Vierge. Aussi-tôt après cette verification, l'Empereur fit avec grande magnificence celebrer les Nôces en presence des Electeurs, & autres Princes & Seigneurs de la Diete. Ensuite, les nouveaux mariez accompagnez de beaucoup de Princes, & de Seigneurs, allerent par son ordre en Bohéme. Après leur départ, l'Empereur fit résoudre dans cette même Diete son voïage d'Italie, & se fit accorder les Troupes, dont il desiroit s'y faire accompagner.

1309.

1310.

Le Comte de Wirtemberg est mis au ban de l'Empire.

Pendant le regne de l'Empereur Albert I. le Comte Everhard de Wirtemberg, avoit commencé à molester les Villes Imperiales de Suabe, & continuoit à les inquieter depuis le decès de cet Empereur. Il s'y portoit avec tant de violence, qu'elles furent obligées d'en faire

leurs plaintes à la Diete de Spire. Le Comte y aïant été cité pour y répondre, vint avec un si grand corps de Troupes, que l'Empereur & les autres Princes en prirent ombrage, & tâcherent de terminer l'affaire par la voïe de la douceur. Mais il la rejetta, & se retira sans vouloir entendre à aucun accommodement. HENRY VII. 1310.

Sur ce refus, l'Empereur le fit mettre au ban de l'Empire, & résolut avec les Etats de faire assembler un corps de Troupes, afin d'emploïer la force pour le ranger à son devoir. Ce fut le Seigneur de Vinsberg qui eut commission de mettre cette armée sur pied, & qui en eut aussi le commandement. En peu de tems il s'empara de presque tous les Etats du Comte Everhard. Ce Comte ceda à sa mauvaise fortune, & s'étant secrettement sauvé chez les Marquis de Bade, il y attendit avec patience la mort de l'Empereur Henry, après laquelle il reconquit sans peine ses Etats. 1311.

L'Empereur va en Italie, à dessein d'y rétablir les droits & l'autorité de l'Empire.

Comme depuis l'année 1250. que mourut l'Empereur Frideric II. aucun de ses Successeurs n'avoit fait le

HENRY VII. voïage d'Italie, les droits de l'Empire y etoient tombez dans une entiere décadence. Chaque Seigneur
1311. s'étoit érigé en maître ; & jamais les deux partis des Guelphes & des Gibelins, ne furent si acharnez l'un contre l'autre, qu'ils l'étoient alors. Le Pape Clement V. qui pendant ces troubles se tenoit en Avignon, lui à qui l'Empereur étoit en partie obligé de l'Empire, le pressoit de passer en Italie, pour y dissiper la sédition. Les Gibelins qui étoient Imperialistes, le supplierent aussi de hâter sa venuë, pour les soûtenir contre leurs ennemis. Ainsi l'Empereur ne pouvant plus differer ce voïage, y fit consentir les Etats de l'Empire.
1312. Laissant donc pour son Vicaire dans l'Allemagne, son fils Jean Roi de Bohéme, il marcha vers l'Italie avec toutes les Troupes, que deux ans auparavant les Etats lui avoient accordées. Les Ducs Leopold d'Autriche, & Rodolphe de Baviere, Baudoüin Archevêque de Treves, les Evêques de Liege, les Comtes de Savoye & de Flandres, & autres Seigneurs de l'Empire avec les Mi-

lices de toutes les Villes Imperiales l'y accompagnerent.

HENRY VII.

1312.

Le Pape se précautionne contre ce voïage.

Le Pape Clement, qui n'avoit fait autre chose, même dès le commencement du regne de l'Empereur Henry, que d'en solliciter la venuë, changea de sentiment aussi-tôt qu'il le vit en chemin avec des forces suffisantes pour rétablir dans l'Italie l'autorité & la souveraineté de l'Empire.

Il fit faire de toutes parts des negociations secretes pour le traverser; & afin de se précautionner, il commit le Gouvernement de Rome à Robert Roi de l'Apoüille ou de Naples, avec qui il avoit fait ligue contre l'Empereur. Ce Roi envoïa pour Gouverneur en sa place, le Prince Jean son frere avec de bonnes Troupes, & fit tout d'un tems une confederation avec les Villes de Florence, de Bologne, Sienne, Luques, Cremone, Padouë, Brixen, & quelques autres, qui toutes par de fortes garnisons & toutes sortes de munitions dont elles se pourvûrent, se mirent en état de resister à l'Empereur.

Division des Bourgeois dans Rome.

Dans Rome les Bourgeois étoient

HENRY VII. 1312.

divisez. Ceux du parti des Colonnes & leurs adherans tenoient pour l'Empereur, & s'étoient saisis de S. Jean de Latran, de l'amphitheâtre, & de quelques autres principaux lieux. Ils se qualifioient du vieux mot de Gibelins, & l'on appelloit Guelphes les autres qui s'étoient liguez avec le Prince Jean. Ceux-ci s'étoient assuré du Capitole, du Château saint Ange, du Mole d'Adrien & du Vatican.

L'Empereur réduit la plûpart des Villes d'Italie.

L'Empereur, selon l'usage de ses Prédecesseurs, avoit par avance dépêché des Envoïez vers les Villes d'Italie, & leur avoit fait donner avis de son voïage, avec ordre de tenir prêts les vivres & les autres choses necessaires pour sa Cour, & pour ses Troupes.

La Ville de Milan, & les autres Villes de Lombardie reçurent avec joïe l'Empereur, & lui païerent une somme considerable d'argent sur les arrérages annuels. La ville de Crémone fut la premiere qui osa lui résister. Il la prit de force, & lui fit aussi païer les arrérages qu'elle devoit. Parme, Vicence, & Plaisan-

HENRY VII.

1312.

ce, s'accorderent avec lui à des conditions raisonnables. Padouë païa cent mille écus, & reçut un Colonel de l'Empereur, pour commander dans la Ville. Les Venitiens firent present à Sa Majesté d'une grande somme d'argent, d'une Couronne Imperiale d'or enrichie de diamans & d'une chaîne de vermeil, d'un travail extraordinaire. Brixen lui fit quelque résistance; mais elle fut enfin obligée de contribuer comme les autres aux frais de la guerre. De-là l'Empereur après avoir reçû la couronne de fer à Milan, & y avoir établi un Gouverneur aussibien qu'à Veronne, à Parme, & à Mantouë, marcha droit à Gennes, où il fut splendidement reçû & regalé par la Ville.

Réduit Rome & s'y fait couronner.

Enfin étant arrivé à Pise, l'Exprès que les Colonnes, qui étoient dans son parti, lui envoïoient, s'y rendit, pour le supplier de leur part d'avancer promptement vers Rome. Il le fit, & s'en rendit maître l'épée à la main. Il se fit couronner le premier jour d'Août, dans l'Eglise de saint Jean de Latran, par les trois Cardi-

HENRY VII. 1313.

naux qui résidoient à Rome au nom du Pape, & qui furent obligez de le faire malgré les intrigues secrettes du Pape même, qui lui étoit contraire. L'Empereur, avant son couronnement, avoit coûtume de retenir à dîner à sa table les Cardinaux qui venoient le visiter. Mais après le couronnement il ne fit plus dîner aucun Cardinal avec lui. A son départ de la Ville, il y établit pour Gouverneur le Comte de Bouchet, & Etienne Colonne, qui peu après triompherent des Guelphes, & réduisirent toute la Ville au pouvoir de l'Empereur.

Le Roi de l'Apoüille est mis au ban de l'empire.

Henry retourna de Rome à Pise; il y convoqua tous les Princes d'Italie, & leur ordonna de lui païer regulierement à l'avenir leur tribut annuel & accoûtumé. Après quoi aïant déliberé avec eux sur les actes d'hostilité que Robert Roi de Naples avoit faits contre l'Empire, il le fit citer devant lui, comme feudataire de l'Empire à cause de son Roïaume; & sur le refus qu'il fit de se presenter devant l'Empereur, on le mit au ban le 25. d'Avril 1313.

Son

Son Roïaume fut confiſqué, & donné à Frideric Roi de Sicile, qui étoit dans les interêts de l'Empereur. HENRY VII. 1313.

Le Pape & l'Empereur ſe broüillent.

Le Pape ne voïant pas volontiers la perte de ſon Allié, écrivit des lettres très fortes à l'Empereur, pour lui inſpirer un accommodement. Mais ces lettres firent un effet contraire. Elles étoient écrites en des termes, qui ſembloient marquer que ce fût un Seigneur qui écrivît à ſon Vaſſal; juſques-là, que le Pape diſoit, que l'Empereur lui étoit obligé par ſon ſerment de fidelité. Henry, outré de ces lettres, fit venir des Notaires, & proteſta par un acte public, que ni lui, ni ſes Prédeceſſeurs n'avoient jamais relevez de perſonne. Le Pape prenoit le ſerment que l'Empereur avoit fait à ſon Sacre, pour un ſerment de fidelité, c'eſt-à-dire, pour le ſerment d'un Vaſſal. Et c'étoit tout le contraire, ainſi que l'Empereur le fit bien connoître, car il n'avoit juré autre choſe que d'être le Protecteur & Défenſeur du S. Siege, & du Pape. Ce qui eſt le même ſerment que font tous les Rois, quand ils jurent de défendre & proteger l'Egliſe.

HENRY VII.

1313.

Expedition de l'Empereur contre Robert Roi de Naples.

Aussi l'Empereur n'oublia rien pour témoigner son ressentiment contre le Pape. Et afin de mettre plus facilement à exécution l'Arrêt prononcé contre Robert, il joignit ses forces à celles de Frideric Roi de Sicile, & fit attaquer les Etats de Robert par mer & par terre. Mais s'étant voulu trouver en personne à cette expedition, tout indisposé qu'il fût déja, & s'étant avancé jusqu'à Bonconvent, ce fut-là le terme de ses exploits, & de sa vie. Il y mourut de poison le 24. d'Août de l'année 1313. & ses beaux projets, pour le rétablissement de l'autorité Imperiale dans l'Italie, tomberent avec lui. Ses Successeurs n'eurent pas le soin de sa pompe funebre, qu'il avoit eu de celles des Empereurs Albert I. & Adolphe. Il avoit fait porter de Konigsfelt à Spire le corps d'Albert, & fait porter de Rosenthal aussi à

(*d*) Comme ce Prince Communioit presque tous les jours, il fut empoisonné dans une Hostie, par un nommé Politian qui avoit été gagné par ses ennemis pour commettre ce détestable crime.

Spire le corps d'Adolphe, & il les avoit tous deux fait inhumer dans la grande Eglise, avec une magnificence Roïale, y assistant lui-même accompagné de plusieurs autres Princes & Seigneurs. LOUIS V. & FRIDERIC III. 1313.

CHAPITRE XXVI.

Loüis V. de Baviere & Frideric III. d'Autriche, dit le Bel.

LES désordres & les dangers, qui avoient déja commencé à interrompre le commerce en Allemagne, du vivant de l'Empereur Henry VII. s'augmenterent après sa mort jusqu'à un tel excès, que certaines Villes sur le Rhin furent obligées de s'unir ensemble, avec le Prince Palatin Rodolphe Duc de Baviere. Il en signa l'acte de confederation la même année 1313. tant en son nom, qu'en celui de son frere Loüis, pour se garantir des voleurs de grand chemin, & de leurs protecteurs ou parens, qui entreprenoient de venger *Désordre de l'Empire pendant l'Interregne.*

Louis V. & Frideric III. la mort de ceux que la justice punissoit, & qui osoient s'en prendre aux Habitans des Villes où on les

1313. executoit. Cette confederation se fit en attendant l'élection d'un Empereur. L'Interregne dura depuis le 24. d'Août 1313. que Henry mourut, jusqu'au 18. Octobre 1314. pendant lequel tems, le Duc Frideric d'Autriche, & le Duc Loüis de Baviere cousins germains, & tous deux petits-fils de l'Empereur Rodolphe I. briguoient l'Empire par l'assistance de leurs amis.

1314. Enfin, Pierre Archevêque de Mayence; Baudoüin Archevêque de Treves, qui étoit Comte de Luxembourg, frere de l'Empereur Henry VII. Henry de Virnberg Archevêque de Cologne; Jean, Roi de Bohéme, fils du même Empereur Henry VII. Rodolphe Comte Palatin du Rhin; & Loüis Duc de Baviere, son frere; Volmar Marquis de Brandebourg; Rodolphe fils d'Albert II. Duc de Saxe; & Erric fils de Jean III. Duc de la basse Saxe, arriverent à Francfort sur le Mein au commencement du même mois

Les Etats se divisant élisent en même tems deux Empereurs, Loüis de Baviere, & Frideric d'Autriche.

d'Octobre. Mais quand il fut question de convenir du choix (*a*) d'un

Loüis V. & Frideric III.

1314.

(*a*) La division qui se trouva dans les Electeurs, au sujet du choix d'un Empereur, est rapportée diversement par les Auteurs : Ceux qui parlent à l'avantage de Loüis de Baviere, disent que les Electeurs étant convenu par le ministere de leurs Ambassadeurs de s'assembler le 19. du mois d'Octobre 1314. Baudoüin Archevêque de Treve, frere de l'Empereur défunt ; Pierre Archevêque de Mayence ; Jean Roy de Bohéme fils du dernier Empereur ; Waldemar Marquis de Brandebourg ; & Jean Duc de Saxe qui s'y trouverent, ne voulurent point proceder à l'action que le jour suivant, pour attendre Henry Archevêque de Cologne, & Rodolphe Comte Palatin, lesquels ne s'y étant pas rendus, & n'y aïant envoïé personne pour agir en leur nom, furent censez avoir mis les cinq premiers en droit & en pleine liberté de se déterminer sur le choix qu'ils firent de Loüis de Baviere ; & pour marquer la canonicité de leur Election, qu'ils en écrivirent aussi-tôt au Pape Jean XXII. pour le prier de la confirmer.

Ceux qui s'opposent à ce fait historique, soûtiennent au contraire qu'à la verité Loüis fut élû par les Electeurs, Jean son Pere, les Archevêques de Mayence, de Treves, & le Marquis de Brandebourg; & que Frideric fut choisi par les suffrages de ceux de Cologne, de Saxe & le Palatin. Et d'autres

Louis V. & Frideric III.

Chef, les Electeurs ſe diviſerent. Ceux de Mayence, de Treves, de

---

1314.

encore, que les Electeurs étant demeurez chacun au milieu de ſon Armée, n'agirent que par l'entremiſe de leurs Ambaſſadeurs, qu'ils envoïerent à Francfort, parmi leſquels ceux de Rodolphe Comte Palatin, du vieux Duc de Baviere, de l'Archevêque de Cologne, & du Duc de Saxe, nommerent Frideric: Et les autres, Sçavoir, Jean Roi de Bohéme, les Electeurs de Treves & de Mayence, & le jeune Duc de Saxe prétendant droit de ſuffrage, ſe déclarerent pour Loüis de Baviere.

Rebdorfius nous rapporte cette Election d'une autre maniere & dit que Loüis fut élû à Francfort par les Electeurs de Mayence, de Treves, de Bohéme, & de Brandebourg; & Frideric à Bonn, par les Electeurs de Cologne, le Comte Palatin & Rodolphe Duc de Saxe; & qu'enſuite le Couronnement ſe fit à Aix-la-Chapelle, & celui du ſecond dans la même Ville de Bonn, ou on l'avoit élu. Ils ajoûtent encore pour marquer l'invalidité de l'Election de l'un & de l'autre. Que Loüis aïant été Couronné par l'Archevêque de Mayence, à Aix; & Frideric par l'Archevêque de Cologne à Bonn, ils doivent être regardez tous deux comme irreguliers, le premier aïant été fait par celui qui n'en avoit pas le pouvoir, & le ſecond dans le lieu qui n'eſt pas deſtiné à cette cérémonie. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant que

Bohéme & de Brandebourg, se déclarerent publiquement pour Loüis Duc de Baviere, qui se trouvoit alors dans la Ville même de Francfort; & l'Archevêque de Cologne, le Comte Palatin & le Duc de Saxe, pour Frideric Duc d'Autriche, qui avoit pris son quartier à Saxenhaussen, qui est de l'autre côté de la Riviere. Loüis partit aussi-tôt pour Aix-la-Chapelle, où l'Archevêque de Mayence le couronna. L'autre partie des Electeurs n'y pouvant pas aller, resta à Bonn, où l'Electeur de Cologne couronna le Duc Frideric. Et ainsi Jean Roi de Bohéme fut exclus de la couronne Imperiale; mais nous l'allons bien-tôt voir sur la tête de son fils Charles IV.

Louis V. & Frideric III.

1314.

Ces deux Empereurs ainsi couronnez, ne travailloient qu'à gagner les Villes Imperiales, & qu'à se procurer le plus d'avantage qu'ils pou-

1315.

Ce conflit des Empereurs cause la ruine de l'Empire.

---

l'Election de l'un & de l'autre n'aïant eû que le consentement my-parti des Electeurs, elle ne doit être regardée à la rigueur, que comme très opposée à l'usage d'une Election légitime & canonique.

LOUIS V. & FRIDERIC III.

voient, l'un au préjudice de l'autre. Cette dispute, qui pensa causer la ruïne totale de tous les Etats de

1318. l'Empire, dura jusqu'au jour de Saint Michel de l'année 1322. que

1320. les Empereurs se livrerent bataille près de Muldorf, avec chacun une

1322. armée de trente mille hommes; car avant cela, ils se contentoient de se poursuivre l'un l'autre sans en venir à une décision, ruïnant seulement le païs par leurs quartiers.

Les deux Empereurs se donnent bataille où Frideric est fait prisonnier.

Ils combattirent avec grande opiniâtreté. Et comme Frideric croïoit avoir remporté la victoire, aïant mis ses ennemis en fuite, un Capitaine experimenté de Loüis, nommé Scupperman, sçut si bien retenir les fuiars, qu'il les rallia, & les ramena si promptement à la charge, qu'il parut que leur fuite n'avoit été qu'une feinte, pour pouvoir mieux prendre leur avantage. Ce stratageme apparent fit gagner la bataille à Loüis. Le premier prisonnier qu'on lui amena, fut le Duc Henry blessé à mort frere de Frideric; puis le Burgrave de Nuremberg lui presenta

l'Empereur Frideric même, qui après avoir combattu avec une valeur surprenante, & tué cinquante hommes de sa propre main, s'étoit rendu à lui, se trouvant abandonné de toutes ses Troupes. L'Empereur Loüis se voïant Maître de la personne de Frideric, fit faire incontinent défenses à ses gens de poursuivre les ennemis qui fuïoient, & fit transferer son prisonnier au Château de Transvirz, où il demeura trois ans.

LOUIS V. 1322.

Loüis seul.

LA plûpart des Princes de l'Empire, qui avoient favorisé le parti de Frideric, le voïant entierement détruit par cette défaite si complete, & par la prison du Chef, se reconcilierent avec Loüis, & le reconnurent pour le legitime Empereur. Ceux qui firent difficulté de se soûmettre, y furent contraints par la force. Mais l'Empereur fit sur tout éclater son ressentiment contre Rodolphe Comte Palatin son frere, qui avoit favorisé l'élection de Frideric, & vouloit encore soutenir

Louis V. 1323. ſon parti. Il le chaſſa de ſes terres, & le contraignit de ſe retirer avec ſa famille en Angleterre, où il mourut en une pauvreté extrême. Mais après ſa mort, ſes enfans furent rappellez; & Loüis leur reſtitua la ſucceſſion paternelle, rendant toutefois la dignité Electorale alternative entre lui & eux, à la charge qu'ils en joüiroient les premiers. Il fit auſſi, du conſentement des Princes & Etats de l'Empire, entrer en ſa famille le Marquiſat de Brandebourg, vacant par la mort de Volmar II. & de Jean IV. ſon frere, qui déceda peu de jours après ſon aîné, & qui fut le dernier des Marquis de Brandebourg de la poſterité d'Othon I. Comte d'Anhalt. De ſorte, que ſe voïant déſormais en état de ne pouvoir rien apprehender en Allemagne, il ne ſe mit plus en peine d'appaiſer le Pape Jean XXII. qui étoit ſon ennemi declaré, & qui avoit fait tous ſes efforts pour rendre ſon élection nulle. Ce Pape ne laiſſoit pas de le traverſer en tout ce qu'il pouvoit, y étant d'ailleurs ſollicité par les Princes Leopold, Othon, & Albert,

Louis V. 1323.

Ducs d'Autriche freres de Frideric, qui n'oublioient rien, pour faire en ſorte qu'on deposât Loüis. Le Pape y donnoit les mains; & pour y diſpoſer les choſes, il fit expedier une Bulle, par laquelle il déclaroit, que la dignité Imperiale avoit commencé d'être un fief du Saint Siege, du jour qu'en la perſonne de Charlemagne, l'Empire Romain avoit été transferé par les Romains, des Grecs aux François; parce, diſoit-il, que dès-lors il avoit été ordonné, que l'élection d'un Empereur n'auroit lieu qu'après qu'elle auroit été approuvée, & confirmée par le Pape, qui étoit le Pere ou le Prince de toute la Chrétienté; avec défenſes au Prince élû, de prendre la qualité d'Empereur qu'après cette ratification. Il ajoûtoit que l'Empire venant à vaquer par mort, ou autrement, il appartenoit au Pape ſeul d'y pourvoir, & d'avoir l'adminiſtration des affaires pendant l'Interregne, même durant la conteſtation des deux Elûs, pas un Elû ne pouvant ſe dire Empereur, que le Titre ne lui ait été adjugé par le Pape, &

Louis V. qu'il ne lui ait prêté ſerment de fidé-
1323. lité, comme au Vicaire ou Lieutenant de celui qui eſt Empereur du Ciel & de la Terre : Que de même qu'il appartient à l'eſprit, & à l'ame de commander & de gouverner, & au corps de flechir ſous ſes ordres, & d'obéïr; auſſi faut-il, qu'en la Chrétienté les choſes caduques & periſſables s'aſſujettiſſent aux celeſtes & éternelles, que les profanes s'aſſujettiſſent aux ſacrées, & les corporelles aux ſpirituelles; & que cela ſe fait, quand le Pape par ſon autorité, ménage l'une & l'autre dignité, quand l'Egliſe domine, & quand ſous ſes loix, l'Empire & toutes ſes puiſſances ſe ſoûmettent & s'humilient. D'où il concluoit, que puiſque les Princes d'Allemagne s'étoient trouvez diviſez après la mort de Henry VII. & avoient élû deux Princes, qui prétendoient tous deux à la Couronne, c'étoit à lui à l'adjuger à l'un des deux, & de gouverner cependant l'Empire. C'eſt pourquoi comme Loüis avoit attenté ſur ſes droits, il lui commandoit en vertu du pouvoir qui lui avoit été donné

du Ciel, qu'il eût à quitter la dignité Imperiale, & à se déporter de toute fonction d'Empereur, avec défenses de n'y plus rien prétendre sans la permission & le commandement exprès du Pape. Enjoignant à tous Patriarches, Evêques, Prêtres, Princes, Seigneurs & Communautez de l'abandonner, & de lui refuser toute obéïssance.

Louis V. 1323

L'Empereur aïant vû cette Bulle, fit assembler tous les plus doctes personnages d'Allemagne, soit Ecclesiastiques, Canonistes, ou Jurisconsultes, pour l'examiner, & déclarer ce qu'ils en pensoient. Ils lui dirent tous, qu'elle étoit injuste, déraisonnable, contraire à la religion Chrétienne, & qu'il en falloit appeller à un Concile general. L'Empereur se conforma à ce sentiment; & après avoir fait ses protestations contre la Bulle, & y avoir répondu, article par article, reprochant au Pape, qu'il étoit lui-même fauteur d'heresie; puisqu'il vouloit abolir la puissance souveraine des Princes, laquelle étoit établie de Dieu même, il fit signifier son appel avec toutes

18 Decembre.

LOUIS V. les formalitez requiſes en pareils cas.
1323. Mais le Pape s'en trouva ſi offenſé, qu'il proceda auſſi-tôt à l'excommunication de Loüis. La nouvelle en étant venuë aux oreilles des Princes & Etats de l'Empire, elle les obligea de s'aſſembler à Ratisbonne; où il fut reſolu que l'Empereur ſe-
1324. roit prié de donner ordre à ce que la dignité de l'Empire ne fût point foulée aux pieds, & la liberté Germanique reduite ainſi en ſervitude. Il y fut auſſi arrêté, que les procedures du Pape ſeroient tenuës pour abuſives & nulles, & que ceux qui auroient égard à ces Bulles, ſeroient punis comme perturbateurs du repos public, & ennemis de l'Empire. Le Pape voïant que le prétexte dont il s'étoit ſervi pour excommunier Loüis, choquoit tous les Princes d'Allemagne, jugea qu'il en falloit prendre un autre. C'eſt pourquoi il le déclara heretique, & fauteur d'heretiques; & ſur ce fondement, il fulmina l'excommunication contre lui. Après quoi, il donna charge à Leopold d'Autriche frere de Frideric, d'aſſembler quel-

ques Princes & Seigneurs pour faire executer la sentence. L'Archevêque de Mayence s'y opposa. Mais dans le même tems, il supplia l'Empereur de considerer, que l'Allemagne n'avoit jamais été si bien unie, que les Papes n'eussent trouvé le moïen d'en troubler le repos par leurs artifices, & qu'il ne s'en pouvoit mieux défendre, qu'en s'accommodant avec ses ennemis, sur tout avec les Princes d'Autriche. Loüis suivit le conseil de l'Archevêque, & aïant fait faire des propositions de paix à Frideric qui y voulut bien entendre, il fut convenu entr'eux, que Frideric seroit mis en liberté, à condition qu'il renonceroit à sa prétention, sur sa dignité Imperiale pendant la vie de Loüis. Le Traité s'executa ensuite de bonne foi ; & la reconciliation des deux Princes se fit à Mourpach, où ils communierent ensemble. Et Frideric, pour donner des preuves certaines de la sincerité de ses intentions, promit à Loüis par un acte authentique que (*a*) ceux de la maison d'Autriche,

(*a*) Il n'est pas à croire que cette condi-

LOUIS V. 1325.

ne prétendroient jamais à la couronne Imperiale, quand ils verroient quelqu'un de la Maison de Baviere y aspirer.

Cette paix donna le loisir à Loüis de songer aux affaires d'Italie, vou-

---

tion fut stipulée dans le Traité de ces deux Princes : outre qu'elle leur devoit paroître impossible dans son execution, il ne dépendoit pas d'eux de restraindre & renfermer ainsi la volonté des Etats de l'Empire pour toute la suite des tems ; nous trouvons au contraire quelques Auteurs qui rapportent que dans l'élargissement que Loüis accorda à Frideric, il consentit qu'il porteroit sa vie durant la qualité d'Empereur & partageroit avec lui l'administration des affaires de l'Empire. Quoiqu'il en soit, cette reconciliation fut cimentée par deux mariages ; d'un côté entre Loüis surnommé le Romain, parce qu'il étoit né à Rome, fils de Loüis l'Empereur, & Anne fille de Frideric ; & de l'autre entre Othon frere de Frideric le beau, & Elisabeth fille d'Etienne Duc de Baviere, Cousin Germain de Loüis, qui se trouva seul possesseur de la dignité Imperiale peu d'années après en 1329. par la mort de Frideric. Ce Prince avoit eû deux femmes, la premiere Isabelle fille de Jacques Roi d'Arragon ; la seconde Cunegonde fille de Loüis l'Empereur, qu'il avoit épousée après son élargissement.

lant

lant s'y appliquer tout de bon ; dans la pensée qu'il avoit, non seulement de se faire couronner à Rome ; mais de fortifier le parti des Gibelins contre le Pape & contre le Roi de Naples, qui, pour le secours de la Ville de Florence, que Castruccio avoit assiegée au nom de l'Empereur, avoient envoïé une armée considerable, quasi toute composée de François & de Gascons. Les Gibelins, non plus que l'Empereur, ne s'étoient pas souciez des fulminations du Pape, elles n'avoient fait que les animer davantage à maintenir leur parti, & à ruïner celui de Jean, soûtenu par les Guelphes, & par le Roi Robert leur Chef. De plus, les Romains avoient chassé de leur Ville les créatures du Pape, & avoient envoïé lui dire hautement de venir resider à Rome, ou qu'autrement ils mettroient eux-mêmes ordre à leurs affaires ; mais apprenant qu'il n'étoit pas dans la resolution de les satisfaire, ils prirent celle de presser l'Empereur de passer promptement en Italie, & de ne differer pas davantage de venir se

Louis V.
1326.

LOUIS V. faire couronner à Rome.

1326. Ainsi l'Empereur voïant la conjoncture propre pour faire ce voïage, fit en 1326. convoquer une Diete à Spire, où, sur les remontrances qu'il (*a*) fit de l'état general des affaires, les Princes & autres Etats lui accorderent les Troupes & l'argent necessaire pour son expedition d'Italie. Il se mit donc en chemin, & au commencement de l'année suivante

L'Empereur résout son voïage en Italie, & part.

1327. 1327. il arriva à Trente, où les principaux de son parti, les Députez des Villes, & les mécontens du Pape, se rendirent pour le recevoir comme le libérateur qu'ils desiroient, & attendoient depuis si long-tems. Etant arrivé à Milan avec l'Imperatrice sa femme, il y fut couronné Roi d'Italie, puis s'étant avancé l'année suivante vers la ville de Rome, le Gouverneur & les Senateurs vinrent au-

(*a*) Il faut remarquer dans tous ces endroits combien l'Empereur étoit pour lors dépendant des Etats de l'Empire. C'étoient les Dietes qui régloient ses dépenses & les subsides ordinaires, sans que son Conseil particulier y eût aucune part.

devant de lui, le reçurent avec pompe, & le firent couronner de la Couronne Imperiale, dans l'Eglise de saint Pierre, en presence de l'Imperatrice avec les cérémonies ordinaires, & l'applaudissemént general de la Noblesse & du peuple. Louis V. 1327. 17. *Janvier* 1328.

L'Empereur séjourna neuf mois à Rome, pendant lesquels il regla toutes choses, & redònna le repos à l'Italie. Le Pape de sa part recommença à publier ses Bulles d'excommunication & de déposition contre l'Empereur, ne voulant en aucune maniere consentir à un accommodement, à moins que l'Empereur ne se dépoüillât de l'autorité souveraine, & que comme un particulier il ne se soûmît à la sentence qu'il lui plairoit de prononcer sur son élection. Enfin, il traita Loüis si indignement, que la patience, comme on dit, lui échappant, il prit résolution de faire élire un autre Pape.

Pour préparer les vòies à cette élection, le 14. Avril de la même année, il convoqua à Rome une nombreuse Assemblée, où il dégrada le Pape, sous prétexte qu'il étoit

LOUIS V. 1328.

héretique, & qu'il avoit déserté son Eglise, défendant à tous les Sujets de l'Empire de le reconnoître pour Pape. Le 23. du même mois, il fit une Ordonnance, par laquelle il défendoit à tous Evêques, & nommément au Pape, de se tenir absens de leur Siege plus de trois mois, ni plus de deux journées de chemin, sans le consentement de leur Chapitre; ordonnant qu'en cas qu'il y eussent été rappellez par trois fois, & qu'ils n'eussent point obéï, ils ne fussent plus reconnus pour Evêques: mais qu'on procedât à une nouvelle élection, de même qu'en cas de mort. Et le 28. Avril, selon l'Ordonnance qu'il avoit déja faite le 14. par laquelle il condamnoit à mort tout heretique déclaré, il prononça un Arrêt de mort contre Jacques de Cahors (c'est ainsi qu'il appelloit le Pape Jean XXII.) comme convaincu d'heresie manifeste, & de crime de leze-Majeste, pour avoir attenté aux droits de l'Empire, aïant cassé les Vicaires établis par l'Empereur, & en aïant mis d'autres de son autorité particuliere.

Louis V.

1328.

Il crée un autre Pape à l'absence de Jean.

L'Empereur ne regardant ses démarches que comme des préludes de sa vengeance ; le 12. de Mai, il fit assembler tous les plus considerables de sa Cour, & de Rome ; & aïant fait approcher un Pere Cordelier, qu'on appelloit le Pere Pierre de Corvaria, il le fit placer à sa gauche dans un siege plus bas que le sien, où après avoir fait demander par trois fois à l'Assemblée si elle choisissoit ce Pere Pierre pour Pape, & que l'on eût répondu, *Oui*, il l'investit du Pontificat, en lui mettant un Anneau au doigt, & une Chappe sur les épaules. Puis le plaçant à sa droite dans un siege Pontifical, il le salua ensuite Pape sous le nom de Nicolas V. le prit par la main, & le conduisit dans l'Eglise de S. Pierre, où le nouveau Pape celebra la Messe, & donna la benediction Papale au peuple. Quelques jours aprés, Loüis, pour autoriser ce nouveau Pontife, voulut être encore couronné de sa main, & la cérémonie s'en fit le jour de la Pentecôte.

L'Empereur avoit aussi résolu de recouvrer les droits & biens de l'Em-

LOUIS V. 1328. pire que Robert Roi de l'Apoüille, par ordre du Pape Jean avoit usurpez. Mais aïant donné le tems à ce Prince de se mettre en état de se défendre, il fut obligé de changer de dessein. C'est pourquoi il établit le meilleur ordre qu'il put dans la Ville de Rome, & en partit avec l'agrément des Romains, sur l'esperance qu'il leur donna d'y retourner pour y résider, après qu'il auroit reglé les affaires de l'Empire en Allemagne. Il alla passer quelques mois à Pise, où l'Antipape le suivit, & où l'Empereur fit renouveller l'Arrêt prononcé contre le Pape Jean.

Retourne en Allemagne.

Après cela, il reprit le chemin d'Allemagne, & y arriva vers la fin de l'année 1329. Il y trouva tant d'affaires importantes à regler qu'il ne pût plus penser à Rome. Ses ennemis qui lui suscitoient ces occupations, ne l'ignoroient pas, & les Romains même voïant qu'il ne revenoit point, quelques instances qu'ils lui pussent faire, changerent tout à coup d'inclination. Ils rappellerent le Cardinal Legat, & les Guelphes, & sans autre reflexion,

1329.

Les Romains changent de sentiment pour l'Empereur. & l'Antipape se reconcilie avec le vrai Pape.

ils se mirent sous l'obéïssance du Pape Jean. Louis V. 1329.

Nicolas de son côté, se voïant abandonné, prit résolution de se retirer de Pise, & d'aller à Avignon se mettre à la discretion du Pape. Sa Sainteté lui donna son Palais pour prison, où trois ans après Nicolas mourut.

1334.

Mort du Pape Jean XXII.

Jean XXII. ne le survêquit pas longtems après. Il mourut l'année suivante 1334. le 4. de Decembre, & Benoît XII. lui succeda. Mais l'esprit du Pape Jean subsistoit encore dans les factions qu'il avoit fomentées contre l'Empereur.

Guerre du Roi de Bohême contre l'Empereur, qui a la victoire sur lui.

Jean Roi de Bohême, tout rempli de l'esperance que Rome & la France lui avoient donnée, de faire mettre la Couronne Imperiale sur la tête de son fils, Charles de Luxembourg, s'étoit fortifié des alliances du Roi de Hongrie & du Roi de Pologne. Il avoit aussi mis sur pied une armée nombreuse, pour porter la guerre au milieu de la Baviere. Mais l'Empereur s'étant mis en état de marcher contre lui, le fatigua de telle sorte, & le poursuivit de si près, qu'il fut

LOUIS V. 1337.

obligé d'en venir à une bataille. Le combat fut très-rude & long-tems opiniâtré ; mais à la fin les Bohémes furent défaits à plate coûture, avec leurs Troupes auxiliaires. Cette défaite n'abbatit ni leur coeur ni les esperances de leur Roi, qui s'appuïoit sur l'amitié & les forces des François. Il prit de nouvelles mesures avec le Roi de France ; vers lequel, pour ce sujet, il avoit envoïé Charles son fils. L'Empereur, pour les rompre, s'avisa de faire une Ligue, & il trouva moïen de la faire avec Edoüard Roi d'Angleterre contre celui de France.

Les Etats défendent les droits de l'Empire contre les prétentions des Papes.

Cependant il n'oublioit rien pour regagner l'affection du saint Siege en la personne de Benoît. Mais ce Pape, de peur de désobliger le Roi de France, ne voulant point entendre à cette reconciliation, les Princes de l'Empire, tant Ecclesiastiques que Seculiers ; s'assemblerent, & déclarerent l'Empire indépendant du Pape, & Loüis de Baviere legitime Empereur, sans qu'il eût besoin du consentement, ou de l'approbation & confirmation du saint Siege. Ils

Ils envoïerent ensuite prier le Pape, de vouloir casser les sentences de son Prédecesseur, & lui déclarer qu'à faute de le faire, ils se pourvoïeroient contre ces sentences par une autre voïe.

Le Pape n'aïant pas voulu donner de satisfaction aux Etats d'Allemagne, l'Empereur convoqua une Diete à Francfort le 8. d'Août 1338. où fut faite cette celebre Constitution en forme de loi, par laquelle l'indépendance de l'Empire fut établie à perpetuité. 1338.

Loüis, l'année suivante, poussant sa pointe, leva de sa propre autorité l'Interdit envoïé par le Pape Jean XXII. chassa des Eglises ceux qui ne voulurent pas se soûmettre, & cette severité fit qu'à la fin tous obeïrent. Mais pendant que l'Empereur rabaissoit ainsi l'autorité temporelle du Pape en Allemagne, il perdoit la sienne en Italie, & tout y alloit en décadence pour lui, lorsque le Pape Benoît vint à mourir. Il déceda à Avignon le 25. d'Avril 1342. & Clement VI. qui étoit François de nation, & Archevêque de Roüen, fut mis en sa place. Il renouvella par ses 1339.

L'Empereur leve l'Interdit du Pape, & rétablit les choses par sa vigueur.

1342.

Nouveaux troubles entre le Pape & l'Empereur.

LOUIS V. 1343. Bulles du 12. Avril 1343. toutes les ſentences d'excommunication de Jean XXII. & de Benoît XII. contre l'Empereur, & il tâcha de ſoulever contre lui toute l'Italie. L'Empereur, que l'on peut dire avoir été le martyr de l'indépendance, comme Henry V. l'avoit été des *Inveſtitures*, voulant faire voir ſon innocence à toute l'Europe, recherchoit l'amitié du Pape au plus fort même de
1344. ſa perſécution. L'an 1344. il lui envoïa une célebre Ambaſſade pour traiter de ſa reconciliation. Mais on preſcrivit aux Ambaſſadeurs des conditions ſi peu raiſonnables, qu'ils ne pûrent paſſer outre ; ce qui les fit retourner en Allemagne pour en faire leur rapport.

L'Empereur aïant vû ces articles, montra qu'il étoit meilleur Politique que le Pape qui les avoit donnez par écrit. Il en envoïa des copies à tous les Etats de l'Empire. L'indignation que l'on en conçut fut ſi générale, & la conduite que Loüis tint dans cette occaſion lui attira tant de partiſans, que tous les Princes & Etats s'étant aſſemblez à Francfort au mois

de Septembre 1345. ces articles aïant été publiquement lûs, furent rejettez comme un attentat à l'honneur de l'Empire, & l'on ordonna qu'on dépêcheroit une seconde Ambassade au Pape, de la part de tous les Etats, pour le prier de retracter ces articles, ou qu'autrement ils prendroient eux-mêmes sur ce sujet, les mesures qu'ils jugeroient convenables. Louis V. 1345.

Le Pape, plus irrité que jamais, de ce qu'on n'avoit pas déferé à ses intentions, l'année d'après il fulmina de nouvelles excommunications contre Loüis & ses adherans, sans avoir égard à la priere particuliere que ce Prince lui faisoit faire, de vouloir moderer ces articles. Il porta la chose encore plus loin, étant sous main poussé par Philippe de Valois Roi de France, qui, bien qu'il eût fait la paix avec l'Empereur, n'étoit pas fâché de lui donner de l'exercice. Intrigues, Négociations, tout fut emploïé par Clement, pour s'assurer des suffrages d'autant de Princes qu'il put, & faire proceder à l'élection d'un autre Empereur.

LOUIS V. 1346.

Par l'intrigue du Pape on élit Empereur Charles de Luxembourg.

Comme toutes ces démarches se faisoient en faveur de Charles de Luxembourg, fils de Jean Roi de Bohéme, qui étoit une des voix plus considerables du College Electoral, & qu'on étoit assuré de celle de Baudoüin de Luxembourg Archevêque de Treves, oncle du même Roi de Bohéme, on ne se mit plus en peine que de gagner les autres suffrages. Le Pape avoit excommunié Henry de Vernebourg Archevêque de Mayence, parce qu'il étoit dans les interêts de l'Empereur. On n'eut pas de peine d'avoir à sa dévotion le Comte Gerlac de Nassau, Chanoine de Mayence, que le Pape avoit pourvû de cet Archevêché.

On acheta le suffrage de Walderan de Juliers, Archevêque de Cologne, moïennant huit mille marcs d'argent, & l'on en donna deux mille à Rodolphe Duc de Saxe pour le sien. Ce furent ces Princes, qui, s'étant assemblez à Rentz, près de Coblentz, élurent Roi des Romains, Charles de Luxembourg, Marquis de Moravie, lequel n'aïant pû être couronné à Cologne, parce qu'on

n'y voulut point reconnoître d'autre Empereur que Loüis de Baviere, le nouvel Archevêque de Cologne, le couronna à Bonn, la même année 1346. Louis V. 1346.

Les autres Princes & Etats de l'Empire, demeurerent fermes & fideles pour Loüis, casserent cette nouvelle élection, & s'unirent encore plus étroitement avec ce Prince. Sa bonne fortune n'en demeura pas là. Il eut la joïe d'apprendre que son fils Loüis Marquis de Brandebourg, avoit quelque tems après, attaqué dans le Tirol le nouveau Roi des Romains Charles, & qu'il l'avoit défait. Ainsi l'Empereur Loüis acheva de regner en paix, chéri & estimé de tous ses Sujets.

Les autres Princes demeurent fideles à l'ancien Empereur, qui a la victoire sur le nouveau.

Ce qui le faisoit encore aimer d'avantage, c'est qu'il ne se promenoit pas dans les Villes Impériales, pour faire subsister sa Cour à leurs dépens, comme ses Prédécesseurs avoient accoûtumé de faire ; mais qu'il se contentoit d'y aller dans le tems des Dietes, & quand la nécessité des affaires publiques l'y obligeoit. Il se plaisoit fort dans son Duché de Ba-

LOUIS V. 1346.

L'Empereur Loüis se tuë d'une chûte à la chasse.

viere, il s'y occupoit à la chasse plus qu'à tout autre exercice. Mais il lui en coûta la vie : car l'année suivante le 11. d'Octobre, poursuivant un Ours il tomba de son cheval, attaqué comme on croit (*a*), d'apoplexie, & se donna un si rude coup qu'il en mourut, n'aïant eu que le tems de se recommander à Dieu. Il fut enterré à Munich.

(*a*) D'autres disent qu'aïant été empoisonné par les intrigues de la Veuve d'Albert d'Autriche, les Médecins lui conseillerent quelque exercice violent pour dissiper la force du poison ; & que ce fut la Chasse à l'Ours, comme la plus fatigante, qu'il choisit pour cet effet ; mais envain.



CHAPITRE XXVII.

Charles IV.

Sa naissance, son éducation, son établissement.

CE Prince, fils de Jean Roi de Bohéme, Comte de Luxembourg & petit-fils de Henry VII. étoit né à Prague le 14. Mai 1316. Il avoit été nommé en son baptême Venceslas; mais son pere, l'an 1323. l'aïant envoïé en France près du Roi Charles le Bel, qui avoit épousé Marie de Luxembourg sa sœur, Tante de Venceslas; le Roi & la Reine de France, qui l'aimoient & le caressoient avec d'autant plus de tendresse qu'ils n'avoient point d'enfans, le firent nommer Charles, lorsqu'ils lui firent recevoir le Sacrement de Confirmation; & ce nom lui demeura. Ils lui donnerent d'excellens Précepteurs, sous lesquels, outre l'Alleman & le Bohémien ses langues naturelles, il apprit le Latin, le François & l'Italien. A l'âge de dix sept ans, le Roi Jean son pere, le pourvut du Marquisat de Mora-

CHARLES IV.

1347.

vie, son application à y bien gouverner, lui aquit beaucoup de réputation; en sorte qu'après la mort de son pere, qui arriva l'an 1347. il fut avec d'autant moins de difficulté elevé sur le Trône de Bohéme, qu'à l'instance du Pape, l'année précedente 1346. il avoit été trouvé digne d'être élu Roi des Romains par quelques Electeurs & Princes assemblez à Reintz sur le Rhin.

Se fait reconnoître Empereur.

Aussi-tôt après le decès de son pere, il se prépara de nouveau à la guerre; & aïant remis sur pied une puissante armée, il prit la route de Baviere, pour y avoir sa revanche de l'Empereur Loüis. Mais il apprit en sa marche la mort de cet Empereur, & tout d'un coup il éleva son cœur à Dieu, & dit ces paroles en soupirant, *Loüé soit Dieu dans les merveilles de sa providence, il m'a épargné l'effusion du sang Chrétien, & m'a ôté l'occasion de me venger de mes ennemis.*

Sur cette nouvelle il retourna sur ses pas, avança vers le cœur de l'Empire, & se fit reconnoître Roi & Empereur des Romains, par la Ville de Ratisbonne, par celle de

Nuremberg, & par vingt-quatre autres Villes Imperiales du Rhin. Après quoi il s'en retourna à Prague, Ville capitale de son Roïaume de Bohéme, où l'année suivante 1348. il commença à faire bâtir la nouvelle Ville de Prague. Aussi-tôt que Charles se fut retiré en Bohéme, les Electeurs, sçavoir Henry Archevêque de Mayence, Robert Comte Palatin, Loüis Marquis de Brandebourg, & Errich Duc de Saxe, qui n'avoient pas assisté à son élection, s'assemblerent, & nommerent pour Empereur, le Roi Edoüard d'Angleterre. Mais ne voulant point accepter cette dignité, il en remercia les (*a*) Electeurs. Ce qui les aïant

CHARLES IV. 1348.

Quelques Etats nommerent d'autres Empereurs, & en dernier lieu Gunther de Schwartzembourg.

(*a*) Trois motifs differens formerent le refus qu'Edoüard fit de la Dignité Imperiale. 1°. Qu'il se contentoit de son Roïaume, qui demandoit sa presence & toute l'attention d'un Roi. 2°. Que les troubles de l'Italie lui paroissoient trop considérables pour pouvoir y remedier, & faire revenir à l'Empire ce qu'il y avoit perdu. 3°. Enfin qu'il se sentoit trop de respect pour l'Eglise, pour s'exposer aux excommunications des Papes, dont il ne pourroit jamais se garentir sans rompre

CHARLES IV. 1348. obligez de proceder à une nouvelle élection, ils nommerent Frideric Landgrave de Thuringe, qui se trouvant incommodé de la goutte, se laissa par Charles aisément persuader, moïennant dix mille marcs d'argent, de renoncer aussi à la dignité Imperiale. Les mêmes Electeurs ne
1349. se rebutant point, l'an 1349. ils élûrent en troisiéme lieu Gunther Comte de Schawartzembourg brave Seigneur, & homme de mérite. Il accepta cet honneur, à condition que les Electeurs le conduiroient à Francfort, & l'y feroient proclamer publiquement Empereur; ce qu'ils promirent solemnellement. Il exigea cette condition d'eux, à cause qu'avec raison il appréhendoit que les Magistrats & Bourgeois de cette Ville, ne voulussent à son égard se prévaloir d'un ancien droit.

Droit de la Ville de Francfort ouvrant ses portes au nouvel Empereur.

Le droit qu'ils prétendoient avoir, étoit de refuser l'entrée dans leur Ville à un Roi des Romains, ou à un

---

le serment qu'il seroit obligé de faire à son Sacre de maintenir l'Empire dans ses droits.

Empereur, lorſqu'il n'avoit été élu que par une partie des Electeurs, principalement quand il y en avoit déja un autre élu par une autre partie, ou bien quand les Electeurs étant diviſez entr'eux, une partie en avoit élu un, & l'autre partie un autre : car en ces cas, la Ville n'en reçoit aucun, que l'un d'eux n'eût terminé ſa querelle avec ſon compétiteur, par la voïe des armes. Et ce n'étoit qu'alors, qu'elle ouvroit ſes portes au victorieux. CHARLES IV. 1349.

Les Electeurs donc, pour s'aquitter de leur promeſſe, aiderent le Comte Gunther, à mettre ſur pied une armée capable de forcer la Ville à lui ouvrir ſes portes; au cas qu'elle en fit refus. Et comme elle ne manqua pas de réſiſter, il l'aſſiegea, & au bout de deux mois, elle ſe crût obligée de le recevoir, parce que l'Empereur Charles ne s'étoit pas mis en devoir de lui faire lever le ſiege. Ce qui étoit une marque, qu'il s'étoit confeſſé vaincu luimême.

Gunther eſt empoiſonné.

Pendant le ſéjour que ce Comte fit à Francfort, il y tomba malade,

CHARLES IV. & devint perclus de ses membres, après avoir pris une purgation, où l'on avoit mêlé du poison. Il fut si puissamment sollicité durant sa maladie, de se démettre de son élection, moïennant vingt deux mille marcs d'argent, qu'il y consentit ; mais il mourut un mois après. L'Empereur Charles qui étoit present, le fit honorablement inhumer.

1349.

Charles châtia la Ville de Francfort, de ce qu'elle avoit reçu Gunther ; & pour punition, sans avoir égard à son prétendu droit, il lui ôta ses privileges, & son droit de Foire, il le transfera à Mayence. Néanmoins quelque tems après il lui rendit les mêmes droits & privileges : & moïennant la somme de vingt mille marcs d'argent, à laquelle il taxa cette Ville, il lui remit la Foire.

1354.

Charles est couronné en Allemagne.

Cependant aussi-tôt qu'il se vit délivré de ses competiteurs, & pour ôter tout sujet à un chacun de douter de la validité de son élection, il menagea si bien les esprits des Electeurs qui n'y avoient point assisté, qu'il la fit confirmer, & prit la couronne, non à Aix, à cause de la pes-

te qui la désoloit alors ; mais dans une autre Ville, se reservant de se faire couronner à Rome, lorsqu'il en pourroit entreprendre le voïage.

Charles se fait couronner à Rome.

L'année suivante, les affaires d'Allemagne se trouvant en état de lui permettre de passer les Alpes, il se mit en chemin, & selon ce qui avoit été convenu entre le Pape Innocent VI. & lui, il arriva heureusement à Rome. Il y fut reçu avec grande magnificence par les Légats, par les Sénateurs Vicaires du Pape, & par le Clergé & le Peuple Romain. Il fut couronné le jour de Pâques avec l'Impératrice Anne sa femme, Princesse Palatine, par les mêmes Légats. Aussi-tôt après la cérémonie du couronnement, il ne pensa qu'à s'en retourner en Allemagne, suivant le même accord (a) fait entre le Pape & lui.

(a) On reproche avec raison à ce Prince sa trop grande complaisance pour le Pape ; & dans les Traitez qu'il a faits avec lui, il paroît qu'ils travailloient tous deux de concert à la destruction de l'Empire ; l'un par son avidité à accumuler des Trésors ; & l'autre

CHARLES IV. 1355.

Il trouva à son retour l'Empire fort agité & plein de troubles. Les désordres pour la plûpart procédoient d'une certaine opinion d'égalité, où chaque Prince croïoit être l'un à l'égard de l'autre. Et comme on avoit observé que cette prétention d'égalité, avoit pris son origine dans l'élection des Empereurs, dont la forme n'avoit pas encore été rédigée par écrit, & où le nombre des Electeurs n'étoit ni fixé, ni affecté à certains Princes, plutôt qu'à d'autres, ensorte que les principaux Etats se disoient Electeurs, parce qu'ils avoient tous droit d'élire; l'Empereur s'appliqua uniquement à si bien établir les choses, qu'à cet égard on ne tombât plus à l'avenir dans une pareille confusion.

1356.

Institution & publication de la celebre Bulle appellée la Bulle d'Or.

A cette occasion, il fit pour le mois de Janvier 1356. convoquer une Diete à Nuremberg, où les Electeurs, les autres Princes, les

---

par l'ambition à étendre le patrimoine de S. Pierre au préjudice des Païs & Fiefs Imperiaux.

Comtes, les Seigneurs, & les Deputez des Villes libres, se rendirent en grand nombre. On y résolut non seulement, qu'on réduiroit en forme de Constitutions plusieurs Coûtumes, qui n'avoient point encore été rédigées ni couchées par écrit, & qui furent augmentées de plusieurs réglemens utiles & salutaires au bien du public; mais on y dressa l'Edit celebre touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs, le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs droits, leurs privileges, & tout ce qui pouvoit concerner le gouvernement général de l'Empire. Cet Edit fut appellé *la Bulle d'or*, à cause de son sceau d'or, qu'on nommoit alors une Bulle. De trente articles dont il est composé, il n'y en eut dans cette Assemblée que vingt-trois d'arrêtez, lesquels, l'Empereur assis en son trône, la couronne en tête, & revêtu de tous les autres ornemens Imperiaux, fit lire & publier en sa presence, & du consentement de tous les Princes & Etats de l'Empire, qui étoient presens. Puis sur la fin de l'année, dans une autre Diete

CHARLES IV. 1356.

25. *Decembre.*

CHARLES IV. 1356. qui se tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les sept autres articles, qui furent aussi publiez en presence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, neveu de l'Empereur. Et parce que c'est une Pragmatique Sanction, qui s'observe encore aujourd'hui, nous l'avons inserée à la fin de cet Ouvrage, pour servir de plus particuliere instruction.

L'Empereur aïant donc apporté toutes les formalitez necessaires à cet Edit, pour en faire une loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire executer, dans le service qu'il se fit rendre par les Princes, Electeurs & autres, chacun exerçant sa fonction particuliere dans un festin magnifique qu'il fit le lendemain.

L'Empereur & l'Imperatrice, vêtus des ornemens Imperiaux, aïant entendu une Messe solemnelle, accompagnez de tous les Prelats, & de tous les Princes, se rendirent au lieu où le festin étoit préparé. C'étoit au milieu du marché, où l'on avoit

avoit élevé une estrade sur laquelle étoit la table du festin. Aussi-tôt que l'Empereur & l'Imperatrice furent placez, les trois Electeurs Ecclesiastiques, sçavoir, Loüis Archevêque de Mayence, Connon Archevêque de Treves, & Frideric Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archichanceliers de l'Empire, le premier étant Archichancelier d'Allemagne, le second des Gaules, & le troisiéme d'Italie. Chacun avoit un sceau pendu au col, & une lettre à la main droite. Ensuite marchoient les autres quatre Electeurs Seculiers aussi à cheval; Vencesslas Duc de Saxe, arriva le premier, aïant un picotin d'argent plein d'avoine en sa main droite, comme Archimaréchal de l'Empire, & mit pied à terre. Et parce que la fonction de sa Charge est aussi de placer les Princes, chacun selon son rang, il indiqua à ses Collegues leurs places. Othon Marquis de Brandebourg, étant descendu de cheval, donna à laver à l'Empereur & à l'Imperatrice, avec une éguiere d'or dans un bassin d'or. Robert le Roux Comte Palatin du Rhin

CHARLES IV.

1356.

CHARLES IV. 1356.

aïant mis auſſi pied à terre, ſervit les plats d'or, avec leur viande ſur la table Imperiale. Venceſlas Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, faiſant l'office du Roi de Bohéme, qui étoit l'Empereur même, étant deſcendu de cheval, mit ſur le coin de la table Imperiale un flacon d'or plein de vin, & en préſenta à l'Empereur dans un gobelet d'or. Sur les pas des Electeurs marcherent à cheval, le Marquis de Miſnie, & le Comte de Schwartzembourg, tous deux grands Veneurs, ſonnans du cor, & ſuivis de leurs Chaſſeurs & de leurs chiens : ils tuerent devant l'Empereur un grand Cerf, & un gros Sanglier. Après le dîner, l'Empereur avec de fort beaux préſens aïant regalé les Electeurs, les Princes, les Comtes & les Seigneurs, il les congedia, & finit la Diete.

L'Empereur augmente ſes Etats patrimoniaux.

1357.

Quand Charles fut retourné en Bohéme, il ne ſongea plus qu'à accumuler des tréſors, & à étendre les frontieres de ſon Roïaume hereditaire, le conſiderant comme ſon vrai patrimoine. Il avoit deja ajoûté à ſes

frontieres (*a*) la Silesie, relevant de la Pologne, & la Lusace relevant de l'Empire. Même, pour s'enrichir davantage, il vendit de nouveaux

CHARLES IV.

1357.

(*a*) L'incorporation de ces deux Provinces au Roïaume de Bohéme, lui suscita une Guerre contre le Duc d'Autriche, qui representa aux Etats de quelle conséquence il étoit pour l'Empire, de ne pas souffrir un tel démembrement; mais son véritable motif étoit de s'approprier lui-même la Lusace, sur laquelle il avoit des vûës depuis long-tems, & pour terminer ce different, les deux Princes se mirent en campagne avec leurs Armées. L'Empereur se voïant inferieur de beaucoup à son ennemi, se servit d'une ruse qui réüssit. Il gagna par ses promesses trois des principaux Officiers de l'Armée du Duc d'Autriche. Ces Generaux persuaderent leur maître qu'ils sçavoient de bonne part que les forces de l'Empereur étoient infiniment superieures aux siennes. Ils lui produisirent même un Etat supposé de ses Troupes qu'ils disoient avoir intercepté. Le Duc fut obligé d'y ajoûter foy; & craignant une défaite entiere, il crût devoir chercher sa sûreté dans une fuite précipitée. Les traîtres étant venus ensuite demander leur recompense à l'Empereur, il les fit chasser honteusement de sa Cour, les menaçant même de les livrer à leur maître pour en faire un exemple.

CHARLES IV.

1357.

Vend les Privileges aux Villes & à d'autres Etats.

privileges aux Villes, & pour de l'argent il augmenta les droits & la puissance des autres Etats. Enfin il ne négligeoit aucune occasion; il alloit même au devant de celles qui s'offroient de vendre, de donner, d'engager, ou d'aliener à son profit les biens de l'Empire, comme s'il eût été d'intelligence avec les Princes étrangers pour l'affoiblir.

Ce n'est pas que d'ailleurs il ne fût fort bon Prince; & quoique les Allemans n'eussent pas grand sujet de se loüer de son gouvernement, parce qu'il ne marquoit aucun zele pour relever l'éclat & la dignité de l'Empire : il faut avoüer cependant qu'il avoit des qualitez qui le rendoient très-recommandable. Entre autres, il avoit une connoissance parfaite de plusieurs langues, & une affection particuliere pour les belles Lettres, & pour les Sçavans. Il en a laissé un illustre témoignage en l'institution de l'Université de Prague, l'aïant en 1361. fondée sur le mode-

1361. le de celle de Paris, des statuts de laquelle il avoit eu soin de retirer des copies pendant le tems qu'il y fai-

foit ses études. Il témoignoit une grande aversion pour l'ambition & la pompe des gens d'Eglise, qui en ce tems-là étoit excessive : Et quand les Evêques ne se mettoient pas en peine, autant qu'ils le devoient, pour refrener cette licence, il leur en faisoit des remontrances publiques, & les y contraignoit. Il avoit un soin extraordinaire de la bonne administration de la Justice : lui même assistoit ordinairement au principal Tribunal, rendant en personne justice à un chacun. Mais d'autre côté, il avoit une négligence inexcusable pour les affaires d'Italie, où tout étoit dans la derniere confusion. Il avoit vendu aux Ducs Sforces le Vicariat de Lombardie avec l'Etat de Milan, moïennant une grande somme d'argent; & son interêt particulier avoit fait aussi qu'il ne s'étoit nullement soucié de recouvrer les villes de Padouë, de Veronne, de Vicence, ni les autres domaines de l'Empire, non plus que leurs jurisdictions, dont les Venitiens s'étoient peu à peu appropriez la possession, & dont ils joüissoient paisi-

CHARLES I V. 1361. blement. Cependant ſon Conſeil lui aïant repreſenté qu'il étoit de ſon interêt d'agir fortement en Italie, & d'empêcher que les droits & domaines de l'Empire ne tombaſſent entre les mains du premier venu, il reſolut d'aller à Avignon pour y conclure une Ligue avec Urbain V. & quelques autres Princes d'Italie contre *May* 1365. Bernabouë Tyran de Milan. Il y fut fort honorablement reçû par le Pape; & dans le ſéjour qu'il y fit, les choſes ſe paſſerent entr'eux avec beaucoup de témoignages d'amitié. L'Empereur aſſiſta même en habits Imperiaux à une Meſſe ſolemnelle que le Pape chanta le jour de la Pentecôte, après quoi il alla ſe faire couronner Roi d'Arles dans la Ville de ce nom, les uns diſent par l'Archevêque du lieu, les autres par le Pape même. Puis l'Empereur retourna en Avignon, où le Traité de Ligue fut conclu entre lui, le Pape & pluſieurs Seigneurs Italiens, contre les Uſurpateurs des terres de l'Egliſe, & de l'Empire en Italie. Et comme ce Traité portoit qu'il mettroit au plutôt ſur pied un nombre

de Troupes pour marcher contre les Usurpateurs, & leurs adherans, & les réduire à la raison, le Saint Pere lui accorda la levée des Décimes sur le Clergé de Germanie, pour l'aider à soûtenir les frais de cette guerre. Il n'en fit l'entreprise que trois ans après, ou environ, tant il avoit peu à cœur tout ce qui concernoit l'Empire au-delà les Monts. Pour en donner une preuve bien autentique, il n'y a qu'à rapporter ce que quelques Historiens disent de lui, que pour un seul dîner que Loüis Duc d'Anjou, frere de Charles V. Roi de France, lui donna à Villeneuve d'Avignon, il ceda à la France la Souveraineté du Dauphiné; laquelle avoit été reservée à l'Empire par la donation que Humbert dernier Dauphin de Viennois avoit faite de cette Province à la Couronne de France. Après cela, Charles s'en retourna en Bohéme, où aïant donné ordre aux affaires du Roïaume, & s'étant mis en état de passer en Italie, pour satisfaire aux instances que lui en faisoit le Pape Urbain, qui s'étoit rendu à Rome, conformément au Traité de

CHARLES IV.

1365.

CHARLES IV. Ligue, qu'ils avoient ſigné en Avignon; il s'y achemina avec une armée, & joignit le Saint Pere au mois d'Octobre. Enſuite des Conferences qu'ils eurent enſemble, il entra en Lombardie; & voïant que tous ſes efforts étoient vains contre les Vicomtes & autres petits Tyrans, il fit avec eux un Traité de paix, que le Pape confirma, & dont ni l'un ni l'autre ne furent loüez. Il ſéjourna enſuite quelque tems dans l'Etrurie; & aïant tiré force argent de beaucoup de Villes, & de Florence même, pour les laiſſer en paix, il ſe retira en Bohéme, où il demeura juſqu'en l'année 1376. ſans faire choſe qui mérite d'en parler. Car il ne s'occupa qu'à remplir ſon Epargne pour pouvoir aſſurer l'Empire à ſon fils Venceſlas. En effet, cette même année, étant revenu pour ce ſujet en Allemagne, il ménagea ſi adroitement les eſprits, & emploïa ſi utilement ſon argent, que moïennant cent mille ducats, qu'il païa à chacun des Electeurs, ils élûrent Roi des Romains Venceſlas, qui n'avoit

1365.

1376.

que

que quinze ans. Cependant pour ne pas épuiser tout à fait son trésor, il engagea aux uns des peages qu'il avoit sur le Rhin, que nous voïons encore aujourd'hui entre les mains des Electeurs de ces quartiers-là; & il vendit des Villes aux autres. Celles de Popart & d'Oberwesel furent venduës à l'Electeur de Treves; celles de Kaiserlauter, Oppenheim, Obernheim & Ingelheim, à l'Electeur Palatin, & quelques autres Villes au Duc d'Autriche. Ce qui fit dire à plusieurs, qu'il avoit énervé l'Empire, & plumé l'Aigle.

CHARLES IV. 1376.

Enfin Charles IV. aïant fait recevoir son fils Venceslas en quelques Villes Imperiales, il s'en retourna à Prague, & le 29. Novembre 1378. il y mourut, après avoir regné 31. ans ou environ depuis la mort de Loüis IV. son Prédecesseur. Il s'étoit marié quatre fois, mais il n'avoit point eu d'enfans de ses deux premieres femmes, *Blanche* fille de Charles Comte de Valois, & sœur de Philippe Roi de France; & *Agnés* fille de Rodolphe le jeune Comte Palatin. Il avoit épousé en troisiémes

Il meurt. 1378.

CHARLES IV. 1378.

nôces Anne fille de Boleslas Duc de Swenitz, de laquelle il eut Catherine, femme de Rodolphe IV. Duc d'Autriche, & Venceslas qui fut Empereur après lui. Sa quatriéme femme fut Elisabeth fille de Boguslas V. Duc de Stetin, qui étoit niece ou petite fille de Casimir Roi de Pologne, & il eut d'elle en premier lieu Sigismond, qui fut Roi de Hongrie, & depuis Empereur, & Jean Duc de Gorlis, avec plusieurs filles. Charles emporta de ce monde la réputation de bon Prince, & celle de mauvais Empereur.

CHAPITRE XXVIII.

Venceslas.

Peu de mérite de Venceslas, relâchement de son Gouvernement, & son humeur sanguinaire.

L'EMPEREUR Venceslas, à l'âge de dix-sept ans, entra dans le gouvernement de l'Empire, & du Roïaume de Bohéme; mais il y apporta des qualitez de corps & d'esprit si vicieuses, qu'on peut dire qu'il n'en pouvoit pas avoir de plus mau-

vaiſes. Et s'il eſt permis de fonder ſur les premieres actions de l'homme des pronoſtics pour l'avenir; on pouvoit juger par les ſiennes ce qu'on devoit eſperer de ſon regne. Sa cruauté fut comme préſagée par la mort qu'il donna à ſa mere en venant au monde; les ſaletez dont il profana les fonts, piſſant deſſus, lorſqu'il fut baptiſé; ſes ordures dont il profana l'Autel, lorſqu'à l'âge de deux ans il y fut mis pour être couronné Roi de Bohéme, furent auſſi les triſtes préſages des actions indignes dont il deshonora ſon regne & ſa vie. Toutes ſes actions ne furent qu'une ſuite continuelle de débauches, de cruautez & de lâchetez. A l'exemple de ſon pere, il vendit ce qui reſtoit à vendre des droits de l'Empire dans l'Allemagne; & les Villes & les Provinces d'Italie, que ſon pere avoit alienées, il les rançonna pour les confirmer dans leurs privileges. Il expedioit des Lettres Patentes en blanc, ſignées & ſcellées, pour être remplies ſelon le bon plaiſir des aquereurs; & ce fut de là, que les plus puiſſans, les plus riches, & les mechans, prirent

VENCESLAS. 1378.

1379.

VENCES-LAS. occasion d'accabler les foibles, & d'opprimer les pauvres & les gens de
1379. bien. Ils le faisoient si impunément, & avec tant de licence, que pour le commerce il n'y avoit dans l'Empire, ni sûreté, ni ordre, ni police. Ce qui fut cause (*a*) des troubles & des guerres civiles, qui armerent
1380. les Villes de Suabe & du Rhin contre les Princes de ces quartiers là, dont les principaux étoient le Comte Palatin, le Comte de Wirtemberg, & le Duc d'Autriche. Les Electeurs & les autres Princes & Etats ennuïez de tous ces désordres, & de voir l'Allemagne sans Chef, aïant de plus appris les alienations des biens de l'Empire que Vencesslas faisoit à son profit pour amasser
1383. de l'argent, l'an 1383. ils lui dépêcherent une Ambassade à Prague,

(*a*) Ce fut cette année & sous l'Empire de Vencesslas que Berthold Swartz, inventa le Canon & la Poudre à tirer ; comme si la nature aïant honte d'avoir produit un Prince aussi lâche & aussi effeminé, eût voulu lui opposer l'invention des foudres de la Guerre, qui ont servi depuis à de si glorieux exploits.

pour le prier de vouloir venir faire sa résidence dans l'Empire. Il répondit à ceux qui lui firent cette proposition: *Nos chers Ambassadeurs! tout le monde sçait que nous sommes Empereur, s'il y a quelqu'un dans l'Empire qui ait envie de nous voir, il n'a qu'à venir en Bohéme, il aura toute liberté de nous parler.* Cette réponse parut ridicule aux Ambassadeurs. Ils n'en eurent pourtant point d'autre. Mais cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent parfaitement bien regalez. Les Electeurs furent fort scandalisez du succès de cette Ambassade, & du mépris que Venceslas faisoit de leur conseil; de sorte que, voïant qu'il n'y avoit rien à esperer de lui, ils furent obligez de vaquer eux-mêmes aux affaires generales de l'Empire. La plûpart d'entr'eux s'entremettoient des differens que plusieurs Etats avoient avec leurs voisins, & ils avoient peine à les accommoder, tant leurs animositez étoient grandes. Pour Leopold d'Autriche, fils d'Albert le Sage, il se crut assez fort avec des Troupes qu'il avoit ramassées, & dont il avoit formé un

VENCESLAS.

1383.

Les Etats de l'Empire se formalisent des dissipations de Venceslas.

VENCESLAS.

Juillet. 1386.

corps d'armée confiderable, pour remettre les Suiffes fous fon obéïffance, dont huit Cantons s'étoient déja fouftraits. Mais leur aïant prefenté la bataille, il la perdit avec la vie, & par là il leur donna lieu de fecoüer entierement le joug de leurs Princes & de la domination de l'Empire, & d'attirer le refte des Cantons à en faire autant.

Ces chofes fe paffoient dans l'Allemagne, fans que Venceflas s'en mît aucunement en peine. Il fe tenoit toûjours en Bohéme, ou par le peu de foin qu'il apportoit aux affaires, & à prévenir ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique, il laiffa jetter dans le Roïaume les premieres femences de l'herefie de Wiclef, ce qui fe fit par un Gentilhomme de Bohéme, qui avoit étudié en Angleterre.

Ce Gentilhomme en avoit apporté les livres de cet Herefiarque, & il les avoit communiquez à beaucoup de gens, & même aux Maîtres de l'Univerfité de Prague, entre lefquels étoit Jean Hus; il les goûta, & dans la fuite il en répandit par tout le venin.

Venceslas se plongeant cependant en toute sorte de débauches de vin & de femmes, se rendoit de plus en plus méprisable à ses Sujets. Mais il s'attira à la fin leur haine par des impôts extraordinaires, dont il les surchargea, & par des cruautez qu'il exerça indifferemment sur toute sorte de personnes, faisant même trancher la tête aux Magistrats de Prague sans autre forme de procès. Et pour se familiariser davantage avec le sang & le carnage, il s'étoit abaissé jusqu'à faire une étroite liaison avec l'Executeur de la Haute Justice, ou le Bourreau (a) qu'il appelloit son Compere. VENCESLAS. 1393.

Les grands Seigneurs de Bohéme, voïant que ses excès & ses cruautez s'augmentoient de jour en jour, jugerent à propos d'y donner un frein, & ils n'en trouverent point de meilleur que de l'enfermer, suivant même l'avis de Sigismond son frere Roi de Hongrie. Ils le mirent dans 1396.

(a) Le Boureau l'accompagnoit par tout, & souvent ils alloient tous deux montez sur un même cheval. *Consultatio Lansii. p. 663.*

VENCESLAS. 1396.

une prison très-étroite, d'où, après quatre mois il se sauva, & s'enfuit dans une de ses Forteresses : mais ne s'amendant point, ils le reprirent, & le faisoient soigneusement garder tantôt en un Château, tantôt en un autre. Toutefois il leur échappa encore, & aïant regagné la Ville de Prague, par le moïen de quelques Seigneurs ses amis, il y reprit l'autorité, & s'y maintint, sous condition de mener une vie plus reguliere.

Cela ne l'obligea pas à prendre des affaires de l'Empire plus de soin que par le passé, si ce n'étoit en ce qui regardoit son utilité particuliere, & les choses qui lui pouvoient produire quelque profit. Comme il n'en negligeoit aucune, il reçut avec toutes les démonstrations d'une joïe parfaite l'Ambassade que lui envoïa Jean Galeas Comte de Vertus, Neveu & Successeur de ce Barnaboüé Vicomte, qui, comme il a été dit, s'étoit emparé de la Seigneurie de Milan, & de plusieurs autres Villes, comme Plaisance, Cremone, Pavie, Lode, Bresse, Bergame, Vercel,

Novarre, Tortone, & autres du Milanois & de la Lombardie, qui relevoient de l'Empire. Le sujet de cette Ambassade étoit, d'acheter de lui les droits Seigneuriaux & Regaliens de toutes ces terres là, avec le Titre de Duc de Milan ; lesquels, sans la participation des Electeurs, & Princes de l'Empire, (*a*) il lui vendit, moïennant une somme d'argent considerable. Ce qui fut une des causes, pour lesquelles quelque tems après ils songerent tout de bon à le déposseder. Ils voïoient que, pour ainsi dire, il prenoit à tâche de démembrer l'Empire pour des interêts sordides, en un tems où le Schisme qui regnoit alors dans l'Eglise, ne le divisoit que trop ; & où les Turcs s'en prévalant, remportoient à toute heure sur les Chrétiens de si notables avantages, qu'ils furent suivis de la celebre victoire qu'en 1396 Bajazet gagna sur eux auprès de Nicopolis.

VENCESLAS.

1396.

(*a*) Les Archives de la Chancellerie de Prague font foi que tous ces beaux Etats furent donnez à Galeas, pour cent mille florins.

VENCESLAS. Mais enfin les Electeurs, après beaucoup de remises, jugeant qu'il
1396. y alloit du salut du public, de ne plus differer de mettre dans l'Empire un Chef capable de le rétablir, de le proteger, & d'en soûtenir la dignité, ils s'assemblerent, de l'avis du Pape Boniface IX. au Château de Laenstein sur le Rhin, dans l'Archevêché de Treves : ils déclarerent Venceslas incapable de l'Empire, & le déposerent. La sentence de cette déposition fut prononcée & publiée
1400. le 20. d'Août 1400. avec revocation de tous les droits, exemptions, privileges, & domaines par lui vendus ou engagez de son autorité particuliere, sans le consentement des Princes, & Etats de l'Empire. On disoit alors, que si Charles & Venceslas n'eussent jamais été Empereurs, l'Empire n'auroit pas été réduit au miserable état où il étoit, tant par les largesses que le pere avoit faites pour l'aggrandissement de son fils, que par la dissipation des biens, où le fils s'étoit porté pour s'anéantir lui-même dans la faineantise, & dans la débauche.

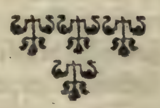
Les Electeurs procederent dans le même tems à l'élection d'un nouvel Empereur, & nommerent Frideric, Duc de Brunswic & de Lunebourg, Prince sage & vaillant. Mais plusieurs Auteurs disent que l'Archevêque de Mayence le fit tuer par le Comte de Waldec, lorsqu'il venoit pour prendre la couronne Imperiale à Francfort. Les Electeurs lui substituerent Robert Comte Palatin, il fut élû le 10. Septembre de la même année. VENCESLAS. 1400.

Venceslas parut insensible à la nouvelle de sa déposition. L'on rapporte même, qu'il profera ces paroles: *Nous sommes ravis d'être déchargez du fardeau de l'Empire, dans l'esperance de pouvoir mieux nous appliquer au gouvernement de notre Roïaume.* En effet, pendant dix-neuf ans qu'il regna encore en Bohéme, ses Sujets trouverent sa conduite plus raisonnable qu'auparavant. Il faut aussi lui rendre cette justice, qu'il s'appliqua dans la suite très-serieusement à calmer la sédition, que Jean Hus, Professeur de Theologie en l'Université de Prague, avoit excitée par

Naissance du schisme de Jean Hus.

VENCES-LAS. 1400. une nouvelle doctrine ; mais il n'eut pas la satisfaction de voir ses soins (*a*) suivis de beaucoup d'effet, parce qu'il avoit laissé prendre à cette doctrine de trop profondes racines. Enfin ce pauvre Prince mourut d'apoplexie, l'année 1419. âgé de cinquante-sept ans, après en avoir regné 22. comme Empereur, & 55. comme Roi de Bohéme.

(*a*) Ses soins dans cette occasion furent trop interessez pour que la posterité lui en doive sçavoir gré. Il ne prétendoit pas même finir cette affaire qui n'étoit rien dans les commencemens, & dont il eût pû aisement arrêter le progrez. Sa passion à accumuler des Trésors, ne lui permit pas d'étouffer ces troubles naissans, à la faveur desquels il pouvoit charger son peuple de nouveaux impôts, & disoit lui-même qu'une pareille Oye, (ce que le mot *Hus*, signifie en langue Bohémienne) lui pondoit des œufs d'or, & qu'il falloit la conserver précieusement.



CHAPITRE XXIX.

Robert.

Il fut élû & confirmé.

QUOIQUE Robert ou Rupert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, dit le Bref, & le Débonnaire, eût été élû Empereur dans les formes, par tous les Electeurs, au camp de Reintz sur le Rhin, le Samedi d'après la Fête de la Nativité de Notre-Dame, puis sacré & confirmé dans l'Eglise de Cologne, par l'Archevêque de cette Metropolitaine; ceux d'Aix ne voulurent pas souffrir qu'on le couronnât en leur Ville, sous prétexte qu'ils n'avoient pas été déchargez de leur serment envers Venceslas, mais en effet, pour l'affection qu'ils lui portoient. Aussi en furent-ils mis au ban de l'Empire; & on les maltraita, jusqu'à ce qu'ils eussent prêté la foi & l'hommage à Robert. Ceux de Nuremberg furent plus heureux. Ils se firent décharger de leur serment de fidelité, moïennant quelques pie-

ROBERT. 1400.

ces de vin de Bacharac, dont ils firent present à Venceslas.

Robert pense à reparer les brèches que les deux précedens Empereurs avoient faites à l'Empire.

Le nouvel Empereur, après son avenement, ne travailloit qu'à remedier aux désordres & aux divisions, qui pendant les regnes de Charles IV. & de Venceslas son fils, s'étoient formées dans l'Empire, & à revendiquer les Etats qu'ils avoient alienez. Il fit pour ce sujet, la premiere année de son regne, convoquer une Diete à Francfort, où il délibera avec les Electeurs, Princes, Seigneurs, & Députez des Villes, sur les moïens de rétablir l'ordre, le repos, & la sûreté dans l'Empire. De quoi on dressa plusieurs actes, qui furent mis à execution.

Passe en Italie, son dessein est de réduire Galeas par les armes; mais il agit inutilement.

Comme les Electeurs, dans le jugement qu'ils avoient prononcé pour la déposition de Venceslas, avoient, entr'autres chefs, allegué, que pour une somme d'argent il avoit crée Duc de Milan Jean Galeas, qui n'étoit que Gouverneur de Lombardie; & que ce nouveau Duc, non content de cet avantage, ne prétendoit pas moins que de soustraire ces païs à la souveraineté de

l'Empire, & par la force des armes se rendre maître de Florence, de Mantouë, de Bologne, & d'autres Villes & païs, pour les incorporer à son Duché, Robert se trouva d'abord obligé de mettre une armée sur pied, pour rétablir les affaires d'Italie en leur premier état. Il marcha à grandes journées, & alla camper devant la Ville de Brixen au Duché de Milan. Mais Galeas, qui avoit une bonne Cavalerie, eut dans toutes les escarmouches, l'avantage sur les Imperiaux. Il les avoit déja tellement fatiguez, & diminuez, qu'encore que l'Archevêque de Cologne, & le Duc Leopold d'Autriche, fussent venus avec beaucoup de Troupes au secours de Robert la même année, ces Princes furent contraints de retourner en Allemagne, avec ce qu'il leur restoit de monde, sans avoir pû rien faire de considerable. Ils y furent d'ailleurs obligez, parce que les autres Etats d'Allemagne ne les avoit pas secondé dans leurs entreprises, quoiqu'ils l'eussent promis, aïant été seduits par l'Electeur de Mayence, qui ne

ROBERT. 1401.

ROBERT. 1401.

se contentant pas d'empêcher ses Ecclesiastiques de païer à l'Empereur les dixmes que le Pape lui avoit permis de lever sur eux pour l'expedition d'Italie, avoit alienè presque tous les esprits de l'affection qu'ils avoient pour l'Empereur. C'est pourquoi, l'année suivante, Robert fut obligé de reprendre le chemin de son païs, sans avoir rien avancé en Italie, ni contre Galeas Duc de Milan, ni en faveur du Pape, contre Ladislas Roi de Naples, qui, quelques années après, prit la Ville de Rome, & en chassa le Pape.

L'Empereur retourne en Allemagne & meurt.

1410.

Lorsque Robert fut de retour en Allemagne, il ne s'appliqua qu'à y pacifier toutes choses, & il y réüssit. Toutefois, l'an 1410. il survint un autre sujet de mésintelligence entre lui, & Jean Electeur de Mayence, à cause d'un Château, que celui-ci, contre la volonté de l'Empereur, faisoit construire à Hochst. Robert arma, & se mit en marche avec ses Troupes, pour empêcher cet Electeur par la force: mais il fut arrêté par une maladie qui l'accabla avec tant

tant de violence à Oppenheim, qu'il en mourut le 18. Mai de la même année. Il fut inhumé à Spire, & ſelon d'autres, à Heidelberg. Il y en a qui diſent, & avec beaucoup d'apparence, que Jodoce Marquis de Moravie, fut après la mort de Ruppert élû Empereur, & qu'il ne vêcut que ſix mois; mais que n'aïant pas eu le loiſir de ſe faire reconnoître, on ne le met point au rang des Empereurs.

SIGISMOND.

1410.

CHAPITRE XXX.

Sigiſmond.

SIGISMOND fils de l'Empereur Charles IV. & frere de Venceſlas, avoit avant ſon élevation à la dignité Imperiale, regné dans le Roïaume de Hongrie vingt-ſept ans, depuis la mort du Roi Loüis ſon beau-pere, auquel il avoit ſuccedé. Et comme ce furent ſes grandes qualitez, & la bonne conduite, qu'au milieu de beaucoup de traverſes il avoit tenuë dans le gouvernement de ſon Roïaume, qui oblige-

SIGISMOND. 1410. rent les Princes de l'Empire à le préferer à tout autre, il ne sera pas hors de propos d'en toucher ici quelque chose, & de dire même de quelle maniere cette couronne lui étoit venuë.

Ce Prince avoit été envoïé fort jeune à la Cour de Loüis Roi de Hongrie. Loüis n'avoit que deux filles, Marie & Heduvige, pour heritieres. La cadette avoit été promise à Jagellon Grand Duc de Lithuanie, qui l'épousa depuis, & parvint à la couronne de Pologne. Marie l'aînée fut destinée & fiancée à Sigismond. Le Roi Loüis pour cette raison le fit élever avec grand soin, & le fit par les Etats du Roïaume agréer pour son Successeur, après toutefois que le mariage arrêté avec Marie auroit été accompli. Mais avant qu'il le pût être, Loüis vint à déceder l'année 1383. & Marie sous la regence de la Reine Elizabeth sa mere, & de l'avis de Nicolas Gare Comte ou Grand-Maître du Palais, se chargea du gouvernement du Roïaume; parce que Sigismond n'avoit pas encore épousé Marie, & qu'il n'étoit pas encore capable de

gouverner, n'aïant au plus que quinze ans. Ce Miniſtre eut toute l'autorité ſous ces deux Reines, & gouvernant le Roïaume à ſa volonté, il en devint ſi arrogant, qu'il ne ſe ſouvint plus que c'eſt Dieu, qui, pour gouverner les Etats & les Peuples, donne l'eſprit & la prudence, & qu'il faut l'invoquer inceſſamment pour obtenir ſes graces. Pour s'attribuer une autorité plus abſoluë, il crut devoir commencer par rendre ſuſpects aux Reines, les Grands & les principaux Seigneurs du Roïaume. Une politique ſi dangereuſe, & qui n'étoit fondée que ſur l'ambition d'un ſujet, fut très-funeſte à l'Etat; elle cauſa une averſion generale contre le gouvernement; juſques-là que les Hongrois oubliant leur devoir, envoïerent ſecretement l'Evêque de Zagabrie à Charles de Duras Roi de Naples, parent de la jeune Reine, pour lui offrir la Couronne de Hongrie. Ce Prince reçut cet offre avec joïe, & malgré les inſtances que la Reine ſa femme & ſes plus fideles ſerviteurs lui firent de la refuſer; & après avoir établi

SIGISMOND. 1401.

Broüillerie dans la Hongrie pendant le bas âge de Sigiſmond.

SIGIS-MOND. 1410.

tout l'ordre qu'il jugea necessaire aux affaires de Sicile, il se mit incontinent en devoir de passer en Hongrie. La Reine Elizabeth avertie de ces menées secretes, & que Charles s'étoit mis en chemin pour venir prendre possession du Roïaume de Hongrie, & ménager le mariage de Marie avec Ladislas son fils, afin par cette alliance d'assurer davantage ce Roïaume à sa famille. La Reine, dis je, avertie que Charles venoit, chercha tous les moïens imaginables de faire échoüer tous ses projets. Elle se hâta premierement d'achever le mariage de Sigismond avec la Reine Marie ; & parce qu'il n'étoit pas encore assez puissant pour faire une guerre ouverte à Charles, elle le fit aussi-tôt après retirer en Bohéme. Cependant vers la fin de l'année 1386. Charles arriva à Offen, où étoit la résidence de la Cour de Hongrie, & les Reines usant en cet endroit de toute la dissimulation imaginable, elles le reçurent fort honorablement, & joignirent même en apparence leur consentement, à celui que les Hongrois avoient déja

donné à le déclarer Roi. Il ne fut pas plûtôt reconnù pour tel, qu'il se rendit maître des affaires; & ne pensa qu'à son couronnement. On en fit la cérémonie le dernier jour de la même année avec grande pompe. Mais il arriva en cette rencontre, ce qui est presque inévitable en toutes les résolutions populaires, qui pour fondement n'ont que la passion. Les Grands & les Peuples se lasserent bientôt du gouvernement de Charles, & commencerent à changer de langage, & à dire & publier des Reines toutes sortes de biens. La Reine Elizabeth, qui amusoit Charles, sur l'assurance qu'elle lui donnoit, que Sigismond, qui étoit toûjours en Bohéme, lui abandonneroit le Roïaume, par un Traité qu'ils feroient ensemble; aïant observé le changement des Grands & du Peuple, crut devoir profiter de l'occasion, si bien qu'elle resolut de se défaire du nouveau Roi. Voici l'expedient qu'on trouva pour faire réüssir l'entreprise: La Reine Marie & la Reine Elizabeth sa mere, avec le Palatin Gare, convierent le nou-

SIGISMOND.

1410.

SIGISMOND. 1410.

veau Roi de se rendre au Palais en leur appartement, pour lui communiquer une lettre qu'elle feignoit avoir reçuë de Sigismond touchant sa renonciation au Roïaume. Charles y alla aussi-tôt, & s'assit en toute confiance auprès de la Reine Elizabeth. Incontinent après le Palatin y entra, accompagné d'un homme avec qui le complot avoit été fait, & qui passant derriere le Roi, lui fendit la tête jusqu'aux yeux, avec un sabre. Ce Prince pourtant ne mourut de ce coup que quelques jours après. Elizabeth croïant avoir ainsi dissipé la faction de Charles par sa mort, elle se rétablit dans sa premiere autorité, fort peu de gens osant témoigner le regret qu'ils avoient de cette mort; ce cruel dessein ne s'étant executé que sur l'assûrance qu'on avoit de la fidelité du Peuple.

Etrange attentat de l'Intendant de Croatie contre les deux Reines de Hongrie.

Toutefois ce meurtre ne demeura pas impuni. Car quelque tems après, les Reines étant allées en la basse Hongrie avec le Palatin Gare, & leur suite ordinaire; Hiornard Intendant ou Juge Provincial de Croa-

tie, qui avoit été établi par le Roi Charles de Naples, aïant eu nouvelle de cet assassinat, forma le dessein de surprendre les meurtriers. Il mit pour ce sujet une grande Troupe de gens de guerre ensemble, & il dressa une embuscade sur les passages. La Cour y donna, & elle fut investie.

Les Croates massacrerent le Palatin. Celui qui avoit fendu la tête au Roi Charles, eut le même sort; & tous les domestiques du Palatin, quoiqu'ils se défendissent vaillamment, furent tuez sans pitié.

Ils n'agirent pas avec moins d'inhumanité à l'égard de la Reine-mere Elisabeth; car pour la contraindre à rendre raison du meurtre qu'elle avoit fait, ils la tirerent du carosse, & la traînerent par les cheveux devant le Juge Provincial: Là, avec des raisons fort touchantes, elle fit entendre, que le Roi Charles avoit traité avec dérision & avec mépris, la Reine Marie, & l'avoit injustement dépossedée de son Roïaume. A la fin, elle se jetta à genoux, lui demanda pardon de cet assassinat, & en même tems, elle le pria de se sou-

SIGISMOND. 1410.

venir des bienfaits qu'il tenoit du feu Roi Loüis son mari, & d'en témoigner de la reconnoissance en cette rencontre. La Reine Marie demanda la même grace aussi à genoux; mais ni l'une ni l'autre ne furent écoutées. La Reine Marie fut mise dans une prison affreuse; & la Reine-mere Elisabeth, nonobstant toutes ses larmes & toutes ses prieres, fut miserablement noïée dans le ruisseau de Boseth. Ce fut le fruit des conseils violens de son Ministre, dont elle avoit si aveuglément embrassé la passion. Sigismond aïant reçû l'avis & le détail de toute cette catastrophe, partit aussi-tôt avec une puissante armée que peu à peu il avoit mise sur pied, & marcha droit en Hongrie; il y fut reçû à bras ouverts, & fut avec applaudissement agréé des Grands, & des autres qui composoient les Etats.

Sigismond marche en Hongrie contre les rebelles.

Cette arrivée n'effraïa pas peu Hiornard, car il pouvoit bien s'imaginer que son crime ne demeureroit pas impuni. Cependant pour tâcher de conjurer l'orage qui le menaçoit, il crut qu'il devoit diminuer un peu

de

de sa rigueur. Pour cette raison, il avoit depuis quelques jours fait mettre la Reine Marie dans une belle chambre, & l'avoit fait traiter selon sa qualité. Il lui rendit même visite; & lui aïant fait proposer de la laisser retourner en Hongrie, si elle lui vouloit donner sûreté pour sa vie, pour sa Charge & pour ses biens, elle écouta cette proposition avec tant de joïe, qu'avec serment elle lui promit, qu'elle le tiendroit pour son pere, s'il lui accordoit la liberté. Sur cette tendre promesse, le Juge Provincial la renvoïa, & la fit escorter & conduire par ses Troupes à Offen, où son mari le Roi Sigismond l'attendoit, & où elle fut reçûë au milieu des réjoüissances publiques.

SIGISMOND. 1410.

Quelques jours après, les Etats du Roïaume de Hongrie étant assemblez à Cronweissembourg, y couronnerent Sigismond alors âgé de 20. ans. Après ce couronnement, le Roi ne pensoit qu'à venger la cruauté qu'on avoit exercée contre la Reine sa belle-mere. La Reine son épouse avoit à la verité promis & juré, qu'elle ne vengeroit jamais ce parri-

Sigismond couronné Roi de Hongrie fait punir les parricides.

SIGISMOND. 1410.

cide ; mais elle ne l'avoit pas promis & juré au nom du Roi ſon mari, n'aïant pû faire une telle promeſſe. Il ſe reſolut donc de punir ce Tyran, & de faire un exemple, pour tenir les autres dans le reſpect. Il envoïa des gens en Croatie qui arrêterent priſonnier ce Juge Provincial & ſes complices, & qui les conduiſirent à la Ville des Cinq Egliſes ou Funskirchen. Là, Sigiſmond fit condamner le Juge à avoir les mains liées derriere le dos, à être traîné par toutes les ruës, dechiré avec des tenailles ardentes, écartelé, & les quatre quartiers de ſon corps pendus dans les ruës. Tous ſes complices eurent la tête tranchée. Quelques années après, Sigiſmond retournant de Valachie, apprit en chemin que la Reine ſa femme étoit decedée d'une maladie courte & violente. Il en fut ſi touché qu'il demeura quelque tems à Offen, comme en retraite. A la fin, ſoit que cette douleur en eût renouvellé une autre, ſoit qu'on lui en eût donné de nouveaux ſujets, il ne put plus diſſimuler ſon reſſentiment contre les Auteurs de la reſolution qu'au

Mort de la Reine de Hongrie, dont Sigiſmond a tant de douleur, qu'elle le pouſſe à de mauvais conſeils.

commencement de la révolte, on avoit prise d'appeller d'Italie le Roi Charles, & de le couronner Roi de Hongrie, au préjudice de la Reine Marie & de lui. Il étoit d'autant plus animé contr'eux, qu'il les voïoit aller & venir impunément & en toute liberté, sans qu'ils lui en eussent jamais demandé pardon. Il résolut donc là de les faire prendre en secret sans sur ce point prendre avis de son Conseil, & il donna cette commission au Colonel George Weidassen, qui l'executa sans considerer les conséquences fâcheuses qui en pouvoient arriver.

SIGISMOND. 1410.

Un Prince fait toûjours bien de ne rien entreprendre d'important pour ses interêts particuliers, qu'après avoir pris les sentimens de ses Ministres: parce que les opinions étant examinées, les unes sont corrigées par les autres, & en même tems elles moderent sa passion. Ce Colonel aïant assemblé beaucoup de Troupes, sous prétexte d'aller visiter la basse Hongrie, rencontra par hasard ces prétendus coupables, qui, sur quelque défiance qu'ils avoient de sa

SIGISMOND. 1410.

venuë, s'étoient déja mis en corps, & en campagne Il les investit pendant la nuit, les fit prisonniers, les mit aux fers, & les envoïa au Roi à Offen. Quand, pour rendre raison de leur crime, ils furent devant le Roi, en presence de quelques Princes & Seigneurs, ils ne firent seulement pas la révérence, & dédaignerent de faire la moindre réponse aux demandes qu'on leur fit: tant ils témoignoient d'indifference pour le danger qui les menaçoit. Le Roi fut tellement irrité de cette fierté, que sur le champ il commanda qu'on tranchât la tête à tous. Ils étoient trente deux Seigneurs tous distinguez par leur naissance, & par les services qu'ils avoient rendus à l'Etat. Parmi eux se trouva Etienne Contus un des principaux de la Noblesse. Il méprisa la mort avec tant de constance, qu'il voulut que le Bourreau lui coupât le col par devant, n'aïant jamais voulu souffrir qu'il lui tranchât la tête par derriere. Cette cruelle execution toucha plusieurs Princes & Seigneurs, & elle les aliena si bien, qu'ensuite ils se souleverent

les uns après les autres contre le Roi & le décrierent par tout comme un Tyran. SIGISMOND. 1410.

Bajazet Sultan des Turcs, voïant la Hongrie se déchirer elle-même, attiré sans doute par les Mécontens du Roïaume, crut l'occasion si favorable, qu'il s'imagina devoir en profiter. Ce fut l'an 1396. où selon d'autres 1393. qu'il se proposa de commencer cette sanglante guerre, qui, par la prise de Nicopoli, devint si malheureuse à la Hongrie. Sigismond, qui voulut défendre cette Place à la tête de plus de 100000. hommes fut défait, & perdit une grande partie de la Noblesse de Hongrie, dont le Roïaume fut extrêmement affoibli. Après ce furieux échec, au lieu de s'appliquer à rétablir les affaires, il s'abandonna à ses plaisirs. Ce qui fit que plusieurs, soit Gouverneurs de Provinces, ou autres Grands Seigneurs, commencerent à le haïr de plus en plus; jusqu'à ce qu'enfin l'an 1401. ils éclaterent, prétextant la négligence qu'il marquoit dans les affaires du Roïaume. Leur mauvaise intention passa jusqu'à cette extrê-

Il est malheureux contre Bazajet Empereur des Turcs.

Ses débauches font revolter ses Sujets qui se saisissent de sa personne.

SIGISMOND. 1410.

mité, qu'ils se saisirent de sa personne, & le mirent à la garde de deux freres nommez Garris, dont le Pere avoit été un de ces trente-deux suppliciez. Etant miserablement traité dans la prison, il soupiroit quelquefois, & disoit, qu'il étoit un bel exemple de l'inconstance de la fortune, ne trouvant moïen ni de vivre, ni de mourir. Mais comme il étoit bien fait, & naturellement bien disant, il persuada un jour si adroitement la mere de ces deux freres qui le gardoient, qu'elle entreprit de le délivrer. Elle en délibera avec ses fils, & leur remontra que les attentats à la personne du Souverain avoient ordinairement de fâcheuses suites, & que c'étoit s'exposer à un extrême danger, tant à l'égard du Peuple, qui est changeant, que des Successeurs qui craignant les mêmes suites, regardent ces sortes d'outrages comme faits à eux-mêmes. Elle leur representa ensuite l'honneur & le profit qu'ils se pouvoient procurer & à leur famille, s'ils mettoient le Roi en liberté. Elle les ébranla, & porta les choses à ce point, que

Adresse de Sigismond pour sortir de prison.

le Roi par serment aïant promis à elle & à ses deux fils, qu'il les tiendroit pour ses freres, & que pour récompense, il les investiroit de la Moravie; ils l'élargirent & le firent conduire en sûreté par leurs gens jusqu'en Moravie, d'où il se rendit en Bohéme.

Arme & retourne en Hongrie, où il se conduit plus sagement.

Aussi-tôt il mit sur pied une armée considerable, & rentra en Hongrie, où sans trouver de résistance, il se fit rendre par les Provinces du Roïaume l'obéïssance qui lui étoit dûë. Il tint sa parole aux deux freres qui l'avoient delivré; & enfin, le reste de ses jours il se comporta envers ses amis & ses ennemis avec tant de bonté & de clemence qu'il regagna en peu de tems l'amitié & la confiance de tous ses peuples. L'experience qu'il avoit faite à ses dépens, lui rendit cette maxime familiere; que quiconque ne sçait, ni pardonner, ni faire semblant de ne pas voir les choses qu'il voit, n'a pas bien étudié l'art de regner.

Sa réputation s'étendit même dans les Etats voisins; & ceux d'Allemagne ne crurent pas pouvoir faire

SIGISMOND. 1410. choix d'un Prince plus accompli, pour lui mettre la Couronne Imperiale sur la tête. Il y eut pourtant de la contestation à son élection. De cinq Electeurs dont l'Assemblée Electorale étoit formée, il y en eut trois qui à la verité lui donnerent leur voix, mais les deux autres, qui étoient les Archevêques de Mayence & de Cologne, lui refuserent les leurs, pour les donner à Jodoce Marquis de Moravie; & firent si bien qu'empêchant que l'élection de Sigismond ne fût publiée, ils firent passer pour bonne & legitime celle de Jodoce. Néanmoins peu de mois après ce Prince étant venu à mourir, sans même avoir été reconnu Empereur par les autres Etats de l'Empire, Sigismond fut unanimement élû, ou, pour mieux dire, il fut par tous les Electeurs confirmé Empereur l'année 1411.

1411. Alors selon la plus commune opinion, il étoit en Hongrie, où après avoir appris cette bonne nouvelle, & pour répondre à la haute opinion qu'on avoit conçûë de lui, il forma la resolution de s'appliquer principa-

lement à deux choses : à rétablir les affaires de l'Empire, & à ôter le schisme qui depuis plus de trente ans duroit dans l'Eglise. Il commença par se défaire de l'Electorat de Brandebourg en faveur de Frideric Burgrave de Nuremberg, sorti des Comtes de Hohenzollern, Prince de grand merite, de qui sont descendus les Marquis de Brandebourg d'aujourd'hui. (*a*) Il le lui vendit quatre cens mille florins; se réservant néanmoins pour lui & pour son frere le droit de retrait, en le remboursant de la même somme, & à la charge de retour, faute de mâles. Quelque tems après, le differend qu'il eut avec les Venitiens touchant les terres de la Dalmatie, l'obligea de marcher de ce côté-là. Y aïant mis fin, il s'avança jusqu'en Lombardie,

SIGISMOND.
1411.

(*a*) Il déclara en même tems par des Lettres Patentes que la Ville de Nuremberg garderoit dans la suite en dépôt les Ornemens Imperiaux & les Pierreries de la Couronne; qu'elle les envoïeroit au couronnement des Empereurs par une députation solemnelle; ce qui s'observe encore aujourd'hui.

SIGIS-MOND. 1513.

c'étoit ſous divers prétextes, mais particulierement pour avoir plus de commodité d'achever les négociations qu'il avoit commencées avec le Pape Jean XXIII. leſquelles tendoient à faire tenir un Concile general, où l on pût, en ôtant le ſchiſme, que les trois qui ſe diſoient alors Papes y entretenoient, mettre ſolidement la paix dans l'Egliſe.

Il eut à cet effet pluſieurs Conferences avec les Legats que Jean lui envoïa, & Jean même le vint trouver à Plaiſance, d'où ils furent enſemble à Lodi, où les dernieres reſolutions furent priſes pour la convocation du Concile. Les Bulles qui en furent expediées le 9. jour de Decembre en indiquoient la tenuë à Conſtance, & l'ouverture au premier jour de Novembre de l'année ſuivante.

Cependant Ladiſlas Roi de Naples, au préjudice d'une alliance qu'il avoit depuis peu faite avec ce Pape, s'étoit pour une troiſiéme fois emparé de la ville de Rome, & ſongeoit à uſurper les autres terres de l'Egliſe, & même toute l'Italie. A-

près quelque séjour à Rome, il marcha vers la Toscane avec une puissante armée, parce qu'il en vouloit aux Florentins & au Pape Jean qui s'étoit retiré à Boulogne; mais le 8. Juin 1414. il fut attaqué à Peruse d'un mal violent causé par le poison: ce mal l'obligea de se retirer à Naples, il mourut quelques mois après. SIGISMOND. 1414.

Cette mort ayant remis le calme & la tranquillité dans l'Italie, donna toute liberté au Pape Jean, aux Cardinaux, aux Archevêques & Evêques d'Italie de se rendre à Constance. Jean y arriva le 8. d'Octobre, il y attendit que l'Assemblée se fut formée. Cependant Sigismond qui étoit retourné en Allemagne, pour s'y faire couronner Empereur avant que de se trouver au Concile, s'étant arrêté à Spire, pour plusieurs affaires qui l'y avoient appellé, le 18. du même mois d'Octobre, il y expedia le sauf-conduit (a), sous la

(a) Les Protestans d'Allemagne, qui, sur plusieurs points de Religion n'ont fait que renouveller les erreurs de cet heresiarque, reprochent à ce Prince d'avoir manqué à sa

SIGISMOND. 1414.

foi duquel Jean Hus alla à Constance, pour rendre raison au Concile de sa doctrine. Après quoi Sigismond se rendit à Aix, où il fut couronné le 8. de Novembre. La cérémonie ne fut pas plûtôt finie qu'il en partit pour aller à Constance avec l'Imperatrice sa femme, aïant une Cour fort nombreuse. Il y arriva le 23. Decembre au soir. Le lendemain, il assista à la Messe de minuit,

parole dans cette occasion, l'aïant fait condamner à la mort, au préjudice du sauf-conduit qu'il lui avoit accordé, & dont il devoit être garant. Ils ajoûtent même que ce sauf-conduit étoit conçû en des termes de subtilité & trop malins pour que Jean Hus, qui agissoit en tout de bonne foi pût être en garde contre sa mauvaise destinée ; mais ce reproche n'est fondé que sur la calomnie. L'Empereur ne pouvoit faire d'avantage jusques-là pour un particulier que de lui accorder une sûreté entiere pour aller trouver les Peres du Concile, qu'il reconnoissoit lui-même pour ses Juges, puisqu'il en avoit appellé à leur jugement. Ce Prince ne devoit point être responsable des suites qui dépendoient uniquement de la docilité, ou de l'obstination que Jean Hus marqueroit après le décret prononcé.

que le Pape Jean célébra pontificalement, & il y servit, vêtu de la Dalmatique Imperiale, faisant l'office de Diacre, ainsi qu'il se pratique en de semblables rencontres. SIGISMOND.

Dans la premiere Session, qui avoit été tenuë le 16. de Novembre, on avoit remis la seconde au 2. de Mars de l'année suivante, afin que l'Empereur qu'on attendoit alors, y pût assister. Le jour venu, les Peres du Concile s'emploïerent à déliberer sur les expediens de faire cesser le schisme, & de rétablir l'union de l'Eglise. Ils n'en trouverent point de meilleur, que de faire renoncer à la Papauté les trois Elûs; ils en firent même convenir Jean XXIII. qui présidoit au Concile; & en effet il promit autentiquement qu'il y renonceroit, quand Angelo Corario, dit Gregoire XII. & Pierre de Lune, dit Benoît XIII. en feroient autant. 1415.

A peine eut-il fait cette promesse, que l'Empereur se leva de sa chaise, s'alla jetter à ses pieds, & les embrassa, le remerciant, comme fit aussi le Patriarche d'Antioche au nom de tout le Concile, d'un action si chré-

SIGISMOND. 1415. tienne. Mais quelques jours après Jean s'étant repenti de l'engagement où il étoit entré, s'enfuit de Constance, d'où il sortit la nuit en habit déguisé, & se retira en Suisse. Ce qui, après plusieurs procedures, obligea le Concile de prononcer en la douziéme Session, la Sentence diffinitive de sa déposition, avec défenses à tous les Chrétiens de le reconnoître pour Pape; ordonnant en outre, qu'il ne seroit point procedé à l'élection du Pape futur, sans la déliberation & le consentement du Concile, & qu'on n'éliroit plus derechef pour Pape, celui qui venoit d'être déposé, non plus qu'Angelo Corrario, nommé Gregoire XII. & Pierre de Lune, nommé Benoît XIII. Jean se voïant ainsi poussé à bout, aima mieux ceder à la force, qu'en y résistant, se mettre en état d'éprouver un traitement plus fâcheux. En effet, lorsque la Sentence lui fut signifiée, il jura qu'il ne feroit jamais rien au contraire, & renonça librement au Pontificat, dont il quitta en même tems toutes les marques. A son imitation, Gre-

goire XII. envoïa quelques jours après un Legat vers l'Empereur & le Concile, pour faire pareillement sa renonciation à la Papauté. Cette renonciation fut reçuë en la quatorziéme Session.

Troubles arrivez à cause de l'heresie de Jean Hus, & de sa condamnation.

Dans les suivantes, les Peres du Concile, jugerent à propos de mettre sur le tapis l'affaire de Jean Hus & de Jerôme de Prague; Jean Hus, comme il a déja été dit, avoit dès l'année 1403. puisé sa nouvelle doctrine dans les Ecrits de Wiclef Anglois, fameux hérésiarque; & en aïant infecté plusieurs de l'Université de Prague, & autres Particuliers, il avoit attiré à lui une infinité de Sectateurs. Il en avoit si fortement imbu Jerôme de Prague, Maître ès Arts, un de ses disciples, qu'il l'engagea facilement de se joindre à lui, pour prêcher en public contre la primauté du Pape. Sa Sainteté en aïant été avertie, les avoit tous deux fait citer à Rome, mais ils avoient refusé d'y aller. Toutefois sur la sommation, qui depuis leur avoit été faite de comparoître au Concile de Constance pour se justifier, ils s'y

SIGISMOND. 1415.

étoient rendus. Jean Hus y étoit venu muni du sauf-conduit de l'Empereur, & avoit tâché de rendre raison de sa doctrine en présence du Pape & des Peres du Concile; mais cela n'avoit pas empêché que peu de jours après il n'eut été arrêté prisonnier. Enfin son procès lui fut fait. Il fut convaincu d'avoir enseigné publiquement trente articles, qui étoient ou hérétiques, ou séditieux, ou scandaleux: c'est pourquoi il fut par le Concile déclaré séditieux, fauteur & défenseur obstiné de l'heresiarque Wiclef, & de plus héretique endurci; & comme tel, après avoir été dégradé, il fut livré au Juge seculier qui le condamna au feu aussi-bien que ses Ecrits, & on proceda à son éxecution le sixiéme de Juillet. Lorsqu'il fut arrivé au lieu destiné pour l'éxecution, son Arrêt lui fut lû & prononcé publiquement suivant la coûtume, après quoi il fut lié au pôteau, & environné de bois & de paille de tous les côtez. Alors le Duc de Baviere & le Comte de Pappenheim s'approcherent du bucher avant qu'on y mît le feu,

&

& l'exhorterent encore à ſe reconnoître : mais comme bien loin de cela il voulut haranguer le Peuple, en proteſtant toûjours de ſon innocence, & en déclamant contre l'Empereur & contre les Peres du Concile, le Duc ſe retira, & commanda aux Executeurs de faire leur devoir. SIGISMOND. 1415.

Quelques Proteſtans d'Allemagne en ont voulu faire un Prophete, en lui faiſant dire, lorſqu'il fut ſur le bucher, *vous brûlez maintenant une oye* car c'eſt ce que ſignifie *Hus* en langage de Bohéme ; *mais dans cent ans il ſortira de ſes cendres un cigne que vous ne brûlerez pas.* Ils prétendent que par ce cigne il vouloit entendre Luther, mais tout cela n'eſt qu'une fable & un conte fait à plaiſir.

Après l'exécution de Jean Hus, le Concile reprit l'affaire de Pierre de Lune, dont l'obſtination paroiſſoit en ce qu'il vouloit ſe conſerver dans la Papauté. L'Empereur s'offrit, comme il avoit déja fait, d'aller en Arragon en perſonne, d'y emploïer l'entremiſe de Ferdinand Roi d'Arragon, vers lequel Pierre s'étiot

SIGISMOND. 1415. refugié, & de le diſpoſer à faire une renonciation pareille à celle qu'avoit faite Coraire, dit Gregoire XII. ſans attendre les dernieres réſolutions du Concile. Son voïage fut reſolu dans la dix-ſeptiéme Seſſion. Il partit trois jours après, accompagné de douze Députez de la part du Concile, tant Prélats que Docteurs. Il ſe rendit à Perpignan, où, avec Pierre de Lune, le tout ſe paſſa en négociations, dont le réſultat fut envoïé au Concile; dans la ſuite ce réſultat n'eut pas le ſuccès qu'on en attendoit.

De là, pour n'oublier rien de ce qui pouvoit contribuer à mettre la paix dans l'Egliſe, & entre les Princes Chrétiens, particuliérement entre les Rois de France & d'Angleterre, Sigiſmond paſſa en France. Il
1. *Mars*. viſita le Roi Charles VI. dont il fut
1415. magnifiquement reçu à Paris (*a*). Il

(*a*) Cette reception n'eût que trop d'éclat, au ſentiment de quelques Autheurs contemporains de Charles VI. comme Jean Juvenal des Urſins, qui aſſure qu'on ne fut pas content de voir rendre à Sigiſmond des

fit aussi un voïage en Angleterre: mais la Tréve qu'il avoit proposée entre ces deux Couronnes, ne fut point signée. Etant de retour en France, il fut sollicité par Amé VIII. Comte de Savoye, d'ériger sa Comté en Duché: il lui en accorda les Lettres d'érection, elles se trouvent datées de Chamberry le 19. Février 1416.

SIGISMOND. 1415.

Les Peres du Concile en l'absence de Sigismond, ne laissoient pas d'avancer les affaires. Celle de Jerôme de Prague les occupoit alors. Cet homme, pour éviter une condamnation pareille à celle de Jean Hus, avoit l'année précedente en plein Concile publiquement abjuré les Héresies de Wiclef & de Hus; mais étant retombé dans les mêmes erreurs, il fut en la vingt-uniéme Session, condamné comme un Re-

Juin. 1416.

honneurs qui ne sont dûs qu'au Souverain même; comme d'aller prendre séance au Parlement & d'y tenir son Tribunal de Justice, où il créa des Chevaliers & déclara le Comte Amedée de Savoye, Duc & Prince du S. Empire.

SIGIS-MOND. laps opiniâtre, & livré au Juge ſeculier, qui le fit brûler tout vif. Auſſitôt que Sigiſmond fut de retour à Conſtance, on y proceda par contumace contre Pierre de Lune, & en la trente-ſeptiéme Seſſion, tenuë le 26. Juillet 1417. la Sentence diffinitive de ſa dépoſition, fut prononcée & publiée. Aprés cela le plus grand ſoin qu'eut l'Empereur, fut de faire élire un Pape. Odon, ou Othon Colonne, Romain, fut propoſé & élû le jour de la ſaint Martin, d'où il prit le nom de Martin V. Cette élection fut dans l'approbation de tout le monde. Enſuite on expedia toutes les autres affaires qui reſtoient à regler au Concile; & enfin cette illuſtre Aſſemblée finit en la quarante-cinquiéme Seſſion, qui fut tenuë le 22. d'Avril 1418.

1417.

1418.

Les Decrets du Concile ne furent pas ſi-tôt publiez, que Venceſlas Roi de Bohéme, ſe mit en devoir de les executer contre les Huſſites: pour cet effet, il fit faire les défenſes qu'ils eurent de s'aſſembler pour communier ſous les deux eſpeces. Mais la plûpart des Habitans de Pra-

gue en furent tellement irritez, SIGISMOND.
qu'aïant forcé l'Hôtel de Ville, ils jetterent par les fenêtres & les Bourguemestres, & ceux qui avoient assisté à la publication des défenses, pendant que le reste du Peuple recevoit sur des piques & des hallebardes, les précipitez en bas dans la ruë. 1418.

Un zele de Religion offensé, a des suites qui sont trop connuës; il n'est pas besoin de s'étendre sur les particularitez de toutes les guerres dont la Bohéme se vit affligée depuis ce moment-là, jusqu'à ce que l'Empereur fut contraint d'accorder avec la paix, une partie de ce qui étoit désiré pour la liberté de conscience, & pour l'exercice de la Religion. Nous dirons seulement que Sigismond aïant en 1416. succedé à Wenceslas son frere au Roïaume 1419.
de Bohéme, & aïant en 1420. été couronné, fut obligé, pour tâcher à 1420.
à reduire ces rebelles, d'emploïer l'armée qu'il avoit destinée contre le Turc. Mais il n'en put venir à bout; & eux, devenant plus insolens par les frequens avantages que sous la

SIGISMOND. conduite de Jean Zisca leur Capitaine ils remportoient sur leur Prince, mirent tout à feu & à sang dans
1420. les lieux qui ne vouloient pas se ranger dans leur parti, & ils exercerent des vengeances & des cruautez extraordinaires, particulierement contre les gens d'Eglise, & sans épargner les Temples ni les Autels. Ces excez augmentant tous les jours, obligerent enfin l'Empereur & l'Empire à armer contr'eux. Il entra en Bohéme avec une armée considérable, assisté de plusieurs grands Prin-
1424. ces, comme du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg & de l'Archevêque de Treves, qui voulurent l'y accompagner en personne. Nonobstant toutes ces forces, les uns & les autres en furent chassez, plûtôt par une terreur panique (a), que

(a) Cette terreur fut l'effet d'une ruse que Zisca imagina, & qui eut tout le succez qu'il en pouvoit attendre. Il avoit posté ses Troupes derriere des hayes; ensorte que la Cavalerie de l'Empereur ne pouvoit en approcher sans mettre pied à terre. Les femmes des Hussites avoient cependant ordre de for-

par les armes des Hussites, dont les victoires continuelles forcerent enfin l'Empereur d'offrir à Zisca des conditions si honorables & si avantageuses, que celui-ci osa bien se résoudre d'aller trouver Sigismond, pour conclure tête à tête l'accommodement qu'il lui avoit fait proposer. Mais le malheur voulut que Zisca mourut de peste en chemin. Cette mort apporta quelque changement aux affaires des Hussites. Néanmoins ils ne laisserent pas de paroître toûjours fort résolus, & de témoigner beaucoup de zele pour l'avancement de la cause commune,

SIGISMOND. 1424.

---

tir de cette espece de retranchement, tenant la plûpart des paquets de linge à leurs mains, comme si elles venoient leur offrir leurs enfans emmaillottez, & demander la vie de leurs maris; mais les ennemis étant descendus de leurs Chevaux, ces femmes ne perdirent pas ce moment, & aïant déploïé leurs linges, elles les jetterent avec tant d'adresse au milieu des Cavaliers, que leurs éperons & leurs armes s'y étant engagez, les Hussites profiterent du désordre, se jetterent sur la Cavalerie Imperiale, en défirent une partie, & mirent l'autre en fuite.

SIGISMOND. même jusqu'à faire couvrir une caisse de tambour de la peau de leur défunt Capitaine, afin de marcher & de combattre encore, comme sous son commandement après sa mort.

1425.

Ce fut environ ce tems-là que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui relevoient de l'Empire, dégenerant de la vertu de leurs Prédecesseurs, perdirent une bonne partie de la Prusse, dont les Polonois les dépoüillerent après les avoir défaits en

1429. plusieurs rencontres. Ce qui fut le commencement de la décadence de ces Chevaliers en ce païs-là, nonobstant quelque secours que Sigismond ne laissoit pas de leur envoïer, au milieu des grandes affaires que cet Ordre avoit à soûtenir contre les Hussi-

1430. tes. Ils étoient alors entrez en Silesie, & aïant partagé leurs armées en trois, ils avoient en même tems attaqué la Hongrie, la Pologne & l'Autriche, y mettant tout à feu & à sang, tant leur rage étoit grande con-

11. *Janvier* tre les Catholiques. Le Pape Adrian

1431. étant averti de leurs progrès, envoïa ordre au Cardinal Julien, Legat *à Latere* auprès de Sigismond, de presser

ser les Princes d'Allemagne d'entrer dans la Croisade qui avoit été ordonnée contre ces heretiques. Le Legat la fit de nouveau publier le 21. de Mars à Nuremberg, où Sigismond avoit fait assembler les Electeurs & autres Princes, tant Ecclesiastiques que Seculiers. La plûpart d'entr'eux s'y engagerent volontiers. Et afin que chacun y contribuât avec quelque proportion, l'Empereur de leur consentement, fit un Reglement qui est la premiere matricule qui ait été faite pour les contributions que chaque Prince ou Etat auroit à fournir en argent ou en soldats, non seulement pour l'occasion presente, mais aussi pour toutes les autres où l'Empire se trouveroit interessé.

SIGISMOND. 1431.

Suivant donc ce Reglement, ces Princes se préparerent à cette guerre, & avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils y furent derechef excitez par les nouvelles instances que le même Legat leur en fit de la part d'Eugene IV. qui avoit succedé à Martin V. décedé le 20. Février de la même année. L'armée qu'ils mirent sur pied

SIGISMOND. 1431.

ſe trouva de quarante mille chevaux, & d'autant de gens de pied, dont l'Empereur donna la conduite à Frideric Marquis de Brandebourg. Le Legat entra en Bohéme avec toutes ces Troupes. D'abord elles firent main-baſſe ſur les Huſſites: mais à l'approche de l'armée ennemie, elles furent ſaiſies d'une terreur panique ſi forte, qu'elles ſe mirent à fuir, ſans que le Legat pût jamais les arrêter, ni par remontrances ni autrement. La fuite fut ſi précipitée qu'elles abandonnerent tout, bagages & richeſſes, parmi leſquelles les ennemis trouverent la Croix de la Legation, & tous les vêtemens du Legat, dont ils firent d'horribles railleries.

Cette expedition aïant eu un ſi mauvais ſuccès, le Cardinal Julian prit le parti de s'en aller à Bâle, pour la celebration du Concile, qui pour les beſoins de l'Egliſe y avoit été indiqué, en execution des Decrets de celui de Conſtance. Et ſelon la conjoncture, Sigiſmond aïant donné le meilleur ordre qu'il pût aux affaires de Bohéme, paſſa les Alpes, & ſe rendit à Milan. En cette Ville le 25.

Novembre, il reçut la Couronne de fer des mains de l'Archevêque, avec l'anneau, l'épée nuë, le sceptre & la pomme d'or. Il s'occupa fort ensuite à l'accommodement des contestations qui étoient entre le Pape Eugene & le Concile, & y aïant réüssi, ensorte que le Pape confirma le Concile, il ne songea qu'à s'aller faire couronner à Rome. Il s'y achemina peu de jours après; & comme il en approchoit, le Pape envoïa au devant de lui plusieurs Cardinaux, Prélats, & Seigneurs Romains, avec la plus grande partie du Clergé & du Peuple: tous le conduisirent avec beaucoup de magnificence dans la Ville. Il fut reçu par le Pape avec grand appareil au baiser du pied & de la bouche, aux dégrez de l'Eglise du Vatican; & le jour de la Pentecôte, le Pape le couronna, & l'appella Empereur Auguste. Après que Sigismond eut quelque tems séjourné à Rome, il s'en alla à Ferrare, & de-là à Mantouë: Seigneurie qu'il érigea en Marquisat, en faveur de Jean-François de Gonzague qui en étoit possesseur, & à qui pour ar-

SIGISMOND.

1432.

14. *Février.*

1433.

SIGISMOND. 1433. mes il donna celles de l'Empire. Ensuite il prit le chemin de Bâle, où les Peres du Concile étoient après à négocier avec les Députez des Hussites, & à chercher les moïens d'en faire des reconciliez à l'Eglise Romaine. Alors les Hussites étoient aussi appellez Thaboristes, à cause de la ville de Thabor, qu'autrefois Zisca avoit fait bâtir pour lui servir de retraite. L'Empereur qui dans ces entrefaites avoit appris que la discorde s'étoit mise parmi les Hussites, que les Barons & la Noblesse ne pouvoient souffrir la tyrannie des Chefs de ceux qui se disoient Thaboristes, & qu'ils avoient fait corps à part: L'Empereur, dis-je, prit resolution de s'en retourner de ce côté-là, pour mieux profiter de cette division. Il voïoit d'ailleurs que le Concile avoit de continuels differens avec le Pape qui ne pouvoient se terminer, dans l'opinion où étoit le Concile d'être en tout superieur au Pape, & dans l'opinion que le Pape avoit toute contraire. Ainsi Sa Majesté songea à regagner l'Allemagne au commencement de l'année suivante. E-

tant arrivé à Ulm, il eut avis que les Thaboristes, qui depuis plusieurs mois étoient occupez au siege de la ville des Pilsnes, qui toûjours étoit demeurée ferme dans la foi, avoient été défaits à plate coûture. Cette expedition aïant été faite par les Barons Bohémes, dont nous venons de parler, ausquels les Catholiques s'étoient joints, il ne manqua pas de profiter de cette conjoncture, pour ramener vers lui les esprits des uns & des autres. Il les ménagea si bien par les Ambassadeurs qu'il leur avoit envoïez, qu'ils le reconnurent pour le le legitime heritier de son frere Venceslas; & s'étant avancé jusqu'à Ratisbonne, où il tint une Diete generale de l'Empire, les Députez des Etats de Bohéme, & de ce qui restoit de Thaboristes vinrent vers lui, & le saluerent en qualité de leur Roi. Il s'emploïa pour eux auprès des Députez du Concile pour faciliter leur réconciliation à l'Eglise. Et après beaucoup de negociations & de disputes, il indiqua une Assemblée à Iglave, au Diocése d'Olmutz, où les mêmes Députez du Concile, &

SIGISMOND.

1434.

SIGISMOND. 1436.

ceux de Bohéme se trouverent aussi-bien que lui. Toutes choses y furent reglées par un acte qui fut dressé le 5. de Juillet 1436. & qui fut scellé du sceau de l'Empereur & des Députez, pour le rendre plus autentique. En execution de cet acte, les Bohémes en presence de l'Empereur & de toute sa Cour, aïant protesté qu'ils étoient & vouloient être dorênavant obéïssans à l'Eglise Romaine, furent absous de l'excommunication & des autres censures qui avoient été fulminées contr'eux. Et par les Députez du Concile, ils furent en même tems introduits dans l'Eglise.

Mais l'Empereur voulant établir une solide paix en ce Roïaume-là, & jugeant que pour la troubler, & rentrer en de nouveaux désordres, l'affaire des biens Ecclesiastiques usurpez pendant les guerres, pourroit en être un sujet, ou prétexte, il fit avec les principaux Seigneurs sur ce fait là un accommodement dont ils témoignerent lui être d'autant plus obligez, que les Députez du Concile n'y avoient pas voulu con-

ſentir. Pour marquer davantage leur reconnoiſſance, ils le conduiſirent à Prague, où ils le firent magnifiquement recevoir, & le 24. Août ils le couronnerent. Après quoi les Barons & Députez des Villes, lui prêterent l'hommage & le ſerment de fidelité. Quelque tems après ſon couronnement, il ne laiſſa pas d'uſer de violences, pour contraindre quelques-uns des principaux d'abjurer leur Religion; & ce procedé renouvella en quelque maniere la haine des Bohémes contre lui. De ſorte que Sigiſmond ne pouvant auſſi ſe réſoudre à vivre parmi un peuple qu'il n'aimoit guéres, il réſolut ſur la fin de ſes jours de ſe donner un peu de repos, & pour cet effet de ſe retirer en Hongrie. Mais comme en paſſant il voulut aller voir ſa fille qui ſe tenoit à Znaim en Moravie, le 9. Decembre 1437. âgé de ſoixante-dix ans, il y mourut plein de gloire pour ſes belles qualitez de corps & d'eſprit, & pour ſes bonnes & grandes actions. Il étoit de belle taille, liberal, ſçavant, aimant les gens de lettres,

1436.

1437.

SIGISMOND. 1437.

(*a*) & parlant plusieurs sortes de langues. Et ce qui est rare en un Prince Souverain, il haïssoit à mort les flateurs, disant d'ordinaire, que non seulement c'étoit de vrais corbeaux, mais qu'ils étoient encore pires qu'eux; parce que ces oiseaux n'arrachent les yeux qu'aux hommes morts, & que les flateurs les arrachent aux hommes vivans.

En premieres nôces il avoit épousé Marie fille de Loüis Roi de Hongrie; & en secondes, Barbe Elisabeth fille de Herman Comte de Cilley, de laquelle il eut Elisabeth femme d'Albert d'Autriche, son Successeur en l'Empire, & aux Roïaumes de Hongrie & de Bohéme.

(*a*) Aïant honoré de l'Ordre de Chevalerie un des premiers de son Conseil, nommé Georges Fiscelin un des plus habiles Jurisconsultes de son tems; & celui-ci aïant eu dans la suite quelque differend au sujet du rang qu'il devoit tenir parmi les Chevaliers, ce Prince lui fit connoître combien il devoit préferer son premier état au second: Je puis, lui dit-il, créer mille Chevaliers en un jour, & l'espace de mille années ne me suffiroit pas pour faire un seul sçavant.



HISTOIRE DE L'EMPIRE.

LIVRE TROISIE'ME.

Empereurs de la Maison d'Autriche.

CHAPITRE PREMIER.

Albert II.

LBERT II. Duc d'Autriche, dit le Grave, & le Magnanime, étoit fils d'Albert d'Autriche, qu'on appelloit la merveille du monde, & Gendre de l'Empereur Sigismond. La grande réputation que

Belle & courte vie d'Albert.

ALBERT II. 1437. ſon merite lui avoit aquiſe, jointe à la fortune qui ne l'abandonna jamais, & qui paroiſſoit même ſe ſurpaſſer pour le favoriſer, auroit donné dans ſa perſonne à l'Empire le plus grand Prince qui l'eut gouverné juſqu'alors, ſi le Ciel avoit prolongé des jours ſi précieux.

1438. Il obtint en une même année trois Couronnes. Le premier Janvier il fut élevé ſur le Trône de Hongrie, ſuivant la diſpoſition que Sigiſmond ſon beau-pere en avoit faite par ſon teſtament en ſa faveur, comme aïant épouſé Eliſabeth ſa fille & unique heritiere. Le 6. Mai de la même année, les Bohémes (*a*) le choiſi-

(*a*) Les Polonois s'oppoſerent à cette diſpoſition teſtamentaire que les Juriſconſultes appellent encore inſtitution & ſubſtitution héreditaire, prétendant avoir droit au Roïaume de Bohéme, parce que la ſœur de Sigiſmond avoit été mariée avec Jula Roi de Pologne. La diſpute fut portée au Parlement de Paris pour en décider, mais en vain ; car ces Provinces craignant de ſubir le joug des Polonois, aimerent mieux ſoûtenir une guerre dans laquelle il fut donné dix-ſept batailles ; & l'Empire aïant été toûjours depuis ce tems-là poſ-

rent aussi pour leur Roi préferablement à tout autre, fondez sur l'ancienne convention faite entre ces deux Maisons, portant qu'au défaut des mâles legitimes de la Maison de Bohéme, l'on éliroit à cette Couronne les Princes de la Maison d'Autriche. Mais ce ne fut que la plus saine partie des Etats de Bohéme qui déferа à ces raisons; car les autres élûrent & couronnerent Casimir frere du Roi de Pologne. Ce fut en la Ville même de Prague, & par les intrigues de Tason, Seigneur de Bohéme & Chef de ce parti. Tout cela ne servit qu'à donner plus d'éclat au courage & à la bonne fortune d'Albert. Casimir aidé des Troupes de Pologne, lui disputa quelque tems le Trône; mais à la fin étant vigoureusement poursuivi, les Troupes de Casimir se dissiperent, & laisserent Albert maître de l'Etat, à la reserve d'une place ou deux que

ALBERT II.

1438.

---

sedé par la Maison d'Autriche, les Polonois se sont contentez de faire leurs protestations pour leurs interêts, & leurs Rois de porter Ecartelé de Bohéme dans leurs Armes.

ALBERT II. 1438.

Casimir conserva. Ce fut au milieu de cette expedition qu'Albert eut nouvelle, qu'à Francfort, le 26. Juin suivant, les Electeurs de l'Empire l'avoient élû Empereur. Il fut obligé de dissimuler cette élection, jusqu'à ce qu'il en eut le consentement des Etats d'Hongrie : parce que les Hongrois ne l'avoient élû pour leur Roi, qu'à condition qu'il n'accepteroit point l'Empire, s'il lui étoit offert. Toutefois ces Etats voïant que les Electeurs pressoient fortement Albert de se charger de la dignité Imperiale, ils crurent devoir ceder dans cette occasion à leur politique, & se conserver en même tems un Prince dont le merite & la vertu feroient leur bonheur.

Toutes ces grandes prosperitez ne furent pas de longue durée. Amurat Sultan des Turcs qui dès l'année d'auparavant avoit fait de grands préparatifs de guerre pour envahir la Hongrie qui se trouvoit alors sans Chef, voulant soûtenir son projet, étoit entré dans ce Roïaume avec une puissante armée, & avoit

commencé par mettre le Siege devant Sideravie. Albert qui avant que d'être élevé sur le Trône Imperial s'étoit déja fait craindre par les Infideles, se trouva obligé de défendre ses propres Etats contre eux, il y accourut avec les forces que l'Empire & ses Roïaumes lui fournirent. Mais dans les chaleurs excessives qu'il faisoit, aïant mangé trop de fruit, il fut attaqué d'une dissenterie, qui l'obligeant de quitter Bude pour retourner à Vienne, ne lui donna pas le tems d'y arriver. Il mourut en chemin au Village de Longue, le 26. Octobre 1439. Il laissa l'Imperatrice enceinte d'un fils qui fut nommé Ladislas. Elle avoit déja eu de lui deux filles, Elisabeth & Anne, dont la premiere fut mariée à Casimir Roi de Pologne, & l'autre fut femme de Guillaume, Duc de Saxe. Comme Albert avoit herité des Roïaumes de Hongrie & de Bohéme, en qualité de Gendre de l'Empereur Sigismond, on peut dire que ce fut dès ce tems-là particulierement que la Maison d'Autriche commença à monter à l'élevation

ALBERT II.

1439.

ALBERT II. 1439.

où elle eſt ; & qu'Albert a été la baze de la grandeur de cette Maiſon.

L'Imprimerie aïant été inventée environ dans ce tems-là par un Allemand, il ſemble que la Providence ait voulu donner ce moïen, pour faire paſſer plus aiſément à la poſterité les grandes choſes que nous allons voir dans les Succeſſeurs de ce Prince.

CHAPITRE II.

Frideric III.

Frideric fait de beaux Reglemens pour le bien du ſervice de l'Empire.

1440.

FRIDERIC III. d'Autriche, dit le Pacifique, couſin germain d'Albert II. lui ſucceda en l'Empire, le 30. de Mars 1440. n'aïant alors que 25. ans. Dans les commencemens de ſon regne il fit divers Reglemens pour la juſtice, pour la police & pour les monnoïes. Il témoigna une grande moderation dans le refus qu'il fit de la couronne que les Etats de Bohéme lui offri-

rent, proteſtant qu'il la conſerveroit à Ladiſlas ſon parent & pupille, fils d'Albert I I. & heritier de ſes couronnes de Bohéme & de Hongrie. Il en prit à cet effet la tutelle avec le ſoin de ſon éducation; pendant que Georges de Podiebrac eut l'adminiſtration des affaires de Bohéme, & qu'Uladiſlas, Roi de Pologne, & après lui Mathias Huniades gouvernerent celles de Hongrie, qui alors étoient difficiles à ſoûtenir: car depuis quelque tems les Turcs attaquoient puiſſamment ce Roïaume là. Ce fut auſſi pour cette raiſon, jointe à celle du bas âge du fils d'Albert, que les Hongrois firent choix d'Uladiſlas Roi de Pologne pour les défendre. Ce Prince à la verité ſe porta vaillamment d'abord contre les Turcs; mais ſelon le jugement de pluſieurs n'aïant pas gardé tout le reſpect & la religion qu'il devoit à Dieu & à la bonne foi, il perit malheureuſement; & l'on peut dire, que ſa mauvaiſe foi fut juſtement punie.

FRIDERIC III.

1440.

Uladiſlas avoit quelque tems auparavant fait une Tréve avec Amu-

FRIDERIC III.

1440.

Mauvaise foi du Roi d'Hongrie contre le Turc, est punie.

rat, & avoit juré de l'observer sur sa parole de Prince Chrétien.

Le Turc se confiant en ce Traité qu'il croïoit trop saint & trop solemnel pour pouvoir jamais être violé voulut profiter de ce temslà & porter ses armes en Thessalonie pour réduire cette Province sous son obéïssance. Mais il ne s'y fut pas plûtôt transporté, qu'Uladislas recommença la guerre contre lui, rompant la Tréve au préjudice de son serment & de la foi publique: C'est-à-dire, rompant les plus fortes digues, qu'on puisse opposer au parjure. Il suivit en cela les Maximes des gens qui, imbus d'une fausse Theologie, croïent que ce n'est point violer la foi, que de ne la point tenir à l'égard de ceux dont la religion est differente de la notre. En quoi ils s'éloignent fort de celles de la nature & de la religion, qui nous obligent de garder la foi aux Heretiques, aux Païens, & aux personnes qui l'auroient même violée contre nous; en un mot, il n'y faut jamais manquer envers qui que ce soit. Enfin Uladislas, & le

le Sultan en vinrent à une bataille : le Turc y perdit à la verité plus de trente mille hommes, & le Roi de Hongrie en fut quitte pour dix mille; mais il lui en coûta la vie, & sa tête fut portée en triomphe par toute la Grece. Cette défaite arriva près de Varne, l'an 1444. L'Histoire dit, qu'Amurat se trouvant au milieu du combat en grand danger pour sa personne, (*a*) avoit tiré de son sein l'Hostie que le Roi lui avoit donné

FRIDERIC III. 1444.

(*a*) Cette circonstance qui regarde l'Hostie consacrée, est revoquée en doute par des Historiens dignes de foi, qui rapportent qu'Huniades aïant eu plusieurs avantages sur les Infideles, les avoit forcez à demander la paix; que la Tréve fut concluë pour dix ans, avec serment de part & d'autre de l'observer inviolablement; mais qu'Uladislas pressé par le Pape, à la sollicitation du Cardinal Julian pour lors Legat du Saint Siege qui le dispensa de son serment, rompit la Tréve au préjudice d'un Traité solemnel; que dans la bataille l'armée d'Amurat aïant plié dans le commencement, & lui-même songeant à se sauver, il fut retenu par les principaux Chefs qui lui montrerent les étendarts des Chrétiens. Cette vûë le ramena, & lui fit prononcer les paroles que l'Histoire rapporte en cet endroit.

FRIDERIC III. 1444. en gage, & que la montrant publiquement, il s'étoit écrié, aïant les yeux élevez au Ciel, *Christ, si tu es Dieu, comme tes Chrétiens le disent, venge leur perfidie; ils t'ont donné à moi pour gage de la paix qu'ils ont si religieusement jurée, & ils n'ont pas laissé de la violer.*

Quoiqu'il en soit, & sans entrer dans l'interieur des jugemens de Dieu, si le Roi n'eût point, comme il fit, précipité son attaque, il y avoit apparence, qu'Huniades Capitaine General de Hongrie, qui avoit mis la Cavalerie Turque en déroute, l'auroit secouru & garanti du malheur où il se jetta par sa temerité. Après un tel échec, ce General eut toutes les peines du monde à soûtenir la fortune chancelante de
1445. ce Roïaume. Mais le gouvernement lui en aïant été confié pendant le bas âge de Ladislas fils d'Albert II. que les Hongrois élûrent pour leur Roi après la mort d'Uladislas, Roi de Pologne, il ramassa les Troupes, refit un corps d'armée suffisant pour la défense de l'Etat, & il y rétablit les affaires avec tant de conduite &

de valeur, qu'il devint la terreur des armes Ottomanes.

FRIDERIC III.

1446.

Guerre du Marquis de Brandebourg, contre la Ville de Nuremberg.

Frideric pendant ce tems-là appliquoit ses soins à pacifier toutes choses dans l'Empire. Il n'eut pourtant pas le bonheur de terminer la contestation qui depuis quelques années duroit entre Albert Marquis de Brandebourg, qu'on nommoit l'Achille d'Allemagne, & la Ville de Nuremberg. Le sujet de ce démêlé étoit, que cette Ville prétendoit être libre & indépendante d'aucun autre que de l'Empereur & de l'Empire; (*a*) & les Marquis de

(*a*) Cet Albert fondoit ses prétentions sur ce que Frideric IV. son pere s'étoit approprié le Titre de Burgrave de Nuremberg, non qu'il y eut aucun droit de Souveraineté ou de Domaine, mais seulement parce qu'il y avoit aquis un droit de protection par les differens secours dont il avoit assisté cette Ville contre ses voisins. L'Empereur Loüis de Baviere avoit dès l'an 1315. engagé Nuremberg à Adolphe d'Autriche, qui n'en a joüi qu'environ vingt ans; ces Peuples aïant secoué le joug, & s'étant liguez avec les Cantons Suisses pour avoir leur liberté, ils entraînerent avec eux les Villes de Constance, de Bâle & de Strasbourg, qui s'y sont maintenuës jusqu'en 1445.

FRIDERIC III.

Brandebourg étant Burgraves de Nuremberg, ſoûtenoient que cette Ville relevoit de leur Burgraviat, auſſi-bien que le plat païs voiſin de la même Ville, lequel en relevoit. Leur querelle fut convertie en une
1448. guerre ouverte. Albert, par l'aſſiſtance de dix-ſept Princes de l'Empire ſes parens ou amis, avoit aſſemblé une bonne armée pourveuë de toutes les munitions neceſſaires
1449. avec laquelle il attaqua la Ville. Les Magiſtrats, & Patrices de Nuremberg, s'étant auſſi précautionnez par le ſecours d'hommes que pluſieurs Villes Imperiales leur avoient envoïé, ſoûtinrent le ſiege avec toute la fermeté imaginable. Enfin les uns & les autres n'aïant fait pendant deux ans de guerre que ravager & ruïner les petites Villes, Bourgs & Villages des environs, auſſi-bien que toute la campagne; la diſette des vivres les contraignit de faire la paix. Il arriva preſqu'en même tems un ſchiſme à Rome, entre Felix IV. & Nicolas V. Il fut accommodé par l'entremiſe de l'Empereur, à condition que Felix renonceroit au Pontificat,

& que Nicolas subsistant en sa dignité, confirmeroit les Decrets du Synode de Bâle. Ce differend étant ainsi terminé, Frideric resolut de passer en Italie, pour aller au devant d'Eleonore fille du Roi de Portugal, laquelle lui avoit été promise en mariage. Elle s'étoit aussi (*a*) mise en chemin, pour venir par mer en Italie, & étoit arrivée à Pise, d'où on la conduisit à Sienne. L'Empereur l'y reçut, & de-là ils allerent tous deux à Rome, où on leur fit une entrée magnifique. Peu de jours après, ils furent mariez & couronnez par sa Sainteté, le 15. de Mars de la même année; & le Pape & l'Empereur ratifierent le Concordat de la nation Germanique, touchant la collation des Prélatures, & autres Benefices, dont le Cardinal Carvajal, Legat de sa Sainteté en Allema-

FRIDERIC III.

1451.

Frideric va en Italie, & se marie à Rome, & y est couronné avec son Epouse.

1452.

Concordat avec le Pape & l'Empereur.

(*a*) Le jeune Ladislas Roi de Bohéme & de Hongrie, suivit l'Empereur en Italie, du consentement des Etats & Regens de ses Roiaumes, & l'Histoire rapporte qu'étant à Rome, il harangua le Pape avec tant d'esprit & d'éloquence, qu'il fut l'admiration de tout le monde.

FRIDERIC III. gne, étoit convenu avec ce Prince, dès l'année 1448.

1452. Frideric aïant executé des desseins aussi importans avec toute la dexterité que les conjonctures le permettoient, songea à retourner en Allemagne, & passant à Ferrare, où Borsi Marquis d'Est, Prince d'un merite extraordinaire, lui vint rendre ses devoirs, il le créa Duc de Modene & de Reggio, qui relevoient de l'Empire, & y fit aussi Chevalier, Galeas Duc de Milan. Il laissa ainsi l'Italie, parce qu'il sçavoit dissimuler, & cacher son ressentiment.

Il ne fut pas si-tôt de retour en Autriche qu'il y trouva bien des affaires à démêler, particulierement avec ceux de Hongrie. Les Etats de ce Roïaume l'avoient souvent fait supplier de leur vouloir envoïer leur Roi, le jeune Ladislas, qu'il retenoit toûjours auprès de lui, sous prétexte de la tutelle qu'il en avoit prise. Ils lui avoient aussi fait faire de très fortes instances de leur rendre la couronne & les autres ornemens Roïaux dont ils se servoient pour

Demêlé de l'Empereur avec la Hongrie.

couronner leurs Rois; mais il ne leur avoit donné aucune ſatisfaction ſur ces deux demandes, alleguant diverſes excuſes, pour juſtifier le retardement qu'il apportoit à les leur accorder. Enfin ces peuples laſſez de ces délais, armerent, & ſous la conduite d'Huniades, ils entrerent en Autriche, le ſurprirent dans Neuſtad, & le forcerent d'en venir à un accommodement. Il fut conclu que le jene Prince, qui n'avoit pas encore l'âge compétent pour gouverner, ſeroit mis entre les mains d'Ulric Comte de Cilie, ſon oncle maternel, & qu'on diſcuteroit & termineroit à Vienne par une médiation d'arbitres, le differend touchant la tutelle. (*a*) FRIDERIC III. 1452.

(*a*) Ladiſlas ne fut pas plûtôt ſorti de deſſous la tutelle de Frideric, qu'il chercha à donner à l'Empereur des marques du reſſentiment qu'il eut d'en avoir été ſi long-tems retenu; & il fallut toute la dexterité du Pape Caliſte III. Succeſſeur de Nicolas V. pour prévenir une rupture entiere entre ces deux Princes; ce fut le Cardinal de Saint Ange qui fut emploïé à cette négociation en qualité de Legat Apoſtolique, & Louis Duc de Baviere s'offrit pour

FRIDERIC III.

1453.

Pendant ces contestations, Mahomet II. qui avoit succedé à Amurat II. son pere, & qui n'avoit pas moins d'avidité que lui d'étendre ses conquêtes, subjuga le reste de la Grece, s'empara par force de la ville de Constantinople, où le 29. Mai 1453. l'Empereur Constantin Paleologue fut tué avec tous les siens, desorte que par cette expedition il anéantit l'Empire Romain en Orient, en attendant que lui ou ses Successeurs pussent par leurs armes joindre cet Empire à celui d'Occident, comme dès-lors les Turcs s'en vantoient, selon le sens de leur devise, qui pour corps a un Croissant, & dont le mot est, *Pour croître jusqu'au plain. Donec totum impleat orbem.* Ainsi par un malheureux Constantin, l'on vit finir cet Empire, qui avoit commencé sous un heureux Constantin.

Prise de Constantinople par le Turc.

---

en être médiateur. Le prétexte dont le Cardinal se servit pour se rendre à Prague, où son arrivée eût donné de grands ombrages, fut d'apporter la bénédiction du S. Pere aux nôces qui se devoient faire entre Ladislas & Madeleine fille de France.

Ces

Ces grands progrès que les Turcs faisoient en Europe, reveillerent les Princes Chrétiens, & les obligerent de s'unir ensemble pour en arrêter le cours. Le Pape même à force de presens & de sollicitations, excita le Sophy de Perse à faire de son côté la guerre au Grand-Seigneur, pendant que les Chrétiens l'attaqueroient du leur. Les Allemans, à la sollicitation du Cardinal Carvajal, Legat du saint Siege en Allemagne, se mirent pour cet effet en devoir de mettre des Troupes sur pied, & les envoïerent à Huniades, qui soûtenoit seul les efforts des Turcs en Hongrie. Ce Prince fortifié de ce secours marcha droit vers Bellegrade, que Mahomet avoit assiegée. Et après un rude combat, il lui fit lever le siege, & le força de se retirer avec perte de plus de 40000. hommes, qui furent tuez sur la place. Mais comme peu de jours après, Huniades mourut d'une fievre continuë, que lui avoit causé la grande fatigue qu'il avoit euë dans la bataille, la perte de ce General déconcerta si fort les Chrétiens, que ne songeant

FRIDERIC III. 1453.

1456.

FRIDERIC III. 1456.

qu'à leurs affaires, ils abandonnerent la cause commune. Et pour le dire en un mot, tous les desseins qu'on projetta pendant deux à trois ans, pour soûtenir cette guerre sainte, échoüerent par les continuelles interruptions, que les démêlez particuliers y apporterent.

Mort de Ladislas Roi d'Hongrie. 1457.

L'année suivante, Ladislas, Roi de Hongrie & de Bohéme, étant à Prague, mourut âgé de dix-huit ans. Ce jeune Prince y attendoit la fille du Roi de France qu'il devoit épouser. (*a*) On eut soupçon de

(*a*) Il est certain que cette mort fut trop précipitée & accompagnée de certaines circonstances pour que le poison n'y eut point de part : Rokysana & Podiebracius en furent soupçonnez ; le premier, pour affermir la Secte des Hussites dont il s'étoit declaré le Protecteur, & pour la destruction de laquelle le Roi avoit pris des mesures, tant avec Rome qu'avec d'autres Puissances : le second, pour l'établissement de son autorité dans l'Etat dont il songeoit même de s'approprier la Souveraineté : Qoiqu'il en soit, cet évenement ne permit pas de douter alors que ce jeune Prince, qui fût devenu le Roi le plus accompli de son siecle, n'ait été la victime de la passion de l'un de ces deux Seigneurs, & peut-être de tous

FRIDERIC III.

1457.

quelque empoisonnement. Cependant le bonheur voulut, qu'environ le même tems, l'Imperatrice accoucha d'un fils, qui fut nommé Maximilien. Frideric étoit alors en Autriche occupé à une guerre domestique, qu'il ne put si-tôt finir. Il se rendit pourtant à la fin maître de tout le Duché, nonobstant la forte résistance que lui firent Albert le

---

les deux ensemble de concert. Les suites justifierent assez ce soupçon : la mort de Ladislas fit naître divers Prét ndans à cette Couronne, Casimir Roi de Pologne beau-frere de Ladislas y aspiroit comme aïant épousé la sœur du dernier Roi. Guillaume Duc de Saxe prétendit lui être préferé, parce qu'il en avoit épousé l'aînée. Albert & Sigismond Ducs d'Autriche firent valoir l'ancienneté de l'alliance contractée entre les Maisons d'Autriche & de Bohéme, qui assûre leur succession reciproque, faute de mâles. Mais Georges Podiebracius dont l'autorité & les intrigues étoient affermies dans le Roïaume, secondé d'ailleurs par les soins de Rokysana qui se flattoit de trouver dans sa personne un puissant appui pour sa Secte, l'emporta sur tous ses concurrens, & fut proclamé Roi de Bohéme le cinquiéme Mars 1458. & à l'égard du Roïaume de Hongrie, ce fut Matthias fils d'Huniades que les Etats élûrent pour être leur Roi.

FRIDERIC III. 1463. Prodigue, Duc d'Autriche son frere, & Sigismond, Comte de Tirol, son cousin germain. Mais il lui arriva une chose fâcheuse, qui fit connoître, qu'il n'étoit ni aimé ni estimé: Les habitans de Vienne suscitez par les deux Princes dont nous venons de parler, se souleverent contre lui, & l'assiegerent dans son Château où il s'étoit retiré avec l'Imperatrice, & Maximilien son fils. Ils le fatiguerent pendant près de deux mois, & le reduisirent à une si grande extrêmité, que sans Georges Pougebrac, qui de Gouverneur de Bohéme en étoit devenu Roi, & qui vint à son secours, il y seroit mort de faim, avec tout ce qui étoit avec lui.

1464. Les Hongrois voïant l'embarras où étoit l'Empereur, au lieu de chercher un Roi dans la Maison d'Autriche, élûrent en la place du défunt Prince Ladislas, Mathias Corvin, fils du brave Huniades. Ils ne le couronnerent pas alors, parce que l'Empereur retenoit toûjours la couronne, (a) dont ils avoient accoû-

(a) Frideric enfin lassé par les Guerres

tumé de couronner leurs Rois. Il étoit même pour lors en guerre avec eux, prétendant joindre ce Roïaume à ses païs hereditaires, mais ses efforts furent si foibles qu'il ne donna pas lieu de croire qu'il en pût jamais venir à bout par la voïe des armes. Il étoit d'ailleurs inquieté des irruptions continuelles que les Turcs faisoient sur les frontieres de ses Etats ; & l'apprehension qu'il eut que leurs progrès n'allassent plus loin fut si grande, qu'elle lui fit prendre la resolution de passer une seconde fois en Italie, tant pour conferer avec le Pape Paul II. sur les moïens d'engager de nouveau tous les Princes Chrétiens à s'oppo-

FRIDERIC III.

1467.

avec les Hongrois, consentit à restituer à Mathias la Couronne dont il étoit dépositaire depuis la Tutelle de Ladislas ; & les deux Princes firent un traité à ce sujet le 21. Juillet 1463. par lequel il fut arrêté que Frideric & Mathias prendroient les noms de Pere & de fils l'un de l'autre par adoption, & qu'en cas que le Roi de Hongrie vint à deceder sans enfans ou neveux légitimes, Frideric seroit reçû à la succession de la Couronne, pour lui & pour ses enfans.

FRIDERIC III. 1467. ser aux Infideles, que pour accomplir à Rome un voeu qu'il disoit avoir fait, dont il ne s'expliquoit point. Il s'y rendit en effet sans aucunes Troupes, dans la saison la plus rude de l'année, & y arriva la veille de Noël. Il y fut reçû aux flambeaux, dans le tems qu'on avoit déja commencé Matines en l'Eglise de Saint Pierre, où il descendit, & assista à tout le service, s'aquitta de son voeu, & communia à la Messe de la main de sa Sainteté, & de la même Hostie, dont elle avoit usé dans le saint Sacrifice. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, qui ne fut que de dix-sept jours, il eut diverses conferences avec le Pape, touchant la guerre contre le Turc; mais elles n'aboutirent presque à rien. De sorte que sur l'avis qu'il reçut, que Mathias Roi de Hongrie s'étoit mis en devoir de profiter de son absence, en faisant des courses en Bohéme, & en Moravie, où il désoloit tout le païs, il reprit le chemin d'Allemagne. D'autre côté il étoit

1469. averti, que Charles Duc de Bourgogne, qui depuis trois ans avoit

herité des grands Etats, que Philippe le Bon son pere avoit si longtems, & si pacifiquement gouvernez, non content de cette belle succession, avoit trouvé moïen d'y ajoûter le Duché de Gueldres & le Comté de Zutphen, & ne prétendoit pas de s'en tenir là. L'ambition de ce Prince, en effet, n'avoit point de bornes : car pour la soûtenir, il avoit de beaucoup augmenté les taxes & impositions ordinaires qui se levoient sur ses Sujets. Comme il n'avoit pû réüssir dans les negociations secretes qu'il avoit conduites à la Cour de l'Empereur & auprès des Electeurs, pour tâcher de se faire élire Roi des Romains, parce que l'Empereur avoit un dessein caché, d'assurer l'Empire à son fils Maximilien, & qu'à cet effet, par avance il avoit sous main menagé les mêmes Electeurs. Charles trouvant de ce côté là un obstacle invincible à son ambition, avoit formé un autre projet pour y réüssir: il avoit attiré l'Empereur à Treves, sous divers prétextes; mais c'étoit principalement dans l'opinion qu'il

FRIDERIC III.

1470.

1473.

Ambition de Charles de Bourgogne.

FRIDERIC III. avoit de le pouvoir mieux menager, pour obtenir de lui la souveraineté sur les Evêchez de Cambrai, d'Utrecht, de Liege & de Tournay, & d'ériger ainsi ses Etats en Roïaume.

1473.

Il crut devoir commencer par offrir en mariage sa fille Marie à Maximilien fils de l'Empereur. Mais Loüis XI. Roi de France, pour faire échoüer ce vaste dessein, fit si bien qu'il rendit les démarches du Duc de Bourgogne suspectes à Frideric. Ce Prince se retira sans rien conclure, & sans même prendre congé de lui. Charles qui avoit déja fait faire tous les ornemens & les autres préparatifs necessaires pour son couronnement, en conçut un dépit extrême. Il ne laissa pas de continuer à faire ses efforts, & à emploïer toutes ses forces, pour faire réüssir son entreprise, n'épargnant ni hommes, ni argent. Il jugea même à propos dans cette pensée, de se prévaloir du prétexte qui s'offrit, d'accorder sa protection à Robert Comte Palatin, qui disputoit l'Archevêché de Cologne, contre Herman

1474.

Landgrave de Hesse. Il alla donc, assieger Nuys, & il s'en seroit emparé aussi-bien que de l'Archevêché de Cologne, sans le secours (a) que l'Empereur y envoïa. Cette haute ambition accompagna Charles jusqu'au siege qu'il mit devant Nancy, où il fut défait, & si dangereusement blessé, que le lendemain 6. Janvier, on le trouva mort dans la glace. FRIDERIC III. 1476.

Ce Prince avoit épuisé ses finances, & ruïné ses Troupes par des guerres continuelles, qui avoient tellement fatigué les peuples, que les principaux de ses Etats ne songerent après sa mort, qu'à marier leur Princesse avec quelque Prince

(a) Si ce Prince se fut contenté de la Guerre qu'il eût à demêler avec Loüis XI. il se seroit trouvé assez fort pour la soûtenir & en tirer même avantage; mais son ambition l'aïant aveuglé, il ne sçut point se ménager l'amitié des Suisses ses voisins, lesquels aïant fait alliance avec Loüis XI. en 1474. devinrent ses plus redoutables ennemis: ils se battirent à Grançon en 1476. le 5. Avril, quelques mois après à Morat, & enfin le terrasserent devant Nancy, où il perdit la vie.

FRIDERIC III.

1477.

capable de les proteger. Loüis XI. la demandoit pour son fils le Dauphin ; & l'Empereur pour Maximilien. Loüis avoit déja réüni à sa couronne la Bourgogne, la Picardie, le Ponthieu, l'Artois, avec les Villes d'Arras, de Tournay, & celles de la riviere de Somme, comme fiefs & appanages de France, qui ne pouvoient être possedez par des femmes. Mais une trop grande précipitation à rechercher ses droits, & les guerres qu'il avoit entrepris pour ce sujet lui attirerent si peu leur confiance, qu'ils ne le voulurent point écouter. Ils aimerent mieux avoir à faire avec Frideric : il les menagea si bien, qu'ils donnerent leur consentement au mariage de son fils Maximilien. (*a*) De sorte, qu'avec Marie de Bourgogne, ce mariage

(*a*) Par ce mariage tous leurs biens passerent à Philippe leur fils, qui épousa Jeanne fille du Roi Ferdinand d'Arragon, & par sa femme Roi de Castille. Il fut nommé Philippe I. Roi d'Espagne ; & c'est ainsi que l'Espagne & ses appartenances sont entrées dans la Maison d'Autriche.

se fit, le 18. d'Août. Maximilien qui n'avoit alors que dix-huit ans voulant d'abord gagner l'estime de son peuple, se mit en état de resister aux François, secondé par l'Empereur son pere, & s'étant rendu maître de quelques Places, il hazarda contre eux une bataille, que l'année suivante il gagna à Ginnegate auprès de Teroüane; ce qui rétablit un peu les affaires des Païs bas. Toutefois les Etats de Flandres ne demandoient qu'à en pouvoir venir à une bonne paix avec la France. Ils déliberérent si long-tems sur les moïens d'y parvenir, que la mort de Marie étant survenuë, cet accident y apporta de nouvelles difficultez. L'enfant dont elle étoit grosse, mourut avec elle, & elle ne laissa de cinq qu'elle avoit eus, qu'un fils nommé Philippe, & une fille appellée Marguerite. Il y eut de grandes contestations pour la Tutelle & la Gardenoble des enfans. Maximilien la prétendoit comme pere. Les proches parens de la défunte la lui contestoient, étant appuïez par les suffrages des Etats Generaux. Enfin ces

1478. 1479. 25. Mars 1482.

FRIDERIC III.

1482.

Etats, pour prévenir de plus grands troubles, trouverent à propos de faire la paix avec la France, & Maximilien même en signa le Traité. Mais quelques-uns de son conseil, qui cherchoient leurs interêts particuliers, lui aïant persuadé que la Gardenoble de ses enfans lui appartenoit de droit, aussi-bien que le gouvernement de l'Etat, il prit resolution d'exercer l'un & l'autre, & de s'y maintenir de gré ou de force. Il en commença l'execution, par la Ville de Dendremonde qu'il surprit. Il s'empara aussi d'Oudenarde & de quelques autres Places. Celles de Gand & de Bruges, voïant qu'elles étoient menacées d'un pareil danger, envoïerent demander secours au Roi de France, pour s'en garantir. Ce Roi étant bien aise de profiter de la querelle de ses voisins, pour l'avantage (*a*) de ses affaires, leur

(*a*) Loüis XI. sçût si bien tirer avantage de cet évenement, que sans la participation de Maximilien, il fut fait entre lui & les Etats de Flandres, un Traité par lequel Marguerite fille de Marie de Bourgogne âgée de

envoïa une partie de sa Gendarmerie, sous le commandement du sieur de Crevecœur. La guerre aïant duré près de trois ans, à la ruïne du païs, les principaux Seigneurs trouverent des expediens pour moïenner la paix de ceux de Gand & de Bruges avec Maximilien. Elle se fit à condition que les Etats de Flandres consentiroient, que Maximilien demeurât Tuteur de son fils, avec certaine reserve. Sur cela, Philippe aïant été amené à Gand, le même jour que Maximilien son pere y devoit faire son entrée, ce jeune Prince alla au-devant de lui; & tous deux firent leur entrée ensemble dans la Ville, accompagnez de cinq mille hommes de guerre, au lieu de cinq cens, dont on étoit convenu. Les Magistrats lui en aïant témoigné leur surprise, & combien ils étoient mecontens du désordre que ce grand nombre de gens de guerre causoit dans

FRIDERIC III.

1485.

trois ans, fut promise en mariage, pour Charles Dauphin de France, avec les Comtez de Bourgogne & d'Artois, & plusieurs autres Places considerables.

FRIDERIC III. 1485. la Ville, Maximilien prit le parti de s'en aller avec son fils à Malines, où il laissa ce jeune Prince. Il donna ensuite les ordres necessaires à ses Officiers generaux, pour continuer la guerre contre la France. Cependant comme il eut nouvelles, que tout se préparoit en Allemagne, pour l'élection d'un Roi des Romains, il alla joindre l'Empereur son

1486. pere, & tous deux s'étant rendus à Francfort, Maximilien, d'un consentement general, fut élû Roi des Romains, le 16. de Février, & couronné le 9. d'Avril ensuivant, par l'Archevêque de Cologne. Peu de tems après son élection, il s'en retourna en Flandres, & Frideric son pere lui alla rendre (*a*) visite dans la

Maximilien élû Roi des Romains.

(*a*) Ce fut la rupture qui s'éleva entre Mathieu Roi d'Hongrie & Frideric qui donna occasion au voïage que l'Empereur fit dans les Païs-bas. Le Pape Paul III. venoit de frapper d'excommunication Georges Roi de Bohéme, comme le soûtien & le fauteur de l'heresie de Jean Hus, dont la doctrine avoit été condamnée dans le Concile de Constance avec celle de Jerôme de Prague : les Bohé-

Ville de Bruges, où il étoit, pour la conclusion du Traité de paix, FRIDERIC III. 1486.

miens déchargez du serment de fidelité & le Roïaume déclaré vaquant, firent naître quelques pensées à Mathias de réünir cette Couronne à la sienne; mais Frideric le traversa dans ce dessein, par la crainte qu'il eût de le voir devenir trop puissant; Mathias ne tarda pas à lui donner des marques de son ressentiment, il entra à main armée dans l'Autriche, & mit le Siege devant Vienne; cependant les choses n'allerent pas plus loin & l'on ménagea un accommodement par lequel Frideric fut obligé de renoncer à toutes ses prétentions & de donner l'investiture du Roïaume de Hongrie à Mathias, avec quatre-vingt mille florins qu'il lui promit pour le dédommager des frais de cette Guerre; moïennant quoi il leva le Siege. Mais le païement de cette somme n'aïant pas été aquité fidelement, & Mathias trouvant dans ce retard une nouvelle raison d'inquieter l'Empereur; l'Autriche le revît une seconde fois en 1481. à la tête d'une nombreuse Armée. Vienne fut encore assiegée & tomba entre les mains du Vainqueur. Frideric qui voïoit perir sa Capitale, ne répondit autre chose à ceux qui le pressoient de la secourir, sinon, qu'elle n'avoit pas encore souffert d'extrêmité où son engagement dans les interêts de son frere Albert l'avoit autrefois réduite; ainsi bien loin de la garentir de sa perte, il l'abandonna à sa disgrace; & pour faire di-

FRIDERIC III. 1486.

qui venoit d'être arrêté entre lui & les Etats du païs, & qui fut confirmé en presence de l'Empereur. Frideric avoit amené avec lui beaucoup de Troupes, & voïant que son fils en auroit besoin dans le demêlé qu'il avoit avec la France, il les lui laissa, & s'en retourna en Allemagne. Comme ces Troupes faisoient de grands dégâts dans la campagne, & que les peuples en étoient desolez; que d'ailleurs les plus proches parens de la défunte Princesse Marie n'avoient aucune part à l'éducation qu'on donnoit à Philippe leur jeune Prince, qui étoit entierement sous la conduite de Marguerite Doüairiere d'Angleterre, & de quelques autres Etrangers, ils eurent bientôt oublié ce qu'ils devoient à leur Souverain, n'écoutant plus que des sentimens

version à un malheur qn'il ne pouvoit ou ne vouloit éviter, il forma la résolution d'aller voir Maximilien son fils, dans les Païs-bas, répetant de tems en tems cette maxime qu'il s'étoit renduë assez familiere : *Que l'oubli est le seul remede des choses perduës & irréparables.*

de défiance qu'on leur avoit inspiré contre lui. FRIDERIC III.

1488.

Leur mécontentement éclata au commencement de l'année 1488. lors qu'étant venu à Bruges, où les Etats generaux de Flandres étoient assemblez, pour remedier aux grands désordres que ses Troupes faisoient dans le païs, on fit courir le bruit, qu'il s'en vouloit servir pour se rendre maître de la Ville. Les Bourgeois & les gens de mêtier en furent si allarmez, qu'ils coururent aux armes, se saisirent de sa personne, & le firent garder dans le Château. Ils emprisonnerent aussi quelqu'un de ses Conseillers & confidens, dont quatre furent ensuite décapitez. Ceux de Gand, à l'exemple de Bruges, firent le procès à Payart grand Doyen de leur Eglise, & à dix autres qui eurent la tête tranchée, pour avoir laissé entrer dans leur Ville, Maximilien, avec cinq mille hommes, au lieu de cinq cens seulement, qui le devoient accompagner. Sur cette détention de Maximilien, les Etats de tous les païs furent convoquez à Malines, auprès du jeune

Maximilien est arrete par ses Sujets en Flandres.

FRIDERIC III. 1488.

Prince Philippe, pour aviser aux moïens de délivrer son pere. Ceux qui s'y rendirent, jugerent à propos de transferer l'Assemblée à Gand, lieu plus commode, comme en effet ils le firent. Ceux de Flandre commencerent les Conferences par des plaintes contre le Roi, & le chargerent de plusieurs chefs d'accusation. Il y fut fortement répondu par les partisans de Maximilien. Enfin, après qu'on eut long-tems disputé sur les raisons alleguées de part & d'autre, le Pape Innocent & l'Empereur Friderio, qui tous deux menaçoient le païs, l'un des armes spirituelles, & l'autre des temporelles, s'entremirent pour moïenner l'élargissement de Maximilien. Sur quoi les Etats Generaux aïant déliberé, ils conclurent la paix, laquelle Maximilien signa avec eux, le 16. Mai de la même année; en execution de laquelle il fut délivré, après dix semaines de détention, & conduit parmi ses Troupes qui tenoient la campagne, & étoient venuës au devant de lui.

Maximilien est mis en liberté.

Les Etats avoient fait le Traité

FRIDERIC III.

1488.

avec tant de précaution, qu'ils avoient obligé Philippe Duc de Cleves, d'accompagner Maximilien jusqu'au milieu de ses gens de guerre, & là de le prier, comme étant en pleine liberté, de vouloir par paroles expresses confirmer le Traité. Le Duc lui en aïant fait la demande, Maximilien lui répondit : Mon neveu, je vous repete, que je veux tenir ma promesse. Mais si-tôt qu'il fut arrivé en Brabant auprès de Frideric son pere, qu'il y rencontra avec une bonne armée Allemande, il changea de resolution, suivant les persuasions de l'Empereur, & des Princes de Saxe, de Brandebourg, de Baviere, de Brunsvic, de Hesse, de Bade, & d'autres qui ne pouvoient approuver une paix forcée. Ces Princes au contraire firent défenses d'en continuer la publication, & recommencerent la guerre.

L'Empereur vient en Flandres au secours de son fils.

Frideric & Maximilien, tâcherent d'abord d'attirer en leur parti le Duc de Cleves, le menaçant comme Vassal de l'Empire, du ban & de la proscription, s'il n'obéïssoit à son

FRIDERIC III. 1488.

Souverain. Mais le Duc s'excusa sur le serment, que par ordre exprès de Maximilien, il avoit fait aux Etats de Flandres; & protestant pour la garantie de la paix, il demeura ferme contre eux, résolu de vivre & de mourir avec honneur, plûtôt que par une subtile perfidie contrevenir à ce qu'il avoit juré.

Philippe de Cleves est mis au ban par l'Empereur.

Frideric voïant qu'il ne pouvoit vaincre l'opiniatreté de ce Duc, voulut en faire un châtiment exemplaire. Et pour cet effet, comme il étoit alors à Anvers, il fit dresser son Trône dans la Cour du Cloître de Saint Michel, où étant en ses ornemens Imperiaux, il le mit solemnellement au ban de l'Empire, le déclarant traître & déchû de ses biens, & de ses honneurs. Il avoit en même tems fait mettre le siege devant Gand; mais, après n'y avoir fait autre chose pendant six semaines que ruïner le païs, il abandonna cette entreprise, & s'en retourna en Allemagne, laissant à Albert Duc de Saxe le commandement de ses Troupes.

Cependant, à la ruïne du païs,

On continua la guerre jusqu'en l'année 1489. que la paix se conclut entre Charles Roi de France, & Maximilien. Charles fit cette paix, pour avoir lieu de menager l'amitié du Roi des Romains, dans le dessein qu'il avoit non seulement de lui renvoïer Marguerite sa fille, qui avoit été élevée à la Cour de France, & avec qui il avoit été fiancé, sans qu'il se pût offenser de ce renvoi; mais encore de lui faire perdre adroitement l'esperance de pouvoir consommer le mariage, qui par Procureur avoit été arrêté entre lui & Anne heritiere de Bretagne, sur laquelle il avoit lui-même des vûës de mariage dans le dessein de réünir la Bretagne à la couronne de France. Il fallut toute la prudence de Frideric pour empêcher que l'Empire ne se ressentit de tous ces troubles, dont les Etats voisins étoient sans cesse agitez. Il n'avoit depuis son voïage de Flandres travaillé qu'à l'en garantir & le maintenir dans l'union autant qu'il lui avoit été possible. Son dessein n'étoit autre que de pouvoir mourir, comme

FRIDERIC III.

1489.

FRIDERIC III. 1493.

il avoit toûjours tâché de vivre, dans les bras de la paix, son souhait fut accompli; car il finit pacifiquement ses jours à Lintz, le 7. Septembre 1493. L'Epitaphe qui fut mise sur son tombeau à Vienne, peut faire connoître quel étoit le merite de ce Prince: En voici la traduction.

D. O. M.

Dans ce Marbre repose

FRIDERIC III. (a) *Empereur, Pieux, Auguste, Souverain de la Chrétienté, Roi d'Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, de Carinthie, & de Carniole. Comte Prince d'Habs-*

(a) Ce titre emporte une trop grande étenduë pour qu'il puisse être véritable; & personne n'a jamais pensé que l'Empereur fut Souverain de la Chretienté, dans laquelle il y a tant d'autres Souverains, qui le sont même en quelque façon à plus juste titre, qui ne le reconnoissent en rien pour leur Superieur & qui ne lui cedent qu'une préeminence de cérémonial, comme à la premiere tête couronnée de l'Europe.

bourg & de Tirol, Landgrave d'Alsace, Prince de Suabe, Marquis, &c. Prince très-religieux, qui a gouverné l'Empire 53. ans avec grande sagesse & moderation, & qui, par le mariage de l'Empereur Maximilien son fils, avec la Serenissime Dame Marie fille & heritiere de Charles Duc de Bourgogne, a fait entrer dans la Maison d'Autriche tous les Duchez, Principautez, Marquisats, Comtez, Seigneuries & Domaines, que ce Duc possedoit par terre & par mer, & que l'Empereur Maximilien conserve avec l'épée.

On voit par cette Epitaphe, que la maison d'Autriche a toûjours mis au nombre de ses plus glorieuses actions, les alliances qu'elle a faites par le mariage. (*a*) Ce n'est pas sans sujet, car ce sont ces alliances, qui

(*a*) Ce Prince a eu d'Eleonore fille d'Edoüard Roi de Portugal, trois fils; Christophe mort enfant, Maximilien son Successeur à l'Empire, & Jean mort jeune; & deux filles, Helene morte dans son enfance, & Cunegunde qui épousa Albert le Sage Duc de Baviere; après la mort duquel elle embrassa la vie Religieuse.

FRIDERIC III. 1493.

ont élevé les Princes de cette Maison, au faîte de grandeur où ils sont parvenus, ainsi que la suite de l'Histoire le fera mieux connoître.

On disoit entr'autres choses de Frideric, qu'il n'avoit jamais juré que deux fois en sa vie ; la premiere, quand il fit son serment dans la cérémonie de son couronnement à Aix; & l'autre, quand il fut couronné à Rome.



CHAPITRE

CHAPITRE III.

Maximilien I.

MAXIMILIEN qui avoit été élû, & couronné Roi *(a)* des Romains du vivant de ſon pere,

(*a*) Maximilien eſt le premier Prince de la Maiſon d'Habspurg, qui ait porté la qualité d'Archiduc d'Autriche, ce fut l'alliance qu'il fit avec Marie de Bourgogne, qui lui porta la ſucceſſion de ſes grands Etats en mariage, qui engagea l'Empereur Frideric ſon Pere à le relever par un titre qui pût le diſtinguer parmi les autres Princes d'Allemagne, en attendant qu'il pût trouver une occaſion favorable pour le faire déclarer ſon Succeſſeur à l'Empire, ce qui arriva dans la Diete convoquée à Francfort le 16. Février 1486. Le titre d'Archiduc avoit été connu dans l'Empire dès l'année 964. par Brunon Archevêque de Cologne, qui le prit avec éclat, lorſque l'Empereur Othon le Grand, ſon frere, l'établit Regent dans le Roïaume d'Auſtraſie. Depuis lui Erneſt II. Marquis d'Autriche, reçût en 1058. la même qualité par l'Empereur Henry IV. pour le récompenſer des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Empire, en s'oppoſant avec une valeur conſtante aux

MAXIMILIEN I. 1493.

reçut la Couronne Imperiale du consentement unanime de tous les Electeurs, incontinent après qu'on eut rendu les derniers devoirs à Frideric. Il apporta au gouvernement de l'Etat toutes les qualitez necessaires à un grand Prince, étant également né pour l'administration des affaires en tems de paix comme en tems de guerre. Son enfance avoit été sujette à beaucoup d'infirmitez; en sorte qu'à l'âge de 9. à 10. ans on ne pouvoit encore sçavoir, s'il seroit muet ou hebeté. Mais ce défaut se corrigea si bien avec les années qu'il se fit admirer dans la suite par son éloquence, & par la délicatesse avec

incursions des Hongrois, & enfin en 1136. l'Empereur Frideric I. surnommé Barberousse, honnora de ce nom Henry frere & Successeur de Leopold d'Autriche. Depuis Maximilien, cette Dignité s'est perpetuée dans la Maison d'Autriche, & il l'y fixa pour toûjours en érigeant cette Province en Archiduché, & en lui attribuant par son Edit des prérogatives, qui non seulement l'égalent en beaucoup de choses à la dignité Electorale; mais qui la surpassent même par les immunitez qui y sont attachées.

laquelle il parloit plusieurs Langues. Il avoit une passion extraordinaire pour les lettres, & pour ceux qui en faisoient profession. Il ne se contentoit pas de lire les Historiens & autres bons livres ; il mettoit lui-même la main à la plume, & donnoit souvent quelques heures à écrire l'histoire.

MAXIMILIEN I.

1493.

Le commencement de son regne fut troublé par une grande incursion que les Turcs firent en Croatie. Il se crut obligé de se mettre incessamment en devoir de s'y opposer. Il assembla promptement en Autriche une puissante armée, & avança vers eux en toute diligence. Les Turcs en furent si étonnez, qu'ils n'oserent l'attendre, & s'enfuirent honteusement. L'Empereur se voïant sans ennemis, congedia son armée, & s'appliqua aux autres affaires de l'Empire.

1494.

Comme il y avoit long-tems qu'il étoit veuf, on le pressa fort depuis le decès de son pere de se remarier, & on lui proposa pour femme, Blanche Marie, sœur de Jean Galeas Duc de Milan, & niéce de Loüis

MAXIMILIEN I. 1494. Sforce, dit le Maure, lequel Sforce étant Gouverneur de son neveu Galeas, envahit sur lui l'Etat de Milan, après l'avoir, à ce qu'on prétend, fait empoisonner. Comme cette Princesse étoit la plus belle de son tems, l'Empereur en reçut la proposition avec tous les témoignages d'une joïe parfaite, & il l'épousa le 6. de Mars de la même année. Loüis Sforce, qui avoit le plus travaillé à faire réüssir ce mariage, dans le dessein de se rendre l'Empereur favorable, pour se maintenir dans la possession du Duché qu'on lui contestoit, en retira cet avantage. L'Empereur lui donna secrettement l'investiture de ce Duché, comme vacant faute d'hommages, & de devoirs non rendus.

L'Empereur, qui par cette alliance, se trouvoit engagé à s'interesser désormais dans les affaires d'Italie, voulut prendre avis des Etats de l'Empire, sur la prétention que Charles VIII. Roi de France avoit au Roïaume de Naples, sur le voïage qu'il venoit d'entreprendre, pour en faire la conquête. Il convoqua

pour cet effet une Diette à Worms, (*a*) où il fit proposer, si l'on s'opposeroit aux desseins de Charles, ou s'il ne seroit point plus expedient pour l'Allemagne, de faire la guerre au Turc. Mais il n'y fut rien résolu sur l'un & sur l'autre chef; & toute l'occupation de la Diete se reduisit aux affaires du dedans. L'on y dressa une Constitution autentique pour la conservation de la paix publique dans l'Empire, entre les Princes & les Etats qui le composoient alors, afin qu'on y pût avoir recours comme à un Oracle, dans les affaires les plus difficiles. Et l'Empereur aïant aussi consideré la peine que les Parties avoient à suivre la Chambre

MAXIMILIEN I.

1494.

1595.

(*a*) Il importoit peu au Corps Germanique de faire la Guerre au Turc; encore moins de s'opposer aux prétentions de Charles VIII. sur le Roïaume de Naples; ces deux objets étant également étrangers à ses veritables interêts : aussi la Diete n'y eut-elle aucun égard; & Charles poursuivant ses droits, passa par toute l'Italie, & dans Rome même, où il obligea le Pape Alexandre à lui accorder tout ce qu'il demandoit, & fit son entrée à Naples le 22. Février 1495.

MAXIMILIEN I. 1496. Imperiale, qui étoit ambulatoire avec la Cour de l'Empereur, il la rendit fixe à Worms, d'où elle fut quelque tems après transferée ailleurs, & enfin arrêtée à Spire. Ce fut en cette Diete qu'il erigea le Comté de Wirtemberg en Duché, en faveur de Frideric de Wirtemberg, du consentement de tous ceux qui y assisterent; & l'on lui attribuë aussi, environ le même tems, l'érection du Duché d'Autriche en Archiduché, quoique d'autres soûtiennent, qu'elle avoit été déja faite par Frideric III. son pere. Il voulut achever le mariage qui avoit été proposé entre Philippe son fils, âgé de dix-huit ans, & l'Infante Jeanne, une des filles de Ferdinand d'Arragon, & d'Isabelle de Castille. Et quoiqu'alors, selon l'ordre de la naissance, cette Infante eut devant
1497. elle, l'Infant Jean son frere aîné, qui, quelques mois après, fut marié avec Marguerite sœur de Philippe, & eut devant elle Isabelle sa sœur aînée, femme d'Emanuel Roi de Portugal, néanmoins contre les apparences, par la mort de son frere &

de sa sœur, & des enfans qu'ils avoient eus de leur mariage, elle devint l'unique heritiere des Roïaumes d'Espagne. Ainsi cette alliance ne fut pas moins avantageuse à la Maison d'Autriche, qu'elle l'avoit été à celle de Maximilien avec l'heritiere de Bourgogne.

Cependant Charles Roi de France étant mort subitement à Amboise, Loüis XII. Duc d'Orleans lui avoit succedé. Comme ce Prince prétendoit avoir un droit incontestable sur le Duché de Milan, en qualité d'heritier de René Comte de Provence, il prit aussi-tôt résolution de se mettre en état de passer les Alpes, pour aller prendre possession de ce Duché; & Loüis Sforce de son côté, pour prevenir l'orage, eut recours à l'alliance de Maximilien, & fit tout ce qu'il fallut pour se tenir sur ses gardes. 1498.

Maximilien, par les nouvelles occupations que la guerre des Gueldres lui causa, fut obligé d'interrompre le dessein qu'il avoit de secourir Sforce. Pour donner quelque connoissance de l'affaire de Guel-

MAXIMILIEN I. 1498.

drès, il faut remonter un peu plus haut, & dire qu'Arnoul d'Egmond Duc de Gueldres, aïant été détenu prisonnier, & extremement maltraité par Adolphe son fils, avoit trouvé moyen de le faire enfermer ; & voulant en même tems témoigner à Charles dernier Duc de Bourgogne sa reconnoissance des secours & des bons offices qu'il avoit reçus de lui à cette occasion, il lui avoit vendu & cedé son Duché, moïennant la somme de quatre-vingt-douze mille écus, que Charles lui avoit païée comptant, & moïennant la joüissance qu'Arnoul s'étoit reservée des revenus du Duché, sa vie durant. Après la mort d'Arnoul, le Duc de Bourgogne s'en étoit mis en possession. Mais ce Duc étant décedé, ceux du Païs de Gueldres voulurent qu'on leur rendît Adolphe, qui étoit prisonnier au Château de Vilvorden, d'où, pour ainsi dire, il ne sortit que pour mourir : car une maladie l'emporta peu de jours après avoir obtenu sa liberté. De sorte que Marie de Bourgogne, & depuis sa mort, Maximilien, comme Tuteur

de Philippe son fils, s'étoient mis en état de soûtenir par la force des armes le droit qu'ils prétendoient avoir à ce Duché, comme faisant partie de la succession de la Maison de Bourgogne. Néanmoins Charles d'Egmond fils d'Adolphe leur en contesta long-tems la possession, & tant qu'il vécut, se maintint dans une partie du Duché, nonobstant la puissance de la Maison d'Autriche, & le jugement des Princes de l'Empire, qui l'avoient adjugé à Philippe.

MAXIMILIEN I.

1498.

1499.

Pendant que Maximilien étoit le plus occupé à cette guerre, il fut tout d'un coup contraint de s'en désister, & de prendre même le parti de l'accommodement avec Charles d'Egmont, pour s'aller opposer aux Suisses, qui avoient commencé de faire des courses dans les terres d'Autriche. La guerre s'alluma entr'eux de telle sorte qu'en plusieurs sanglantes rencontres, il y perit plus de trente mille hommes, la plûpart du côté des Suisses : la victoire balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; par tout l'Empereur se signala,

MAXIMILIEN I. 1499.

& fit plusieurs exploits memorables. Enfin par l'entremise du Duc de Milan & d'autres Princes, l'Empereur accorda la paix : elle fut concluë avec beaucoup d'honneur & d'avantage pour lui.

Plusieurs mois avant ce Traité, c'est-à-dire, lorsque Maximilien étoit encore dans le fort de la guerre des Suisses, Loüis XII. Roi de France se voulut prévaloir de cette occasion, pour s'emparer du Duché de Milan, sur lequel il prétendoit avoir droit. Il rassembla promptement le plus de Troupes qu'il lui fut possible, & au mois d'Août de la même année, il les fit passer en Lombardie, où aidées du secours des Venitiens, avec lesquels on avoit fait alliance pour le même effet, elles s'emparerent en moins de vingt jours, de presque toutes les Villes du Duché de Milan, & obligerent à la fin le Duc Loüis de ceder à la force, de se retirer en Allemagne avec sa famille, & avec ce qu'il put emporter, & d'abandonner à la discretion des François la Ville de Milan. Le Roi de France, qui atten-

doit à Lyon le ſuccès de ſes armes, en aïant reçu l'avis, ſe rendit en diligence à Milan au mois d'Octobre, il y fit ſon entrée ſolemnelle, & après y avoir fait quelque ſéjour, retourna en ſon Roïaume.

MAXIMILIEN I.

1499.

Le Duc de Milan recouvre ſon Païs.

Le Duc de Milan ne s'étonna point de ſa perte. Secouru de l'Empereur il mit une puiſſante armée ſur pied, & l'année d'après, il retourna en Lombardie. La Ville de Milan ſe rendit à lui avec autant de facilité qu'elle s'étoit donné au Roi de France, & cela par les intrigues du Cardinal ſon frere; mais la fortune ne lui fut pas long-tems favorable. Le Roi Loüis courant au ſecours de ſa conquête, il arriva que comme l'armée du Duc étoit composée de grand nombre de Suiſſes auſſi-bien que celle du Roi, ces deux armées s'étant trouvées en preſence l'une de l'autre, jamais les Suiſſes, qui étoient avec le Duc, ne voulurent combattre, ils ſe ſaiſirent même de ſa perſonne, & le livrerent aux François, qui l'envoïerent priſonnier en France, où il mourut dépoüillé de ſon Etat. Le Roi en

1500.

Les François reprennent Milan, & ſe rendent maîtres du Duc.

1501.

MAXIMILIEN I. 1501. demeura possesseur ; & afin de s'y maintenir, quelque tems après il fit un Traité avec l'Empereur ; ce Traité portoit, que le Roi de France donneroit sa fille Claude en mariage à Charles petit-fils de l'Empereur, quand les deux parties, qui n'étoient encore qu'enfans, seroient en âge de se marier. (a)

1502. *Revolte des Païsans.* L'année suivante, il y eut en Allemagne un soulevement formidable de païsans. Il ne fallut pas moins qu'une puissante armée de Troupes reglées, pour les mettre à la raison. Ces sortes de gens, à l'imitation des Suisses, avoient résolu de secoüer le

(a) Cet article du Traité fut signé par François de Valois heritier présomptif de la Couronne ; par les Princes du Sang & les Grands du Roïaume. Les autres articles portoient que le Roi rétabliroit dans leurs biens & leurs honneurs ceux qui avoient été bannis de Milan : qu'il lui donneroit l'Investiture de ce Duché pour lui & ses enfans, moïennant cent vingt mille florins païables en deux termes de six mois ; une paire d'Eperons d'Or tous les ans au jour de Noël ; & qu'il enverroit 500. Lances, quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome.

joug de leurs Seigneurs, & de vivre en liberté ſous la forme d'une Republique. MAXIMILIEN I.

L'Empereur s'étoit bien accommodé avec le Roi de France pour ce qui regardoit Milan ; mais il ne pouvoit cependant oublier l'outrage qu'il croïoit avoir reçû des Venitiens, par l'aſſiſtance qu'ils avoient donnée au Roi dans l'affaire du Milanois. Il convoqua une Diete à Conſtance, où la guerre fut reſoluë 1508. contre la Republique de Veniſe & ſes adherans, quoique ſous d'autres prétextes. Pour y mieux réüſſir, il fit une Ligue avec le Pape Jules II. & avec les Rois de France & d'Eſpagne, qui ne voïoient auſſi qu'à regret cette Republique en paiſible poſſeſſion de pluſieurs Villes, tant du Duché de Milan, que du reſte de la Lombardie qu'elle avoit uſurpées.

Le ſuccès répondit à l'entrepriſe. 1509. Car l'Empereur de ſon côté, & le Roi de France de l'autre, enleverent aux Venitiens preſque toutes les Villes qu'ils occupoient dans la Lombardie ; & le Pape prit auſſi ce qui étoit à ſa bienſéance. Mais cela ne

Succez de la Guerre contre les Venitiens.

MAXIMILIEN I. 1510.

servit qu'à faire éclater davantage la vertu & la prudence de cette Republique. Elle reprit bien-tôt tout ce qu'elle avoit perdu, & devint même plus puissante qu'elle n'étoit. (a) Elle

---

(a) Loüis XII. n'aïant pas eu assez de ménagement avec les Suisses, pour conserver l'alliance qu'ils avoient contractée avec les Rois ses Prédecesseurs, les Cantons engagez par les fortes sollicitations du Pape Jules II. & par leur propres vûës de politique au sujet du Duché de Milan, entrerent dans la ligue d'Italie, & y envoïerent des Armées si nombreuses, qu'ils dégagerent deux differentes fois le Duché de Milan, le Comté d'Ast & le Marquisat de Ferrare des mains de Loüis XII. Après ces expeditions, ils gagnerent en 1513. la bataille de Novarre & mirent ensuite le Siege devant Dijon, qu'ils ne leverent que moïennant une somme de six cens mille écus; mais enfin après avoir perdu la bataille de Marignant, & Loüis XII. étant mort sur ces entrefaites, il rentrerent dans des sentimens plus pacifiques, en faisant avec François I. le 29. Novembre 1516. le Traité qu'on appelle la Paix perpetuelle, dans lequel furent compris tous les Treize Cantons & leurs Alliez; Sçavoir, S. Gall; les trois ligues Grises; le Païs de Valois & Mulhausen. Ce Traité qui sert de base & de fondement à toutes les Alliances qui ont été faites depuis, porte en substance, que ceux

mit en usage toute sa politique, & détacha de la Ligue le Pape Jule, ce qui irrita extrêmement le Roi de France jusques-là, que par le moïen de plusieurs Cardinaux qui étoient à sa dévotion, il fit assembler un Concile à Pise contre le Pape. Le saint Pere parut si sensible à cette in-

MAXIMILIEN I.

1511.

---

d'entre les ligues Suisses qui auroient des prétentions contre le Roi, les feroient terminer pardevant les Arbitres nommez de part & d'autre: Que le Roi confirmoit aux Sujets des Ligues, tous les privileges & franchises particulieres que les Rois ses Prédecesseurs pouvoient leur avoir accordez: Que les Châteaux de Lugan, Lucane & le Mayenthal, avec leurs appartenances, seroient restituez auldites Ligues: Que nul des deux parties ne souffrira les Ennemis de l'autre en ses Terres, Païs & Seigneuries, & ne leur donnera aucun passage: Que le Roi ne souffrira pas qu'aucun de ses Sujets, porte les Armes contre lesd. Ligues, leurs Confederez, Sujets, Terres & Païs, & que pareillement les Ligues ne devront en nulle maniere ni leur Sujets consentir ni souffrir d'aller au service des Princes qui voudroient endommager ledit Seigneur Roi en son Roïaume de France, en son Duché de Milan, Seigneurie de Genes, Comté d'Ast, ou en d'autres ses Terres & Pays de deçà où de delà le Monts.

MAXIMILIEN I. 1511.

jure, qu'il proceda contre Loüis comme contre un Schismatique. Il indiqua même un autre Concile à Rome, déclarant nulle la convocation de celui de Pise, & forma une autre Ligue contre le Roi, avec d'autant plus de facilité, que celui d'Espagne s'étoit déja rangé du parti des Venitiens, & que l'Empereur étoit obligé d'abandonner les affaires d'Italie, pour s'aller opposer au Duc de Gueldres, qui de nouveau s'étoit revolté contre lui. Le Pape se jetta même à la fin dans les interêts des Venitiens; ensorte que le Roi de France demeura seul dans l'embarras.

1512.

Le Roi de France perd Milan.

Ce Prince fit pourtant un effort si considerable, qu'avec une puissante armée qu'il avoit ramassée, & dont il donna le Commandement à Gaston de Foix, il remporta sur les Confederez, près de Ravenne, une grande victoire le jour de Pâques. Mais elle fut si sanglante de son côté, que les affaires n'en furent pas mieux, que s'il avoit perdu la bataille. Et même pour surcroît de disgrace les Anglois se declarerent contre lui.

Il

MAXIMILIEN I.

1512.

Il fut obligé de tout quitter de ce côté-là pour venir défendre son païs. Ce fut alors qu'on lui enleva Milan, & tout ce qu'il avoit en Italie.

L'invasion de la Navarre s'étoit faite dès le mois de Juin, & la prétenduë Bulle ne fut publiée de l'aveu des Espagnols qu'au mois de Juillet.

Ferdinand profitant de cette conjoncture s'empara du Roïaume de Navarre sur Jean de la Maison d'Albret. Après cette usurpation, il chercha des titres pour le retenir & n'en trouva point que le droit d'une guerre injuste, qu'il voulut depuis autoriser par une prétenduë Bulle postiche (*a*), qui d'ailleurs ne pourroit

(*a*) Le Pape Jules II. voulant usurper le Duché de Ferrare sur Alphonse d'Est, Gendre de Loüis XII. lui déclara la Guerre, & l'excommunia avec le Roi de France qui lui avoit fourni des Troupes. Le Roi de Navarre Jean d'Albret pour lors malade à Paris, fut enveloppé dans la même excommunication. La Bulle exhortoit les Espagnols de s'emparer de ses Etats. Ils se joignirent aux Anglois; & il leur fut aisé de se rendre maîtres du Roïaume de Navarre & des Provinces qui en dépendoient; Sçavoir de la Biscaye, du Guipuscoa, & du Bearn. Antoine de Bourbon Pere de Henry IV. qui épousa depuis Jeanne Reine de Navarre; ne fut pas plûtôt tué au Siege de Roüen où il comman-

MAXIMILIEN I. donner aucun droit ſur une Couronne qui ne releve que de Dieu.

1513. La guerre dura entre tous ces Princes juſqu'à la mort de Loüis XII. François I. lui aïant ſuccedé, jugea à propos de faire un accommodement avec l'Empereur qui s'y porta d'autant plus aiſément que les broüilleries qui en ce tems-là étoient survenuës entre pluſieurs Princes d'Allemagne, ne permettoient pas qu'il ſe partageât en d'aurres affaires; & auſſi parce qu'il penſoit à établir ſa famille: car il travailloit à marier l'Infante Marie ſa petite-fille avec Loüis fils aîné de Ladiſlas Roi de Hongrie. Il ménagea ſi bien les choſes que quelque mois après, la ſolem-

Paix generale. 1. Janvier 1515.

Mariage de l'Infante petite fille de l'Empereur. May.

doit l'Armée pour le Roi contre les Huguenots rebeles, qu'on repreſenta au Pape que ce Prince aïant ſacrifiée ſa vie pour la Religion, méritoit que ſon fils fut rétabli dans ſon Roïaume; mais le Pape ſe trouvant lié d'interêt avec l'Eſpagne, n'y voulut jamais conſentir; & Marc-Antoine Muret ce grand Orateur qu'on avoit envoïé à Rome pour cet effet, rapporta pour toute réponſe que l'Egliſe avoit ſes loix & ſes regles invariables,

nité des nôces se fit à Vienne avec un grand concours de Princes & Seigneurs ; Et parce que les nouveaux mariez étoient encore trop jeunes, la consommation du mariage fut differée pour quelque tems.

MAXIMILIEN I.

1515.

Le Roi François n'eut pas plûtôt fait la paix avec l'Empereur, qu'il la conclut avec le Roi d'Angleterre & les Venitiens. S'étant ainsi assuré de ces côtez-là, il se mit en état de reconquerir le Milanois (*a*) comme

François I. reprend tout le Milanois.

(*a*) Les demêlez & les prétentions que divers Princes ont formez au sujet du Milanois, sont trop interessans à l'Histoire pour n'en pas chercher l'origine dans la source même, & montrer par le détail des faits autentiques qui y ont rapport, l'interêt & le droit que les Rois de France & les Empereurs ont eu de se maintenir dans la possession de cet Etat, & de l'enlever à leurs concurrens. Après la destruction des Rois de Lombardie, du débris de leur domination, il s'étoit formé plusieurs Etats dans cette partie de l'Italie, que Charlemagne avoit subjugué ; mais que la foiblesse de ses Successeurs à l'Empire n'avoit pû retenir dans l'obéissance : Loüis IV. le dernier des Empereurs de son Sang, étant mort & Othon Duc de Saxe aïant été élevé à la Dignité Imperiale. A-

MAXIMILIEN I. 1515.

un Duché appartenant à sa Couronne. Il entra en Italie avec une armée

---

près que l'Empire eût été dans une Anarchie de plus de cinquante ans; ce changement considerable & le sejour que les Successeurs d'Othon, établirent en Allemagne, joint aux démêlez qu'ils eurent souvent avec les Papes, facilita le dessein que la plûpart des Villes qui composoient autrefois le Roïaume de Lombardie, & que Charlemagne avoit renduës Imperiales, formerent de secouër le joug de l'Empire: Sienne, Florence, Pises, Genes & beaucoup d'autres prirent ce parti. Les Vicomtes de l'Anglurre ou d'Anglerie, suivirent leur exemple, & comme ils possedoient déja des terres considerables dans le Milanois, il leur fut aisé de se mettre en possession de cet Etat, où ils se sont maintenus l'espace de près de six cens ans sous le titre de Vicomte de Milan, jusqu'à ce qu'en 1397. l'Empereur Venceslas l'aïant érigé en Duché, il en investit Galeas III. & lui fit porter de même qu'à ses descendans le nom de Duc de Milan. Galeas avoit épousé Isabeau fille de Jean Roi de France, il en eut deux fils nommez Jean-Marie & Philippe-Marie, & une fille nommée Valentine. Jean-Marie mourut sans enfans: Philippe-Marie son frere qui lui succeda ne laissa qu'une fille bâtarde appellée Bonne. Valentine, épousa Loüis de France second fils de Charles V. en 1398. auquel elle porta pour dot le Comté d'Ast & un million en Argent, qui servit à ache-

fort leste ; & après quelques avantages assez considerables, aïant auprès

MAXIMILIEN I.

1515.

---

ter le Comté de Blois, Châteaudun, Soissons & quelques autres Seigneuries réünies à la Couronne : il fut stipulé dans le Contrat de mariage, qu'en cas que la ligne masculine de Galeas vint à manquer, Valentine & ses Enfans succederoient au Duché de Milan, & ce Traité fut conclu durant l'Anarchie de l'Empire, qui suivit la dégradation de Venceslas. La succession du Milanois se trouvant ouverte pour Valentine par la mort des fils de Galeas, dont il ne restoit point d'heritier legitime ; cette Princesse ne put faire valoir ses droits au milieu des troubles & des Guerres civiles qui désoloient pour lors la France, & dans le malheur qu'elle eut de voir ses deux fils, Charles Duc d'Orleans, & Jean Comte d'Angoulême prisonniers en Angleterre, où ils furent detenus l'un & l'autre l'espace de près de trente ans. Cette conjoncture parut favorable à François Sforce qui avoit épousé Bonne la bâtarde du second fils de Galeas, pour s'emparer du Duché de Milan & y établir son autorité ; il appuïa cette usurpation du crédit qu'il chercha auprès de l'Empereur Frideric, qui ne balança point de saisir cette occasion, en lui en donnant l'investiture, de rassurer à l'Empire un de ses anciens fiefs, & de témoigner au Pape, qu'il ne leur appartient pas d'approuver les Traitez qui se font au sujet du changement de féodalité sans le consentement de la partie

MAXIMILIEN I. 1515.

de Marignan rencontré l'Armée des Suisses, qui étoit venuë au secours

---

principale & du Seigneur Suzerain ; parce que Benoît XIII. après la déposition de l'Empereur Venceslas, par un droit que les Papes prétendent avoir pendant la vacance de l'Empire, avoit ratifié le Contrat de Galeas pour Valentine, qui faisoit de son Duché un Fief feminin ; puisque aux termes du Traité, en cas que sa posterité mâle vint à manquer, il établissoit sa fille son heritiere. Les choses resterent en cet état, jusqu'à ce que les divisions qui avoient dechiré depuis si long-tems la France, se trouverent appaisées, & que Loüis XII. petit-fils de Valentine, qui ne trouva dans toute la succession de son Aïeule, que le seul Comté d'Ast, voulut faire valoir ses prétentions sur tous les Etats de Galeas son bisaïeul maternel : Les Guerres qu'il eut à soûtenir dans la poursuite de ses droits contre les Sforces durerent assez long-tems par l'appui que ces derniers trouverent dans les Empereurs : & la fortune qui se déclaroit tantôt pour l'un, & tantôt pour les autres, n'eût sans doute point decidé leur differend, si un accommodement qui s'offrit à l'Empereur & à Loüis XII. n'eût paru vouloir le terminer à la satisfaction de ces deux Princes & dont les Sforces devoient être la victime : Ce fut que le Roi prendroit lui-même l'investiture du Duché de Milan de l'Empereur, à condition que Claude de France épouseroit Charles de Luxem-

du Duc de Milan, Maximilien Sforce, fils du feu Duc Loüis, leur donna bataille. Le combat fut très-rude, & si opiniâtré qu'il n'y eut que la nuit qui le fit cesser; & même le lendemain dès la pointe du jour on retourna à la charge; mais enfin les Suisses sur le bruit que l'Armée des Venitiens étoit venuë au secours du

MAXIMILIEN I.

13. *Octobre* 1515.

---

bourg petit-fils de Maximilien. En effet Loüis XII. en fut deux fois investi en 1506. moïennant soixante-mille florins qu'il païa à Maximilien & une paire d'Eperon d'or, qu'il promit lui donner tous les ans à la Fête de Noël; & en 1509. où il n'y eut d'autres conditions que le mariage dont nous venons de parler: Cependant cette derniere clause, n'aïant point été remplie, & François I. qui épousa cette Princesse, aïant été preferé à Charles de Luxembourg, Maximilien ne crût plus être obligé à la foy de l'Investiture. Il favorisa donc de nouveau la Maison de Sforce qu'il rétablit dans le Duché de Milan, où elle s'est maintenu jusqu'au Regne de François I. qui après la fameuse journée de Marignan s'en rendit maître; Maximilien Sforce le dernier de sa Maison se livra même à lui, & lui abandonna toutes ses prétentions moïennant une pension de soixante mille écus,

MAXIMILIEN I. 1515.

Roi, lâcherent le pied, & dans ce désordre il les taille en pieces. Le jour suivant il alla attaquer la ville de Milan & l'emporta. Il ne voulut point y entrer que le Duc, qui pour toute ressource s'étoit retiré dans le château, n'eût été forcé à le rendre & à se soûmettre à la loi du vainqueur; il fut convenu que Sforce renonceroit au Duché & au Titre de Duc, moïennant quelque argent & une pension sa vie durant qu'il consumeroit en France, où il devoit être conduit. Le Traité en aïant été signé, il sortit du Château, & personne n'osant plus resister, le Roi se rendit facilement maître de tout cet Etat. Des progrès si considerables allarmerent tellement Maximilien, qu'il resolut de se mettre en état d'en arrêter la suite, & de passer en Italie avec une armée de 35000. hommes. Ce qui obligea aussi François I. à faire une Ligue avec le Pape Leon X. qui pour cela s'aboucha avec lui à Bologne, où le Traité n'eut pas été plûtôt signé, que le Roi songea à retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires du Milanois.

nois. Le Pape étoit entré dans cette Ligue pour deux raisons. La premiere, parce que le Roi de France étant victorieux & craint par tout, Sa Sainteté se faisoit une loi de ce qu'elle ne pouvoit pas éviter. La seconde, que le Roi Ferdinand étant infirme, & de telle sorte qu'il mourut environ deux mois après, & aïant pour Successeur son petit-fils Charles, qui n'avoit alors que seize ans, le Pape ne pouvoit pas faire un grand fonds sur ces Princes, ni sur leurs Alliez. En effet, ce que l'Empereur put faire en Lombardie, lorsqu'il y fut entré avec ses Troupes, fut d'assieger dans Milan le Connêtable Duc de Bourbon, François I. l'aïant laissé en Italie pour défendre sa conquête; ce Duc s'étoit retiré dans la Ville aïant abandonné la campagne à l'Empereur. A la verité Maximilien fut quelques semaines serrant la Place d'assez près; mais comme il commençoit à manquer de vivres, & qu'il sçut qu'il étoit venu un renfort de 12000. Suisses aux François, apprenant d'ailleurs la maladie de Ladislas Roi de Hongrie, il fut obli-

MAXIMILIEN I.

1515.

MAXIMILIEN I. 1516.

Paix entre l'Empereur & le Roi de France.

1517.

gé de lever le siege & de reprendre le chemin d'Allemagne. Il avoit de plus à faire partir le Prince Charles qui étoit en Flandres pour aller en Espagne prendre possession des Roïaumes qui lui étoient nouvellement échus : & afin qu'il pût avoir le passage libre par la France, l'Empereur fut conseillé de faire la paix avec le Roi François (*a*), qui par

(*a*) Le commencement du Regne de François I. parut promettre une union solide entre lui & la Maison d'Autriche. Charles en fit la premiere démarche d'abord après la mort de Loüis XII. sous la tutelle duquel Philippe son Pere l'avoit laissé, par les ordres qu'il donna au Comte de Nassau d'aller en France rendre foi & hommage en son nom, des Comtez de Flandres & d'Artois. François I. pour répondre à cette exactitude, qui lui paroissoit être une disposition à une parfaite intelligence pour l'avenir, promit à Charles, Renée, la deuxiéme fille de Loüis XII. en mariage. Ce premier pas fut suivi du Traité de Noïon entre ces deux Princes en 1516. où il fut arrêté que François I. cederoit tous ses droits à Charles sur le Roïaume de Naples, moïennant une pension annuelle de cent mille écus: Que Charles épouseroit Loüise, l'aînée des Filles de François I. à la place de Renée, qui fut donnée à Hercule

ce moïen demeura dans la possession paisible de ce qu'il tenoit en Italie. MAXIMILIEN I.

Avant de passer outre, il est à propos de dire un mot de ce qui, dans cette année, donna lieu à l'heresie de Luther; puisque c'est de ce grand événement d'où nous verrons arriver tant de choses à la désolation de l'Empire. Le Pape Leon X. s'étoit proposé de faire achever l'Eglise de Saint Pierre de Rome que son Prédecesseur avoit commencé. Pour satisfaire à la dépense, aussi bien qu'à celle qui étoit necessaire pour la guerre qu'il projettoit contre le Turc. Il crut que l'expédient le plus prompt & le plus sûr seroit d'engager les Peuples de la Chrétienté à y contribuer de leurs deniers en accor-

1517.

Origine de l'heresie de Luther.

d'Est II. du nom, fils d'Alphonse I. Duc de Ferrare, & que Charles rendroit à Henry fils de Jean d'Albret, le Roïaume de Navarre. Ce Traité fut cimenté par les sermens de part & d'autre, & les deux Princes s'entredonnerent mutuellement les Ordres de leur Chevalerie de S. Michel & de la Toison d'Or; le premier établi par Loüis XI. & le second, par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, Trisaïeul maternel de Charles V.

MAXIMILIEN I. 1515.

dant à ceux qui le feroient des Indulgences Plenieres. Il envoïa ses Bulles à Albert Electeur de Mayence pour les faire publier en Allemagne. Ce Prelat commit des gens pour distribuer les Indulgences & recevoir les deniers; (*a*) pendant que d'un autre côté il chargea Jean Châtel Dominicain, & Inquisiteur de la foi en Allemagne, & ceux de son Ordre de prêcher par tout le merite de ces Indulgences. Les préposez à la levée de l'argent commirent un si

(*a*) Cette commission devoit appartenir aux Augustins d'Allemagne, suivant la convention que les quatre Ordres des Mandians avoient faite entr'eux. Cependant Albert Archevêque de Mayence, soit de son chef, ou par ordre de Rome, la donna aux Dominicains. Ce ne fut plus une simple Quête; l'on vit par tout des Bureaux établis jusques dans les Cabarets, où les Quêteurs consumerent en débauches une bonne partie de l'argent qui provenoit du trafic de ces sacrés trésors de l'Eglise; & l'on sçavoit d'ailleurs que le Pape en devoit emploier des sommes considerables pour ses affaires particulieres, ses finances se trouvant presque épuisées par les dons qu'il avoit faits à ses Parens & à ses Courtisans, & par les pensions des Sçavans qu'il entretenoit à Rome.

grand abus en la distribution de ces graces, & les Dominicains se porterent à un tel excès d'indiscretion pour les faire valoir, que les uns & les autres remplirent toute l'Allemagne de scandale.

Les Augustins jaloux de l'honneur qu'on faisoit à l'Ordre des Dominicains qu'on leur avoit préferé, voulant d'ailleurs partager le profit des rétributions, affecterent de refuter dans l'occasion ce que ceux-ci avançoient contre la verité par un zele outré. Jean Stulpitz Vicaire General des Augustins, appuïé de l'Electeur de Saxe, qui le consideroit, fut le premier qui s'éleva contre les Sermons des Dominicains, & contre l'abus qu'on faisoit des Indulgences. Pour se mieux munir contre un si fort parti, il prit pour son second Martin Luther, qu'il regardoit comme le plus capable de ses Religieux & des Docteurs de la nouvelle Université de Wittemberg, du nombre desquels il étoit. Aussi tôt Luther y proposa des Theses, où à la verité il disoit beaucoup de choses orthodoxes, mais il en avoit glissé aussi de fausses

MAXIMILIEN I, 1518.

contre les Indulgences & contre l'autorité du Pape.

Il n'en fallut pas davantage pour former deux partis. Jean Thetzel, pour faire une contrebatterie aux Theses de Luther, en fit soûtenir d'autres de son côté à Francfort sur l'Oder, pour défendre le Pape & les Indulgences. Il poussa vigoureusement les choses & fit en qualité d'Inquisiteur brûler publiquement celles de Luther. Cet Augustin qui étoit un homme emporté, altier & entreprenant, bien-loin de s'intimider de la conduite de l'Inquisiteur, écrivit fortement contre lui, pour appuïer ses Theses, pendant que ses disciples firent pareillement brûler à Wittemberg celles du Dominicain. Ainsi les deux partis s'échaufferent; mais ce fut encore sans sortir de la soûmission qu'ils devoient au saint Siege.

Il est vrai que les Dominicains joignirent sous main la negociation à la dispute. Ils firent de fortes sollicitations auprès du Pape, pour faire condamner les Augustins. Leon ne pouvant refuser sa protection à

un Ordre qui avoit travaillé si utilement & avec tant de ferveur pour ses interêts, fit citer Luther de comparoître à Rome dans soixante jours; & il lui nomma même des Juges. Les Dominicains cependant ne faisoient pas auprès de l'Empereur de moindres instances contre leurs adversaires: mais ce Prince se trouvoit alors trop occupé à finir son accommodement avec la France, pour calmer des troubles qu'il ne regardoit encore que comme des démêlez de Moines. Ceux qui agitoient la Hongrie lui paroissoient d'ailleurs plus sérieux & demandoient toute son attention pour mettre ordre aux affaires qui regardoient la tutelle du Roi Loüis qui n'avoit que dix ans.

MAXIMILIEN I.

1518.

Accommodement de Maximilien avec la France, & la Hongrie.

Toutefois, aussi-tôt que l'Empereur eut terminé ces deux affaires, il pensa non seulement à rétablir la tranquillité de l'Allemagne, que les deux partis dont nous venons de parler, commençoient à ébranler; mais aussi à regler les affaires de sa maison, voïant que ses forces diminuoient.

Diete d'Ausbourg, où l'on cite Luther.

Ce fut dans cette double vûë,

MAXIMILIEN I. 1518.

qu'il convoqua une Diete à Augsbourg, où une des premieres choses qu'il fit, fut de recommander fortement aux Electeurs, Charles son petit-fils, il y joignit même toutes sortes de bons offices, & des marques de sa générosité, pour les engager à l'élire son Successeur à l'Empire. Et comme les Dominicains ne lui donnoient point de repos sur l'affaire de Luther, il fut obligé, pour les contenter, de le faire citer de comparoître à la Diete; même pour cet effet il lui envoïa un sauf-conduit, sans attendre la réponse de la Lettre, que dès le commencement de la Diete, & de l'avis des Etats, il avoit écrite au Pape, pour le prier de vouloir prononcer sur cette affaire, qui alloit jetter l'Allemagne dans le trouble. Et d'autant que d'un autre côté l'Electeur de Saxe & l'Université de Wittemberg, avoient aussi écrit à sa Sainteté, pour la supplier de se relâcher de la citation qu'elle avoit envoïée à Luther, pour comparoître devant elle à Rome; & de consentir que l'affaire se decidât par le Cardinal Cajetan, alors son

Legat en Allemagne, qui se trouvoit même à la Diete, le Pape y donna les mains. De maniere que Luther ainsi dispensé d'aller à Rome, se rendit à Ausbourg, & se présenta devant ce Cardinal, sous la faveur du sauf-conduit de l'Empereur. Mais lorsque le Cardinal le pressa de retracter purement & simplement ce qu'il avoit soûtenu dans ses Ecrits, il s'en défendit : néanmoins afin qu'on ne doutât point de son intention là-dessus, il fit une protestation pardevant Notaire, & des témoins, par laquelle il déclaroit, qu'il se soumettoit au jugement de l'Eglise ; qu'il étoit prêt de se retracter, si on lui faisoit voir ses erreurs, & qu'il s'en rapportoit aux autres Universitez. Toutefois le Legat ne laissa pas de le presser toûjours de revoquer les propositions qu'il avoit avancées. Et Luther craignant d'être arrêté, se retira la nuit, faisant afficher un Ecrit, par lequel il appelloit du Legat au Pape. Il écrivit même au saint Pere, pour se plaindre de la dureté du Cardinal, à qui l'on reprochoit avec fondement une trop grande partia-

MAXIMILIEN I. 1519.

lité pour les Dominicains, à cause qu'il avoit été de leur Ordre.

La fin de cette Diete fut celle des jours de Maximilien. Il mourut d'une dissenterie l'an 1519. le 12. de Janvier, âgé de 63. ans, ou selon d'autres de 59. Il fut enterré à Neustat.

(*a*) C'étoit un Prince beau de visage, bienfait de sa personne, sobre, modeste, & si retenu qu'aucun de ses gens même ne l'avoit jamais vû nud; il aimoit les Lettres, & comme il avoit l'imagination vive, & l'esprit agréable, il réüssissoit fort à la Poësie. Le beau Poëme qu'il a laissé en sa propre langue, sur ses differentes expeditions militaires,

(*a*) Maximilianus I. primùm à 1500. Augustæ Vindelicorum circulos instituit. Paulò ante sustulerat vindictam privatam tunc usitatam, quam Germani vocabant, *das faust. Recht.* & bellicas persecutiones inter Cives Imperii non illicitas quas vocabant, *die feden*, quibus Imperii Proceres & Cives de quacumque controversia inter se contendebant, quibus controversiis dirimendis camerale judicium erexit & fractæ pacis reos gravissimis pœnis coërcuit. *Jo. Frid. Bockelman. Juris Publ. Imp. Rom. Germ. c.* 5.

& d'autres Ouvrages le justifient assez. Il avoit une mémoire qui alloit jusqu'au prodige, se souvenant du nom d'un homme, quoiqu'il ne l'eût vû, ni entendu nommer qu'une fois en sa vie. Il étoit patient à souffrir la fatigue & la faim, brave de sa personne; & ce qui surpasse tout le reste, liberal, magnifique, obligeant, & affable envers tout le monde. Il redressa la discipline militaire, & ordonna l'exercice des gens de guerre en Allemagne, avec de gros mousquets, & des piques longues de dix-huit pieds, par l'avis du grand Capitaine Fronsberg, dont nous voïons encore les Recüeils imprimez; il fit aussi dresser des Loix, & des Ordonnances militaires.

MAXIMILIEN I.

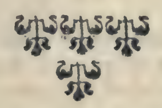
1519.

Maximilien ne laissa point d'enfans de sa seconde femme, Blanche Marie fille de Galeas Sforce Duc de Milan; & de ceux qu'il avoit eus de Marie de Bourgogne, il ne restoit alors de vivant que Marguerite. Cette Princesse avoit été premierement fiancée à Charles VIII. Roi de France, ensuite aïant été refusée par ce Prince, & renvoïée à son pere, elle

MAXIMILIEN I. 1519.

avoit été mariée à l'Infant Jean, fils du Roi Ferdinand, & d'Isabelle, & en étant devenuë veuve peu de mois après, elle avoit en dernier lieu été fiancée à Philibert Duc de Savoye, qui mourut sans avoir consommé le mariage. Après quoi, l'année 1513. pendant la minorité de son neveu Charles, elle avoit été établie Gouvernante des Païs-Bas. Pour ce qui est de Philippe son frere, fils aîné de l'Empereur, il étoit mort le 25. Septembre 1506. douze ans avant son pere, aïant laissé de son mariage avec Jeanne fille de Ferdinand & d'Isabelle, six enfans; sçavoir, Charles, né le 23. Septembre 1500. qui succeda à Maximilien son aïeul en l'Empire; Ferdinand, né le 10. de Mars 1503. & quatre filles dont l'aîné étoit Eleonore, qui, en premieres nôces, eut pour mari Emanuel, Roi de Portugal, dont elle eut une fille, & qui, en secondes, épousa François I. Roi de France, dont elle n'eut point d'enfans; la deuxiéme, Isabelle, femme de Christierne Roi de Dannemarc, de Suede, & de Nortvege, lequel fut chassé de ses

Etats à cauſe de ſa tirannie, & dont elle eut deux filles ; ſçavoir, Dorothée femme de Frideric le Pieux, Electeur Palatin ; & Chriſtine, mariée au Duc François de Milan, & depuis à François Duc de Lorraine, d'où ſont deſcendus les Princes de cette Maiſon ; la troiſiéme fille de Philippe étoit Marie qui épouſa Loüis Roi de Hongrie, dont étant demeurée veuve ſans enfans, on lui donna le Gouvernement des Païs-Bas. La quatriéme étoit poſthume, nommée Catherine, qui, après avoir été promiſe à Jean Frideric Prince Electoral de Saxe, & depuis refuſée à ce Prince, parce qu'il changea de Religion, fut mariée à Jean III. Roi de Portugal, qui la répudia & l'obligea de ſe retirer en Autriche, elle mourut pourtant à Lisbonne, & y eſt enterrée.



CHARLES V.

1519.

CHAPITRE IV.

Charles V.

LA division qui se mit entre les Princes Electeurs, par les diverses négociations que les prétendans à l'Empire firent auprès d'eux, pour ménager leurs suffrages, furent cause de l'Interregne, qui dura près de six mois après la mort de Maximilien. Charles V. Archiduc d'Autriche, & Seigneur des Païs-Bas, du chef de son pere, & Roi d'Espagne, de Sicile & de Naples, par sa mere, avoit été déja proposé dans la Diete d'Ausbourg par le défunt Empereur son aïeul, pour être son Successeur, ainsi qu'il a été ci-devant remarqué. (*a*) Il avoit pour Competiteur Fran-

(*a*) Le Pape feignit de favoriser François I. dans son dessein ; mais sa vûë secrette & veritable fut d'empêcher dans cette occasion, que ni l'un ni l'autre ne parvînt à cette dignité, parce qu'ils étoient tous deux trop puissans ; & s'il tâcha de gagner quelques suffrages dans

çois I. Roi de France, qui dans la pensée qu'il avoit depuis long-tems

CHARLES V. 1519.

le Collége Electoral pour le Roi de France, ce ne fut que pour les ôter à Charles, afin que l'intigue se trouvant partagée pour les deux, le choix tombât sur quelque autre Prince d'Allemagne. Sa politique ne fut point trompée, & il n'y eut que le genereux refus de Frideric Electeur de Saxe qui en empêcha le succès : il n'y avoit eu jusqu'alors de la Race des Capets, que Charles Comte de Valois, qui se fût déclaré Aspirant à la Couronne Imperiale.

Capitulationis primum specimen factum est cum Carolo V. Imperatore, qui cùm esset amplissimorum regnorum Dominus, adeoque libertati antiquæ Germaniæ facile periculum creare posset : cùmque idem Carolus cupidus ambiret Imperium, tum Electores necessarium duxerunt plures & novas quasdam Imperii leges, quibus suo Germaniæque juri consulerent Carolo præscribere, & potuerunt hoc facilius obtinere, quod Carolus nihil non concessurus videbatur, dummodo Francisco I. præferretur. Tunc enim maximè veriti sunt ne Rex Hispaniæ in regendo regno Germaniæ consiliis & genio Hispanorum uteretur, ne Germanos liberos, ut Hispanos servos regeret ; ne Rex pro more Hispanorum Pontifici addictior esset ; plusve tribueret quam ferebat mos Germanorum ; quæ aliaque incommoda ut evitarent, Electores prolixam novamque capitulationem instituerunt. Ubi autem ille capitulandi modus

CHARLES V. 1519.

formée, d'ajoûter la Couronne Imperiale à la ſienne, avoit fait faire pour ce ſujet diverſes pratiques en Allemagne, du vivant du même Empereur. Et incontinent après ſon decès y avoit envoïé une Ambaſſade fort ſolemnelle, avec une ſomme de quatre cent mille écus, pour affermir la bonne volonté de quelques Electeurs, qui étoient entrez dans ſes interêts. Toutefois le College Electoral voïant pluſieurs inconveniens à élire l'un ou l'autre de ces concurrens, prit le parti d'offrir l'Empire à Frideric le Sage, Electeur de Saxe. Mais ce Prince le refuſa généreuſement ; & aïant donné ſa voix à Charles, ſon ſuffrage fut fortifié de celui de l'Archevêque de Mayence, & ſuivi enſuite de ceux de leurs Collegues, à la reſerve de celui de l'Electeur de Treves, qui tint ferme pour François I. Les raiſons les plus conſiderables, qui em-

ſemel invaluit ſervatus eſt poſteà in Electione Ferdinandi I. Maxim. II. Rudolphi II. Mathiæ. Ferd. II. III. IV. & hodierni Leopoldi. *Bockelman. cap.* 7.

pêcherent

pêcherent l'élection de celui-ci, furent, qu'il n'étoit pas né en Allemagne, & qu'il n'en étoit pas même originaire ; outre que l'humeur des Allemans, ombrageuse & défiante, leur fit appréhender que le Roi de France, né & élevé dans une Monarchie absoluë, ne changeât l'état de l'Empire, & n'en reduisit les Electeurs & les Princes au pied des Ducs & Pairs de France.

CHARLES V.

1519.

(*a*) Charles fut donc élû Empe-

(*a*) L'Elevation de Charles à la dignité Imperiale, fut l'unique source de la division qui s'éleva depuis entre François I. son concurrent & lui. La puissance de l'un & de l'autre, leur donna mutuellement de l'ombrage, & il fallut peu de chose pour avoir occasion d'éclater. Elle ne tarda pas de s'offrir dans une affaire qui arriva à peu-près vers ce tems-là dans la Flandre, entre des Seigneurs particuliers. Robert de la Mark aïant fait ajuger par les Pairs de son Duché la Ville de Hierges dans le Païs d'Ardennes, à l'avantage du Prince de Chimay de la Maison de Croüy, contre le Baron d'Emeries qui y prétendoit avoir droit : ce dernier se pourvut auprès de l'Empereur, & en obtint des Lettres de Reliefs, en vertu desquelles il y fut rétabli. Robert indigné, & prétendant que le Jugement de ses Pairs devoit

CHARLES V.

reur à Francfort le 28. de Juin 1519. & comme il étoit alors en

1519.

être souverain, demanda à François I. de se retirer en France, & en obtint l'agrément. Charles V. prit cette démarche du Roi pour une disposition à la rupture, & ne manqua pas de la faire valoir dans toutes les Cours des Princes, soûtenant que Robert de la Marck étant rebele à l'Empire par sa défection, François I. n'avoit pû lui donner retraite dans son Roïaume, sans marquer ouvertement qu'il cherchoit la guerre en protegeant un Vassal, qui, par sa désobéïssance, vouloit troubler le repos public & la tranquillité des Païs-Bas. Cet évenement joint à la part que François I. prit à la querelle d'Henry d'Albret, au secours duquel il envoya en Navarre le Sire de l'Espare frere du Maréchal de l'Autrec, à la tête d'une puissante Armée, ne permirent plus à Charles V. d'étouffer son ressentiment. Il éclata à son tour, en prenant toutes les précautions que la prudence lui put dicter en pareille occasion. Comme il avoit prévû que ses premieres liaisons avec François I. ne pourroient point être durables, il avoit eu soin dès l'an 1520. de détacher de ses interêts Henry VIII. Roi d'Angleterre, dans le voïage qu'il fit d'Espagne aux Païs-Bas, pour aller se faire couronner à Aix-la-Chapelle. L'affaire de la Navarre le détermina à tenter une nouvelle démarche en 1521. ce fut de conclure une Ligue avec le Pape Leon X. contre François I. à condition qu'il lui restituëroit les Duchez de Parme & de

Espagne, l'Electeur Palatin fut dépêché vers lui, pour lui en porter la nouvelle. Aussi-tôt qu'il l'eût reçuë, il se mit en état de passer en Allemagne, & aïant fait équiper une flotte, il s'embarqua au mois de Mai 1520. & prit la route de Flandres, d'où il se rendit à Aix-la-Chapelle, pour y être couronné le 21. d'Octobre

CHARLES V.

1520.

Plaisance, d'abord qu'il auroit reconquis le Milanois. Fortifié par ces Alliances, Charles V. ne tarda pas de porter ses armes dans l'Artois, le Hainault, la Champagne & la Picardie; il attaqua Mouzon, & le prit; Mesieres & d'autres Places seroient tombées de même, sans la valeur du Connétable Anne de Montmorency & du Terrail, connu sous le nom du Chevalier Bayard, qui le repousserent au-delà de Landrecy. Ses succès furent plus grands dans le Milanois; il n'eut que la peine d'y envoïer une Armée pour s'en rendre maître, de même que de Parme & de Plaisance. Le Maréchal de l'Autrec fit de vains efforts pour s'y maintenir, son Armée fut battuë devant la Bicoque où il voulut forcer les Retranchemens des Troupes de l'Empereur, & sa défaite fut si générale, que les débris qui en resterent, & dont il laissa la conduite à Lescun son frere, ne firent autre chose que d'être témoins de la conquête entiere que l'Armée de Charles V. fit de cet Etat dans le cours de l'année 1521.

CHARLES V. 1520.

ensuivant. La cérémonie ne fut pas plûtôt achevée, qu'il en partit, à cause de la peste, qui infectoit la Ville, & qu'il alla à Cologne, où il fit expedier les ordres qu'il envoïa par tout l'Empire, pour en convoquer les Etats à Worms au 6. de Janvier de l'année suivante.

Ce fut en cette Diete, où l'Empereur prévoïant les désordres qui pouvoient arriver de la diversité des religions, & particulierement de la tolerance de celle que Luther aidé de ses Sectateurs répandoit par tout, résolut de les prévenir par les Edits rigoureux qu'il fit publier contre lui, après l'avoir oüi en pleine Assemblée. (*a*) L'on conseilla à l'Empe-

---

(*a*) On a fait voir dans la vie de l'Empereur Sigismond, avec combien d'injustice les Protestans d'Allemagne reprochent à ce Prince d'avoir manqué de bonne foi à l'égard de Jean Hus au Concile de Constance. Ils confondent encore ici les effets du Sauf-conduit, & de la Protection Imperiale, avec les justes suites du Jugement de l'Eglise, dont le Prince ne peut nullement être garant, & qui dépendent uniquement des dispositions de docilité ou d'obstination. Les paroles que Charles V. dit dans

reur de ſuivre l'exemple du Concile de Conſtance, & de ne point garder la parole qu'il avoit donnée à cet Hereſiarque, ſous la foi de laquelle il avoit comparu à la Diete; mais il n'en voulut rien faire, & dit alors ces paroles ſi dignes d'un grand Prince. *Que ſi l'on vouloit bannir la bonne foi du monde, les maiſons des Princes lui devroient ſervir de retraite.* En effet, il laiſſa aller Luther en toute sûreté, après l'avoir mis au Ban de l'Empire, par un Decret qui ne fut pourtant pas executé; parce que ſes Sectateurs l'enleverent ſur le chemin, & le conduiſirent à Wesberg, qui eſt un Château fort ſur une éminence près Halleſtat, dans les Etats du Duc de Saxe, qui ſecretement le

---

cette occaſion, ſont dignes d'un grand Empereur; mais il n'eût pas démenti de ſi beaux ſentimens, ſi après avoir muni Luther du Sauf-conduit pour ſe rendre à Worms en toute sûreté, il avoit laiſſé agir la rigueur de la Diete: contre un homme dont les pernicieuſes intentions n'étoient que trop connuës, & dont l'opiniâtreté a mis l'Empire tant de fois ſur le penchant de ſa ruine.

CHARLES V. protegeoit ; il y demeura caché neuf mois durant.

1522. Les autres affaires de la Diete furent remises à la prochaine, qui fut indiquée pour l'année suivante à Nuremberg. Tous les membres de l'Empire s'y étant trouvez, l'Empereur le 16. de Février, fit la Constitution pour le partage de l'Empire en dix Cercles, dont il sera parlé plus au long dans la quatriéme partie de cet Ouvrage. Après y avoir fait plusieurs autres Reglemens il eut avis que sa presence étoit absolument necessaire en Espagne, (*a*)

Diete de Nuremberg.

(*a*) Les Espagnols qui n'ont jamais pû comprendre qu'il y eût rien au-dessus de l'honneur de commander à une Nation comme la leur, commençoient à être offensez de la longue absence de Charles V. Ils se plaignoient d'ailleurs de ce que les Flamands à qui il avoit confié l'administration des affaires depuis son départ, n'avoient songé qu'à leur propre fortune, en vendant les grandes Charges & les plus riches Benefices. Les principaux Seigneurs du Roïaume avoient déja fait entr'eux une Ligue qu'ils appelloient *la Santa Junta.* Tolede & plusieurs autres Villes considerables y étoient entrées ; & les Chefs qui devoient

particulierement depuis l'élevation à la Papauté du Cardinal Adrien Florissen, qui y avoit eu le principal soin du Gouvernement, & qui avoit été obligé de l'abandonner, pour aller prendre possession de la Chaire de Saint Pierre, vacante par la mort de Leon X. Cela fut cause qu'avant que de quitter l'Assemblée, il nomma l'Archiduc Ferdinand son frere, pour son Lieutenant General dans tout l'Empire en son absence; puis il se disposa pour son voïage d'Espagne.

CHARLES V.

1522.

La premiere chose que fit Ferdinand en cette qualité, fut de presser la Diete, d'ordonner l'execution du Decret de l'Assemhlée de Worms, & de la Bulle que Leon X. avoit fulminée contre Luther, & d'emploïer ses soins pour réünir les deux Religions. Mais les Lutheriens firent échoüer tous ces desseins. Ce qui

1523.

1524.

commander leurs Troupes, étoient Jean de Padillia & Antonio d'Acugno Evêque de Zamora, qui perdirent tous deux la vie dans le combat que leur livrerent les Vice-Rois de Castille & d'Arragon.

CHARLES V.

1524.

n'empêcha pas Ferdinand en une autre Diete, qui fut tenuë encore quelque tems après à Nuremberg, pour le fait de la Religion, d'y proposer la même chose sur les instances du Legat du Pape Clement VII. qui avoit succedé à Adrien VI. Et comme le parti Lutherien, qui se fortifioit de jour en jour, ne fut pas moins adroit à éluder cette proposition; le Legat porta les Princes Catholiques à former une autre Assemblée à Ratisbone, où ils conclurent entre eux une Ligue, par laquelle ils s'obligerent d'executer le Decret de Worms, de ne changer rien dans la Religion, ni dans les cérémonies, de punir les Ecclesiastiques Apostats, de chasser de leurs terres les Lutheriens, & de les priver de tout benefice, & enfin de s'assister réciproquement, s'ils étoient attaquez. Cette union néanmoins n'empêcha pas que le Lutheranisme ne fit de grands progrès. Car il s'étendit jusqu'au delà de la mer Baltique, à l'occasion du changement qui arriva dans les Etats du Nord, par la déposition de Christierne deuxiéme,

Les Roïaumes du Nord devient Lutheriens.

me, dit le Tyran, Roi de Dannemarc, de Nortvege & de Suede, à qui Frideric premier Duc de Holstein son Oncle, enleva les couronnes de Dannemarc & de Nortvege, dans le même tems que Gustave Vasa, qui fut Gustave I. lui ôta celle de Suede; l'un & l'autre de ces Princes aïant introduit le Lutheranisme dans leurs nouveaux Etats, incontinent après qu'ils s'en furent rendus les maîtres. Cette Secte ne s'arrêta pas là; elle se répandit encore dans la basse Allemagne, aussi-bien que dans la Livonie & dans la Prusse, où le Marquis *Albert* de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, quitta sa vraïe religion, & embrassa la nouvelle pour se marier.

CHARLES V.

1524.

Durant ces progrès de l'heresie de Luther en Allemagne, (*a*) François

(*a*) Les démêlez de Charles V. & de François I. sont trop considerables pour que l'Histoire ne nous en marque pas l'origine. L'Empereur vouloit avoir raison de l'affront que Charles VIII. Roi de France avoit fait à Maximilien, de lui renvoïer sa fille Marguerite

CHARLES V. 1524.

I. avançoit ses conquêtes en Italie. Pour achever de se rendre maître du

---

six ans après la conclusion du Mariage, & de lui avoir enlevé Anne de Bretagne, dont le Mariage étoit tellement assûré, que les Actes publics se faisoient & la Justice se rendoit déja depuis longtems en Bretagne au nom de la Duchesse & du Prince d'Autriche. Il se plaignoit encore de Loüis XII. qui lui avoit promis Claude de France sa fille aînée, & ensuite avoit rompu l'engagement stipulé entre lui & Maximilien sur ce sujet, dont il prétendoit faire retomber le contre-coup sur François I. Le troisiéme grief regardoit le Duché de Bourgogne, qu'il reprochoit au Roi avoir été injustement pris par Loüis XI. à Marie de Bourgogne son Aïeule. Le quatriéme grief concernoit les intrigues de Loüis XII. qui avoit mis tout en œuvre pour lui ôter la confiance du Roi Ferdinand le Catholique son Aïeul maternel, & auquel il avoit fait épouser en secondes nôces Germaine sa niéce, fille de Gaston VII. Comte de Foix, avec cette clause qui fut inserée dans le Contrat, qu'en cas qu'il en eût des enfans, il leur feroit tomber la succession du Roïaume de Naples. La derniere des plaintes de Charles V. regardoit le Duché de Milan, conquis depuis peu par François I. & que l'Empereur soûtenoit appartenir aux Sforces & à l'Empire, comme Fief Imperial; puisque l'Investiture en vertu de laquelle le Roi y pouvoit prétendre, avoit été renduë nulle par le défaut des conditions.

Milanois, il avoit mis le ſiege devant Pavie ; mais il lui arriva là un malheur qui lui fit perdre tous ſes avantages. CHARLES V. 1525.

Journée funeſte de Pavie.

Le Connetable Charles de Bourbon qui pour quelques mécontentemens avoit quitté la France en 1522. & s'étoit jetté dans le parti de l'Empereur, embraſſa avec vivacité cette occaſion, & voulut avoir part à cette grande journée pour ſe venger contre ſon Roi ; il avoit joint le Viceroi de Naples avec le corps d'armée que Charles V. lui avoit con-

François I. ſe plaignoit de ſon côté, de l'inexecution de deux promeſſes ſtipulées dans le Traité de Noyon : ſçavoir la reſtitution du Royaume de Navarre à Henry d'Albret, & le paiement de la Penſion de cent mille écus en conſidération deſquels il avoit renoncé à toutes ſes prétentions au Royaume de Naples, à quoi Charles V. ne s'étoit jamais mis en état de ſatisfaire depuis la ratification du Traité. L'autre ſujet de plainte que formoit François I. regardoit le refus que Charles V. faiſoit de lui rendre foi & hommage pour les Comtez de Flandres & d'Artois, ſous prétexte qu'une pereille ſoumiſſion ne convenoit point à la Dignité Imperiale, quoiqu'il ſe fut déja aquitté de ce devoir de Vaſſalité.

CHARLES V. 1525.

fié, & Pesquaire Lieutenant General de l'armée Imperiale; & tous trois marchoient à la tête de toutes leurs Troupes jointes ensemble, pour secourir cette Place. Le Roi les voïant approcher, leur voulut tenir tête. On en vint à cette memorable bataille qu'il perdit, & où il fut fait (a) prisonnier le 24. Février

---

(a) Avec le Roi, furent faits prisonniers, le Maréchal de l'Escun, René Bâtard de Savoïe, qui moururent tous deux de leurs blessures, Henry d'Albret Roi de Navarre, François de Bourbon Comte de Saint Paul, le Maréchal de Montmorency, Florenge, Brion, Lorges, Rochepot, Montejean, Montpezat, Langey, Curton & plusieurs autres personnes de marque. On trouva parmi les morts Loüis de la Trimoüille, le Maréchal de la Palice, François Comte de Lambesc, frere du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanseverin & Bonnivet: Ce dernier ne fut regretté de personne, & mourut trop tard, à ce que l'on disoit, pour le bien de la France, parce qu'il n'avoit jamais voulu consentir que le Roi levât le Siege, malgré toutes les raisons que son Conseil lui avoit representé pour l'y engager peu de tems avant que ce malheur arriva. Le Pape Clement VII. Successeur de Leon X. avoit voulu ménager la paix entre Charles V. & François I. & les

1525. par le Viceroi de Naples, qui bientôt après le conduisit en Espagne. CHARLES V. 1525.

On ne peut ici exprimer la joïe que Charles-Quint eut d'un coup si heureux, toutesfois sa dissimulation (*a*) l'emporta sur tous ses autres sen-

---

mésures qu'il avoit prises par des négociations étoient si bien concertées, qu'il eut infailliblement réussi, si le Cardinal de Volsay, premier Ministre de Henry VIII. Roi d'Angleterre, voulant rendre son Maître & lui-même par conséquent l'arbitre de ce grand differend, ne l'eût traversé par des intrigues opposées.

(*a*) La modération que Charles V. fit voir dans cet évenement, se soûtint dans toute la conduite qu'il observa pendant tout le tems de la prison de François I. Il ne voulut avoir aucune part à la maniere dont ce Roi seroit traité, en abandonnant à ses Ministres les résolutions qui se prendroient sur ce sujet. Dans un Conseil qu'il fit tenir là-dessus, sa dissimulation alla si loin, que par l'avis qu'il ouvrit, il proposa de relacher François I. sans lui prescrire aucune condition. L'Evêque d'Osima son Confesseur fut le premier à appuyer ce sentiment de generosité, & la plûpart des Ministres & Grands du Roïaume aïant opiné de même, ce projet qui paroissoit si conforme à la magnanimité de l'Empereur, eût sans doute été executé, si Frederic Duc d'Albe, qui par son rang & la

CHARLES V. 1525.

timens. Car aïant reçû la nouvelle de cette victoire, il ne voulut point qu'on en fit des réjoüissances publiques, ni qu'on chantât le *Te Deum*; disant, qu'il ne le falloit chanter, que lorsque Dieu donnoit quelque victoire sur les Infideles. Paroles dignes d'un Prince Chrétien, & d'une grande ame, lorsque le cœur y ré-

---

connoissance des secrets des affaires, devoit mieux sçavoir les vrais interêts de l'Etat, n'eût fait tomber ces pensées de generosité & ramené les esprits à se determiner de ne relâcher le Roi prisonnier qu'aux conditions qu'il conviendroit lui fixer dans l'occasion. Cependant François I. étant tombé malade dans sa prison, la bienséance voulut que Charles V. lui rendit visite; quoique l'entrevûë ne se passa qu'en cérémonial & en marques de civilité, elle ne laissa pas d'avancer l'accommodement qui étoit déja entamé pour parvenir à l'élargissement du Roi. L'arrivée de Marguerite Duchesse d'Alençon sa sœur qui s'y rendit presqu'en même tems n'y contribua pas peu: Deux hommes distinguez par leur rang & leur merite, étoient chargez de dresser les articles du Traité qui devoit être conclu à ce sujet, qui furent Mercure de Gattinare Chancelier de l'Empereur d'une part, & de l'autre Jean de Selve Premier Président du Parlement de Paris.

pond dans la ſincerité.

CHARLES V.

Negociation pour la délivrance de Francois I.

1525.

Quelques empreſſemens que les François témoignaſſent pour la délivrance de leur Roi, les grands avantages que l'Empereur en prétendoit retirer, furent cauſe que la négociation (*a*) dura juſqu'au 14.

(*a*) Ce traité eſt trop mémorable dans l'Hiſtoire de Charles V. & a été la ſource de trop grandes affaires pour n'en pas marquer ici le précis. Il fut conclu & ſigné le 14. Février 1526. & en voici les articles eſſentiels : Que le Roi épouſeroit Eleonor avec 200000. écus de dot, & feroit épouſer la fille de cette Princeſſe au Dauphin quand elle auroit l'âge; Qu'il ſeroit conduit à Fontarabie, & mis en liberté le 10. de Mars, où ſes deux fils ſeroient échangez & ſe mettroient en ôtages pour ſureté de ſes promeſſes ; Qu'il paieroit à l'Empereur 2000000. d'écus d'or pour ſa rançon; Qu'il lui cederoit le Duché de Bourgogne, le Comté de Charolois , la Vicomté d'Auxonne , & la Prevôté de S. Laurens en toute Souveraineté; Que l'hommage des Comtez d'Artois & de Flandres lui appartiendroit , de même que les Etats de Naples , Milan , Genes, Aſt, Tournay, Lille & Heſdin; Qu'il porteroit Henry d'Albret a renoncer au Roïaume de Navarre; Qu'il rétabliroit le Duc de Bourbon dans ſes Terres en moins de 40. jours;

CHARLES V. 1526.

Janvier 1526. que le Traité en fut signé à Madrid, où le Roi étoit prisonnier. Il portoit entr'autres choses, que le Roi seroit mis en liberté le 10. Mars ensuivant, à condition que le Dauphin de France, & le Duc d'Orleans ses fils, demeureroient pour ôtage, jusqu'à l'accomplissement du Traité; & que si dans six semaines après, le Roi n'y avoit

---

Qu'il remettroit Philibert de Châlons en liberté dans sa Principauté d'Orange, & Michel Antoine dans le Marquisat de Saluce; Qu'il ne donneroit au Duc de Gueldres aucune assistance, & procureroit que ses Etats après sa mort retournassent à l'Empereur; Qu'il païeroit 500000. écus d'arrerages dûs au Roi d'Angleterre; Qu'il prêteroit à l'Empereur douze Galeres & quatre grands Vaisseaux, quand il iroit prendre la Couronne Imperiale en Italie, & lui païeroit 200000. écus au lieu de l'Armée de Terre qu'il avoit promis de lui fournir. Ce Traité parut si exorbitant & si impossible dans l'execution aux plus sages des Espagnols qui étoient du Conseil de l'Empereur, que son Chancelier Gattinare refusa même de le signer, protestant qu'il ne commettroit jamais l'honneur de son Prince dans un projet aussi outré. Ainsi Charles V. fut obligé de le signer de sa propre main.

pas ſatisfait, il ſeroit tenu de ſe remettre priſonnier. CHARLES V.

Les enfans de France furent donc échangez, & emmenez en Eſpagne dans le même tems que le Roi fut mis en liberté, & repaſſa en ſon Roïaume. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il chercha tous les moïens imaginables pour délivrer ſes enfans; mais il s'y trouva fort embaraſſé, parce que d'un côté les loix fondamentales de l'Etat ne lui permettoient pas d'aliener le Duché de Bourgogne, & les autres terres qu'il avoit cedées par le Traité; & que l'Empereur de l'autre côté vouloit s'en tenir uniquement aux articles convenus. Dans cette perplexité François I. ſuivant l'avis de ſon Conſeil & des principaux Seigneurs de ſon Roïaume, ſe détermina à proteſter contre le Traité qu'on lui avoit fait ſigner dans la Priſon, & fit dire à l'Empereur par Charles de Lanoy, que n'aïant conſenti aux articles que par la neceſſité & dans un Etat où les Loix ne permettent pas de traiter, il révoquoit tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit prêt de 1526.

CHARLES V.

1526.

recommencer la guerre.

Le Landgrave & le Païs de Hesse se font Lutheriens.

Cependant les opinions de Luther s'insinuoient dans les Villes les plus considerables d'Allemagne, & Philippe Landgrave de Hesse, à la sollicitation de Jean Electeur de Saxe, qui avoit succedé à Frideric son frere decedé sans enfans, avoit embrassé ces opinions, & les introduisoit dans son Etat.

Diete de Spire.

Tous ces changemens de religion, & les nouvelles qu'on recevoit, (*a*)

(*a*) Paul Tomoré homme de qualité, qui, après avoir servi long-tems dans les Armées, s'étoit fait Cordelier, & ensuite promû à l'Archevêché de Colacse en haute Hongrie, étant devenu General des Troupes, representa si vivement au Roi Loüis la necessité où il étoit de décider du salut du Roïaume par une bataille generale contre Soliman, que ce Prince qui jusques là avoit resisté, quoiqu'avec peine, par sa sage précaution à se retrancher par tout, se laissa enfin persuader; il entra dans la plaine & presenta le Combat qui fut donné dans les Campagnes de Mohats le 29. Aoust. Il y perdit toute son Armée & sa vie; la fleur de sa noblesse y fut tuée; les Turcs saccagerent tout le Païs, & l'inonderent du sang de plus de trois cent mille de ses Habitans.

CHARLES V. 1526.

de l'extremité où le Turc avoit réduit Loüis Roi de Hongrie, presserent puissamment l'Archiduc Ferdinand d'y apporter du remede. Il fit pour ce sujet convoquer une Diete à Spire, dans laquelle il fit proposer les affaires de la religion, & celles de Hongrie. A l'égard du premier point, le Landgrave de Hesse zelé pour sa nouvelle religion, aussi-bien que l'Electeur de Saxe, en demanderent si fortement le libre exercice dans leurs Etats, que par une clause qu'on insera dans le recès, on fut obligé de permettre à chaque Prince d'en user selon sa conscience, en attendant un Concile, dont l'Empereur seroit supplié de presser la convocation. Pour le second point, les affaires de la religion, qui longtems avoient traîné par les contestations des uns & des autres, empêcherent qu'il n'y fût pris aucune résolution; de sorte qu'on laissa perir ce jeune Roi de Hongrie.

Le Pape & l'Empereur se broüillent.

Dans ces malheureuses conjonctures, une chose favorisa extrêmement l'établissement du Lutheranisme. Ce fut la mesintelligence qui arriva en-

CHARLES V. 1526.

tre le Pape & l'Empereur, au ſujet d'une Ligue que Sa Sainteté avoit faite avec le Roi de France, les Républiques de Veniſe & de Florence, & les Cantons Suiſſes, pour chaſſer d'Italie les Eſpagnols, qui pour lors tenoient le Duc de Sforce aſſiegé dans le Château de Milan.

Le Duc de Bourbon retourne en Italie, & marche à Rome.

L'Empereur d'un côté cherchant à ſe venger du Pape, le faiſoit ſolliciter inceſſamment de convoquer le Concile, avec proteſtation, que s'il y manquoit, il ſe ſerviroit de l'autorité Imperiale, pour y ſuppléer; de l'autre, voulant s'oppoſer à la Ligue, (*a*) il envoïa en Italie,

(*a*) Cette Ligue fut concluë & publiée à Coignac le 28. Juin. Elle avoit pour but de délivrer les Enfans de François I. de revendiquer le Roïaume de Naples au S. Siege, & de maintenir Sforce dans le Duché de Milan. Charles V. ne crut pas pouvoir mieux en marquer ſon reſſentiment au Pape, qu'il regardoit comme l'Autheur de cette confederation, qu'en preſſant fortement la convocation du Concile, lui propoſant l'exemple de celui de Piſe contre Jules II. afin que les Cardinaux ne le previnſſent pas, & qu'il ne ſe fit un ſchiſme comme de ce tems-là.

comme ſon avant-garde, le Duc de Bourbon, à qui il avoit donné l'Inveſtiture du Duché de Milan, afin de l'engager plus fortement à ſon ſervice. Pour favoriſer cette expedition, l'Archiduc fit auſſi paſſer un puiſſant ſecours en Italie; & pour joindre la ruſe à la force, l'Empereur par ſes intrigues n'oublia rien de ce qu'il crut pouvoir contribuer à détacher ſous main le Pape des interêts de ſes Alliez.

Le Duc de Bourbon ſe voïant revêtu du commandement d'une armée de quarante mille hommes, ne penſa qu'à ſe ſignaler; il eut bientôt traverſé toute l'Italie pour aller attaquer celle des Confederez. Le Pape Clement allarmé de la conſternation que ces Troupes encore victorieuſes portoient juſques dans Rome, commença à s'adoucir aux propoſitions des Miniſtres de l'Empereur. Cependant pour ne point donner ombrage aux Princes ſes Alliez, il ne voulut entendre qu'à une Tréve de huit mois, il la conclut avec Delanoi Vice-Roi de Naples, afin de ſe délivrer de ſes Troupes, & de faire

CHARLES V. retourner le Duc de Bourbon ſur ſes pas.

1526. En execution de cette Tréve, le Pape rendit les Places qu'il avoit priſes au Roïaume de Naples, & licentia ce qu'il avoit de Troupes pour épargner la dépenſe, dont il étoit naturellement ennemi. Sa Sainteté s'en repentit, mais trop tard, quand Elle apprit que le Duc de Bourbon, ſans avoir aucun égard au Traité qui venoit d'être conclu, continuoit ſa marche, & s'appro-
1527. choit vers Rome. Ce qui l'obligea, ſe voïant ainſi trompé, de rentrer dans la Ligue, ſans vouloir plus oüir parler, ni de paix ni de Tréve : Ce courage lui venoit de ce qu'il croïoit que l'armée des Confederez talonnant le Duc de Bourbon, l'incommoderoit en ſa marche, & feroit perir la ſienne, ou que le Duc s'attacheroit au ſiege de quelque Ville conſiderable, comme Florence, qui le conſommeroit; ne pouvant au reſte s'imaginer que ce Prince qui lui avoit écrit des Lettres fort reſpectueuſes, en lui témoignant que le refus qu'il faiſoit de la Tréve ve-

noit de ses Troupes, & non pas de lui, eut intention de le venir forcer dans Rome. Néanmoins le 5. de Mai le Duc arriva devant la Ville, & le lendemain à six heures du matin, il la fit attaquer à la faveur d'un broüillard assez épais. Ses Troupes furent vigoureusement repoussées par deux fois à une breche qui étoit aux murs du Bourg Saint Pierre. Le dépit qu'il en eut, lui fit prendre résolution de mettre pied à terre avec l'élite de sa Gendarmerie, pour monter (*a*) à l'escalade; mais en s'avançant il fut renversé d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'aîne droite. Les Braves qui le virent tomber, s'animant de fureur à venger sa mort, escaladerent la muraille. Les

Sac de Rome, où le Duc de Bourbon est tué.

(*a*) Après la mort du Connetable de Bourbon, ce fut Philibert Prince d'Orange qui se saisit du Commandement de l'Armée Imperiale; il s'aquitta avec tant d'expérience de l'emploi de Général, en suivant le projet de son Prédecesseur, qu'il réduisit entierement Rome en moins d'un mois, & obligea le Pape de se rendre le 6. Juin 1527. à la vûë de la nombreuse Armée de la Ligue, commandée par le Duc d'Urbin.

CHARLES V. 1527.

Troupes ſuivirent leur exemple avec tant de réſolution que la Ville fut priſe; & les Eſpagnols, quoiqu'en petit nombre, furent les premiers qui paſſerent au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontrerent de Troupes Romaines. Le reſte de l'armée étant entré, la Ville fut ſaccagée, & le Pape qui s'étoit retiré dans le Château (*a*) Saint-Ange avec les Cardinaux, y demeura aſſiegé juſqu'à l'arrivée de l'armée des Confederez, qui avoit trop tardé (*b*) à s'avancer.

(*a*) Ce fut à cette occaſion que Charles V. donna une des plus grandes marques de la duplicité de ſon eſprit, & même d'une maniere peu digne de la gravité & de la religion d'un Roi Catholique. Ses Troupes aſſiegeoient le Pape dans ſon Palais, & le tenoient en priſon, tandis que ce Prince de ſon côté faiſoit faire des Proceſſions publiques en Eſpagne, pour demander à Dieu la délivrance du Chef de la Chrétienté. Auſſi Clement VII. aïant vû depuis à ſes pieds Dom Hugues de Moncades Vice-Roi de Sicile, & les autres Miniſtres de l'Empereur, qui lui demanderent l'abſolution, il leur dit d'un air dédaigneux : *Ave Rex Judæorum, & dabant ei alapas.*

(*a*) L'Armée des Confederez ne délivra pas elle-même le Pape, mais elle y donna occa-

Elle

Elle servit néanmoins à délivrer le Pape, & à faire retirer vers Naples le reste de l'armée Imperiale, dont la peste avoit fait perir une bonne partie. Ce sac de Rome réveilla presque tous les Princes de la Chrétienté; ceux d'Italie firent alliance avec les Rois de France & d'Angle- CHARLES V. 1527.

sion, & voici comment. Charles V. aïant sçû que François I. & Henry VIII. Roi d'Angleterre, se hâtoient d'envoïer les secours qu'ils destinoient pour l'Italie, & que le Maréchal de l'Autrec à la tête d'une Armée considerable, s'étoit déja rendu maître d'Alexandrie, de Pavie, de Parme & de Bologne, envoïa en diligence François de Angelis General des Cordeliers, & depuis Cardinal de Quignones, à Charles Delanoy & à Montcade, avec ordre d'élargir sans retard le Saint Pere, ce qui arriva le dernier jour du mois d'Octobre de la même année. Les conditions que ses Ministres lui firent signer pour recouvrer la liberté, furent, qu'il ne seroit point contraire à Gharles V. dans les affaires du Milanois & du Roïaume de Naples; qu'il remettroit le Château de Saint Ange, Plaisance, Parme & Modêne entre les mains de l'Empereur; qu'il rétabliroit les Colonnes dans la possession de leurs biens & de leurs dignitez; & livreroit ses Neveux & trois Cardinaux pour garans de l'execution de ses promesses.

CHARLES V.

1528.

terre; & tous enſemble animez par leur propre interêt, reſolurent de reprimer à quelque prix que ce fut, la puiſſance de l'Empereur. Charles qui étoit toûjours en Eſpagne cherchoit, pour rompre la Ligue, à s'accommoder avec le Roi de France & avec le Pape, afin par ce moïen d'avoir plus de liberté de paſſer en Italie; (*a*) & de là ſe rendre en Al-

(*a*) Il y paſſa en effet le 12 Août 1529. & s'aboucha avec Clement VII. à Bologne, où ils s'étoient donné rendez-vous : cette entrevûë produiſit une réconciliation parfaite entre le Pape & Charles V. Tous les Etats d'Italie y entrerent, à la réſerve de ceux de Florence, qui aïant ſecoüé le joug de la Maiſon de Médicis, & ne voulant pas rentrer ſous l'obéïſſance, y furent contraints par la force des armes; le Siege de la Ville de Florence fut formé preſqu'en même tems par l'Armée Imperiale que commandoit encore le Prince d'Orange qui y perdit la vie. La Place après avoir été onze mois aſſiegée, ſe rendit à la fin le neuviéme jour d'Août 1530. L'autorité des Medicis y fut rétablie avec celle du Pape, & en particulier celle d'Alexandre ſon neveu, qui devoit épouſer Marguerite fille naturelle de Charles V. Ce Prince dans ſon voïage d'Italie, voulut encore faire une autre action de generoſité à

lemagne sur l'instance pressante que lui en faisoient les Electeurs, pour remedier aux affaires de la religion

Charles V. 1528.

---

laquelle son conseil ne pouvoit point s'attendre. Ce fut de rétablir François Sforce dans le Duché de Milan : Antoine de Leve un de ses principaux Ministres, dont la politique fut trompée dans cette occasion, & qui s'étoit toûjours persuadé que l'Empereur demeureroit lui-même en possession de cet Etat, ne put s'empêcher de lui en remontrer les conséquences, & Charles V. lui aïant répondu que le repos de sa conscience ne lui permettoit pas d'en user autrement : sur quoi Antoine de Leve lui repartit, que n'y aïant presque point d'affaire d'Etat sur laquelle la conscience ne puisse inquiéter l'esprit, il avoit toûjours crû que pour regner il falloit faire taire toutes ces réflexions, dont l'effet ne pouvoit être autre chose qu'une contrainte & une tirannie continuelle. Cette maxime parut si forte à Charles V. que l'on assûre que dès lors il conçut du dégoût pour le Gouvernement, & qu'il forma le dessein de la Retraite qu'on lui vit embrasser dans la suite. Il se hâta cependant de se rendre en Allemagne, où sa présence étoit nécessaire, & en passant il vit Frederic de Gonzague Marquis de Mantouë, dont il érigea les Etats en Duché ; après quoi il continua sa route à Ausbourg où il avoit convoqué une Diete générale de toutes les Puissances de l'Empire pour le commencement d'Avril de la même année.

CHARLES V. 1528.

& de l'Etat, & particulierement à celles des frontieres d'Autriche, le Turc aïant si bien profité de la conjoncture des guerres des Chrétiens, qu'il s'étoit rendu maître de presque toute la Hongrie.

Le Turc est Maître en Hongrie.

Cependant comme l'Archiduc (*a*) Ferdinand, qui par le décès du Roi Loüis son beau-frere, avoit herité de cette couronne, desiroit s'y maintenir, il fit sous prétexte de regler les affaires de la religion, qui désunissoient toute l'Allemagne, convoquer une Diete à Ratisbonne, dont on fut obligé de remettre la tenuë à Spire. Il y fut ordonné le

Diete de Spire.

(*a*) Il s'étoit formé après la mort de Loüis Roi de Hongrie, deux partis dans le Roïaume pour la succession à la Couronne. Le premier la défera à Ferdinand Frere de l'Empereur, qui se fondoit d'ailleurs sur le droit d'Anne sa femme Sœur du feu Roi, & sur les anciennes conventions faites par ses Prédecesseurs avec les Rois Mathias & Uladislas. Le second parti élut Jean de Zapols Vaïvode de Transilvanie, Comte de Scepus. Ce dernier étant le plus foible, fut obligé d'implorer la protection des Turcs, ce qui attira une longue suite de calamitez, non seulement sur ce Roïaume, mais même sur une partie de l'Empire.

CHARLES V. 1529.

15. d'Avril, que dans les lieux où l'on avoit publié le Decret de Worms, il ne seroit permis à personne de se faire Lutherien; qu'aux endroits où l'on avoit reçû le Lutheranisme, il y subsisteroit en attendant un Concile, à condition toutefois que les Catholiques y auroient l'exercice libre de leur religion, sans pouvoir se rendre Lutheriens; & que les Sacramentaires seroient exclus de cet accommodement, aussi-bien que les Anabaptistes, & seroient même bannis de l'Empire, & punis de mort, s'ils (*a*) continuoient d'y demeurer. Mais les Princes Lutheriens, avec quatorze Villes Imperiales, protesterent contre ce Decret, & en appellerent au Concile & à l'Empereur; d'où leur est venu depuis le nom de Protestans. A l'é-

(*a*) Ce furent Georges Electeur de Brandebourg, Ernest & François, Ducs de Luneboug, le Landgrave de Hesse & le Duc d'Anhalt. Les Villes Imperiales qui s'opposerent à ce Decret, furent Strasbourg, Nuremberg, Ulme, Constance, Rotlingen, Windsheim, Memingen, Nortlingen, Lindaw, Kempten, Hailbrun, Isna, Wissembourg & Saint Gal.

CHARLES V. 1529.

gard du secours contre le Turc, il n'y eut rien de regré; parce que les mêmes Protestans declarerent qu'ils ne contribueroient à quoi que ce fût, à moins qu'on ne rétablit le libre exercice de la religion dans tout l'Empire.

Le Turc assiege Vienne.

Cependant Soliman, qui étoit averti des affaires des Chrétiens, & de leurs divisions, poussa sa pointe; & n'aïant plus rien à craindre en Hongrie, vint mettre le siege devant Vienne le 26. de Septembre. Cette Ville fut si vigoureusement défenduë par Philippe Comte Palatin du Rhin, par Nicolas Comte de Salines & par Guillaume de Rogendorff, que le Turc fut contraint de lever le siege au bout d'un mois, après une perte de 60000. hommes.

L'Empereur fait la Paix avec les Confederez & passe en Italie.

L'état déplorable où étoit alors l'Empire, tant au dehors qu'au dedans, fit résoudre l'Empereur de se tirer tout de bon d'affaires avec la Ligue. Il fit premierement la paix avec le Pape, puis avec le Roi de France à des conditions plus raisonnables que par le passé; parce qu'il avoit appris qu'une paix forcée ne

ſçauroit ſe ſoûtenir long-tems. (*a*) La premiere fut concluë à Barcelone vers la fin de Juin ; & la derniere à Cambrai le 5. d'Août enſuivant. Par le moïen de cette double paix l'Empereur ſe vit maître de l'exécution du deſſein qu'il avoit formé de paſ-

(*a*) Les conditions de cette paix furent que l'Empereur donneroit ſa fille naturelle à Alexandre de Medicis ; qu'il rétabliroit cette Maiſon dans Florence, & lui rendroit la même autorité qu'elle y avoit euë avant que d'en être chaſſée, & qu'il rendroit à l'Egliſe les Villes & les Places qui lui appartenoient. Que d'autre part le Pape le recevroit à l'hommage du Roïaume de Naples, pour un Cheval blanc qu'il lui donneroit tous les ans ; que l'Empereur auroit le pouvoir de nommer aux vingt-quatre Egliſes Cathedrales qui étoient en conteſtation ; & que pour faire la guerre aux Turcs, il diſpoſeroit de la quatriéme partie des revenus de l'Egliſe, tant dans ſes Terres, que dans celles de Ferdinand ſon frere. La Paix de Cambray fut traitée par Marguerite, Tante de l'Empereur, & Loüiſe Mere du Roi, en préſence des Ambaſſadeurs du Pape, d'Angleterre, & de Veniſe. Les Articles furent preſque les mêmes que ceux de Madrid, hormis que le Roi retenoit le Duché de Bourgogne. Les Venitiens & les Florentins eurent auſſi part à ce Traité, mais ce ne fut que pour les abandonner à la diſcretion de l'Empereur.

CHARLES V.

1529.

Entrevûë du Pape & de l'Empereur à Boulogne.

ser en Italie, & de-là en Allemagne. Il s'embarqua à Barcelone sur une puissante flotte, & aïant mis pied à terre à Gennes, il se rendit à Bologne, où il confera avec le Pape sur les moïens de réduire les Protestans. Charles avoit à cœur le mépris qu'on avoit fait de son Decret de Worms, qui étoit le premier qu'il avoit publié à son avénement à la Couronne Imperiale, & il étoit offensé de ce que l'Electeur de Saxe donnoit retraite à Luther qu'il avoit banni. Le Pape profitant de cette disposition, échauffoit autant qu'il pouvoit l'Empereur à la guerre contre les Protestans, parce qu'il vouloit éviter la convocation d'un Concile, sçachant bien que les Lutheriens ne souffriroient jamais qu'il en fût le maître, comme il vouloit l'être. Mais l'Empereur ne pouvoit se résoudre à la guerre par l'apprehension qu'il avoit du Turc. Ces conferences aboutirent à la resolution de convoquer une Diete, dans laquelle l'Empereur feroit ses derniers efforts pour la réünion des religions; & que si ce moïen manquoit, on tâcheroit de faire ordonner

Charles V. 1530.

ner qu'il ne feroit rien innové davantage fur la Religion Catholique jufqu'à la décifion d'un Concile que le Pape fe refoudroit en ce cas d'affembler.

Ces chofes étant ainfi arrêtées, l'Empereur, après s'être fait couronner par le Pape à Boulogne le 24. de Février (*a*) jour de fa naiffance, qui felon les prédictions de la Reine Ifabelle fon Ayeule, avoit toûjours été un jour heureux pour lui, l'Empereur, dis-je, envoïa par tout fes ordres pour la convocation de la Diete qu'il affigna à Ausbourg au 8. d'Avril, & partit le 22. de Mars pour s'y rendre. Il n'y put arriver que le 15. Juin; ce qui donna tems aux Proteftans de former cette Confeffion de foi, qui depuis a retenu le

(*a*) Charles V. affecta encore ce jour pour fon Couronnement, parce que c'étoit celui de la prife de François I. Il avoit reçû dès le 22. la Couronne de Lombardie. Avant que de fortir de l'Italie, il érigea le Marquifat de Mantouë en Duché, en faveur de Frideric de Gonzague, qui eût mérité un plus grand Titre, fi l'étenduë de fes Etats l'eût permis.

CHARLES V. 1530.

nom de Confeſſion d'Ausbourg, pour la lui preſenter en pleine Diete.

Il en fit l'ouverture le 20. du même mois ; & comme la premiere déliberation qui étoit à faire regardoit le fait de la Religion, le Cardinal Campege Legat du Pape prit de-là occasion de faire un diſcours en Latin, pour exhorter les Lutheriens à rentrer dans la Communion de l'Egliſe Romaine. A la fin de cette harangue l'Electeur de Saxe, le Marquis George de Brandebourg, les Ducs Erneſt-François de Lunebourg, Philippe Landgrave de Heſſe, & Wolffgang Prince d'Anhalt, ſe leverent & s'avancerent vis-à-vis du trône de l'Empereur ; & là par la bouche de George Pontamis Chancelier de Saxe, ils lui firent un compliment, par lequel ils ſupplioient Sa Majeſté Imperiale de permettre qu'on lût publiquement leur Confeſſion de foi, pour détromper le monde des faux bruits qu'on ſemoit qu'ils avoient embraſſé des opinions heretiques. L'Empereur aquieſça à leurs demandes, & les aïant remis au lendemain, cette Confeſſion avec

La Confeſſion d'Ausbourg preſentée à la Diete.

les autoritez sur lesquelles chaque article étoit établi, fut lûë dans son Palais en Latin & en Allemand, puis elle fut remise entre les mains de Sa Majesté.

Quelque tems après, dans l'Assemblée on produisit la refutation que les Catholiques avoient faite de cette Confession. Elle y fut aussi lûë publiquement le 3. d'Août devant l'Empereur, il y donna son approbation, laquelle fut suivie de tous les Catholiques. L'Empereur pressa fortement les Lutheriens d'y souscrire; mais ils n'y voulurent point entendre. Les plus éclairez des Catholiques voïant l'obstination des Protestans, pour ne point aigrir les choses, trouverent bon de ne pas encore prononcer absolument sur l'affaire. On se contenta donc le 22. Septembre de faire un recès, par lequel l'Empereur donna un délai aux Lutheriens jusqu'au mois d'Avril de l'année suivante, pour se remettre dans l'Eglise; leur faisant durant ce tems-là défense d'écrire contre l'Eglise Catholique, d'attirer aucun Catholique à leur Communion, &

Decrets de la Diete contre les Lutheriens.

CHARLES V.

1530.

de les inquieter dans leur exercice ſur leurs terres, ſans néanmoins en cette tolerance comprendre les Anabaptiſtes & les Sacramentaires, qui en ſeroient exclus. A quoi l'on ajoûta que le Pape ſeroit ſupplié de convoquer un Concile dans ſix mois, pour être ouvert un an après la convocation. Les Proteſtans n'étant pas contens de ce recès, ſe retirerent, & par cette retraite irriterent fort l'Empereur, qui jugeant par-là de leurs intentions, & voulant prévenir l'extrêmité où ils s'alloient jetter, finit la Diete par un autre Decret du 19. de Novembre, par lequel il défendit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique, & de ne rien innover dans la doctrine & dans les cérémonies de l'Egliſe, ſous peine de punition & de confiſcation de biens; ordonnant que toutes choſes ſeroient rétablies en leur premier état, juſqu'à ce qu'il en fût autrement diſpoſé par le Concile. Ce Decret affligea fort les Lutheriens, & porta le Landgrave de Heſſe, qui le premier à l'inſçû de l'Empereur, s'étoit abſenté de la Diete, à faire une Li-

Le Landgrave ſe ligue avec quelques Cantons.

gue pour ſix ans avec les Cantons de Zurich & de Bâle, & avec la ville de Strasbourg pour leur défenſe commune, en cas qu'ils fuſſent attaquez pour le fait de la Religion.

Au milieu de ces troubles, Charles ne laiſſoit pas de ſonger à l'affermiſſement de ſa Maiſon en procurant plus d'autorité dans l'Empire au Roi Ferdinand ſon frere. Ce que ne pouvant mieux faire, qu'en lui faiſant aſſurer la dignité Imperiale, il perſuada l'Electeur de Mayence de convoquer à cet effet le College Electoral. Auſſi-tôt cet Electeur envoïa des Ambaſſadeurs exprès à ſes Collegues, & un particulier à l'Electeur de Saxe, avec les Lettres de l'Empereur & les ſiennes, dont la ſubſtance étoit que l'Empereur aïant deſiré de faire convoquer les Electeurs à Cologne, pour proceder à l'élection d'un Roi des Romains, il le convioit de s'y vouloir rendre le 29. de Decembre. Mais l'Electeur de Saxe aïant lû ces Lettres, pour lui donner le change, prit reſolution d'écrire en ſecret au Landgrave de Heſſe, & à tous les autres Princes,

CHARLES V. 1530.

Etats & Villes Proteſtantes pour les ſolliciter avec les dernieres inſtances de ſe rendre ſans faute le 29. Decembre à l'Aſſemblée de Smalkalde, afin d'aviſer enſemble à ce qu'ils auroient à faire pour la ſûreté de leur parti. Il ne laiſſa pourtant pas de témoigner en public qu'il vouloit faire ſon devoir, puiſqu'il faiſoit partir ſon fils, le Duc Jean Frideric, avec quelques-uns de ſes plus confidens, pour ſe rendre à Cologne au jour preſcrit par l'Empereur, non pour applaudir à l'élection qui devoit s'y faire, mais bien plûtôt pour en ſon nom y faire des proteſtations au contraire, en cas qu'on entreprît de la faire au préjudice des clauſes les plus eſſentielles de la Bulle de Charles IV. & des droits & libertez de l'Empire. Il arriva donc que pendant qu'à Cologne les Electeurs déliberoient ſur cette élection, les Princes Proteſtans avec les Deputez des Villes arriverent dans la Ville de Smalkalde. Ils ne furent pas long-tems à conferer ſur ce qu'ils avoient à faire. Ils convinrent auſſi-tôt d'une Ligue défenſive envers & contre tous ceux qui

1530.

les attaqueroient en general & en particulier. Elle fut ſignée & cachetée par tous les Princes Proteſtans; comme auſſi par Albert & Gebart, Comtes de Mansfeld & par les Deputez des villes de Magdebourg, de Breme, de Strasbourg, d'Ulm, de Conſtance, de Landau, de Memminge, de Kempten, de Hailbron, de Rotlinge, de Bibrach & d'Iſna, pour être enſuite ratifiée dans ſix ſemaines. On ſe contenta d'en écrire à George Marquis de Brandebourg, & à la ville de Nuremberg, parce que leurs Deputez n'avoient pouvoir que d'écouter, ſans rien conclure ſur cette matiere. Il y fut réſolu qu'on ſolliciteroit fortement le Roi de Dannemarck, les Ducs de Pomeranie & de Meckelbourg, les villes de Hambourg, d'Emden, de Northeim, de Francfort, de Brunſwick, de Gottinge, de Minde, de Hanover, de Hildesheim, de Lubeck, de Stetin, & les autres Villes maritimes d'entrer dans la même Ligue. Enſuite le 4. Janvier ils firent 1531.
expedier en leur nom des Lettres à l'Empereur, pour lui déclarer les

CHARLES V. 1531.

raiſons qui les avoient obligez de ſe mettre en défenſe. Ils y insererent auſſi leurs proteſtations contre la forme précipitée de cette prétenduë élection d'un Roi des Romains; alleguant qu'elle ne pouvoit legitimement être faite pendant que l'Empereur étoit en bonne ſanté, & qu'ainſi elle étoit contraire, non ſeulement à la Bulle Caroline, mais auſſi aux droits & libertez de l'Empire.

Diete de Cologne, où Ferdinand eſt élû Roi des Romains, & enſuite couronné à Aix.

Nonobſtant ces proteſtations & celle de l'Electeur de Saxe, qui par ſon fils le Duc Jean Frideric, de vive voix & par écrit, avoit été inſinuée à la Diete de Cologne, les autres Electeurs qui y étoient, voïant la neceſſité qu'il y avoit de ſatisfaire l'Empereur en ſa demande, puiſqu'ils ne pouvoient l'en détourner, non plus que de la réſolution qu'il avoit priſe de repaſſer en Eſpagne, aïant d'ailleurs l'exemple de Frideric III. qui ſept ans avant qu'il mourût, fit élire Roi des Romains Maximilien ſon fils, ils procederent le 5. Janvier 1531. à l'élection de Ferdinand. Peu de jours après, ils partirent pour Aix-la-Chapelle, où le 11. du même

mois il fut couronné. De quoi l'on donna auſſi-tôt avis aux Princes & Etats Catholiques de l'Empire, auſquels l'Empereur en écrivit lui-même, ainſi qu'aux Proteſtans de Salmalkalde, avec ordre de reconnoître ſon frere Ferdinand pour Roi des Romains. Mais l'Electeur de Saxe, & ſes Confederez ne defererent, ni au Mandement de l'Empereur, ni aux prieres des autres Electeurs & Princes qui tâchoient de les reconcilier avec Sa Majeſté Imperiale. Au contraire, ils demeurerent dans leur obſtination ; & pour ſe précautionner contre tout évenement, ils envoïerent demander ſecours aux Rois de France & d'Angleterre. Celui-ci le leur refuſa menageant encore Rome pour en obtenir la diſſolution de ſon mariage avec Catherine d'Arragon Tante de l'Empereur. Celui-là la leur promit, ſans parler de la Religion, & ſeulement pour empêcher qu'on ne bleſſât les droits & les franchiſes de l'Empire.

Les Proteſtans refuſent de reconnoître Ferdinand.

L'Electeur de Saxe ent'autres pouſſa ſon chagrin juſqu'au point, que lorſqu'à la fin de cette année

L'Electeur de Saxe refuſe de ſe trouver à la Diete, s'il n'a un ſauf-

CHARLES V.

1531.

conduit pour lui & pour Luther.

1531. l'Empereur fit convoquer tous les Electeurs, Princes & Etats pour l'année suivante à Ratisbonne, il dit hautement qu'il ne s'y trouveroit point, à moins que d'être muni d'un passeport, tant pour la sûreté de sa personne, que pour celle de Martin Luther, qu'il y vouloit, disoit-il, mener, pour rendre raison de sa doctrine, laquelle il prétendoit être fondée sur la Sainte Ecriture.

1532.

Négociations pour pacifier les differends survenus à l'occasion des diverses Religions.

Au commencement du mois de Janvier 1532. l'Empereur se mit en chemin, pour se rendre à Ratisbonne. En y allant, il passa à Mayence, où l'Archevêque lui fit de nouvelles instances d'entendre à la paix avec les Protestans, jusqu'à ce que l'on fit convoquer un Concile. L'Empereur y donna les mains, & aussi-tôt l'Electeur de Mayence, & l'Electeur Palatin envoïerent des Deputez à l'Electeur de Saxe, & au Landgrave de Hesse, pour les convier de vouloir dans le mois d'Avril venir à Schvinfort, où Sa Majesté leur permettoit de s'assembler, pour travailler à un accommodement. Ces Médiateurs en même tems leur com-

munìquerent ce que l'Empereur désiroit d'eux, à sçavoir, qu'ils n'innoveroient rien, ni ne publieroient aucun autre Ecrit touchant la Religion, que celui qu'à Ausbourg, en la derniere Diete, ils avoient présenté à l'Empereur; que les choses demeureroient en cet état jusqu'au tems du Concile; qu'ils n'auroient cependant aucune communication, ni avec les Zuingliens, ni avec les Anabaptistes; qu'ils s'abstiendroient de toute sorte de dispute de Religion; qu'ils ne donneroient retraite, ni protection aux sujets d'aucuns autres Princes & Etats; qu'ils ne troubleroient point les Ecclésiastiques en leurs cérémonies & en leurs jurisdictions; qu'ils se soûmettroient aux decrets, qui, pour l'avantage de l'Empire, & pour le bien du Public, seroient faits par l'Empereur, ou par le Roi des Romains; & qu'ils se deporteroient de la Conféderation faite à Smalkalde, contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains. Les Mediateurs ajoûterent qu'ils avoient ordre de leur faire esperer, que l'Empereur & le Roi des Romains ou-

CHARLES V. 1532.

blieroient les offenses passées, pourvû qu'en cela les Confederez se conformassent aux intentions de l'Empereur. Quoiqu'il y eût en ces conditions bien des choses qui ne plussent pas fort à l'Electeur de Saxe, qui se trouvoit alors malade, il ne laissa pas d'envoïer son fils Jean Frideric à Schvinfort, où le Duc de Lunebourg, & le Prince d'Anhalt se rendirent aussi avec les Deputez des autres Princes, & des Villes; lesquels, après beaucoup de paroles de part & d'autre, terminerent leurs déliberations par un résultat daté du 17. Avril. Il contenoit les demandes qu'ils avoient à faire à l'Empereur, dont les principales tendoient à faire désister le Roi Ferdinad du titre & de la fonction de Roi des Romains, & à regler des conditions sous lesquelles dorênavant un Roi des Romains pourroit être élû, & faire ses fonctions.

Ce résultat fut communiqué aux Princes intercesseurs; lesquels, après l'avoir mûrement consideré, en furent fort surpris. Ils l'envoïerent pourtant à l'Empereur à Ratisbon-

ne. Mais en attendant sa réponse, voïant la necessité où l'on étoit de terminer d'une maniere ou d'autre ces affaires, dans un tems auquel le Turc avoit fait une irruption en Autriche, ils dresserent un projet d'accommodement. Les principaux articles portoient, que l'Empereur feroit proclamer une paix publique par toute l'Allemagne, & que sans avoir égard aux Decrets de Worms & d'Ausbourg, défenses seroient faites à tous ceux de chaque parti, de s'inquieter les uns les autres, ou de se faire aucun tort ni injure à cause de la Religion, jusqu'à ce que les Etats de l'Empire eussent trouvé le moïen d'en terminer le different; qu'il feroit pour cet effet convoquer un Concile dans six mois, & manderoit pareillement à la Chambre Imperiale de suspendre l'execution des sentences renduës en matiere de Religion, & de n'admettre aucune nouvelle action contre les Protestans; que reciproquement les Protestans rendroient obéïssance à l'Empereur, & qu'ils promettroient de lui donner assistance contre le Turc.

Accommodement des deux partis conclu, & puis ratifié à Ratisbonne.

CHARLES V. 1532.

Ce Traité fut agréé par les Protestans, sçavoir, par sept Princes, & vingt-quatre Villes, le 23. Juillet; & l'Empereur, qui, par Ambassadeurs & par Lettres, avoit eu communication de tout ce qui avoit été arrêté, le ratifia le 2. jour d'Août en la Diete de Ratisbonne par Acte autentique, avec mandement aux Tribunaux de Justice de le mettre à execution selon sa teneur.

L'Empereur se porta à cet accommodement pour deux raisons; l'une pour obliger les Etats Lutheriens à contribuer aux frais de la guerre contre le Turc, & l'autre afin de les engager peu à peu par ces condescendances, à approuver l'élection du Roi Ferdinand son frere. L'apprehension qu'on avoit du Turc n'étoit pas vaine; car à Ratisbonne on recevoit des avis de toutes parts, que Soliman marchoit avec de prodigieuses Troupes vers la Stirie; que quinze mille chevaux s'étoient déja avancez jusqu'à Lins, désolant & ravageant tout le Païs, & que Soliman en personne avoit déja passé le Danube à Bellegrade. Mais

Soliman marche contre l'Allemagne.

comme le Traité d'accommodement qu'on venoit de faire avec les Protestans, avoit si bien ramené les esprits des uns & des autres, que tous s'animoient à l'envi contre l'ennemi commun; l'armée Chrétienne en peu de tems se vit forte de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, & de trente mille chevaux. En sorte qu'avec l'hyver qui s'approchoit, il n'en fallut pas davantage pour contraindre Soliman (*a*) de retourner sur ses pas vers Constantinople,

CHARLES V. 1532.

(*a*) Soliman s'étoit avancé sur les Frontieres de Hongrie avec 200000. hommes, Charles V. se trouva aussi à la tête d'une Armée de 120000. hommes, & on eût décidé du sort des deux Empires, si l'un ou l'autre eût osé hazarder un si grand coup. Les Turcs se retirerent les premiers, & Charles de son côté rentra dans l'Allemagne avec tant de précipitation, qu'il ne songea pas à chasser le prétendu Roi Jean de Hongrie, quoiqu'il lui eût été aisé de le faire. Quelques grands que fussent les desseins de ce Prince, on peut dire qu'il en est peu qu'il ait sçû conduire à leur perfection, soit qu'il voulût trop entreprendre à la fois, ou qu'il manquât de justesse dans sa pénétration, aïant l'esprit trop vaste & trop diffus.

CHARLES V. 1532.

où, à la fin du mois d'Octobre, il arriva, sans avoir pû rien entreprendre contre les Chrétiens.

Après la retraite (a) des Turcs,

(a) Ceux qui ont voulu pénétrer dans le secret de cette retraite precipitée de Soliman à la tête d'une formidable Armée, comme Jovius & Isthuanffius dans son Histoire de Hongrie, assurent qu'Hibraïm Bacha son General, lui avoit fait prendre ce parti, parce qu'au fond n'étant pas ennemi du Christianisme, pour lequel il avoit même du penchant, il entretenoit depuis un tems considerable des liaisons & une correspondance particuliere avec Charles V. dont il cherchoit à menager les interêts au moins autant que ceux de son maître. D'autres disent & avec plus de vraisemblance, que la conduite que tinrent les Venitiens dans cette occasion en fût la veritable cause; cette Republique dont la dexterité ne se démentit presque jamais, eût soin par l'entremise de ses Ministres d'exagerer dans les Cours des deux Empereurs, les forces de l'un & de l'autre, & d'y faire naître une crainte dont elle étoit frapée toute seule, en se voïant à la veille de tomber sous la domination de celui des deux, qui seroit le vainqueur en cas qu'ils voulussent tenter une bataille décisive: Les Venitiens firent assez voir qu'elles étoient leurs vûës dans cette conjoncture, en refusant à Charles V. d'ordonner à leur Amiral de join-

l'Empereur

CHARLES V. 1532.

L'Empereur passe en Italie, où il s'abouche & se ligue avec le Pape, au préjudice de la France.

l'Empereur congedia une bonne partie de son armée, & il partit d'Allemagne au mois d'Octobre, pour repasser en Italie. Le 10. de Novembre étant à Mantouë, il écrivit aux Etats de l'Empire, que pour des raisons importantes, il avoit été obligé de faire ce voïage, & particulierement pour disposer avec le Pape les choses necessaires à la convocation du Concile, suivant le résultat de Ratisbonne; & qu'au reste, comme durant son absence, il avoit laissé à son frere Ferdinand Roi des Romains, la conduite des affaires publiques, ils devoient être persuadez qu'elles n'en souffriroient point, pourvû qu'ils voulussent demeurer

---

dre avec les soixante Galeres qu'il commandoit l'Armée Navale de l'Empereur sous André Doria; ils firent plus en faisant sçavoir à Himeral Amiral du Grand Seigneur, que la flotte Imperiale cherchoit à lui tomber sur les bras, s'il ne sortoit promptement de la Mer d'Ionie; en effet ne l'aïant pas rencontré, elle se contenta de prendre les deux Forts qui ferment le détroit de Lepante, & ensuite aïant sçû la retraite de Soliman, de s'en retourner dans la Mer d'Italie.

CHARLES V. en paix, & obéïr à ſon frere comme à lui-même.

1532. De Mantouë il alla à Boulogne, où il eut une grande conference avec le Pape Clement VII. touchant la Religion & le Concile. Il y renouvella auſſi pour dix-huit mois la Ligue avec ſa Sainteté & avec les autres Princes d'Italie, en apparence, pour le bien commun de la paix; mais dans la verité pour empêcher les François de revenir en Italie. Ce Traité fut conclu nonobſtant les inſtances & les proteſtations des Ambaſſadeurs de France, leſquels le Pape appaiſa, en leur faiſant entendre qu'il n'avoit fait cette Ligue, que pour décharger l'Italie des Troupes Eſpagnolles que l'Empereur y avoit jettées en grand nombre, aïant en cela fait de neceſſité vertu; mais qu'il les prioit d'avoir un peu de patience, & qu'il les aſſuroit qu'ils n'auroient pas lieu de ſe plaindre long-tems de lui.

1533. L'Empereur aïant ainſi aſſuré ſes affaires de ce côté là, il en partit au mois de Mars 1533. pour ſe rendre à Gennes, & de là par mer en Eſpa-

Le Pape envoïe en Allemagne pour

CHARLES V. 1533.

gne, où les affaires de ce Roïaume l'appelloient. Peu de tems après, le Pape dépêcha en Allemagne Hugues Rangon Evêque de Rhegis, en qualité de Nonce, avec ordre de se joindre à Lambert Briart Ambassadeur de l'Empereur, & de s'acheminer avec lui à Weimar, vers Jean Frideric Electeur de Saxe, qui avoit succedé à son pere Frideric decedé dès le 11. Août 1532. pour lui faire entendre les bonnes intentions de leurs maîtres, & le desir unanime qu'ils avoient de reconcilier, & de reünir par des voïes douces, les partis qui se trouveroient divisez sur le sujet de la Religion.

concerter avec les Protestans les Preliminaires du Concile.

Ces Ambassadeurs s'étant rendus auprès de l'Electeur, ils lui representerent que le moïen le plus prompt pour parvenir à cette reünion étant de tenir un Concile, le Nonce avoit ordre de sa Sainteté de déliberer auparavant avec lui de la maniere, du tems, & du lieu où il pourroit être convoqué; que même elle lui avoit donné charge de lui communiquer quelques chefs de son instruction concernant la forme &

CHARLES V. 1533.

l'ordre de ce Concile, & les moïens de le rendre libre, & tel enfin que les Saints Peres, conduits ſans doute par l'eſprit de Dieu, avoient eſtimé qu'il devoit être, pour réciproquement engager ceux qui y aſſiſteroient, à l'obſervation de ſes Decrets, ſans quoi toute la peine qu'on ſe donneroit en cela ſeroit inutile. Le Nonce ajoûta, que ſa Sainteté après avoir long-tems déliberé ſur un lieu propre à tenir l'Aſſemblée, n'en avoit point trouvé de plus commode que Plaiſance, ou Boulogne, ou Mantouë; que l'on pourroit choiſir telle de ces Villes qu'on voudroit, & ordonner même qu'en cas que quelques Princes n'y allaſſent, ou n'y envoïaſſent pas, ſa Sainteté ne laiſſeroit pas de continuer les conferences; & que s'il arrivoit qu'aucuns fiſſent difficulté d'obéïr aux Decrets de ce Concile, ou de reconnoître ſa Sainteté pour le Souverain Pontiſe, l'Empereur & les autres Rois & Princes protegeroient l'Egliſe & le ſaint Siege contre eux. Il conclut par les aſſurances qu'il donna au nom de ſa Sainteté, de

convoquer ſous ces conditions le Concile dans ſix mois. L'Ambaſſadeur de l'Empereur confirma la même choſe à l'Electeur, le conviant de vouloir aquieſcer aux demandes de ſa Sainteté & de l'Empereur pour le bien de la paix & l'union de l'Empire.

A ce diſcours, l'Electeur ne répondit autre choſe, ſinon que l'affaire étoit de ſi grande importance, qu'il falloit du tems pour y penſer. Quelques jours après, il leur fit entendre qu'il étoit fort aiſe de la réſolution que l'Empereur & le Pape avoient priſe de convoquer un Concile; mais que l'Empereur l'avoit promis tel, qu'on y pût librement traiter les affaires; que la choſe ſe faiſant de la ſorte, il eſperoit de porter ſes Sujets à s'y ſoûmettre; qu'au reſte, comme il y avoit beaucoup d'autres Princes qui profeſſoient la même Religion qu'avoit embraſſée feu l'Electeur ſon pere, ainſi qu'à Ausbourg, en preſence de l'Empereur, ils l'avoient publiquement declaré, il n'étoit pas en ſon pouvoir ſans leur participation, de répondre

CHARLES V. 1533.

pour eux préciſément ; que pour avoir leur avis, il profiteroit d'une Aſſemblée, qui, le 24. Juin prochain, devoit être tenuë à Smalkalde, pour déliberer à fonds ſur cette affaire; ne demandant pas mieux que de pouvoir aider à rétablir la paix & l'union, non ſeulement dans l'Allemagne, mais encore dans toute la chrétienté; qu'il ſupplioit cependant Sa Majeſté Imperiale de vouloir prendre en bonne part ce délai qu'il demandoit, pour pouvoir faire une réponſe poſitive. L'Ambaſſadeur de l'Empereur lui donna parole que ſon maître y conſentiroit volontiers; & ſur cette aſſurance l'Electeur ſe rendit à Smalkalde au jour nommé, où aïant déliberé avec ſes Alliez ſur la réponſe qu'ils avoient à faire, ils la conçûrent en ces termes; qu'ils rendroient très-humble graces à l'Empereur de ce qu'il vouloit bien prendre la peine de faire aſſembler un Concile, & prioient Dieu de vouloir favoriſer & conduire à bonne fin ce loüable deſſein; afin que la verité fut maintenuë, que la fauſſe doctrine, les

abus, & les cérémonies vicieuſes fuſſent abolies, & qu'on rétablît le vrai culte de Dieu, & la pratique des autres vertus Chrétiennes; que pour eux, ils ne demandoient ce Concile qu'afin qu'on y reſolût & décidât équitablement, & dans les formes, l'affaire qui étoit en controverſe, pour faire ceſſer les diviſions qui s'étoient introduites dans la Religion, ſous le Pontificat du Pape Leon; que c'étoit pour cet effet qu'on deſiroit un Concile où chacun fût libre, où l'autorité du Pape ne prévalût pas ſur celle de l'Empereur, où l'on diſtinguât le vrai d'avec le faux, ſelon la Sainte Ecriture, & non pas ſelon les traditions, ſelon les inductions & diſputes des écoles, & où la queſtion fût decidée par des hommes pieux, non ſuſpects, & conformément aux Decrets de l'Empire; s'en rapportant pour le ſurplus à l'Empereur, à qui, & non à d'autre, ils devoient reſpect & obéïſſance, comme à la puiſſance ſuprême que Dieu avoit établie ſur eux, & priant les entremetteurs d'envoïer & faire agréer cette réponſe à

CHARLES V. 1533.

Sa Majesté Imperiale, à quoi ils satisfirent.

Cependant le Pape Clement, cherchant l'avantage de sa famille, & le Roi de France aïant besoin de de sa Sainteté pour accommoder ses affaires, la negociation alla si avant entr'eux que le Pape & le Roi s'étant transportez à Marseille, ils y conclurent le mariage du Duc Henry d'Orleans, fils du Roi, avec Catherine de Medicis niece de sa Sainteté.

Quelques mois après, le Landgrave de Hesse arriva à la Cour de France. Le sujet de son voïage regardoit principalement le rétablissement du Duc Ulric de Wirtemberg son proche parent, qui dix ans auparavant avoit été chassé de son païs par les Etats alliez de Suabe, sous prétexte des violences qu'il exerçoit sur eux, & de ce qu'il leur avoit pris la ville Imperiale de Rutlingin. L'Empereur à la sollicitation des mêmes Etats avoit dépoüillé le Duc de toutes ses terres, & il en avoit investi le Roi Ferdinand son frere sans avoir égard aux sollicitations qu'à la Diete d'Ausbourg plusieurs Prin-

ces

ces avoient faites en faveur du Prince de Wirtemberg, contre lesquels il n'avoit allegué d'autres raisons, que celles pour lesquelles il l'avoit destitué de sa Principauté.

Le Landgrave, à la verité, avoit dès ce tems-là la pensée de rétablir le Prince Ulric par la force; mais n'aïant pas eu l'assistance qu'il s'étoit promise, il avoit differé l'entreprise jusqu'à un autre tems. Il crut donc avoir rencontré le moment heureux tant à cause de l'absence de l'Empereur, que parce que le tems que devoit durer la confederation de Suabe venoit d'expirer. Or pour faire reüssir ce dessein il engagea au Roi de France, au nom du Duc Ulric, la Principauté de Montbelliard, moïennant une somme considerable, à condition que si dans trois ans on ne rendoit cette somme, le païs demeureroit en propre à la couronne de France. Le Roi promit de prêter ces deniers au commencement de l'année 1534. & il fit esperer d'y en ajoûter d'autres dont il ne demanderoit point la restitution.

Le Landgrave aïant fait son Trai-

Le Landgrave de Hesse en-

CHARLES V.

1533.

tre à main armée dans le Wirtemberg, & défait les Imperiaux.

1534.

On en vint à un accommodement, qui fut premierement traité avec l'Electeur de Saxe, & ses Alliez.

té avec le Roi, l'un & l'autre firent faire des levées considerables de Troupes, qui furent en état de marcher au Printems. Après leur jonction, qui se fit au delà du Rhin, elles s'avancerent dans le païs de Wirtemberg & tomberent le 13. Mai près de Lauffen sur 1200. Imperiaux, qu'elles défirent, & dont la plûpart furent faits prisonniers avec le Palatin Philippe leur General. Après cette défaite toutes les Villes & Forteresses du païs de Wirtemberg retournerent au pouvoir du Duc Ulric leur ancien maître.

Cela donna lieu à l'Electeur de Mayence & à George Duc de Saxe beau-pere du Landgrave, de renouveller leurs soins, pour negocier un accommodement entre le Roi Ferdinand & l'Electeur de Saxe, afin que ce Traité fût l'acheminement de celui du Landgrave & du Duc de Wirtemberg avec le même Ferdinand. Ce premier Traité fut enfin conclu en Bohéme le 29. Juin; & les conditions principales furent; qu'on ne feroit aucune violence ni aucune procedure de justice contre

qui que ce fût pour le sujet de la Religion; qu'on observeroit la paix que l'Empereur avoit publiée ; que Ferdinand au nom de l'Empereur feroit par la Chambre Imperiale surseoir toutes les actions intentées contre les Protestans , parmi lesquels on n'entendoit point comprendre les Anabaptistes , les Sacramentaires , ni les autres Sectes ; que l'Electeur de Saxe & ses Alliez reconnoîtroient Ferdinand pour Roi des Romains , & lui en donneroienr le titre ; que quand à l'avenir il arriveroit quelque occasion d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur , les Electeurs s'assembleroient auparavant , pour examiner si les raisons de proceder à cette élection seroient justes & raisonnables ; que si elles étoient estimées telles , il y seroit procedé selon la loi & les formes prescrites par la Bulle d'or ; & qu'au contraire si l'on en jugeoit autrement , tout ce qu'on attenteroit au de-là , seroit nul ; que Ferdinand feroit agréer à l'Empereur & aux autres Electeurs le contenu en ce Traité , sous condition que dans certain

CHARLES V.

1534.

CHARLES V. 1534.

tems il en feroit un Decret ou une Conſtitution Imperiale; & que ſi ce decret n'étoit pas fait & ratifié dans l'eſpace de dix mois, l'Electeur de Saxe & ſes Alliez ne ſeroient point obligez de tenir le preſent accord; qu'au reſte l'Empereur confirmeroit l'Electeur de Saxe dans ſes biens anciens & patrimoniaux, & approuveroit le contrat de mariage que le même Electeur avoit fait avec la fille du Prince de Cleves.

Et puis avec le Landgrave de Heſſe & le Duc de Wirtemberg, qui ſe ſoûmet à la condition de relever ſon Duché de la Maiſon d'Autriche.

Cette pacification fut ſuivie de celle qui termina le differend d'entre Ferdinand d'une part & le Landgrave de Heſſe, & le Duc Ulric de Wirtemberg de l'autre. L'Electeur de Saxe s'en mêla pour ces deux-ci, ſe faiſant fort de leur faire agréer & ratifier ce qu'il accorderoit en leur nom. A la fin, après beaucoup de conteſtations, il fut convenu qu'Ulric ſeroit remis dans la poſſeſſion de tous ſes Etats, ſous condition que lui & ſes Succeſſeurs Ducs de Wirtemberg releveroient & tiendroient le païs de Wirtemberg en fief des Princes d'Autriche, & que les hoirs mâles venant à manquer dans la

Maiſon de Wirtemberg, ce païs retourneroit aux Princes d'Autriche, pour le relever alors de l'Empire; que le Duc Ulric reconnoîtroit Ferdinand pour Roi des Romains, & ne feroit aucune confederation contre lui; que le Duc & le Landgrave reſtitueroient les biens que durant cette guerre ils avoient uſurpez à leurs Seigneurs naturels; qu'ils ne contraindroient perſonne à changer de Religion, & laiſſeroient librement joüir les Eccleſiaſtiques de leurs biens; qu'il ſeroit permis à ceux qui par crainte ou par honte auroient abandonné le païs, de retourner chez eux s'ils vouloient, ou bien de ſe retirer ailleurs, ſans que pour cela on les inquietât dans leurs biens; que les pieces de Canon, dont la Forteresse d'Asberg étoit munie, demeureroient à Ferdinand; que Ferdinand païeroit les dettes qu'il avoit contractées en ſon nom, & Ulric celles qu'il avoit faites pour ſon compte; que le Prince Palatin Philippe & les autres priſonniers de guerre ſeroient remis en liberté ſans rançon; que le Landgrave & le Duc

CHARLES V. 1534.

Ulric viendroient eux-mêmes, ou leurs Ambassadeurs, demander pardon à Ferdinand, & que le Duc Ulric recevroit alors de lui, comme Prince d'Autriche, le plein droit de la possession de son Duché; que Ferdinand s'entremettroit auprès de l'Empereur, pour obtenir leur pardon; que de part ni d'autre, on ne prétendroit rien pour les frais de la guerre; que le Landgrave & le Duc Ulric feroient passer au service de Ferdinand 500. chevaux & 3000. fantassins, lesquels après lui avoir prêté serment, seroient à leur dépens envoïez au siege de Munster, dont nous parlerons ci-après; & que s'il étoit necessaire, ils serviroient pendant trois mois; que la femme du Duc Ulric joüiroit des biens sur lesquels son doüaire étoit assigné, & que les Etats, la Noblesse & le peuple du païs ratifieroient ce Traité.

Generosité du Roi de France envers le Duc de Wirtemberg.

Ce fut de cette maniere, que le Duc Ulric fut rétabli dans ses Etats. Il n'y fut pas si tôt rentré qu'il rendit au Roi de France l'argent que sur l'engagement de Montbelliard il lui avoit avancé. Sa Majesté Très-Chré-

tienne de sa part ne se contenta pas de lui restituer cette Principauté; mais même par une generosité digne d'elle, elle lui fit don d'une somme très-considerable, qu'outre les deniers de l'engagement, elle lui avoit prêtée.

Le Pape murmure de cette reconciliation avec les Protestans.

Le Nonce Pierre Paul Verger eut ordre de témoigner au Roi Ferdinand le mécontentement qu'avoit eu le Pape Clement, de ce qu'au désavantage de l'Eglise il s'étoit reconcilié avec les Princes Lutheriens; mais Ferdinand lui répondit, qu'il avoit été obligé de s'accomoder à la conjoncture du tems & des affaires, pour éviter d'autres plus grands & plus perilleux mouvemens.

Le Landgrave écrivit à l'Empereur pour lui demander pardon.

Toutes ces choses aïant été ainsi reglées, le Landgrave par un Exprès qu'il envoïa en Espagne, écrivit à l'Empereur le 21. Juillet, pour lui demander pardon, tant en son nom qu'en celui du Duc Ulric, avec promesse d'être à l'avenir, l'un & l'autre obéïssans & fidelles, tant à lui qu'au Roi Ferdinand.

L'Empereur fit réponse à l'Envoïé qu'il avoit déja écrit sur ce sujet à

CHARLES V. 1534.

son frere Ferdinand, & qu'il lui en écriroit encore par son Ambassadeur; que ces Princes apprendroient de lui quelle étoit sa clemence, & la passion extrême qu'il avoit pour la paix; & qu'il exhortoit de répondre par les effets à ce qu'ils promettoient par leurs paroles, & de s'abstenir de tous conseils violens.

Pendant la guerre de Wirtemberg le Roi de France en avoit médité une autre contre le Duc François Sforce de Milan, qui avoit épousé Christine niéce de l'Empereur & fille du Roi Christierne de Dannemarck. Il avoit pour ce sujet fait Ligue avec le Pape Clement VIII. Mais Clement déceda à la fin du mois de Septembre 1534. ce qui fut cause que le Roi ne put executer son dessein.

Les Papes éludent la tenuë du Concile, sous les apparences de l'accorder.

Paul III. de la Maison de Farnese aïant succedé au Pontificat de Clement, crut devoir suivre les mêmes principes de politique, qui étoit d'éluder la convocation du Concile. Néanmoins pour sauver les apparences, il commanda à Pierre Paul Verger son Nonce, de visiter les

Princes, & de leur faire esperer le Concile (*a*), leur proposant la ville

CHARLES V.

1534.

(*a*) Paul crut devoir changer de politique & feindre de desirer le Concile. Consommé dans les affaites d'Etat ausquelles il avoit eu part sous les six Pontificats précédens, il étoit bien persuadé qu'il ne seroit jamais forcé de le tenir dans une Ville qui ne lui fût pas commode, ni d'une maniere qui fût à son désavantage. Ainsi quoique son Election précipitée ne lui donnât pas le tems de jurer le Capitulaire, dont un article obligeoit le Pape futur à convoquer le Concile dans un an, il affecta néanmoins de remontrer vivement dans une Congregation generale des Cardinaux que le Concile ne se pouvoit plus differer. Il en nomma trois pour déliberer du tems, du lieu & de la forme qu'on y garderoit avec ordre de lui en faire leur rapport au premier Consistoire. Les trois Cardinaux dont il avoit fait choix, étoient les plus lents & les plus doux du Sacré College, ce qui fit voir qu'il ne cherchoit qu'à tirer en longueur. La promotion qu'il fit peu de tems après son Couronnement d'Alexandre Farnese, & de Guy Ascagne Sforce ses petits-fils, le premier âgé de 14. ans & le second de 16. montrerent à toute l'Europe que tous ses discours sur la réformation de la Cour de Rome qu'il avoit recommandée comme des préliminaires indispensables pour le Concile, avoient cedé à l'inclination naturelle qu'il avoit pour l'avancement de sa famille.

CHARLES V. 1534.

de Mantouë pour le lieu de l'Aſſemblée, & leur demandant de quelle maniere ils entendoient qu'on y dût proceder. Ce que Sa Sainteté vouloit découvrir, afin que ſçachant leur intention elle preſcrivît après des loix auſquelles elle étoit bien perſuadée qu'ils ne ſe ſoumettroient pas. Elle avoit auſſi mandé à ſon Nonce d'animer tous les Princes d'Allemagne contre le Roi d'Angleterre (a), qui s'étoit ſeparé de l'E-

(a) Si l'Egliſe a ſouffert par la lenteur des Papes à convoquer le Concile, qui étoit l'unique remede à ſes maux, leur trop grande précipitation & leur ſeverité outrée ne lui a pas été moins funeſte dans d'autres occaſions. Henry VIII. n'eût jamais ſecoüé l'obéïſſance, ſi la Religion n'eût été ſacrifiée à la jalouſie & au reſſentiment du Pape contre l'Archevêque de Cantorberi, qui avoit jugé la cauſe concernant le divorce de ce Prince avec Catherine d'Arragon, quoiqu'elle fût évoquée à Rome: & on peut dire que toute la diſpute à cet égard tomba ſur l'article des attentats & des entrepriſes de Juriſdiction. Il eſt à remarquer que Henry avoit prouvé dans ſon Livre contre Luther, que la primauté du Pape étoit de droit divin, & qu'il n'avoit jamais rien voulu changer à cet article quel-

glise, & de voir s'il n'y avoit pas moïen de convertir Luther & Melancton. CHARLES V. 1534.

Pour s'aquitter de cet ordre il alla visiter la plûpart des Princes, & en chemin faisant il s'aboucha avec Luther. Il emploïa toutes sortes de moïens pour tâcher de le ramener; mais cet Heresiarque (*a*) demeura ferme: & le Nonce voïant cette entrevûë sans fruit, crut qu'il falloit combattre par écrit. Pour cet effet il fit ensorte que le Pape choisit quelques Cardinaux & quelques E-

---

ques raisons que lui pût representer le sçavant Thomas Maurus, l'assurant comme s'il eût été inspiré d'enhaut, que l'Angleterre se trouveroit peut-être un jour dans des conjonctures, où il se repentiroit de ce qu'il avançoit, & dont la Cour de Rome ne manqueroit pas de se prévaloir contre lui.

(*a*) Luther dans la vehemence & l'aigreur des réponses qu'il fit à Verger, l'assura qu'il étoit si convaincu de la verité de sa doctrine, que le Nonce & le Pape même embrasseroit plûtôt sa croïance, que lui ne l'abandonneroit. Il se trouva Prophete de malheur, du moins à l'égard du Nonce, qui apostasia depuis.

CHARLES V.

1534.

vêques, jusqu'au nombre de neuf; qui dresserent un formulaire ou projet de reforme dans l'Eglise.

Confederation de Smalkalde renouvellée.

1535.

Les Protestans aïant par-là sçu les intentions du Pape, prirent ce prétexte pour s'assembler à Smalkalde; mais dans la verité c'étoit pour renouveller leur alliance qui alloit expirer. L'Electeur de Saxe, le Comte Palatin Electeur, Robert Duc de Deux Ponts, les Princes de Pomeranie, le Duc Ulric de Wirtemberg, le Comte Guillaume de Nassau, les Deputez des Villes de Francfort, d'Ausbourg, de Kempten, d'Hannover & de quelques autres, se trouverent en cette Assemblée. Ils renouvellerent pour dix ans leur alliance, tant pour eux qu'au nom de tous ceux de la Confession d'Ausbourg, qui voudroient y entrer.

Négociation de l'Ambassadeur de France, près des Confederez de Smalkalde.

Ce fut dans cette Assemblée que se trouverent Guillaume de Langey, Seigneur du Bellay, Ambassadeur du Roi François I. & un Ambassadeur de Henry VIII. Roi d'Angleterre. Celui de France y étoit venu pour disculper son Maître de ce que les Princes Protestans lui reprochoient,

qu'il avoit fait brûler quelques Lutheriens à Paris. Il leur representa pour la justification du Roi; que la Secte des Sacramentaires s'étant répanduë jusqu'en France, Sa Majesté voulant en arrêter le cours, avoit pris toutes les précautions imaginables pour y réüssir; que six de ses Sujets au mépris de ses défenses, n'avoient pas laissé de vouloir faire une profession publique de cette heresie, & d'y attirer plusieurs autres par des affiches injurieuses à la Religion, & tendantes à sédition, dont les suites alloient à causer un soulevement dans le Roïaume; qu'aïant été accusez & convaincus d'être sectateurs d'une nouvelle doctrine, & des séditieux, ils avoient, suivant les loix de l'Etat, été condamnez au feu; & qu'afin que la punition en fût plus exemplaire, ils avoient été brûlez publiquement à Paris pendant qu'on faisoit une Procession generale, & des Prieres Publiques pour l'extirpation de cette heresie; qu'au reste tant s'en falloit qu'il eût entrepris ce châtiment pour chasser de son Etat les Allemans, qu'au contraire,

ils pouvoient être assurez que son Roïaume seroit toûjours pour eux un azile, & une demeure aussi assurée qu'elle l'étoit aux François mêmes.

Il leur fit de plus entendre que le Grand Seigneur avoit envoïé un Ambassadeur au Roi son Maître pour conclure un Traité d'alliance; mais que Sa Majesté avant que de s'engager à aucune Confederation avec lui, avoit été bien aise de sçavoir les interêts que les Electeurs & les autres Princes d'Allemagne y pourroient prendre; que le Sultan lui proposoit des conditions fort avantageuses, s'il vouloit demeurer en repos, sans se mêler de la guerre de Hongrie; qu'il les avoit jusqu'à-lors rejettées pour donner lieu aux autres Rois & Princes de se faire comprendre dans la même paix, ne doutant pas que si tous les Princes y aquiesçoient, & donnoient assurance au Turc de ne lui point faire la guerre du côté de la Chrétienté, il ne s'engageât de porter ses armes dans d'autres païs & chez des peuples plus éloignez. Mais l'Assemblée ne témoigna pas être fort satisfaite

CHARLES V. 1535.

de l'excuſe alleguée ſur le fait des Lutheriens brûlez (*a*), & ne fit pas non plus grand cas de la propoſition touchant l'alliance du Turc.

Propoſition de l'Ambaſſadeur d'Angleterre à l'Aſſemblée de Smalkalde.

A l'égard de l'Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre, il tint un autre langage. Comme il y avoit déja plus d'un an que le Roi en repudiant ſa femme avoit fait divorce avec l'Egliſe Romaine; l'Ambaſſadeur de la part de ſon Maître (*b*) propoſa à ces

(*a*) Ces Princes étoient trop prévenus contre François I. pour qu'il pût eſperer de réüſſir cette fois là dans ſa politique. Charles V. n'avoit eu garde de manquer une occaſion ſi favorable pour lui nuire. Ses Emiſſaires & amis ſecrets avoient eu ſoin de faire remarquer à l'Aſſemblée de Smalkalde, la cruauté de ce Prince contre leurs freres. D'un autre côté ils l'avoient taxé d'impieté, en ce que dans le même tems qu'il faiſoit brûler ceux qui profeſſoient une nouvelle réforme du Chriſtianiſme, (C'eſt le nom qu'ils donnoient à leur ſecte,) il avoit des Ambaſſadeurs Turcs à ſa Cour, prêt à entrer dans une alliance étroite avec le Grand Seigneur & attaquer de concert avec lui tout l'Empire.

(*b*) Il demanda encore aux Princes Confederez que le divorce du Roi d'Angleterre fut approuvé dans leur Aſſemblée; & l'af-

CHARLES V. 1535.

Princes de ſe tenir tous enſemble unis contre l'autorité du Pape. L'Aſſemblée écouta fort favorablement cette propoſition, avec promeſſe d'y correſpondre. Néanmoins pour d'ailleurs conſerver les apparences avant que de ſe ſeparer, elle donna une forme de réponſe au Nonce du Pape touchant le Concile; mais cette réponſe ne contenoit que les mêmes choſes que les Confederez avoient ſi ſouvent repliquées.

21. Decembre 1535.

La continuation de l'union des Confederez, & l'appui qu'ils donnoient à toutes les nouveautez, directement ou indirectement, ſur le fait de la Religion, cauſoient bien des déſordres dans les principales Villes. Celle de Munſter entr'autres fut durant près de deux ans le théâtre d'une ſanglante tragedie, qu'une Secte particuliere d'Anabaptiſtes y fit jouër. La plûpart des Habitans

Premier attentat de la Ville de Munſter contre les Catholiques.

faire aïant été miſe en déliberation, il fut réſolu qu'on lui propoſeroit auſſi de recevoir la Confeſſion d'Ausbourg; mais il ne fut rien arrêté ſur ce ſujet de part & d'autre après pluſieurs conferences.

qui

qui s'étoient laissez séduire par cette nouvelle doctrine, en protegoient les Auteurs avec tant d'opiniâtreté que pour les soûtenir, ils exposerent la Ville à sa ruïne totale. Ces fanatiques s'étoient portez à une si grande extrêmité qu'ils avoient élû pour leur Roi un Tailleur, nommé Jean de Leyden. Cependant leur Evêque les tenoit toûjours assiegez, esperant de les rédüire par la famine. Enfin dans le tems que le desespoir les avoit determinez à perir plûtôt que de se rendre, un des compagnons de ce faux Roi, avec lequel les assiegeans avoient trouvé moïen d'avoir intelligence, leur facilita l'entrée dans la Place. L'Evêque s'en étant ainsi rendu le maître, fit prendre ce phantôme de Roi & ses principaux Ministres, & les aïant fait promener par la Ville & dans les païs circonvoisins, pour servir de jouët à tout le monde, il les fit punir très-severement.

L'Empereur d'autre côté avoit entrepris de porter la terreur de son nom jusqu'en Barbarie, & d'aller faire la guerre au fameux Chairadin,

CHARLES V. 1535.

dit Barberousse, General des armées navalles Ottomanes (*a*), qui sans

(*a*) Soliman avoit dès l'entrée de l'année 1534. fait faire quelqu'ouverture de Paix au Pape Clement VIII. à l'Empereur & à Ferdinand son frere ; mais n'aïant pas été écouté favorablement, ou ces Princes aïant mis trop de tems à déliberer, il résolut d'armer plus fortement que jamais, il déposa Himeral qui avoit commandé ses Flottes, dont il avoit parû n'être pas content, & mit à sa place dans la Charge d'Amiral, Barberousse, natif de Mitylene dans l'Isle de Lesbos, le plus redoutable Pyrate qui ait parû dans les Mers : ses premieres expeditions furent considerables par la prise de Coronea dans le Peloponese, dont André Doria s'étoit emparé quelques années auparavant ; delà aïant parû sur toutes les côtes d'Italie, où il jetta la terreur ; il fit voile vers l'Afrique, sans que l'on pût trouver dans ce changement subit d'autres raisons que celle de ne point s'attirer à la fois toutes les puissances de la Chrétienté, s'il eût entrepris de s'attacher à la Conquête de l'Italie. La conjoncture des affaires de l'Afrique lui servit de prétexte pour y porter toutes ses forces sans crainte d'être blâmé de son Maître. Muley-Assen & Roscete son frere se disputoient le Roïaume de Tunis ; Barberousse n'y fut pas plûtôt arrivé sous les apparences de médiateur & pour rétablir la bonne intelligence entre les deux freres, qu'il se ren-

cesse infectoit les côtes de ses Roïaumes de Naples & de Sicile. Il étoit pour cet effet parti d'Espagne dès le mois d'Avril avec un bon nombre de vaisseaux, dans l'intention de se rendre d'abord maître de la Ville & du Port de Tunis, que Barberousse avoit enlevez au Roi Muley-Assen. Son dessein avoit si bien réüssi qu'il s'étoit emparé de l'un & de l'autre, aussi-bien que de la Forteresse de la Goulette. Il avoit de plus delivré un grand nombre de Chrétiens captifs; (*a*) & après avoir battu Barberousse, & lui avoir donné la chasse par terre & par mer, il avoit rétabli Muley-Assen dans ses Etats, aïant toutefois laissé une bonne garnison dans la Forteresse, pour l'obliger à de- CHARLES V. 1535.

dit maître lui-même de la Ville & de tout l'Etat qu'il assujettit à la domination de Soliman.

(*a*) Il fut redevable de la Conquête de Tunis à six mille Chrétiens qui étoient Captifs dans la place, lesquels par le conseil de Paul Simeon de l'Ordre de Malthe, Commandeur de Turin, aïant rompu leurs chaînes, s'étoient emparé de la Citadelle & avoient favorisé cette grande expedition.

CHARLES V. 1535.

meurer son tributaire. Pour cette expedition le Pape Paul lui avoit envoïé plusieurs galeres bien équipées; & pour soûtenir les dépenses de cette guerre, il lui avoit permis de prendre les dîmes sur tous les biens Ecclesiastiques. Mais il fut forcé de quitter les côtes d'Afrique pour reprendre le chemin d'Italie, sur les avis qu'il eut que le Roi de France avec une armée de plus de 60000. hommes étoit entré en Piedmont, tant pour se venger du Duc de Savoïe, à qui il en vouloit, que pour de là passer dans le Duché de Milan & tâcher de le recouvrer: Aussi-tôt que Charles fut arrivé à Naples (*a*), il envoïa ses ordres en Allemagne &

(*a*) Charles V. étant à Naples, reçût les complimens du Pape Paul III. sur la Conquête de Tunis, par une Ambassade de deux Cardinaux, qui furent Jean Picolomini Evêque d'Ostie & Alexandre Cesarin, & apprit en même tems la nouvelle de la mort de François Sforce Duc de Milan. Ce fut cet évenement qui renouvella la Guerre entre ce Prince & François I. qui voulut faire revivre ses prétentions du chef de la Princesse Valentine.

CHARLES V. 1536.

en tous ſes autres Etats, pour faire venir en Italie le plus de Troupes qu'il pourroit pour s'oppoſer aux François. Puis il ſe rendit au commencement du mois d'Avril à Rome, où en preſence du Pape, des Cardinaux & des Ambaſſadeurs des Princes étrangers, il fit une harangue fort paſſionnée contre le Roi de France, ſe plaignant de ce que nonobſtant leur Traité d'alliance, & par une haine inveterée il empêchoit le progrès de ſes exploits contre l'ennemi commun. Et à la fin de ſon Diſcours il leur fit entendre qu'il aimeroit mieux vuider ſon differend avec le Roi par un combat ſingulier que par l'effuſion du ſang de leurs Sujets : mais cette bravade n'eut point de ſuite.

L'Empereur redouble ſes inſtances pour obtenir un Concile.

L'Empereur renouvella auſſi ſes inſtances auprès de Sa Sainteté, pour la convocation du Concile. Et le Pape qui par ſon Nonce en Allemagne avoit été ſecretement informé que les Proteſtans vouloient abſolument qu'il ſe tint dans une Ville de l'Empire, ne feignit point de témoigner hautement que ſur cela il étoit

CHARLES V. 1536.

dans toutes les dispositions imaginables de lui donner la satisfaction qu'il desiroit. Mais au lieu de nommer une Ville d'Allemagne pour la tenuë du Concile, il l'indiqua à Mantouë (*a*), comme, à ce qu'il disoit, le lieu le plus commode pour toutes les parties interessées, & il l'assigna au mois de Juin de l'année suivante 1537.

L'Empereur entre avec une Armée en Provence, mais ses efforts furent vains là, comme ailleurs.

L'Empereur se flattant d'avoir mis les affaires de la Religion en bon chemin, donna toute son application à faire la guerre au Roi de France. Il traversa toute l'Italie, & avec une grosse Armée commandée par Antoine de Leve son Lieutenant General, il vint attaquer la Provence (*b*).

(*a*) C'étoit là remplir précisement les vûës de Charles V. Il pretendoit se servir de ce Concile à deux fins. La premiere, à contenir le Pape en Italie, en cas qu'il voulût favoriser la France pour servir de contrepoids. La seconde à soûmettre toute l'Allemagne à sa volonté, qui étoit son grand projet.

(*b*) Charles V. avoit fait attaquer la France dans le même tems par la Picardie, le Comte de Nassau y étant entré avec

Les François ne firent autre chose que de prendre les postes les plus avantageux, par le moïen desquels, sans s'engager à aucun combat, ils arrêterent l'Armée ennemie, qui ne pouvant passer outre, se ruina presque toute ; ensorte que l'Empereur fut obligé de se retirer à Gennes, & de renvoïer ce qui lui restoit de Troupes en leurs quartiers.

CHARLES V. 1536.

Dans le séjour qu'il fit à Gennes, Joachim de Papenheim, Loüis de Bambach & Claude de Puthinger, en qualité d'Ambassadeurs des Princes Protestans vinrent le trouver,

L'Empereur retourne en Espagne.

30000. hommes, emporta sans beaucoup de peine la Ville & le Château de Guise. Une si lâche défence ne fut point pardonnée ; car on dégrada les Officiers qui y avoient Commandez. Peronne qui fut attaquée peu de jours après, ne suivit point son exemple ; les Assauts des Troupes Imperiales furent repoussez par la valeur du Maréchal de Florenges, & du Comte de Dammartin. Ensorte qu'au bout d'un mois de Siege, les Ennemis furent contraints de l'abandonner le même jour ou le lendemain, que Charles V. de son côté sortit de la Provence avec les pitoïables restes d'une Armée entierement défaite, sans avoir pû combattre.

CHARLES V. 1536.

pour le détromper par bonnes raisons des bruits qu'on faisoit courir de leur alliance avec les Rois de France & d'Angleterre, & le supplier aussi de vouloir laisser joüir de la paix, les Princes & Etats qui depuis la derniere pacification de Nuremberg, étoient entrez dans la Ligue, avec défenses à la Chambre Imperiale d'executer aucunes sentences contr'eux. Il reçut & écouta favorablement ces Ambassadeurs, & leur dit qu'ils pouvoient s'en retourner avec cette assurance, qu'avant de partir pour l'Espagne, où il étoit obligé de se rendre incessamment, il envoïeroit sa réponse à leurs Maîtres par Helde son Vice-Chancelier, qui les suivroit de près.

Novembre.

La confédération de Smalkalde refuse le Concile en la maniere qu'il est convoqué, elle demande la protection du Roi de France, elle leur est accordée.

Et en effet Helde, après avoir passé à Vienne pour joindre le Nonce du Pape qui étoit auprès du Roi Ferdinand, fit tant de diligence, qu'avec le Nonce il arriva au mois de Février à Smalkalde, où les Princes Protestans étoient assemblez, & où ils avoient aussi fait venir Luther & les autres principaux Prédicans.

D'abord le Nonce & l'Ambassadeur

leur presenterent la Bulle de Sa Sainteté sur la convocation du Concile. Les Princes la donnerent à examiner à leurs Theologiens. Il y eut beaucoup de contestations en public & en particulier sur ce sujet. Enfin ils déclarerent qu'ils vouloient un Concile Chrétien, où il fût permis à un chacun de dire son sentiment en toute liberté ; que pour cet effet le Pape non seulement n'y devoit pas présider, mais ne devoit pas même le convoquer, puisque cela n'appartenoit qu'à l'Empereur (*a*) & aux Rois ; ajoûtant qu'il y avoit des Villes en Allemagne aussi commodes que celles de Mantouë.

Le Nonce & le Vice-Chancelier firent leur possible pour leur faire changer de résolution ; mais voïant que leurs remontrances n'étoient point écoutées, ils s'adresserent aux

(*a*) D'autant plus qu'il s'agissoit de réformer dans ce Concile les abus de la Cour de Rome, & d'établir des réglemens sûrs pour sa réforme, dont les Rois devoient être garans envers toute la Chrétienté, comme les Protecteurs nez de la Religion.

CHARLES V. 1537.

Princes Catholiques ; & pour faire une contrebatterie à cette confederation de Smalkalde, ils les porterent à faire une Ligue pour la défense de la Religion & pour leur secours mutuel.

Ces Princes pour cet effet s'assemblerent à Nuremberg, ils y conclurent cette Ligue pour onze ans, & déclarerent que l'Empereur & le Roi Ferdinand en seroient les Chefs. Les Principaux Princes qui y entrerent, étoient les Archevêques de Mayence & de Saltzbourg, les Ducs Guillaume & Louis de Baviere, le Duc George de Saxe & les Ducs Erric & Henry de Brunswic. D'ailleurs, le Pape faisant reflexion sur ce qui étoit negocié à Smalkalde, differa l'ouverture du Concile jusqu'au premier jour de Novembre ; disant, que le Duc de Mantouë vouloit avoir le tems de lever des Troupes & de munir sa Ville pour la sûreté publique.

Suspension d'Armes pour le Païs-Bas, & Thurin secouru par les François.

Pendant que la plûpart des Princes Chrétiens avoient les yeux tournez sur ce Concile ; la jalousie continuelle qui regnoit entre le Roi de

France & l'Empereur, porta celui-là à donner une rude mortification à l'autre. Le Roi avoit toûjours sur le cœur la renonciation que Charles par les traitez de Madrid & de Cambray, lui avoit fait faire à la Souveraineté des Comtez de Flandres & d'Artois. (*a*) Il fit faire au Parlement de Paris une procedure contre Charles, comme contre un Vassal, qui pour ce sujet là étoit tombé dans le crime

CHARLES V.

1537.

(*a*) François I. alla lui-même prendre séance au Parlement accompagné des Princes & Pairs du Roïaume, & l'Edit fut fait toutes les Chambres assemblées; après avoir oüi Jacques Capel Avocat General, qui remontra que les Terres appartenantes à la Couronne étant inalienables, le Roi n'avoit pû ceder la souveraineté de la Flandre & l'Artois; & que Charles d'Autriche (ce fut le seul nom qu'on lui donna) n'aïant pû perdre sa qualité de Vassal du Roi pour ces Comtez & pour le Charolois, étoit dûëment atteint du crime de Felonie. Charles V. outré, répondit que puisqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de si bonnes piéces de justification, qu'il feroit observer les Traitez; Adrian de Crouy Comte de Roeux, fut chargé de la premiere expedition sur les Frontieres de la Picardie.

CHARLES V.

1537.

de felonie, & afin qu'il s'en purgeât il le fit citer par des Herauts sur les frontieres à y comparoître dans certain tems. L'Empereur qui étoit en Espagne, sur l'avis qu'il eut de ce procedé, & de la marche des François vers ces Provinces-là, envoïa ordre à ses Generaux d'assembler promptement leurs Troupes, & d'opposer la force à l'injure & à la violence qu'on lui faisoit. Lorsqu'ils commençoient à avoir quelque avantage sur les François, les Reines Eleonor de France & Marie de Hongrie, s'entremirent de l'accommodement, & elles convinrent d'une surséance d'armes de six mois, pour le Païs-Bas seulement. Car on ne laissa pas de continuer la guerre en Piedmont, où de force, les Imperiaux prirent la Ville de Cherasco, faisant un grand carnage des soldats & des Bourgeois. Mais peu de tems après ceux de Thurin étant presque réduits à la famine, toutes les avenuës des chemins étant occupées par les Troupes de l'Empereur; le Roi vers l'Automne y envoïa Henry son fils devenu aîné par la mort de François Dauphin. Ce

Prince accompagné d'Anne de Monmorency, Maréchal, & depuis Connêtable de France, avec une puissante armée, s'ouvrit le passage & secourut la Place. Toutefois par l'entremise du Pape & des Venitiens il accorda aussi une tréve de trois mois pour le païs & de-là les Monts, & il continua celle des Païs-Bas, pour autant de tems.

CHARLES V. 1537.

Quoique par la suspension d'armes Charles-Quint eût les mains liées, il avoit recours à l'intrigue, pour inquieter la France par toutes sortes de pratiques secretes. Le Duc Charles d'Egmont s'étoit mis sous la protection du Roi Très-Chrétien, pour se maintenir dans la possession du Duché de Gueldres, que l'Empereur prétendoit être un effet de la succession de Philippes son pere. Ce Duc avec cet appui croïoit ne pouvoir rien apprehender : Mais sous main l'Empereur porta le peuple du païs de Gueldres à se révolter contre le Duc, en faisant dans le monde semer le bruit qu'il tâchoit de mettre ce Duché sous la jurisdiction de la France. Par ce faux bruit, la cho-

CHARLES V. ſe s'aigrit de maniere que ce Prince par ſes propres Sujets, fut chaſſé de 1537. ſon païs, & qu'il ne lui reſta preſque aucune Place où il pût trouver retraite, parce que l'Empereur favoriſoit puiſſammenr cette révolte. Cependant les affaires qui étoient ſurvenuës au Pape, ne lui aïant pas permis d'ouvrir le Concile au mois de Novembre 1537. comme il avoit marqué par ſes Bulles, cette convocation fut encore differée. Ce qui donna lieu aux Proteſtans de continuer leurs negociations, afin de prendre de plus juſtes meſures contre ce Concile. Pour y mieux réüſſir, l'année ſuivante en la Ville de Brunſ-1538. vic, ils tinrent une aſſemblée des principaux du parti, où ils reçurent en leur alliance le Roi Chriſtian de Dannemarck, fils du Roi Frideric II. Jean, Marquis de Brandebourg, & le Prince Albert de Pruſſe, que ſix ans auparavant la Chambre Imperiale avoit proſcrit. Le Roi de Dannemarck s'y étoit rendu en perſonne pour autoriſer d'autant plus cette Aſſemblée

Le Pape ſçachant bien qu'il ne

CHARLES V.

1538.

Le Pape fait une nouvelle Treve entre l'Empereur & le Roi de France.

pourroit procurer une paix bien solide à l'Eglise, tandis que les deux plus grandes Puissances de la Chrétienté seroient désunies, s'efforça par toutes sortes d'offices envers Charles-Quint, & envers François I. de jetter des fondemens de paix entre ces deux Princes, & de les faire aboucher en sa presence. Il arriva pour cet effet au mois de Mai de la même année à Nice, Port de mer sur la Mediterranée, où à sa priere ils se rendirent aussi, l'Empereur par mer, & le Roi de France par terre, accompagnez de beaucoup de Troupes. Après une longue negociation, (*a*) il ne fut jamais possible au Pape

(*a*) Les deux Princes ne se virent point dans leur séjour de Nice, & ne traiterent ensemble que par l'entremise du Pape, que chacun d'eux voïoit séparement. Cette grande précaution ne pouvoit venir que de la part du S. Siege, qui, outre la Paix qu'il vouloit ménager entre ces Princes, songeoit à l'établissement & à l'agrandissement de sa famille. Le mariage de son neveu Octave Farnese, avec Marguerite fille naturelle de l'Empereur, & celui de sa niéce Victoria, avec Antoine fils aîné de Charles Duc de

CHARLES V. 1538.

de les faire convenir de la paix, mais seulement d'une Treve pour dix ans.

Entre les autres affaires dont ils s'entretinrent, ils n'oublierent pas de parler des progrès que les Turcs faisoient en Hongrie, (*a*) & des moïens qu'on pouvoit emploïer pour les arrêter. Il n'en fut point trouvé de meilleur, que d'assoupir premierement les divisions qui re-

Vendôme, furent un des sujets de son voïage : persuadé que le secret en tout étoit le moïen le plus sûr pour réüssir, il ne vouloit pas que l'un sçût ce qu'il négocioit avec l'autre, pour ne point trouver d'obstacle dans ce double projet, & que chacun en particulier crût avoir seul toute sa confiance.

(*a*) Ferdinand avoit essuïé deux grands malheurs qui se suivirent de près contre les infideles. Une de ses Armées occupée au Siege de Belgrade en Hongrie, fut forcée dans ses lignes & entierement défaite. L'autre, destinée à soûtenir les efforts des Turcs en Dalmatie, eut le même sort. Leur descente dans l'Isle de Corfou ne fut guére moins funeste aux Chrétiens. N'aïant pû s'emparer des Places fortes qu'ils trouverent trop bien munies, ils avoient ravagé tout le Plat-Païs, & emmené près de 20000. hommes en captivité.

gardoient la Religion, & d'unir ensuite toutes les forces des Princes Chrétiens, pour s'oppoſer à cet ennemi commun. L'Empereur promit d'écrire aux Princes de l'Empire ſur l'un & l'autre Chef. En effet il s'aquitta de ſa promeſſe, en envoïant ſes Lettres circulaires à tous ces Princes, pour les convier d'entrer dans ſes ſentimens, & de vouloir concourir au même but; ajoûtant, que pour y parvenir plus aiſément, il avoit fait expedier un plein pouvoir à l'Archevêque de Londen, & à Mathias Helde de negocier & d'accommoder toutes les affaires avec eux, par l'avis de ſon frere, le Roi Ferdinand, & de ſon Conſeil.

CHARLES V. 1539.

Treve accordée aux Proteſtans.

L'Allemagne étoit alors partagée en deux partis, ſçavoir les Catholiques & les Proteſtans; néanmoins leur diviſion n'en étoit pas encore venuë au point de ne ſe pouvoir ſouffrir les uns les autres; au contraire, chacun témoignoit beaucoup de zele, pour ſe réünir enſemble. Ce fut dans cette vûë commune qu'au mois de Février 1539. il ſe tint une

CHARLES V. 1539.

Assemblée de ces deux partis à Francfort, où après plusieurs contestations, le 19. d'Avril, il fut arrêté que l'Empereur accorderoit une Treve de quinze mois aux Protestans en quelque nombre qu'ils fussent, pour qu'ils eussent le tems de s'instruire par des conferences sur les points contestez de la Religion ; que la pacification de Nuremberg, & l'Edit de l'Empereur, fait à Ratisbonne, seroient ratifiez; qu'encore bien qu'on ne convînt pas durant cette Treve du fait de la Religion, la paix ne laisseroit pas de subsister jusqu'à la prochaine Diete; que pendant cette Treve, l'Empereur suspendroit tous procès, actions, & proscriptions faites contre les Protestans au sujet de la Religion par la Chambre Imperiale, & que toutes choses faites à cette cause, demeureroient de nulle valeur ; que la justice leur seroit renduë, sans exception de personne, & sans qu'on leur pût rien objecter pour le même fait de Religion ; que durant cette Treve ils ne pourroient recevoir aucune autre Puissance dans leur con-

federation ; qu'ils permettroient aux Ecclesiastiques de recevoir les rentes annuelles dont ils étoient encore en possession ; que sous le bon plaisir de l'Empereur, on prendroit un jour pour conferer à Nuremberg entre les Catholiques & les Protestans ; qu'à cet effet on choisiroit des gens sçavans, d'une humeur pacifique, & nullement obstinez, ausquels on pourroit joindre quelques autres personnages habiles & sages, quoiqu'ils ne fussent pas Theologiens ; que l'Empereur & le Roi Ferdinand pourroient avoir leurs Ambassadeurs dans les Conferences ; que tout ce qui y seroit décidé, seroit rapporté aux Etats absens, & s'ils l'approuvoient, que l'Ambassadeur de l'Empereur seroit obligé d'y souscrire, & que l'Empereur le ratifieroit dans la Diete suivante ; que de part & d'autre on s'abstiendroit de tous préparatifs de guerre, & que si quelqu'un en faisoit, il seroit obligé d'en déclarer le sujet, ne prétendant point en cette Treve interdire à personne le droit de se défendre, & de joüir de sa liberté

CHARLES V. 1539.

dans l'Empire; qu'au reste on n'entendoit point comprendre dans ce Traité les Anabaptistes & autres Sectaires qui professoient une doctrine contraire à la Confession d'Ausbourg; enfin, que les Protestans tiendroient prêt leur secours contre le Turc, & qu'au 18. Mai, ils envoïeroient à Worms leurs Ambassadeurs & Députez, suivant l'ordre de l'Empereur, ainsi que feroient les Electeurs & autres Princes & Etats, pour aviser aux moïens de soûtenir la guerre contre cet ennemi commun.

Soûlevement de ceux de Gand, qui obligent l'Empereur de s'y rendre, & de passer par la France sur la bonne foi du Roi de France.

Dans le même tems l'Empereur, qui depuis son entrevûë avec François I. à Nice, n'avoit point quitté l'Espagne, fut averti par ce Roi, que les Habitans de la Ville de Gand, sous prétexte de défendre leur liberté, s'étant revoltez, (*a*) avoient voulu se donner à la France.

(*a*) Ils s'étoient revoltez à cause des nouveaux impôts dont la Reine Marie Gouvernante des Païs-Bas les avoit chargez, particulierement sur le Vin. Leur désespoir les porta même à massacrer plusieurs de ses Officiers.

Exemple admirable de bonne foi, François I. aïant mieux aimé garder la Treve faite à Nice, que de se prévaloir de cette occasion pour ses interêts particuliers. Cet avis obligea l'Empereur de se rendre promptement en Flandres. Et pour cet effet, il prit resolution de passer par la France, sur la parole que le Roi lui donna pour sa sureté. (a) C'étoit en effet le chemin le plus court, le plus commode, & le plus assuré qu'il pouvoit prendre. S'étant donc mis

CHARLES V.

1539.

(a) Il crut courir trop de risque de passer par l'Allemagne, les Princes Protestans étant prévenus contre lui, & lui attribuant une parfaite intelligence avec le Pape, pour les amuser par les esperances chimeriques d'un Concile. Ainsi il aima mieux se fier à François I. dont il connoissoit la générosité, qu'aux siens mêmes. Le Roi ne laissa pas cependant d'examiner dans son Conseil, quelles suretez l'on pourroit prendre dans cette occasion. Les Ministres furent d'avis de profiter de la conjoncture, & de lui prescrire à son tour des conditions : mais ce projet fut renversé par le Connétable de Montmorency, sans que l'on en pût pénétrer le motif. Sa disgrace qui suivit de près, fit assez connoître qu'on l'avoit dès lors soupçonné d'intelligence avec Charles V.

CHARLES V. en chemin avec peu de suite, il rencontra le Connetable de Montmoranci, qui s'étoit avancé vers lui

1539. sur les frontieres, puis le Dauphin Henri & Charles Duc d'Orleans, enfans du Roi, qui avec beaucoup de témoignages d'affection, le reçurent & le conduisirent par les plus belles Villes du Roïaume. Etant arrivé à Loches en Berry, le Roi en personne l'y reçut & l'accompagna par Orleans jusqu'à Paris, où il fit son entrée le premier jour de l'an 1540. marchant au milieu des

1540. deux fils de France, le Connétable devant lui avec l'épée nuë à la main. Il fut reçû en la grande Eglise par le Cardinal Farnese, Legat du Pape, & par l'Evêque de Paris. Enfin, on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à l'honorer, le regaler, & le divertir, sept jours durant. Partant de Paris il fut accompagné par le Roi jusqu'à Saint Quentin, & par les Princes ses fils, jusqu'à Valencienne, premiere Ville du Païs-Bas. L'Empereur charmé de tant d'honnêtetez & des bons traitemens, pour en être reconnoissant, il pro-

mit au Roi de donner à lui, ou au Dauphin, l'Investiture du Duché de Milan.

Le Roi s'y attendoit absolument, quoique l'Empereur ne voulût rien signer alors, disant qu'il tiendroit sa parole, quand il seroit dans ses Etats. Mais sa dissimulation se découvrit à Valencienne, où il éluda tout ce qu'on lui proposa sur ce sujet, demandant du tems pour satisfaire plus efficacement à sa promesse. Ce procedé suscita même quelques paroles de murmure parmi les peuples, comme si Charles s'étoit joüé de la civilité & de la generosité des François; mais la nouvelle que le Roi en reçut, ne servit qu'à faire voir la candeur de son ame. Il fit assembler les principaux de sa Cour; & sur les reproches qu'il sçavoit qu'on lui faisoit dans le monde, de ne s'être point assuré de la parole de l'Empereur en s'assurant de sa personne, il leur dit, qu'il vouloit que chacun sçût qu'il étoit fort éloigné d'une pareille lâcheté; d'autant qu'il étoit persuadé que, quand il n'y auroit point de bonne foi au monde, les

CHARLES V. 1540.

Rois ſeuls la devroient obſerver.

L'Empereur ne fut pas plûtôt arrivé à Bruxelles, qu'il ſe mit à donner ordre aux affaires de Flandres, & à punir (a) la révolte des Gandois; la legereté deſquels il crut ne pouvoir mieux arrêter que par la conſtruction d'une Citadelle qu'il fit faire, & où il établit une forte garniſon.

Il lui fallut dans le même tems ſonger à donner ſatisfaction aux Envoïez des Princes Proteſtans, qui avec le Roi Ferdinand ſon frere l'étoient venu trouver ſur le fait du réſultat de l'Aſſemblée de Francfort. Il étoit embarraſſé à ſçavoir comment il le pourroit faire; parce que le Pape n'avoit pas approuvé ce qui y avoit été arrêté, & qu'il s'op-

(a) Son Armée entra dans la Ville comme ſi elle eût été emportée d'aſſaut. Trente des principaux de la Bourgeoiſie furent executez à mort, comme chefs de la ſédition. Il en éxila un plus grand nombre, confiſqua tous les Edifices publics, ôta à la Ville ſon Artillerie, ſes Armes & ſes Priviléges, & la condamna à plus de 1200000. écus d'amende

poſoit

CHARLES V.

posoit à la ratification qui en étoit demandée.

1540.

Toutefois Charles préferant le repos du public, & ses interêts particuliers à toute autre consideration, quelque tems après il confirma ce résultat : voulant par là, autant qu'il pourroit, conserver l'union entre les membres de l'Empire, & faciliter les moïens de terminer d'une façon ou d'autre les differends de la Religion.

Pour tâcher d'y parvenir, il indiqua une Assemblée à Hagueneau ; mais entr'autres affaires, celle touchant la restitution des biens Ecclésiastiques, occupez par les Protestans, & reclamez par les Catholiques, n'y aïant pû être terminée, elle fut remise à la Diete, qu'au 28. d'Octobre ensuivant on indiqua à Worms. Cette Diete se tint, mais sans fruit, ce qui obligea l'Empereur d'en convoquer une autre à Ratisbonne, dont l'ouverture se fit au mois d'Avril 1541. L'Empereur qui 1541.
s'y trouva avec le Cardinal Gaspar Contarini, de la part du Pape, après avoir fait sa proposition tendant à

CHARLES V. 1541.

pacifier toutes choses, & à calmer principalement la discorde qui s'étoit élevée au sujet de la Religion, il convint avec les Protestans de remettre l'affaire à une Conference.

On nomma trois Docteurs de chaque parti, sous l'autorité de deux Présidens, qui furent Frideric Comte Palatin du Rhin, & Nicolas Granvele, premier Ministre de l'Empereur. Les Docteurs Catholiques étoient Jean Ekius, Jean Gropperus, & Jules Pflugius; ceux des Lutheriens, Philippe Melancton, Martin Bucer, & Jean Pistorius, assistez de plusieurs personnes de qualité.

La Conference commença à la fin du mois d'Avril, on n'y put convenir que de cinq ou six articles. Pour les autres, l'Empereur fit trouver bon à la Diete, de les remettre à la décision d'un Concile général, ou national, ou bien au Jugement d'une autre Diete. Le Legat Contarini s'y opposa, insistant fortement que le tout fût renvoïé au Pape, ou au Concile général, alleguant qu'un Concile national ne pouvoit non plus qu'une Diete, juger souverai-

nement des articles de foi.

Néanmoins, ſans s'arrêter à cette oppoſition, le recez fut fait de la maniere que je viens de dire. On y inſera des défenſes très-expreſſes de ruïner les biens de l'Egliſe, de s'en emparer, d'y rien innover, & de débaucher perſonne de l'ancienne Religion; comme auſſi on enjoignit aux gens d'Egliſe de ſe reformer, & de vivre avec plus de diſcipline. Ce n'étoit là que le dehors; car au fond on cherchoit à gagner les Proteſtans, afin d'empêcher qu'ils ne ſe miſſent ſous la protection des François, laquelle ils avoient déja recherchée. L'Empereur même en ſecret leur donna des Lettres Patentes, par leſquelles il leur accordoit la liberté de croire, & de profeſſer ce qu'ils voudroient; & adouciſſant ainſi en leur faveur le decret de la Diete, il leur permettoit de recevoir ceux qui déſireroient entrer dans leur Communion, ſuſpendoit le dernier Edit d'Ausbourg, & les précedens décernez contr'eux, & ordonnoit enfin à la Chambre Imperiale de Spire de leur rendre juſtice, ſans aucun

CHARLES V. 1541.

égard à leur Religion. Par ce moïen, pour lors, il détacha entierement les Protestans des interêts de la France.

Le Duc de Cleves mis au Ban de l'Empire.

Il se servit de la même conjoncture, pour condamner le Duc de Cleves au ban de l'Empire; à cause qu'il s'étoit retiré vers le Roi de France, & mis sous sa protection, pour pouvoir se maintenir dans le Duché de Gueldres, qui lui étoit échû par la mort de Guillaume de Cleves, auquel Charles d'Egmond dernier Duc de Gueldres, l'avoit cedé sans l'agrément de l'Empereur, & au préjudice des droits qu'il prétendoit y avoir, du chef de Marie de Bourgogne sa grand-mere.

Il ordonna aussi le rétablissement du Duc de Savoye, avec défenses à tous les Allemans de prendre service pour la France; & après avoir puissamment exhorté tous les Etats de contribuer aux moïens nécessaires pour résister au Turc, il congédia l'Assemblée.

L'Empereur passe en Italie, & delà en Barbarie, où ses armes sont

Il se hâta de la terminer de la sorte, parce que la saison le pressoit de passer en Italie, afin de s'embarquer

ſur la flote qu'il avoit fait préparer, pour l'execution d'un deſſein (*a*) qu'il avoit formé ſur Alger. S'étant rendu aux côtes de Barbarie, il deſcendit à terre, & le 22. Octobre il mit le ſiege devant la Place; mais le tems lui fut ſi contraire, que la plûpart de ſes Troupes, & de ſes Vaiſſeaux y perirent; en ſorte que vers la fin de Novembre, pour ſauver le reſte, il fut contraint d'abandonner l'entrepriſe, & de gagner l'Eſpagne avec le débris de ſon armée.

malheureuſes, le Roi de France lui déclare la Guerre.

Ferdinand aſſiége Bude ſur les Hongrois, il eſt défait par le Turc qu'ils appellent pour les ſecourir.

Le Roi Ferdinand n'avoit pas été

(*a*) Ce fut la crainte que Charles V. eut de s'engager dans les affaires de Hongrie, où Soliman avoit porté toutes ſes forces, qui lui fit entreprendre l'expedition d'Alger, & emploier 24000. hommes pour aller attaquer un Pirate en Afrique. La grande flotte qu'il équipa pour ce ſujet, fit dire à beaucoup de perſonnes éclairées, qu'il ſçavoit fuir avec plus d'appareil qu'aucun Prince du monde; & com-s'il n'eût pas été beſoin de ſi grands préparatifs pour aller combattre Barberouſſe qui croiſoit ſur les côtes, les Elemens ſe mirent de la partie; cent de ſes Navires & quinze Galeres furent coulez à fond par la tempête, & de vingt-quatre mille hommes qu'il avoit embarquez, il n'en ramena pas dix mille en Eſpagne.

CHARLES V. 1541. plus heureux du côté de l'Orient. Après la mort de Jean Roi de Hongrie, il étoit allé assieger la Ville de Bude, croïant pouvoir profiter de la minorité du jeune Roi Etienne, qui s'y étoit enfermé avec la Reine sa mere. Mais le Sultan Soliman, dont cette Princesse, & les autres Tuteurs du Pupile, avoient imploré l'assistance contre Ferdinand, aïant fait marcher à leur secours une armée considerable, & lui-même y étant venu à la tête d'un autre corps de Troupes non moins formidable, Ferdinand avoit été contraint d'en venir à une bataille, qu'il avoit entierement perduë; après quoi Soliman s'étoit même rendu maître de la Ville de Bude, ensemble de la personne du jeune Roi, & de celle de la Reine Doüairiere, sous prétexte de les vouloir proteger.

Diete à Spire où l'on résolut de faire la Guerre au Turc

1542.

Cette disgrace de Hongrie avoit donné à l'Empereur occasion de faire pour le mois de Janvier 1542. convoquer une Diete à Spire, où le Roi Ferdinand devoit présider en sa place. L'ouverture s'en fit le 9. Février; & Ferdinand obtint des

Etats une levée de Troupes & d'argent pour agir contre le Turc : cette levée étoit proportionnée à celle que les Provinces hereditaires lui accordoient, vû qu'il s'agissoit de résister à leur ennemi commun.

Le Nonce qui de la part du Pape, se trouva à la Diete, y offrit aussi, au nom de sa Sainteté, tout le secours de Troupes & d'argent qu'elle seroit capable de fournir. Et comme les Princes qui formoient l'Assemblée, s'étoient tous portez fort généreusement à cette défense générale contre le Turc, nonobstant les empêchemens que l'Ambassadeur de France avoit tâché d'y apporter, le Nonce, pour fortifier davantage les Protestans dans cette bonne résolution, les avertit que le Pape vouloit bien en cette considération, accorder la demande qu'ils avoient si souvent faite d'un Concile dans une Ville de l'Empire, & qu'il avoit choisi la Ville de Trente, comme la plus commode pour eux, & pour toutes les autres Nations interessées.

En effet, sa Sainteté, en confor-

CHARLES V. 1542.

mité de cet offre, fit faire la publication du Concile le premier jour de Juin, pour en faire l'ouverture en la Ville de Trente le premier de Novembre ensuivant, & en même tems elle en donna avis à l'Empereur, & au Roi de France, lesquels elle convia d'y vouloir assister, ou du moins d'y envoïer leurs Ambassadeurs avec les Archevêques, Evêques, Abbez, & autres Ecclésiastiques de leurs Roïaumes, & particulierement ceux d'Allemagne.

Le Roi de France déclare la guerre à l'Empereur, & il l'attaque.

François I. cependant ne pouvoit digerer l'affront qu'il prétendoit avoir reçû de l'Empereur, par l'assassinat que des Espagnols travestis avoient fait en Italie de ses Ambassadeurs, Antoine de Rinçon, & Cesar Fregose, le premier destiné pour Constantinople, & l'autre pour Venise, duquel assassinat il ne lui avoit été fait aucune satisfaction. Ce qui le fit résoudre à se prévaloir de la rencontre de l'engagement où l'Empereur venoit d'entrer avec le Pape & les Princes de l'Empire contre les Turcs, afin de se pouvoir mieux venger

venger (*a*) de lui. Pour cet effet, il l'attaqua en cinq endroits differens, en Brabant, en Luxembourg (*b*),

(*a*) Charles V. s'étant plaint au Pape, & aïant reproché dans ses Manifestes à François I. d'avoir fait alliance avec les Turcs, ce Roi répondit : *Que les Loups venant chez lui, il lui étoit permis d'appeller les Chiens à son secours pour les en chasser.* De même que sur l'étonnement où il avoit marqué être, de ce que François I. le traversoit dans ses conquêtes d'Afrique, le Roi lui avoit répondu, qu'il étoit indifferent au Christianisme que les Turcs ou les Maures y prêchassent les erreurs de Mahomet.

(*b*) François I. prétendit y avoir droit par la succession de Loüis Duc d'Orleans son Bisaïeul, frere de Charles VI. sur les heritiers duquel il soûtenoit que Philippe le Bon & Charles le Guerrier son fils s'étoient emparez de ce Duché. Il y entra lui-même à la tête d'une Armée, avec Claude de Lorraine Duc de Guise, & soumit la Capitale & toute la Province en très-peu de tems. Ses Armes ne furent pas si heureuses dans le Roussillon ; le Dauphin aïant formé le siege de Perpignan, fut obligé de le lever après y avoir perdu bien du monde : ses prétentions sur cette derniere Province, venoient de Loüis XI. auquel Jean Roi d'Arragon l'avoit engagé pour la somme de trois cens mille écus : cet engagement paroissoit avoir cessé depuis dans Charles VIII. fils & successeur de Loüis XI. lequel voulant

CHARLES V. 1542. dans l'Artois, dans le Piémond, & en Roussillon. Mais l'Empereur donna si bon ordre par tout, & se défendit si bien, que le Roi ne remporta aucun avantage de cette guerre. Elle produisit même pour lui un autre mauvais effet dans l'esprit des Princes Allemans, par la créance qu'ils eurent qu'il ne l'avoit entreprise, que pour détourner l'Empereur des préparatifs, que, de concert avec eux, il faisoit contre le Turc : ce qui les irrita d'autant plus, qu'on avoit des nouvelles assurées, des appareils extraordinaires que faisoient les Infideles, pour pousser leurs progrès en Hongrie, & en Moravie; de sorte que Ferdinand au commencement de l'année 1543. se prévalant

1543. de cette conjoncture, fit assembler ces Princes à Nuremberg, où il ne

s'emparer du Royaume de Naples, avoit traité avec Ferdinand le Catholique, auquel il avoit rendu le Roussillon sans en exiger la somme, à condition qu'il ne le traverseroit point dans son expedition de Naples. Cependant François I. prétendant que Ferdinand avoit manqué à la condition stipulée, crut être en droit de reclamer contre le Traité.

trouva aucune difficulté à leur faire embraſſer les réſolutions qu'il voulut, & entr'autres celle-ci ; que du côté du Turc on ſe fortifieroit le mieux qu'on pourroit pendant que l'Empereur ſeroit convié de revenir en Allemagne pour s'y oppoſer aux François, & particulierement au Duc de Cleves qui les y avoit attirez.

L'Empereur déſigne ſon fils Roi d'Eſpagne & en part, pour ſe rendre en Italie.

L'Empereur ne fut pas plûtôt averti de cette réſolution, qu'il ſe mit en chemin pour retourner dans l'Empire; & prévoïant que ſon voïa- ſeroit long, il déſigna Roi d'Eſpagne ſon fils Philippe, & lui en confia le Gouvernement, lui faiſant en même tems épouſer l'Infante Marie, fille de Jean Roi de Portugal. Peu de jours après il s'embarqua, & avec une flotte conſiderable il arriva à Gennes, d'où ſans perte de tems il ſe rendit à Spire, & de là à Bonn, pour s'oppoſer aux progrès que faiſoit le Duc de Cleves. Y aïant donc raſſemblé ſon armée, il marcha droit vers Duren, dans le Païs de Juliers, & le 23. Août il fit ſommer la Ville de ſe rendre, ou qu'autrement il leur

Succez des Armes de l'Empereur en Allemagne, ce qui fait rentrer le Duc de Cleves en ſon devoir.

CHARLES V. 1543.

declareroit la guerre. Ceux de la garnison répondirent avec mépris, qu'ils n'apprehendoient rien de celui qui étoit devenu la pâture des poissons; ce qu'ils disoient sur la croïance qu'ils avoient que l'Empereur, comme le bruit en couroit, s'étoit noïé s'en retournant d'Alger en Espagne; mais l'Empereur aïant fait investir la Ville, l'attaqua si vivement avec les Troupes Espagnolles qu'il l'emporta d'assaut. En cette expedition il y eut beaucoup de gens tuez de part & d'autre : mais elle donna une si grande terreur aux Villes de Juliers, de Ruremonde, & de Venlo, qu'elles se rendirent sans résistance.

Le Duc de Cleves se voïant si vigoureusement attaqué, vint à Venlo accompagné du Duc Henry de Brunsvic, & des Ambassadeurs de l'Electeur de Cologne. Par leur entremise & par celle de ses autres amis, il y négocia si heureusement ses affaires, que le septiéme Septembre l'Empereur lui accorda sa grace, à condition pourtant de demeurer ferme dans l'Eglise Catholique; & en cas qu'il y eût eû du changement

dans ſon Païs, d'y remettre toutes choſes en leur premier état; de promettre fidelité & obéïſſance à l'Empereur, au Roi Ferdinand, & à l'Empire; de renoncer à l'alliance de la France, & du Dannemarck; de ne faire aucune ligue ſans y comprendre l'Empereur, le Roi Ferdinand, & leurs heritiers; & ſur tout de renoncer à la poſſeſſion du Duché de Gueldre, & d'aſſiſter l'Empereur à en reduire les Villes, ſi quelques-unes refuſoient de ſe ſoûmettre. En échange l'Empereur lui rendit le Duché de Juliers, à la reſerve des Villes de Heinsberg & de Sittard, que durant quelque tems l'Empereur devoit garder pour gage de la fidelité de ce Duc.

Comme ce Traité ſe faiſoit ſans la participation de François I. il ne laiſſoit pas cependant de marcher avec force Troupes au ſecours du Duc; mais aïant en chemin été averti, que ſon accommodement étoit fait, il déchargea le dépit qu'il en eut ſur la Ville de Luxembourg, que pour la ſeconde fois il reduiſit ſous ſon obéïſſance. Dans le même tems,

CHARLES V. 1543. vers la fin du mois de Septembre ; les Imperiaux aïant reçû un ſecours de Troupes que Henry Roi d'Angleterre, avec qui l'Empereur venoit de faire une nouvelle alliance, avoit fait paſſer au Païs-Bas, ils attaquerent Landreci. Auſſi-tôt que l'Empereur ſçut qu'elle étoit inveſtie, il marcha de ce côté-là, & fut avec le reſte de ſon armée, après avoir reglé les affaires, au Païs de Gueldres. Le Roi alla auſſi en perſonne avec toutes ſes forces à cette Ville. On crut qu'ils en viendroient aux mains ; mais le Roi, après avoir fait entrer dans la Place les ſecours & les munitions neceſſaires, ſe retira en France.

Et l'Empereur n'eſtimant pas que l'hiver lui pût permettre de continuer ce Siege, ni d'entreprendre autre choſe, reprit le chemin d'Allemagne, pour ſe rendre à la Diete de Spire qu'il avoit convoquée.

1544. Il n'y arriva qu'au commencement de Janvier, & n'en fit l'ouverture qu'au mois de Février. Il y eut de très-longues, & de très-frequentes délibérations ſur le fait de la

guerre du Turc, de celle de France, & des plaintes des Proteſtans. Entr'autres choſes, du conſentement general des Etats, il y fut reſolu d'accorder à l'Empereur le double des impoſitions ordinaires. Et comme ils crurent que la guerre contre le Turc, ſe feroit plus avantageuſement & avec plus de ſûreté, ſi l'on pouvoit obliger la France à faire la paix (*a*); ils convinrent qu'il falloit faire un effort pour l'y contraindre. A cet effet ils conſentirent de lui fournir en argent ſix mois Romains,

(*a*) Ce fut la journée de Ceriſoles arrivée le lendemain des Fêtes de Pâques, qui donna occaſion à cette Paix. François Comte d'Enguien, troiſiéme fils de Charles I. Duc de Vendôme, aïant mis le ſiege devant Carignan en Piémont, le Marquis de Guaſt General de l'Armée de l'Empereur, voulut le lui faire lever; le combat fut très rude, & le Comte d'Enguien, quoi qu'inferieur de près d'un tiers en Infanterie, remporta une Victoire complette. Une affaire auſſi déciſive, aïant déconcerté les projets de Charles V. il ne balança plus à entendre à un accommodement; on commença le Traité de paix à Saint Jean des Vignes, un des Fauxbourgs de Soiſſons, & elle fut enfin concluë à Crêpy en Valois.

CHARLES V. 1544.

tant pour la levée de quatre mille chevaux, & de 24000. fantaſſins, qui y ſeroient emploïez, que pour donner moïen au Roi Ferdinand de pourvoir aux Places frontieres de la Turquie. Et quant à la guerre qu'on ſeroit tenu de faire contre le Turc à l'avenir, il fut ordonné que, ſans exception d'aucune perſonne, chacun y contribueroit par tête ſelon ſes biens & facultez ; & qu'on feroit publier de très-expreſſes défenſes ſur de grandes peines, contre tous ceux qui prendroient ſervice dans les Troupes des Princes étrangers, particulierement du Roi de France, avec ordre aux Magiſtrats de proceder en toute rigueur contre les délinquans.

Decret avantageux aux Proteſtans.

Pour l'affaire de la Religion, on fit un Decret par lequel on ſuſpendoit encore l'éxecution de l'Edit d'Ausbourg, avec défenſes d'inquieter perſonne pour le fait de la Religion, & l'on ordonnoit qu'en attendant un Concile libre, géneral ou national en Allemagne, on s'en remettroit à ce qui en ſeroit decidé par la prochaine Diete. Que chacun

des deux partis joüiroit des biens qu'il possedoit ; & que la Chambre Imperiale seroit renduë mi-partie entre les deux Religions, lorsqu'on en renouvelleroit les Juges.

CHARLES V. 1544.

Ce Decret fut fort agréable aux Protestans, il eut même une telle force sur l'esprit de l'Electeur de Saxe, qu'il s'en ensuivit un Traité particulier avec l'Empereur. Par ce Traité, cet Electeur s'engagea de reconnoître (ce que jusqu'alors il avoit toûjours refusé) il s'engagea, dis-je, suivant la transaction passée avec l'Empereur au mois de Mai, de reconnoître Ferdinand pour Roi des Romains. Et l'Empereur de sa part, en échange, approuva le pacte mutuel d'héredité fait entre la famille de Saxe & celle de Cleves. Ce pacte portoit que le Duc de Cleves venant à mourir sans enfans mâles, l'Electeur de Saxe, & ses hoirs mâles lui succederoient en ses Etats, après néanmoins avoir reglé dans la Saxe le fait de la Religion, pour faire même une liaison plus étroite entre la Maison d'Autriche & celle de Saxe. Le Roi Ferdinand, du

Accommodement plus précis de l'Empereur, avec l'Electeur de Saxe.

CHARLES V. 1544.

consentement de l'Empereur, promit de donner en mariage sa fille Eleonore, au fils aîné de cet Electeur, pourvû toutefois que la reconciliation de la Religion se fît avant que la Princesse eût atteint l'âge requis pour la consommation du mariage. Ce dernier article fut traité par peu de Conseillers, & tenu si secret de part & d'autre, que le Landgrave, ni ses autres Alliez, n'en sçûrent jamais rien.

Autant que les Protestans furent satisfaits de ce Decret, concernant la Religion ; autant les Catholiques en furent mortifiez & mal-contens. L'Empereur tâcha de les consoler, en leur disant, qu'il en avoit usé de la sorte dans l'appréhension qu'il avoit, que les Protestans, dont les suffrages excedoient ceux des Catholiques, ne l'obligeassent dans la suite à quelque chose de pis ; & qu'au reste, le fonds de l'affaire étoit remis à la décision d'une autre Diete. Ces raisons ne contenterent aucunement les Catholiques, & ne les firent resoudre, qu'avec repugnance, à donner leur consentement à ce Decret.

Les affaires étant ainsi reglées, l'Empereur partit de Spire pour se mettre en état d'executer le dessein, qu'avec le Roi d'Angleterre il avoit concerté d'attaquer tous deux en même tems la France, & de se rendre à jour nommé devant la ville de Paris, pour y joindre leurs Armées, la saccager, & aller de-là tout ravager jusqu'à la riviere de Loire. Comme il s'étoit préparé de longue-main à cette expedition, il fut bientôt prêt à marcher. L'Anglois s'attacha d'abord à Bologne, il vouloit l'emporter avant que passer outre, & l'Empereur qui vouloit profiter de cette conjoncture pour reprendre dans le Luxembourg ce qui lui avoit été enlevé, & avoir aussi sa revanche de l'avantage que le Comte d'Enguien venoit de remporter en Piémond sur le Marquis du Guast dans la bataille de Cerisolles (*a*), il s'avan-

CHARLES V.

1544.

(*a*) La Bataille se donna le 14. Avril, & la Victoire demeura toute entiere aux François. Les Ennemis perdirent 10000. hommes sur la place, toute leur artillerie & leur bagage, sans qu'il en coûtât aux Vainqueurs 300. hommes:

CHARLES V. 1544.

ça droit à Metz. Après y avoir raſſemblé ſon Armée, il alla mettre le ſiege devant la ville de Luxembourg dont à la fin de Mai il ſe rendit maître. Il s'empara auſſi de Ligny en Barrois & de ſaint Dizier, d'où il s'avança vers Châlons, ſans pourtant l'attaquer, & pouſſa juſqu'à Château-Thierry. Cette approche mit une telle épouvante dans Paris, que tous ceux qui avoient les moïens de ſe retirer ailleurs, juſqu'aux Ecoliers s'enfuïrent. François I. ſe voïant tout à coup de ſi puiſſans ennemis ſur les bras, fut conſeillé de rechercher la paix avec l'Empereur. Il envoïa donc vers lui des Ambaſſadeurs qui ménagerent ſi bien les choſes, aïant trouvé l'Empereur chagrin de ce que l'Anglois s'étoit arrêté ſur les frontieres de Picardie à prendre des Places, au lieu de le venir joindre, ainſi qu'il l'avoit promis, qu'ils le firent condeſcendre à traiter ſans lui

---

Boutieres, Termes, Montluc, & Thais eurent le plus de part à la gloire de cette grande journée, qui entraina la Ville de Carignan & tout le Montferrat.

avec le Roi de France. En effet, la Paix fut entr'eux concluë à Crêpy le 17. Septembre. Les principales conditions furent, que tout ce qui depuis la Tréve avoit été pris de part & d'autre, seroit rendu; que la Ville de Stenay demeureroit au Duc de Lorraine, sous la Protection de la Province de Luxembourg; que l'Empereur & le Roi emploïeroient leurs soins & leurs forces pour rétablir l'ancienne Religion & la concorde dans l'Eglise; que le Roi fourniroit pour la guerre contre le Turc 600 Cuirassiers & 10000. Fantassins; qu'il renonceroit à tous droits sur l'Arragon, la Flandre, le Roïaume de Naples, l'Artois & la Gueldre. Que l'Empereur de sa part renonçoit au Boulonois, à Peronne & autres Villes situées sur la Somme, comme aussi à la Bourgogne inferieure & au Mâconnois; qu'il promettoit de donner en mariage Marie sa fille aînée, ou à son défaut, sa niéce fille de son frere Ferdinand, au Duc Charles d'Orleans, fils du Roi; & que dans quatre mois il déclareroit laquelle des deux il voudroit

CHARLES V. 1544.

donner; qui si c'étoit sa fille, il promettoit de lui ceder par forme de dot le païs de Brabant, de Gueldre, de Luxembourg & de Limbourg, la Flandre, la Hollande, la Frise, le Hainaut, l'Artois, Namur, Utrecht, & tous les autres païs de ce côté-là, comme aussi la Bourgogne superieure, dite la Franche-Comté, pour n'en joüir toutefois qu'après sa mort; ce faisant, que le Roi de son côté renonceroit à son droit sur le Milanois, tant pour lui que pour ses enfans, & que si sa fille venoit à mourir sans enfans, alors le Duc d'Orleans se déporteroit de la possession de tous ces païs, se réservant son droit sur le Milanois, comme l'Empereur le sien sur la Bourgogne; que s'il donnoit la fille de Ferdinand, il la doteroit de la Principauté de Milan, & que le mariage avec l'une ou avec l'autre se consommeroit dans un an; que le Roi rétabliroit le Duc de Savoye dans tous ses Etats, & qu'on laisseroit Hesdin au Roi jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné. Au reste, l'Empereur promit ses offices pour procurer la paix entre

CHARLES V. 1544.

la France & l'Angleterre.

Ce Traité aïant été ſigné & ratifié de part & d'autre, contre l'opinion preſque generale de tout le monde, Charles V. retourna de Soiſſons en Brabant, & envoïa ſes Troupes Eſpagnoles hiverner en Lorraine & dans les païs voiſins. Mais ne croïant pas la paix qu'il venoit de conclure avec la France, bien cimentée, tandis que François I. demeureroit en guerre avec le Roi d'Angleterre qui étoit ſon allié, il ménagea à Bruges une Aſſemblée des Ambaſſadeurs des deux Rois & des ſiens, où lui, non plus que les Princes Proteſtans d'Allemagne, qui y avoient auſſi envoïé leurs Députez, n'oublierent rien pour procurer l'accommodement entre la France & l'Angleterre; mais tous leurs ſoins furent pour lors inutiles.

Le Pape renouvelle la convocation du Concile.

Le Pape qui n'attendoit que la concluſion de l'accommodement entre l'Empereur & le Roi de France (*a*) pour avancer la tenuë du

(*a*) Il paroiſſoit en effet, que juſqu'alors il n'y avoit eu que ce ſeul obſtacle à la convoca-

CHARLES V. 1544.

Concile, qui jusqu'àlors avoit été traversé par les guerres, il en renouvella la convocation pour le mois de Mars de l'année suivante. Cependant l'Empereur qui au quatriéme

Diete de Worms, où il n'est rien résolu.

---

tion du Concile, mais la délicatesse du Pape sur le point d'honneur, se trouvoit trop blessée pour y consentir encore. L'Empereur s'étoit vanté d'y avoir enfin obligé le Pape, qui étoit un reproche assez sensible à la Cour de Rome du peu de soin qu'elle prenoit des affaires de la Religion. Ce Prince avoit d'ailleurs de son chef fait consentir François I. à la célebration du Concile, ce que Paul III. regardoit comme un attentat sur l'autorité de son ministere. Ce fut pour renverser ce projet & gagner du tems pour en former un autre dont toutes les dispositions ne partissent que de lui, qu'il suscita la guerre de Religion entre l'Empereur & les Protestans, afin que les uns & les autres pensassent à toute autre chose qu'au Concile & à la Reformation. Il couvrit ses vûës des apparences d'un zele parfait, par les secours considerables tant en hommes qu'en argent. Charles V. ne demanda pas mieux de son côté, que de trouver de nouveaux délais, & suspendre le Concile, pour se gouverner ensuite selon les occurrences. Ainsi le Pape & l'Empereur, sans se communiquer leur dessein, chacun par des vûës differentes, étoient de concert à former tous les jours de nouvelles difficultez.

du

du même mois avoit indiqué une Diete à Worms, ne put s'y rendre que dans le mois de Mai, à cause de l'incommodité des goutes dont il étoit fort attaqué. Elle avoit été particulierement assemblée pour, avec tous les Princes & Etats, aviser aux moïens de faire cesser les troubles de la Religion, de rétablir la justice, & la paix dans l'Allemagne, & de faire la guerre au Turc. Mais les Protestans s'étant d'abord déclarez, que sur le premier chef ils ne pouvoient s'en rapporter au Concile de Trente, & qu'entr'eux avant toutes choses il falloit décider ce point, l'Empereur rompit la Diete & la remit au mois de Janvier suivant à Ratisbonne, après avoir instamment convié tous les Princes & Etats de s'y trouver.

1544.

1546.

La remise de cette Diete, où les Protestans esperoient qu'en traitant le fait de la Religion, l'Empereur feroit cesser les poursuites que la Chambre Imperiale renouvelloit contr'eux au sujet des biens d'Eglise, qu'ils avoient usurpez, cette remise, dis-je, donna lieu aux Protes-

CHARLES V. 1546.

tans d'ajoûter foi à l'avis que de differens endroits on leur avoit donné, que l'Empereur & le Roi Ferdinand ne cherchoient qu'à les amuser, & que depuis long-tems ils prenoient des mesures pour leur faire la guerre, & tâcher à les réduire par la force.

Cela les fit résoudre dans le même mois de Janvier de s'assembler à Francfort, pour déliberer sur les moïens de se défendre des exécutions de la Chambre Imperiale & des autres maux dont ils étoient menacez. Ils n'en trouverent point de meilleur que de proroger leur confederation, & de se préparer à la guerre. Et comme dans le même lieu ils apprirent que Frideric II. qui avoit succedé à Loüis, Electeur Palatin son frere, decedé sans enfans, avoit en sa Ville capitale de Heidelberg aussi-tôt appellé des Ministres Protestans, pour y prêcher leur doctrine, ils dépêcherent vers lui un Exprès pour l'en congratuler. Mais la joïe de cette bonne nouvelle fut moderée par l'avis que peu de jours après ils reçurent de la mort de Luther, arrivée dans le Comté de Mans-

L'Electeur Palatin embrasse le Lutheranisme.

feld le 17. Février âgé de soixante-deux ans, ils témoignerent tous en être fort sensiblement touchez. CHARLES V. 1546.

Cependant les incommoditez ausquelles l'Empereur commençoit à être sujet, n'aïant pû dès le mois de Janvier lui permettre de se rendre à la Diete qu'il avoit indiquée à Ratisbonne, il n'en fit l'ouverture que le 6. Juin ; & voïant que la plûpart des Princes Protestans avoient négligé d'y comparoître en personne, & n'y avoient envoïé que des Députez de leur part ; que d'ailleurs l'esperance dont il s'étoit flatté d'assoupir, par un Concile general, ces differends de Religion qui divisoient toute l'Allemagne seroit vaine, puisque les Confederez de Smalkalde avoient jusqu'alors méprisé le Concile, dont l'ouverture s'étoit faite dès la fin de l'année derniere, le rejettant comme s'ils n'y avoient aucun interêt ; l'Empereur en pleine Assemblée leur en fit de grands reproches, & il ne feignit point de leur témoigner que désormais il se serviroit de son autorité pour les réduire à la raison.

Comme il avoit bien prévû qu'il

CHARLES V. 1546.

seroit obligé d'en venir là, il avoit eu la précaution d'envoïer en toute diligence à Rome le Cardinal de Trente, pour conclure la Ligue proposée entre lui & le Pape. Le Cardinal avoit si bien agi qu'elle fut signée le 20. du même mois de Juin. Ce Traité (a) portoit, que le Pape s'obligeroit de fournir à l'Empereur 12000. Fantassins Italiens & 1500. Chevaux avec deux cens mille écus d'or qui seroient incessamment déposez à Venise; qu'en cette année-là il seroit permis à l'Empereur de lever au nom du Pape la moitié des revenus des biens d'Eglise dans toute l'Espagne; qu'à son profit, il pour-

(a) Une condition secrette qui avoit été comprise dans ce Traité, fut que l'Empereur n'inquiéteroit point le Pape dans l'Investiture qu'il avoit résolu de donner à son fils, des Duchez de Parme & de Plaisance. Jean Vega Ambassadeur de Charles V. ne voulut point assister à la cérémonie de l'Investiture; mais de tout le sacré Collége, il n'y eut que le Cardinal de Trani qui osa trouver à redire à cette action, & en représenter les conséquences dans un tems où le Chef de l'Eglise ne devoit être occupé qu'à reformer le Clergé, & à fléchir la colere de Dieu,

roit y vendre auſſi des rentes ſur des Monaſteres, juſqu'à la concurrence de cinq cens mille écus d'or ; le tout en vûë de cette guerre, & à condition que par engagement il leur laiſſeroit autant de ſes biens, ou qu'à la volonté du Pape il donneroit caution & garantie : conditions introduites à cauſe que l'affaire étoit ſans exemple ; que ſi quelqu'un entreprenoit de les traverſer dans cette entrepriſe, ils lui reſiſteroient à forces communes, & l'un & l'autre réciproquement pendant cette guerre s'entre aſſiſteroient, & même ſix mois après qu'elle ſeroit finie ; enfin, qu'il ſeroit loiſible à un chacun d'entrer dans cette Ligue, & d'y participer au gain & aux charges.

CHARLES V. 1546.

Tous les Cardinaux confirmerent cet accord, & l'on y inſéra cette clauſe, que ce qui, dès l'année précedente au mois de Juin, avoit ſur le même ſujet été projetté, ſeroit entendu pour le mois de Juin de cette année 1546. auquel tous les deux avoient ſigné l'alliance.

Paix entre la France & l'Angleterre.

Cette confederation de l'Empereur avec le Pape fut comme une

CHARLES V.

1546.

leçon aux Princes de se tenir sur leurs gardes ; & elle donna lieu à une paix entre la France & l'Angleterre qui dans le même tems fut concluë.

Les deux Partis publient leur manifeste, & arment.

Les choses étant ainsi réduites à la guerre, l'Empereur fit publier un Manifeste pour la justification de ses armes, il y montroit qu'il n'en vouloit point à la Religion ; mais que la rebellion de certaines gens, qui méprisoient les Decrets des Dietes, qui sans ordre s'assembloient, qui contre lui suscitoient les Puissances étrangeres, qui dépoüilloient les Princes, & qui envers tout le monde exerçoient une violence & une tyrannie generale, pour opprimer la liberté publique, l'obligeroit d'en venir à un dernier remede.

Les Protestans dont les Chefs étoient l'Electeur Jean Frideric de Saxe & Philippe Landgrave de Hesse, firent à ce Manifeste une réponse dans laquelle prenant le contrepied, ils publioient que quoi qu'en dit l'Empereur, cette guerre n'étoit qu'une guerre de Religion, pour violenter les consciences, & joignant les effets aux paroles, en peu de tems

ils armerent si puissamment qu'ils se trouverent plus forts que l'Empereur. Ils avoient quatre-vingt mille hommes de pied & dix mille chevaux avec cent trente pieces de canon.

L'Empereur avoit fait tous ses efforts pour secretement mettre ses Troupes en corps, afin d'attaquer les alliez de Smalkalde avant qu'ils fussent en état de se défendre. Mais ils se trouverent sur leurs gardes & dès le 16. Juillet, le Landgrave mit ses Troupes en campagne, après avoir envoïé à Strasbourg, ville bien fortifiée, le Prince Guillaume son fils aîné âgé de seize ans pour être en sûreté.

Cependant l'Empereur mit Jean Frideric Electeur de Saxe & Philippe Landgrave de Hesse au ban de l'Empire, les déclarant perturbateurs du repos public, violateurs de la foi & des loix, & usurpateurs de biens d'Eglise & de Provinces entieres, leur reprochant qu'ils s'étoient servis & se servoient encore des noms specieux de Religion, de paix & de liberté pour séduire les Princes & E-

CHARLES V. 1546.

tats de l'Empire, & pour les détourner de leur devoir envers l'Empereur & la Patrie.

Il envoïa cette déclaration au Duc Maurice de Saxe cousin de l'Electeur, avec les raisons qui l'avoient obligé de proscrire cet Electeur. Et pour engager le Duc dans ses interêts, ou peut-être aussi pour persuader le monde qu'il ne faisoit pas la guerre contre la Religion, il lui promit l'Electorat, quoiqu'il fût Lutherien. En même tems, il lui donna ordre de marcher sans delai avec toutes les forces qu'il commandoit pour se rendre maître du païs de l'Electeur, & prévenir ceux qui voudroient s'en emparer. Il envoïa aussi la même déclaration à Auguste Duc de Saxe frere du Duc Maurice, comme aïant un interêt commun avec lui.

L'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse, envoïent declarer la Guerre à l'Empereur le traitant indignement.

Quoique l'Empereur n'eût pas encore assez de Troupes ni de munitions pour égaler celles des Confederez, il ne laissa pas au commencement du mois d'Août de partir de Ratisbonne, après y avoir mis une bonne garnison, & d'aller camper

entre

entre le camp des ennemis, & Landshut ſur la riviere d'Izar, poſte avantageux, appartenant au Duc de Baviere.

Là, il eut le loiſir d'attendre les Troupes du Pape (*a*), leſquelles le joignirent le 7. d'Août au nombre de dix mille hommes de pied & de mille cinq cent chevaux effectifs. Peu de tems après il reçut encore ſix mille Eſpagnols, tous vieux ſoldats, qu'il avoit fait venir de Naples & de Milan ; en ſorte que ſon Armée ſe

(*a*) Ce fut Octave Farneſe que le Pape fit General de ſes Troupes ; & l'Empereur à ſon arrivée, lui donna le Collier de la Toiſon, après l'avoir aſſocié à cet Ordre dans le Chapitre tenu le jour de Saint André dès l'année précedente. Quoique les deux Armées fuſſent aſſez long-tems à portée l'une de l'autre pour terminer l'affaire dans une Bataille générale, il ne s'y paſſa pourtant rien de conſiderable, parce que dans celle des Proteſtans, l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe aïant un pouvoir égal, leurs ſentimens ne s'accordoient jamais ; & que l'Empereur de ſon côté, dans l'attente de quelque évenement que produiroit l'autorité partagée des Chefs, ne crut pas devoir riſquer le combat, qui réüniſſant leurs interêts communs, mettroit infailliblement leurs Conſeils d'accord.

CHARLES V. 1546. trouvant de quarante-cinq mille hommes, tous gens choisis, il fut en état de marcher & d'agir contre les Confederez.

Je ne m'arrêterai point ici à raconter ce qui, le reste de l'année & le commencement de l'autre, se passa entre l'Armée de l'Empereur & celle des Confederez.

Il suffit de dire que la vigilance de Charles & les irresolutions des Chefs Protestans furent telles, que vers la fin de l'année, ces Chefs rechercherent l'Empereur d'accommodement : mais il leur proposa des conditions si dures, qu'elles les firent résoudre à préferer la continuation de la guerre à une honteuse paix.

1547. Cette résolution ne plut pas à plusieurs des Confederez : car Ulric Duc de Wirtemberg, voïant le mauvais état de leurs affaires s'accommoda avec l'Empereur. En quoi il fut imité par les Villes d'Ulm, de Francfort, de Meminge, de Bibrac, de Ravensbourg, de Kempten, d'Ausbourg & de Strasbourg.

Cet affoiblissement du parti Protestant mortifia l'Electeur de Saxe,

qui pour le réparer se mit en devoir de tirer avantage des grandes intelligences qu'en Bohéme il avoit ménagées avec ceux qui y professoient la même Religion. Pour cet effet, avec ses Troupes il s'approcha des confins de ce Roïaume; mais il manqua son coup par la prévoïance & les soins que le Roi Ferdinand avoit apportez, pour faire échoüer ce dessein, & il fut contraint de reprendre honteusement le chemin de Saxe. Cette derniere disgrace le toucha d'autant plus sensiblement que dans le même tems il apprit deux choses fâcheuses; l'une, le peu de succès de la négociation de ses Ambassadeurs en Angleterre, à cause de l'extrêmité de la maladie où ils avoient trouvé le Roi Henry VIII. & l'autre, la nouvelle de la mort du Roi François I. qui peu de jours auparavant lui avoit fait tenir 100000. écus d'or, & autant au Landgrave de Hesse, pour les aider à porter les frais de la guerre; comme si ces deux Rois sortant ainsi de ce monde, se fussent entendus avec la fortune de Charles, pour ne pas arrêter le cours de ses victoires.

CHARLES V.

1547.

Février.

Dernier Mars

CHARLES V. 1547.

Aussi l'Empereur voulant se prévaloir d'une conjoncture si favorable, sur l'avis qu'il eut, que depuis le retour de l'Electeur de Saxe en son païs, il avoit surpris Freiberg sur la riviere de Malde, & Meissen sur l'Elbe, ces deux Places appartenant au Duc Maurice, il prit resolution de marcher promptement vers la Saxe pour arrêter ces progrès. Le 18. Avril il partit d'Egre avec toute son armée accompagné du Roi Ferdinand qui commandoit six cens Cuirassiers, mille Hussards & dix compagnies d'infanterie, & des deux Ducs Maurice & Auguste de Saxe freres, qui avoient bien autant de Troupes que Ferdinand.

L'Empereur marche avec toutes ses forces contre l'Electeur de Saxe, il le combat, & le fait prisonnier.

L'Empereur fit une si bonne diligence que le 22. Avril il arriva près de Meissen où peu s'en fallut qu'il ne surprît l'Electeur, qui aïant promptement fait rompre le pont, voulut avec ses Troupes qui faisoient environ neuf mille hommes, se sauver vers Wittemberg, de l'autre côté de l'Elbe. Mais l'Empereur aïant trouvé un gué, passa la riviere, le suivit, & l'aïant joint, l'attaqua, tail-

la toute ſon armée en pieces, & le fit priſonnier.

CHARLES V.

1547.

Auſſi-tôt que l'Electeur de Brandebourg eut appris le ſuccès de cette bataille, il vint trouver l'Empereur qui s'étoit rendu à Wittemberg pour l'aſſieger. Il y avoit déja fait condamner comme rebelle l'Electeur Jean Frideric de Saxe à avoir la tête tranchée, avec confiſcation de ſa dignité Electorale & de ſon Etat, qu'il avoit conferez au Duc Maurice de Saxe. L'Electeur de Brandebourg fit auprès de l'Empereur pour la grace du criminel de ſi fortes inſtances, que l'Empereur la lui accorda ſous des conditions que le 13. Mai le priſonnier ratifia lui-même. Elles portoient entr'autres choſes, qu'il renonçoit à la dignité Electorale, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans, permettant à l'Empereur d'en diſpoſer comme il le trouveroit à propos; qu'il remettoit à l'Empereur les villes de Wittemberg & de Gotha avec leur Canon & un tiers de munitions de bouche, le Duc pouvant enlever les deux autres tiers avec tous les meubles & uſtanciles; que

L'Empereur confere au Duc Maurice la dignité, & l'Etat de l'Electeur de Saxe, après avoir fait faire le Procez à cet Electeur, mais il lui donna la vie.

CHARLES V.

1547.

les garnisons en sortiroient sans drapeaux ; que le Saxon mettroit en liberté le Marquis Albert de Brandebourg, & lui restitueroit ce qui lui avoit été pris ; que l'Empereur en useroit de même à l'égard du Duc Ernest de Brunsvic & de son fils ; que le Saxon rendroit ce qui avoit été pris en cette guerre aux Comtes de Mansfelt & de Solms, & au Maître de l'Ordre de saint Jean en Prusse ; qu'il renonceroit à son droit sur Magdebourg, Halbestat & Halle, avec promesse d'obéïr à la Chambre Imperiale, de contribuer à l'entretien des Officiers de cette Chambre, & de faire relâcher le Duc Henry de Brunsvic & son fils, que le Landgrave tenoit prisonniers, sans pouvoir intenter aucune action contre eux ; qu'il se déporteroit de toute alliance faite contre l'Empereur & Ferdinand, & n'en feroit à l'avenir aucune, sans les y comprendre, avec leurs Provinces & alliez ; qu'il feroit reservé cinquante mille écus de pension annuelle, tant pour son entretien que pour celui de ses enfans, à prendre sur l'Electorat, &

autres terres conferées au Duc Maurice; qu'avec la permiſſion du même Duc, & ſi l'Empereur le trouvoit bon, il retiendroit la ville de Gotha, mais qu'il démoliroit les fortifications du Château, & ne pourroit pas fortifier la Ville; que moïennant ces clauſes on lui remettoit le ſupplice & toute autre peine corporelle, à condition toutefois qu'il demeureroit en la garde de l'Empereur ou en celle du Prince d'Eſpagne ſon fils, & ſatisferoit aux autres conditions du Traité, en execution duquel la ville de Wittemberg fut remiſe au pouvoir de l'Empereur, après que la Princeſſe Sibylle de Cleves femme du priſonnier, ſon fils & ſon beau frere, s'en furent retirez avec la Garniſon.

Cette grande affaire aïant été ainſi terminée, l'Electeur de Brandebourg jugea avec le Duc Maurice de Saxe, qu'il n'en falloit pas demeurer à l'accommodement du Duc Jean Frideric, & qu'ils devoient tâcher de faire auſſi celui du Landgrave de Heſſe. A ſon égard ils s'emploïerent ſi bien, qu'avec l'Empe-

CHARLES V. 1547.

reur ils convinrent d'un projet de Traité. Il contenoit que le Landgrave viendroit en personne demander pardon à genoux à l'Empereur; Qu'il se comporteroit avec le respect & l'obéïssance qu'il devoit à Sa Majesté Imperiale; Qu'il garderoit les Decrets faits pour le bien de la Republique; Qu'il se soumettroit au jugement de la Chambre, & contribueroit à son entretien; Que comme les autres Princes, il donneroit secours contre le Turc; Qu'il renonceroit à toute sorte de confederation, & particulierement à celle de Smalkalde, & qu'il en remettroit les expeditions à l'Empereur; Qu'il ne feroit aucune Alliance sans y comprendre l'Empereur, & le Roi Ferdinand; Qu'il défendroit l'entrée en son païs à tous les ennemis de l'Empereur; Qu'il n'entreprendroit la défense d'aucun de ceux que l'Empereur voudroit châtier; au contraire qu'il puniroit ceux de ses sujets qui porteroient les armes contre l'Empereur; Qu'en cas de besoin il lui donneroit passage par les terres de son obéïssance;

Qu'il rappelleroit ses vassaux, ou sujets qui serviroient contre l'Empereur; & que si dans quinze jours après la sommation faite, ils ne lui obéïssoient, il confisqueroit leurs biens au profit de Sa Majesté; Que pour les frais de la guerre, il fourniroit dans quatre mois à l'Empereur cent cinquante mille écus; Qu'il démoliroit entierement toutes ses Forteresses & Châteaux, excepté Zigenheim & Cassel, obligeant les garnisons de prendre service avec l'Empereur; Que sans sa permission il ne fortifieroit à l'avenir aucunes places; Qu'il lui délivreroit toute son Artillerie, & attirail de Guerre, dont Sa Majesté ne lui feroit part qu'autant qu'elle le jugeroit necessaire pour la défense des Places qu'elle lui laisseroit; Qu'il mettroit en liberté le Duc Henry de Brunsvic & son fils; & lui restitueroit son païs en déchargeant ses sujets du serment de fidelité, & en transigeant avec lui de son dédommagement; Qu'il rendroit tout ce qu'il avoit usurpé, tant sur l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, que sur le Teutonique;

CHARLES V. 1547.

Qu'il n'entreprendroit rien contre le Roi de Dannemark, ni contre aucun de ceux qui avoient ſuivi le parti de l'Empereur, & avoient donné ſecours à Sa Majeſté; Qu'il renvoïeroit ſans rançon tous les Priſonniers de Guerre; Qu'il ſe preſenteroit en jugement pour ſatisfaire à ceux qui auroient à lui demander quelque choſe en Juſtice; Que ſes enfans ratifieroient ces conventions, auſſi bien que la Nobleſſe & la Bourgeoiſie du païs, en s'obligeant de livrer à l'Empereur le Landgrave, en cas qu'il n'obſervât pas ce qu'il promettoit dans ce Traité; Que de toutes ces clauſes l'Electeur de Brandebourg, le Duc Maurice, & le Comte Palatin Wolfgand demeureroient garans, ſous promeſſe en cas d'infraction, d'emploïer leurs forces pour l'obliger à la réparer. Tous ces articles aïant ainſi été concertez furent envoïez: le Landgrave par le conſeil & du conſentement de tous les Etats, les accepta, à condition toutefois qu'on ne l'obligeroit à aucune autre choſe.

L'Empereur voïant cette affaire

en si bonne disposition, après avoir remis la Ville de Wittemberg au Duc Maurice, prit aussi-tôt le parti de s'avancer vers la Hesse pour y entrer, en cas que le Landgrave voulut retracter sa parole. Mais le Landgrave alla au devant de lui, & le 18. Juin il se rendit à Hall, accompagné de l'Electeur de Brandebourg & du Duc Maurice de Saxe. Une heure après le Duc Henri de Brunsvic, avec Charles Victor son fils y arriva aussi. Le lendemain Carlebie Secretaire d'Etat de l'Empereur, fut trouver le Landgrave, & lui presenta le Traité de paix pour le signer: Et comme on y avoit ajoûté que l'Empereur se reservoit la faculté d'expliquer les doutes qui se pouvoient rencontrer dans les articles de ce Traité, le Landgrave voïant que cela n'étoit pas écrit dans le Projet que le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg lui avoient communiqué, envoïa remontrer à l'Evêque d'Arras, Ministre de l'Empereur, qu'il ne le pouvoit pas signer. Toutefois celui-ci lui aïant fait réponse, que le Copiste avoit ou-

CHARLES V. 1547.

CHARLES V. 1547.

blié de l'ajoûter au Projet, le Landgrave aquiesça; mais il ne voulut pas souscrire à la clause qui portoit qu'il obéïroit aux Decrets du Concile de Trente, au lieu de quoi il mit qu'il defereroit aux Decrets d'un Concile œcumenique & libre, où le Chef se soumettroit à la réforme, aussi-bien que les membres, auquel le Duc de Saxe & l'Electeur de Brandebourg souscriroient. Il ajoûta ces derniers mots, parce que ces deux Princes lui avoient promis qu'ils ne se separeroient jamais de la Confession d'Ausbourg.

Le Traité aïant enfin été signé ainsi, ces mêmes Princes conduisirent le Landgrave vers l'Empereur qui étoit assis sur son Thrône. Le Landgrave s'étant approché, se mit à genoux devant Sa Majesté, aïant à son côté son Chancelier Guntherod. Ce Chancelier leut l'écrit, par lequel le Landgrave demandoit pardon de l'offense qu'il avoit commise contre Sa Majesté Imperiale, & lui faisoit très-humble priere de vouloir le recevoir en ses bonnes graces, lesquelles il tâcheroit de meriter à

l'avenir par sa fidelité, son respect & son obéïssance. L'Empereur fit répondre par George Helde; Qu'encore que le Landgrave eût merité un grand châtiment, comme il le confessoit lui-même, il vouloit bien néanmoins accorder à l'intercession de quelques Princes, qu'il ne fût condamné ni au dernier supplice, ni à la proscription, ni à la perte de ses biens, se contentant de ce qui avoit été mis dans le Traité; Qu'il vouloit bien aussi pardonner à ses vassaux & à ses sujets; pourvû qu'ils gardassent fidellement les conventions, & reconnussent comme ils devoient, la grace qu'on leur accordoit.

Le Landgrave qui croïoit que le procedé de l'Empereur étoit sincere, lui en rendit graces; & comme il le laissoit trop long-tems à genoux, il se leva sans ordre. Peu d'heures après, l'Electeur de Brandebourg l'alla voir, & lui dit qu'ils souperoient ensemble avec le Duc Maurice chez le Duc d'Albe. Ils y allerent, & y souperent; après le repas le Landgrave ne se doutant de rien,

CHARLES V. 1547.

passa dans une autre chambre, & se mit à joüer au dez pour se divertir pendant que le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg s'entretenoient avec le Duc d'Albe & l'Evêque d'Arras.

Le Landgrave arrêté contre son attente.

Enfin après minuit, Maurice, & l'Electeur qui venoient d'apprendre des deux autres qu'il falloit que le Landgrave passât le reste de la nuit avec des Gardes dans le lieu où il étoit, & que cette resolution ne pouvoit être changée, lui en envoïerent d'abord donner avis par Eustache Schlebe. Ils furent ensuite lui témoigner la douleur mortelle qu'ils en avoient; & que comme ils avoient toûjours vêcu en Princes de bonne foi dans le monde, & tenu exactement tout ce qu'ils avoient promis, ils avoient aussi attendu la même sincerité des autres; Qu'ils se plaindroient hautement de ce procedé, & qu'ils en parleroient si fortement à Sa Majesté Imperiale, qu'ils esperoient qu'il ne seroit pas plus longtems arrêté. Il répondit qu'il ne s'étoit pas attendu à ce traitement, étant venu sur leur parole; & que

c'étoit à eux d'y satisfaire. Pour le consoler, le Duc Maurice & quelques Conseillers de Brandebourg resterent auprès de lui cette nuit là. Le lendemain ces deux Princes intercesseurs firent leur plainte à l'Empereur de la maniere dont on en usoit envers le Landgrave, y ajoûtant une très-humble priere de le vouloir faire remettre en liberté, suivant la garantie qu'ils lui avoient donné sur la parole de Sa Majesté.

CHARLES V.

1547.

L'Empereur leur fit réponse qu'il ne leur avoit pas promis qu'il ne seroit pas détenu prisonnier; mais bien qu'il l'exemptoit d'une prison perpetuelle; & qu'il n'avoit pas entendu autre chose. Ils s'adresserent ensuite à ses Ministres, à qui ils se plaignirent de ce changement, assurant qu'on étoit convenu dans le projet du Traité, que l'on traiteroit le Landgrave *Ohne einige gefangnus*; c'est-à-dire, sans le mettre en aucune prison; mais les Ministres soutinrent & leur firent voir dans le Traité qui avoit été signé, qu'au lieu *d'Einige*, c'est-à-dire, aucune; il y avoit écrit *Evvige*, qui veut dire

CHARLES V. 1547.

perpetuelle. Néanmoins après une longue conteſtation, on envoïa dire de la part de l'Empereur au Landgrave, qu'il lui étoit permis de s'en aller. Il répondit que très-volontiers il s'en iroit, pourvû qu'il le pût faire en ſureté. Les deux Princes interceſſeurs s'emploïerent encore pour cela; mais en vain. Car deux jours après on dit au Landgrave de ſuivre l'Empereur, à quoi il obéït, ſe conſolant de la promeſſe que lui avoient faite ces deux Princes, qu'ils ne ſe retireroient point d'auprès de l'Empereur qu'il ne fut en liberté. Ils allerent donc avec Sa Majeſté à Naumbourg, continuant leur ſollicitation pour le Landgrave; mais trois jours après l'Empereur leur fit faire défenſes de paſſer outre, ou qu'autrement il envoïeroit le Landgrave en Eſpagne. Ils firent avertir le Landgrave de l'ordre qu'ils venoient de recevoir, & le prierent de les excuſer s'ils ne ſuivoient pas davantage l'Empereur, de peur de lui nuire; qu'ils croïoient cependant que s'il faiſoit païer les cent cinquante mille écus ſtipulez par le Traité; & s'il donnoit

ſureté

ſureté de faire executer les autres articles, il ſeroit mis en liberté; que pour eux, ils ne manqueroient pas de ſe trouver à la Diete, qui pour le premier de Septembre ſuivant, avoit été indiquée à Ausbourg, & qu'ils emploïeroient là tout ce qui dépendroit d'eux pour ſes interêts. Suivant leurs avis, le Landgrave qui avec une extrême impatience ſouffroit cette détention imprévûë, donna ſes ordres pour faire païer les cent cinquante mille écus, & pour faire démolir les Forteresſes, afin de faciliter ſon élargiſſement. Mais après que l'argent fut païé, que les Forteresſes furent démolies, & que le canon fut délivré, il ne laiſſa pas de demeurer toujours priſonnier.

CHARLES V. 1547.

Ce manquement de parole de l'Empereur à l'égard du Landgrave, irrita non ſeulement les Princes qui avoient negocié ſon accommodement, mais auſſi preſque toute l'Allemagne: ce qui les fortifia dans la réſolution qu'ils avoient priſe d'en faire leurs plaintes publiques à la Diete d'Ausbourg. En effet, quelque tems après que l'ouverture en

CHARLES V. 1547.

eut été faite, les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, ne manquerent pas de se joindre à la Princesse de Hesse, femme du Landgrave, & à ses fils, pour solliciter la liberté du prisonnier, en remontrant que de sa part il avoit satisfait à toutes les charges & conditions du Traité qu'il avoit fait avec Sa Majesté Imperiale. Mais l'Empereur éluda cette sollicitation, en faisant entendre à la Diete, que des trois points sur lesquels elle avoit principalement à déliberer, la discussion de celui qui regardoit les interêts des particuliers devoit être remise, après qu'on auroit pris resolution sur les deux autres, qui concernoient le bien general de l'Empire. Il est vrai qu'il s'agissoit du rétablissement de la paix dans l'Allemagne, par la réünion des esprits divisez sur le fait de la Religion, & du rétablissement du libre exercice de la justice, & de l'autorité des loix qu'on avoit foulées au pied au deshonneur de la Nation Germanique

Il y eut de grandes contestations

CHARLES V. 1547.

sur le premier chef : d'autant que le Pape avoit transferé le Concile de Trente à Boulogne ; & que nonobstant les instances de l'Empereur & des Princes de l'Empire auprès de sa Sainteté, pour le remettre à Trente, & les protestations par eux faites contre tout ce qui seroit fait à Boulogne sans leur participation, le Pape ne laissoit pas de tenir ferme, pour la continuation du Concile à Boulogne. (*a*) Cela obligea l'Em-

(*a*) Il s'étoit affermi par la Ligue qu'il venoit de negocier avec le Roi de France, par les soins du Cardinal de Saint Georges son Legat. Quoique le Traité fût tenu fort secret, on ne laissa pas dans le Conseil de l'Empereur, d'en sçavoir quelques particularitez : entr'autres, que le Roi envoïeroit ses Prélats au Concile à Boulogne, & donneroit Diane sa fille naturelle, âgée de neuf ans, à Horace Farnese, Petit-fils de Sa Sainteté. Qu'en revanche le Pape feroit Cardinaux Charles de Vendôme, oncle de Henry IV. & Charles de Guise, Archevêque de Rheims, si connu depuis sous le nom de Cardinal de Lorraine. Ce Traité fut suivi de près du désastre arrivé à Plaisance, où Pierre-Louis Farnese son fils naturel fut tué dans son propre Palais, & son corps exposé à tous les outrages de la populace.

CHARLES V. 1547.

pereur à chercher quelque temperament qui pût satisfaire en quelque maniere tout le monde. Il n'en trouva point de meilleur, que de faire par des gens sçavans dresser un Reglement sur toutes les contestations de Religion, jusqu'à ce que le Concile eût fait un Decret, touchant la foi orthodoxe sur les points contestez. Et comme, en apparence, il vouloit toûjours garder quelques mesures avec le Pape, il lui envoïa ce projet de Reglement, qui aussi-tôt lui fut renvoïé par Sa Sainteté avec deux avertissemens, l'un sur le mariage des Prêtres, & l'autre sur la Communion aux Laïques sous les deux especes, à quoi le Pape déclaroit ne pouvoir consentir; mais nonobstant le défaut du con-

---

Le Pape en fut d'autant plus consterné, qu'il voïoit clairement que le coup partoit du ressentiment de l'Empereur, tant contre lui-même, au sujet de la translation du Concile, dont il étoit convenu avec Henry II. que contre le Duc de Plaisance personnellement, qu'il haïssoit depuis la conspiration du Comte Loüis de Fiesque, où il le soupçonnoit d'avoir trempé,

ſentement de Sa Sainteté, l'Empereur ne laiſſa pas de preſenter cet écrit à la Diete, où il le fit recevoir comme une eſpece de Decret, (*a*) dont l'Electeur de Mayence, ſans l'aveu des Etats, lui rendit de très-humbles graces en leur nom. Il ordonna même qu'il fût imprimé & publié, tant en Latin qu'en Alleman, comme une Formule de Foi faite *ad interim*, juſqu'à la déciſion du Concile, d'autant qu'on y établiſſoit ce qu'on devoit croire dans les Points conteſtez entre les deux partis; & pour le ſurplus on y toleroit les Prêtres qui s'étoient mariez, & l'on y accordoit aux Laïques la Communion ſous les deux eſpeces; ces deux derniers points étoient contraires à la diſcipline ancienne; mais les autres étoient aſſez conformes à

(*a*) Ceux de Strasbourg & de Conſtance s'oppoſerent ouvertement à la reception de cet *Interim*. L'Electeur de Saxe même, quoique priſonnier entre les mains de l'Empereur, le rejetta. Il parut preſque en même tems une Ordonnance Imperiale pour la Reformation de l'Ordre Eccleſiaſtique, contenant vingt-deux Chapitres.

CHARLES V. 1547.

la Doctrine de l'Eglise.

Les Catholiques en murmuroient un peu, comme si l'Empereur eût voulu changer la Religion ; mais il répondit sagement que ce qu'il en faisoit, ne regardoit point les Catholiques à qui il laissoit libres leurs anciens usages; mais seulement les Lutheriens qu'il vouloit tâcher de ramener par ce moïen-là. Et c'est aussi ce qu'il insera dans sa Constitution, ordonnant aux Catholiques de demeurer fermes dans l'union de l'Eglise.

Cet accommodement qui ne plut ni à l'un ni à l'autre parti, & qui ne fut reçû que par force, aïant ainsi été reglé, l'on proposa ce point du rétablissement de la justice & de l'autorité des loix. L'Empereur insinua aux Etats, que s'ils lui en vouloient laisser le soin, il y travailleroit de tout son pouvoir; & que cependant comme la Chambre Imperiale étoit accablée d'affaires, il jugeoit à propos d'ajoûter au nombre des Assesseurs ordinaires, dix autres Assesseurs extraordinaires, pour les vuider plus promptement

Les Etats souscrivirent à son avis, & ils lui témoignerent qu'ils s'en remettoient volontiers à lui pour en ordonner ce qu'il trouveroit pour le mieux, avec promesse qu'ils contriburoient à ce qui seroit necessaire pour leur entretien.

Enfin, sur le dernier point touchant les interêts particuliers de quelques Princes & Etats de l'Empire, l'Empereur déclara qu'il vouloit en connoître lui-même; & afin d'appaiser en quelque façon le Duc Maurice de Saxe, qui ne s'étoit rendu à la Diete qu'au commencement de l'année 1548. & qui toûjours insistoit pour la liberté du Landgrave, il lui confirma en pleine Diete le don, qu'au camp devant Wittemberg, il lui avoit fait des Etats du Duc Jean Frideric de Saxe, de la dignité Electorale, & il lui en donna l'Investiture avec toutes les cérémonies accoutumées, non seulement pour lui & pour ses enfans mâles; mais aussi, au cas qu'il n'en eût pas, pour le Duc Auguste de Saxe, son frere & ses fils, à l'exception toutefois de terres qui avoient

CHARLES V. 1547.

été reſervées pour le Duc Jean Frideric & ſes Succeſſeurs. L'Empereur s'étant ainſi debarraſſé de toutes ces affaires, ne ſongea plus qu'à menager les Etats pour les porter à lui accorder un ſecours conſiderable en argent pour les neceſſitez communes de l'Empire.

Ils ne purent lui refuſer ce qu'il demandoit; & ils ſe laiſſerent même perſuader de donner de plus au Roi Ferdinand cent mille écus par an, juſqu'à la fin de la Treve faite avec le Turc.

Ils conſentirent auſſi que toutes les Provinces que l'Empereur poſſedoit dans la haute & baſſe Allemagne, fuſſent miſes ſous la protection de l'Empire, à condition que pour les beſoins publics, elles contribueroient pareillement leur cotte part des ſubſides, à proportion des autres Etats, ſans néanmoins qu'elles fuſſent obligées d'apporter aucune innovation à leurs propres loix & juriſdictions. Et afin d'en affermir davantage la ſureté & la tranquillité auſſi bien que des autres Etats de l'Empire, il fit agréer par

par la Diete, que la constitution de la paix publique faite par l'Empereur Maximilien son Aïeul, seroit renouvellée & même augmentée, & avec cette augmentation, il fit une nouvelle Constitution, pour dans tout l'Empire avoir force de loi. L'on en peut voir la teneur parmi les pieces qui sont à la fin de la seconde partie de cet Ouvrage.

CHARLES V. 1548.

Avant que de congedier la Diete qui finit le dernier Juin, il fit expedier ses Lettres Patentes, par lesquelles il convioit les Etats, & particulierement ceux de la Confession d'Ausbourg, de vouloir assister au Concile, aussi-tôt qu'il seroit rétabli à Trente, avec promesse qu'on y traiteroit toutes choses selon la sainte Ecriture, & la doctrine des saints Peres; & que les Prélats & Theologiens de cette Confession n'y seroient pas moins favorablement reçûs que les autres. Aussi-tôt que les Deputez se furent retirez, l'Empereur prit le chemin des Païs-Bas, mandant en même tems à l'Infant Philippe son fils, de s'y rendre incessamment. Le Prince étoit en Es-

CHARLES V. 1549. pagne, n'aïant que douze ans; quelque diligence qu'il pût faire, il ne put arriver à Bruxelles qu'au commencement de l'année ſuivante. Le premier d'Avril, ſon pere lui fit faire une entrée celebre, & il le fit reconnoître pour ſon préſomptif heritier dans les Païs-Bas, lui faiſant par les Etats rendre en cette qualité tous les devoirs imaginables.

Il s'aviſa un peu après de vouloir par un Edit très rigoureux témoigner ſon zele pour l'Egliſe; il fit expedier cet Edit contre tous ceux qui profeſſeroient d'autre Religion que la Catholique orthodoxe: ce zele s'étendit juſqu'à l'établiſſement
1550. qu'il fit de pluſieurs Tribunaux d'Inquiſition pour proceder contre tous ceux qui contreviendroient à l'Edit, & pour les condamner aux peines qui y étoient bien au long exprimées.

C'eſt cet Edit, qui dans la ſuite fut comme un flambeau funeſte qui alluma un feu qu'on ne pût depuis éteindre. Car les Gouverneurs de ces Provinces voulant ſucceſſivement ſignaler le zele de leurs Maî-

tres pour la Religion, porterent les choſes à tel point, que les ſujets de toute condition ſe croïant autoriſez par l'extrême neceſſité qui n'écoute plus ni loix ni devoir, ſecouerent le joug, coururent aux armes, ſe cantonnerent; & qu'enfin la révolte ſe fortifia tellement, que ceux-là mêmes qui avoient publié cet Edit, furent contraints de recevoir pour amis ces rebelles, de reconnoître pour Souverains ceux qui avoient été leurs Sujets, & au lieu d'une Religion, d'en ſouffrir autant qu'il plut aux autres d'en introduire. Tant il eſt vrai que la contrainte & la violence en matiere de Religion ſont de dangereux remedes. Auſſi cet Edit ſema dans tous les Païs Bas l'épouvante & le déſeſpoir; mais particulierement parmi les Negocians d'Allemagne qui y trafiquoient, & ſur tout à Anvers.

Les Princes & Etats Lutheriens s'en offenſerent; & comme ſur le licentiement que l'Empereur avoit fait d'une partie de ſes Troupes, ils avoient repris cœur, ils eurent la hardieſſe de proteſter hautement contre

CHARLES V. l'Interim, même à ceux qui l'avoient reçû auparavant.

1550. L'Empereur s'étant dès le 6. Juillet rendu à la Diete d'Ausbourg, il y fit de grandes plaintes de cette protestation, dans le dessein d'en empêcher les suites. Et afin de disposer les Protestans à s'en départir, il abolit l'Inquisition dans les Païs-Bas à l'égard des Marchands étrangers. De plus, en confirmant le Decret de l'Interim, il assura les Etats que les differends de la Religion seroient bien-tôt terminez par le Concile que le Pape Jules III. qui avoit succedé à Paul III. avoit rétabli à Trente, & dont l'ouverture se devoit faire incessamment; où tous les Chrétiens meme ceux qui avoient changé de Religion auroient toute liberté de se trouver, & de proposer leurs sentimens sous sa protection & sa sauve-garde. Et comme il crut par là & par d'autres expediens qui n'avoient point reçû de contradiction, avoir suffisamment satisfait les Princes Protestans, il congedia l'Assemblée.

Son fils Philippe qui y avoit assis-

té, prit ſur la fin du mois de Mai la route d'Italie pour retourner en Eſpagne avec ſon beau-frere Maximilien, fils de Ferdinand, lequel l'accompagna pour y aller querir Marie ſa femme, qui déja étoit mere de deux enfans, & pour les amener en Allemagne.

L'Empereur ne quitta Ausbourg qu'au commencement de Novembre, il s'en alla à Inſpruck, où il avoit reſolu de paſſer quelques mois, tant pour être proche de Trente, qu'afin de pouvoir mieux pourvoir aux choſes neceſſaires pour la guerre de Parme contre Henri II. Roi de France, qui ſoûtenoit les interêts d'Octave Farneze Seigneur de cette Ville, laquelle le Pape vouloit avoir pour d'autres terres qu'il offroit en échange.

Les Ambaſſadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandebourg ſuivirent de près l'Empereur à Inſpruck, pour le ſolliciter avec la derniere inſtance de faire mettre le Landgrave en liberté. Le Roi de Dannemarck pour le même ſujet y avoit envoïé un Ambaſſadeur, à l'exemple

CHARLES V.

1551.

de plusieurs autres Princes qui vouloient prévenir le mal qu'ils voïoient bien que cette dure & longue détention du Landgrave alloit attirer sur l'Allemagne.

Raisons de l'Electeur de Saxe, pour se révolter contre l'Empereur.

L'Empereur leur donna bonne esperance de sa liberté, & promit d'accommoder l'affaire avec l'Electeur Maurice de Saxe, auquel il avoit mandé de le venir trouver pour cela.

Maurice aïant été averti de cette réponse qui n'étoit que la même que l'Empereur avoit toûjours faite, jugea qu'il falloit à la fin prendre une autre voïe pour sortir de cette négociation. Outre qu'il vouloit à quelque prix que ce fut effacer, s'il pouvoit, la mauvaise impression qu'il avoit donnée de sa conduite à ceux de sa Religion qui croïoient qu'il avoit sacrifié à son ambition le Duc Jean Frideric de Saxe, son cousin, & que même il s'entendoit avec l'Empereur pour le laisser en prison. Il songeoit donc à regagner leur estime & leur affection; & sçachant qu'il n'y pouvoit parvenir qu'en attaquant Charles V. qu'ils regar-

CHARLES V. 1552.

doient comme le Tyran de leur consciences & de leur liberté, il cherchoit tous les moïens imaginables de se mettre en état de lui faire une forte guerre. Il se conduisit en cela avec tant d'adresse & de secret, qu'au commencement de l'année 1552. on fut tout étonné d'apprendre que par le ministere d'Albert Marquis (*a*) de Brandebourg, il avoit fait une Ligue avec le Roi de France, & qu'il avoit retenu & arrêté à son service les Troupes Allemandes qu'il avoit emploïées au siege de Magdebourg, aussi-bien que celles qui en étoient sorties après

L'Electeur Maurice fait la Guerre à l'Empereur.

(*a*) Le Traité de cette Ligue portoit, que le Roi envoïeroit une puissante Armée en Allemagne, dès l'entrée du Printems; Qu'il fourniroit une partie des sommes pour entretenir les Troupes de Maurice & des autres Confederez; & qu'en dédommagement, il se rendroit maître des Villes de Cambray, ou de Metz, Toul & Verdun. Il s'empara en effet de ces trois dernieres, qui sont demeurées depuis ce tems-là à la France. Strasbourg manqua de suivre le même sort, mais les Habitans plus défians que ceux de Metz, envoïerent des vivres à son Armée, pour qu'elle n'eût aucun prétexte d'entrer dans la Ville.

CHARLES V. 1551.

son accommodement. Il s'étoit de plus assuré de l'Electeur Joachim de Brandebourg, des Marquis Jean & Albert du même nom, de Frideric Comte Palatin, des Ducs de Wirtemberg, & des deux-Ponts, de Henri & Jean Ducs de Mecklebourg, & d'Ernest Marquis de Bade.

Mais ce qui alors le détermina le plus à se déclarer, c'étoit qu'il lui sembloit que jamais il ne pouvoit rencontrer une conjoncture plus favorable à son dessein. Car d'un côté l'Empereur étoit occupé à la guerre de Parme contre les François; & de l'autre, le Roi Ferdinand se trouvoit embarassé par celle que le Turc avoit tout nouvellement portée en Hongrie, (*a*) sous prétexte que

(*a*) Soliman ne pouvoit voir tranquillement que la Transilvanie, pour laquelle Jean lui avoit rendu hommage & lui païoit tribut, fût possedée par le Roi Ferdinand, & ce fut là le veritable sujet de cette guerre, qui désola de nouveau la Hongrie. C'est sans fondement que les Imperiaux l'attribuent aux intrigues de Henry II. puisque c'eût été agir contre ses propres interêts, en réunissant par ce moïen

l'Empereur avoit rompu la Treve. Outre que Charles V. n'avoit presque d'autres Troupes que celles qu'il avoit fait revenir de Saxe, & qui avoient aidé à faire le siege de Magdebourg, pendant lequel Maurice qui y commandoit en avoit menagé les Officiers dont il avoit gagné un grand nombre.

Ce Prince mit donc ses Troupes en campagne, faisant en même tems publier un Manifeste, contenant les raisons qui lui avoient fait prendre les armes. D'abord il se rendit maître des Villes qui se trouverent sur son passage, & s'avança jusqu'en Suabe. Le premier Avril il mit le siege devant Ausbourg, & le 13. il s'en rendit maître. De là il s'avança vers les Alpes pour en occuper les passages, & empêcher les Trou-

avec l'Empereur, tous les Princes d'Allemagne, ausquels il s'étoit joint pour maintenir la liberté de l'Empire, & borner la puissance de la Maison d'Autriche. Henry II. eût mieux aimé voir les Turcs faire une diversion par mer, & favoriser l'entreprise qu'il avoit formé sur la Sicile.

CHARLES V.

1552.

Le Concile de Trente se dissipe.

pes Espagnoles & Italiennes de venir en Allemagne. Son approche fit dissiper le Concile de Trente. Les Evêques qui le composoient en étant effraïez, s'enfuirent pour se mettre en lieu de sureté, après toutefois avoir remis l'Assemblée dans deux ans, ou dans un plus long terme, si les Princes ne s'accommodoient pas.

L'Empereur pareillement en fut dans une si grande consternation, qu'en toute diligence il envoïa le Roi Ferdinand vers Maurice pour traiter avec lui.

Au commencement du mois de Mai ces deux Princes s'aboucherent à Lintz, où l'Electeur qui avoit dessein de surprendre l'Empereur dans Inspruck, tâcha d'amuser Ferdinand par des témoignages apparens d'une bonne disposition à la paix, & par une convention qu'ils firent ensemble, que pour travailler à un accommodement, on s'assembleroit à Passau le 26. de Mai ; & que du premier jour de l'Assemblée il y auroit Treve pour quinze jours entre les deux partis.

Ce coup d'adresse lui réüssit en quelque maniere. Car pendant que Ferdinand étoit allé rejoindre l'Empereur, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait avec Maurice ; ce lui-ci, pour l'execution de son projet, voulant utilement profiter du tems qui restoit jusqu'à la Treve, fait promptement avancer ses Troupes, force avec une fortune & une bravoure incroïable les passages des vallées, qui conduisent à Inspruck, & prend le Château d'Eremberg, dit le pas de Chinse ; en sorte qu'il n'avoit plus qu'à aller de plein pied à Inspruck. Mais l'Empereur averti la nuit de la prise de ce passage, part à la pointe du jour, & dans une litiere, à cause des goutes dont il étoit travaillé, accompagné de son frere Ferdinand & du Duc Jean Frideric de Saxe, à qui dans cette conjoncture il rendit la liberté; & tous trois suivis seulement de leurs domestiques, sans aucun équipage, à cause que l'empressement de sortir de la Ville ne leur avoit pas permis d'en mener, ils se sauvent en crainte à Villacho sur le Drave.

L'Empereur élargit le Duc Jean Frideric.

CHARLES V. 1552.

Maurice ne laissa pas de poursuivre son chemin, de sorte que le lendemain il entra dans Insprúck, où, à la reserve des équipages du Roi Ferdinand qui étoit son ami, il donna au pillage tous ceux de la Cour de l'Empereur. Pour ce qui est des Habitans, il défendit très-expressément qu'on leur fît aucune insulte, & qu'on touchât à leurs biens; voulant faire voir qu'il n'avoit pas pris les armes pour s'enrichir, mais seulement pour secourir les opprimez.

Pendant que Maurice poursuivoit si vivement l'Empereur ; le Roi de France, pour satisfaire au Traité de Ligue qu'il avoit fait avec cet Electeur, s'avança sur la Frontiere avec une puissante armée, & s'empara de Verdun, de Toul & de Metz, comme aussi de Nanci, & de toute la Lorraine (*a*); d'où, pour favoriser

(*a*) Il crut devoir prévenir l'Empereur qui avoit le même dessein, & en se saisissant de la Lorraine, il s'assura de la personne du jeune Duc Charles, fils du Duc François, & de Christierne sœur de l'Empereur. Il l'emmena en France, & le fit élever avec le Dauphin.

ſes Alliez, il paſſa juſqu'à Haguenau.

L'Empereur de ſon côté s'étant poſté en lieu, où de la part de l'Electeur de Saxe, il ne pouvoit plus apprehender d'inſulte, ne ſongea qu'à mettre enſemble le plus de Troupes qu'il pût au pied des Alpes, afin non ſeulement d'être en état de s'oppoſer aux progrès de ſon ennemi, mais auſſi de ſoûtenir le parti Catholique, tant que dureroit l'Aſſemblée de Paſſau, qui avoit été indiquée au 26. de Mai.

Les Princes qui s'entremettoient de l'accommodement, s'y rendirent au jour nommée. Ils y travaillerent avec tant d'application (dans la crainte qu'ils avoient pour la tête du Landgrave, l'Empereur aïant menacé Maurice de la lui envoïer, ſi l'on ne ſe contentoit des conditions qu'il offroit) que cet accommodement fut conclu le premier Août par le Traité, qu'on appelle la pacification de Paſſau (*a*). Ce Traité ſe trou-

(*a*) La maniere dont les Princes Proteſtans ſe comporterent dans cette occaſion à l'égard de Henry II. ne répondit pas au zele que ce

CHARLES V. 1552.

vera mot à mot à la fin de cet Ouvrage ; attendu que par les Protestans il a toûjours été consideré comme le fondement & le Titre de leur liberté Evangelique , laquelle en effet dequis ce tems-là ils ont euë toute entiere.

Le Landgrave mis en liberté.

En exécution de ce Traité, le 13. Août le Landgrave fut mis en liberté ; mais il fut encore arrêté à Mastricht, & ce fut par ordre de la Reine Marie , Gouvernante des Païs-Bas, jusqu'à ce qu'elle eût sçû, disoit-elle , plus particulierement sur ce sujet la volonté de l'Empereur. Son prétexte étoit que Reisfemberg qui avoit servi le fils du Landgrave,

---

Prince avoit témoigné à soûtenir leurs interêts & la liberté Germanique ; non seulement il ne fut point compris dans le Traité de Passau , après avoir garanti l'Empire de l'esclavage ; mais on ne lui fit pas même part du dessein qu'on en avoit formé ; & pour toute reconnoissance, les Etats l'envoïerent prier de ne plus rien entreprendre sur l'Allemagne : sacrifiant ainsi aux avantages présens que Charles V. leur offroit par ce Traité, l'amitié d'un Prince puissant, qui , seul, pouvoit être dans la suite le Protecteur de leur liberté.

étoit avec ses Troupes passé vers le Marquis Albert de Brandebourg, qui étoit engagé dans l'alliance des Protestans, & de la France; & elle prétendoit que par cette démarche la paix avoit été violée: mais le quatriéme Septembre l'Empereur le fit remettre en liberté, & six jours après, le Landgrave arriva dans ses Etats.

CHARLES V.

1552.

L'Empereur marche pour aller assieger Metz.

Charles-Quint qui n'avoit abandonné les interêts de la Religion, en faveur des Protestans, que pour s'en faire un secours contre Henry II. comme il avoit déja fait une autrefois contre François I. profita de toutes les forces de ce parti; & dans peu de tems, se voïant à la têtê de quatre-vingt mille hommes, il se résolut de tirer sa revanche du Roi de France. Il se mit en marche avec cette formidable armée, & il prit son chemin par Strasbourg. Il fut fort bien reçû par le Magistrat; & pendant que son armée filoit & passoit le Rhin près de la Ville, il alla prendre son quartier dans un Village, proche Haguenau. Pour le passage des Troupes, du canon & du

CHARLES V. 1552.

bagage, on emploïa six jours entiers, depuis le quinziéme jusqu'au vingt-uniéme Septembre. Et après s'être avec toute l'armée avancé jusqu'à Laudan, il y demeura encore seize jours, & ne commença le Siege de Metz que le vingt-deuxiéme Octobre. Par ce retardement, il donna tems au Duc François de Guise, de faire ce que le Roi desiroit, sa Majesté n'ignorant pas le dessen de l'Empereur. Le Duc munit les Villes de Metz & de Nancy, de toutes les choses nécessaires, & il y fit entrer un grand nombre de Noblesse, & de Braves qui s'y enfermerent pour les défendre. Le Marquis Albert de Brandebourg, qui jusques-là étoit demeuré ferme dans la Ligue de France, avoit lors son quartier avec cinquante compagnies d'Infanterie, & beaucoup de Cavalerie, proche de Pont-à-Mousson. Mais aïant à l'approche de l'Empereur changé de sentiment, il traita secretement avec lui; & le quatriéme Novembre il vint se rendre au Camp devant Metz; après avoir mis en déroute, & fait prisonnier

Le Marquis Albert tourne casaque.

nier le Duc d'Aumale, qui, sur le bruit de cette défection, étoit venu pour se saisir de la personne d'Albert, ou pour empêcher sa jonction avec l'Empereur.

Pour faire voir qu'elle fut la résolution, la valeur & la fermeté de ceux qui soûtinrent ce Siege, il suffit de dire que la Place fut attaquée par une armée de près de cent mille hommes de pied, & de douze mille chevaux; & battuë par cent quatorze piéces de canon, le tout commandé par un Empereur en personne, secondé de tous les Braves de l'Europe, dont les efforts furent vains: car ils n'empêcherent pas l'Empereur d'échoüer dans cette entreprise, l'hiver & les maladies contagieuses lui faisant mourir beaucoup de monde. Aussi, à la fin du mois de Decembre prit-il résolution de lever le Siege, après avoir perdu un tiers de son armée. Il en fit hiverner une partie au Païs de Treves, & avec le reste il se retira aux Païs-Bas, plus mortifié de ce fâcheux succès, que le Roi de France n'eût

L'Empereur est contraint de lever le siege.

CHARLES V. de joïe d'avoir ſauvé cette grande conquête.

1553. Cette diſgrace ne rebuta pas l'Empereur: auſſi-tôt que le Printems fut revenu, il voulut vanger l'affront qu'il avoit reçu devant Metz. Il attaqua Teroüane, força la Place, & la fit démolir juſqu'à la derniere pierre. Mais ſoit que ſes infirmitez corporelles, auſſi-bien que la diſpoſition de ſon eſprit, dont la vivacité commençoit à s'émouſſer, ne lui permiſſent plus d'agir à ſon ordinaire, ſoit qu'il eut d'autres deſſeins en tête; il ne paſſa pas outre de ce côté-là, il laiſſa la conduite de ſon armée à Emanuel Philibert, fils de Charles Duc de Savoye, qui, dans la continuation de la guerre, tâcha de ſe ſignaler contre la France. Pour lui, il donna ſes ſoins à faire en ſorte, non ſeulement qu'une guerre inteſtine que depuis ſa retraite de devant Metz, Albert Marquis de Brandebourg avoit commencée en Allemagne, n'eût de ſuite; mais d'ailleurs, qu'on avançât la concluſion du mariage de Philippe ſon fils avec Marie, fille & Doüairiere de Henry

VIII. Roi d'Angleterre, lequel mariage fut consommé le vingt-cinquiéme Juillet à Winton, d'où peu de jours après les nouveaux mariez furent dans Londres faire leur entrée avec toute la magnificence possible.

Cette derniere affaire que l'Empereur avoit tant souhaitée, aïant un si heureux succès, il voulut pousser à bout celle du Marquis Albert, lequel en une bataille donnée près la Riviere de Wser, avoit été défait par Maurice Electeur de Saxe, qui y aïant été blessée d'un coup d'Arquebuse, en étoit mort au bout de deux jours.

Albert s'étoit sauvé en Franconie, où il avoit ramassé quelques Troupes; mais aïant encore été battu par celles de Ferdinand, & des Princes voisins, il avoit été contraint de se refugier en France. L'Empereur aïant résolu de lui faire faire son procès, comme à un perturbateur du repos public, & de remedier d'ailleurs aux désordres qu'il avoit causez en plusieurs endroits, il convoqua pour cet effet diverses Dietes, les unes après les autres; mais elles

CHARLES V. furent renduës infructueuſes par les pratiques des amis d'Albert, & par
1554. l'abſence de l'Empereur qui n'y avoit pû aſſiſter à cauſe de ſes incommoditez. Outre qu'Albert, à qui le Roi de France avoit accordé ſa protection, fut de la part de ce Roi compris dans le Traité de Treve, qui dans l'Abbaïe de Vaucelles près de Cambray, fut conclu le 5. Fé-
1555. vrier 1555. par les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & de Philippe ſon fils Roi d'Angleterre, d'une part; & par les Ambaſſadeurs de Henry II. Roi de France, d'autre part: cette Treve étant par mer & par terre pour cinq ans, tant aux Païs-Bas qu'en Italie & ailleurs, ſous condition que les parties garderoient les Païs, & les Places qu'elles occupoient.

Le même jour que ce Traité fut ſigné, Ferdinand fit au nom de l'Empereur l'ouverture de la Diete d'Auſbourg. L'Empereur ne s'y étoit pû rendre, pour les mêmes raiſons qui l'avoient empêché de ſe trouver aux autres Aſſemblées. Celle-ci ſe tenoit en execution du Traité de Paſ-

ſau. Pour ce qui reſtoit à regler avec les Proteſtans ſur le fait de la Religion, les conteſtations y furent grandes, & elles durerent juſqu'au 23. Septembre, à cauſe des differens ſentimens des partis oppoſez, ſentimens ſoûtenus juſqu'au bout, avec tant d'opiniâtreté, que Ferdinand n'en put tirer autre réſolution que celle que ce même jour il fit lire publiquement, dont voici la teneur.

Reſolution de la Diete qui regle les choſes concernant l'exterieur des Religions.

Que l'Empereur, le Roi Ferdinand, les autres Princes & Etats n'outrageroient en aucune maniere les ſujets de l'Empire, à cauſe de la Doctrine, Religion, & Foi de la Confeſſion d'Ausbourg, ni ne les contraindroient par Mandemens ou autrement, de quitter la Religion, les cérémonies, & les loix que les Alliez de la même Confeſſion avoient établies, ou ci après établiroient en leurs Provinces; ni ne les mépriſeroient en aucune ſorte, mais leur laiſſeroient la liberté de conſcience avec la joüiſſance paiſible de leurs biens, facultez, peages, poſſeſſions & droits; que le differend

CHARLES V. 1555.

de la Religion ne ſeroit terminé que par des voïes douces, & pacifiques; que ceux de la Confeſſion d'Ausbourg ſe comporteroient de même envers l'Empereur, le Roi Ferdinand, & les autres Princes & Etats de l'ancienne Religion, leurs Chapitres & Colleges, leur laiſſant pareillement la liberté de leur Religion, & de leurs cérémonies, comme auſſi de leurs loix, poſſeſſions, & peages; & que les differends & procès qui ſurviendroient, ſeroient décidez ſelon les Loix, & Coûtumes de l'Empire; que ceux qui ne ſeroient ni de l'une ni de l'autre Religion, ne pourroient être compris en cette paix; que ſi quelque Archevêque, Evêque, Prélat, ou quelqu'un de l'Ordre Eccleſiaſtique, venoit à ſe retirer de l'ancienne Religion, il ſeroit obligé de ſe déporter auſſi-tôt de ſon Evêché, Prélature, Bénéfice, & de tous les fruits qu'il en auroit reçûs, ſans toutefois que cela tournât en aucune façon à ſon deshonneur; & qu'il ſeroit libre aux Chapitres ou Colleges, ou à ceux qui avoient droit d'élire, de

mettre en sa place un autre Prélat de l'ancienne Religion, afin qu'ils demeurassent paisibles en la possession de leurs droits de Fondation, Election, Présentation, Postulation, Confirmation, & autres semblables droits, & en celle de leurs biens: le tout à condition que cela ne préjudicieroit nullement à la future réconciliation de la Religion; que comme quelques Etats de l'Empire, & leurs Prédécesseurs s'étoient emparez de quelques Prevôtez Ecclésiastiques, Monasteres, & autres telles sortes de biens sacrez, & les avoient appliquez aux ministeres de l'Eglise, sçavoir aux Ecoles, & autres bons usages, ils ne seroient pas appellez en justice pour ce sujet; que la Jurisdiction Ecclésiastique ancienne ne s'étendroit point sur la Religion, la Foi, les cérémonies, les Loix, & le Ministere Ecclésiastique de ceux de la Confession d'Ausbourg, mais qu'elle demeureroit en suspens, & sans effet, jusqu'à ce qu'on eût entierement terminé le differens de la Religion: que la même Jurisdiction s'exerceroit pour-

CHARLES V. 1555.

tant, & auroit ſon effet ſelon l'ancien droit & uſage dans les autres choſes qui ne concerneroient point la Religion; que tout l'Etat Eccleſiaſtique demeureroit à l'avenir dans la joüiſſance de ſes biens, peages & droits: en ſorte néanmoins que ceux en la Province deſquels ces biens ſeroient ſituez, ne perdroient rien du droit temporel qu'ils avoient avant la diviſion de laReligion: qu'on prendroit ſur ces biens les choſes néceſſaires pour entretenir & faire ſubſiſter le Service de l'Egliſe, les Paroiſſes, les Ecoles, les Aumônes, & les Hôpitaux, ſans avoir égard à qui de l'une ou de l'autre Religion cette aſſiſtance & nourriture ſeroit appliquée: que s'il arrivoit quelque conteſtation pour les aumônes & la nourriture des pauvres, & pour la maniere de les diſtribuer, les parties de leur conſentement choiſiroient des Arbitres, qui dans ſix mois termineroient le differend, durant lequel tems les diſpenſateurs ne leſſeroient pas d'emploïer le fond deſtiné aux uſages & ſervices ici mentionnez, en la maniere qu'auparavant

vant ils avoient accoûtumé de faire, jusqu'à la décision du procez. (*a*).

Pendant que Ferdinand regloit ainsi les affaires d'Allemagne, l'Empereur sentant que tous les jours sa santé & son esprit (*b*) s'affoiblissoient

(*a*) Il fut encore arrêté dans cette Diete, que les Princes de la Confession d'Ausbourg auroient droit de nommer quelques personnes pour être Assesseurs & Conseillers de la Chambre de l'Empire ; & pour cet effet l'on changea la forme du serment qu'on avoit coûtume d'y prêter en y entrant, & qu'au lieu de *Per Deum & Sanctos*, on diroit dans la suite, *Per Deum & sancta Evangelia*, afin qu'elle fût commune aux deux Parties. Les Peuples d'Autriche voïant le Decret de la Diete, crurent pouvoir profiter de cette occasion, & demander à leur tour la liberté de conscience dans une Diete que Ferdinand assembla à Vienne au sujet de la Guerre des Turcs. Les besoins pressans où se trouvoit ce Prince pour lors, le firent relâcher sur l'Article de la Communion du Calice, à condition cependant que ces Peuples ne changeroient rien dans les autres loix & cérémonies de l'Eglise, jusqu'au Decret de la Diete future. Le Duc de Baviere suivit l'exemple de son Beau-pere, les Bavarois l'aïant assûré que sans cela ils ne païeroient rien pour la Guerre contre les Turcs.

(*b*) Ses infirmitez, & le chagrin qu'il eut du mauvais succès de ses affaires, lui avoient

CHARLES V. 1555. & qu'il ne pouvoit plus porter le fardeau du Gouvernement, résolut de renoncer à la Souveraineté.

Dans cette pensée que depuis quelque tems il nourrissoit, il avoit rappellé auprès de lui Philippe son fils Roi d'Angleterre, à qui en faveur de son mariage il avoit déja donné les Roïaumes de Naples & de Sicile, avec le Duché de Milan le 25. Octobre.

Il fit donc assembler les Etats des Provinces des Païs-Bas à Bruxelles, & là, premierement il créa Philippe Chef de l'Ordre de la Toison d'or; puis il lui ceda & lui remit la Seigneurie de ces Provinces; & en conséquence de cette cession, aussi-tôt que l'Empereur se fut retiré de l'Assemblée les mêmes Etats prêterent hommage & serment de fidelité à

tellement alteré le cerveau, qu'il ne pouvoit presque plus prendre de sommeil, & passoit les nuits & les jours à monter & démonter des Horloges dont son Appartement étoit garni. Cette foiblesse pouvoit être en partie hereditaire de Jeanne sa mere, Reine d'Espagne, qu'on avoit été obligé de tenir enfermée depuis la mort de Philippe son mari.

leur nouveau Seigneur. Un mois après les Deputez de ses autres Etats qu'il avoit mandez s'étant rendus au même lieu, il acheva de se déssaisir generalement de tous ses autres Roïaumes & Seigneuries, tant en Europe que dans le Nouveau Monde, & d'en revêtir Philippe; ne se reservant pour son entretien par an, que deux cent mille ducats de revenu sur l'Espagne avec quelques meubles. Il ne lui restoit plus qu'à abandonner l'Empire à son frere Ferdinand; mais avant que d'en faire l'abdication il jugea à propos de le garder encore un an, dans la pensée qu'il avoit de ne s'en démettre que sous condition que son frere étant Empereur, consentiroit que Philippe fût élû Roi des Romains, & dans l'esperance dont il se flattoit de le pouvoir porter à l'accepter à cette condition; mais Ferdinand songeoit déja à l'assurer à son propre fils; & il fit si bien qu'il éluda la prétention de Charles. De maniere que celui-ci voïant que sur ce chef là il ne pouvoit gagner Ferdinand, il prit resolution avant que de partir de Bruxel-

CHARLES V.

1555.

CHARLES V. 1556.

les de ne pas differer plus long-tems à faire en bonne forme expedier en faveur de son frere Ferdinand sa renonciation à l'Empire, & de la confier entre les mains de Guillaume de Nassau Prince d'Orange, de Gregoire-Sigismond Helde Vice-Chancellier de l'Empire, & de Haller son Secretaire, pour en qualité de ses Ambassadeurs la porter à la prochaine Diete de l'Empire, la signifier aux Princes Electeurs, & la remettre à Ferdinand Roi des Romains, avec le sceptre, la couronne & les autres marques de la dignité Imperiale. Après que Charles se fut entierement dépoüillé de tous ses Etats, il ne s'occupa plus qu'à disposer les choses necessaires à son passage des Païs-Bas en Espagne, où il avoit choisi sa retraite. Il partit de Bruxelles accompagné de cinq têtes couronnées; sçavoir, de Philippe son fils Roi d'Espagne, d'Angleterre & de Naples; de Maximilien Roi de Bohéme son gendre, fils de Ferdinand; du Roi de Thunis; d'Eleonore Reine Doüairiere de France; & de Marie Reine Doüairiere de

Hongrie & de Bohéme ses sœurs; comme aussi des Ducs & Duchesses de Savoye, de Lorraine, & de Parme, & de grand nombre d'autres Seigneurs. Etant à Gand il congedia les Ambassadeurs qui étoient auprès de lui, après les avoir priez de recommander son fils à leurs Maîtres; & continuant sa route vers Flessingue, il s'y embarqua le 15. Septembre avec ses deux sœurs Eleonore & Marie.

En peu de jours il arriva heureusement en Espagne; & il se renferma dans le cloître de S. Just (*a*) de l'Ordre de S. Jerôme; où deux ans après ce grand Empereur finit sa vie (*b*) le 21. Septembre 1558. y aïant

---

(*a*) Il ne garda de tout son train & de ses Grandeurs, que douze hommes, un petit Cheval pour se promener, & cent mille écus par an pour sa dépense & ses charitez. Ce Prince qui avoit fait tant de bruit dans le monde, y fut bien-tot oublié. Son fils même tâcha d'en perdre le souvenir; il n'eut plus d'égard à ses conseils & à ses recommandations; & dès le second Quartier, Charles V. trouva de la difficulté à être paié de sa Pension.

(*b*) Il avoit épousé Isabeau, fille d'Emma-

CHARLES V. 1556.

vêcu comme un ſimple Religieux, lui qui auparavant ne pouvoit ſe contenter de la poſſeſſion de tant d'Etats & de Roïaumes dans les trois parties du monde.

Mais avant que de paſſer outre, il ne ſeroit pas hors de propos de faire en peu de lignes un portrait de ſa perſonne. Il étoit bien fait, quoiqu'il eût la taille un peu groſſiere. Il avoit les yeux bleus & doux, le nez aquilin & le menton avancé. Il étoit blond & ne portoit ſes cheveux que juſqu'à la moitié de l'oreille. Il ſçavoit l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Allemand, & il entendoit un peu le Latin. Entr'autres Livres il en affectionnoit trois, qu'il avoit fait traduire pour ſon inſtruction: *le Courtiſan du Comte Balthaſar*

---

nuël Roi de Portugal, de laquelle il eut deux fils, Philippe II. Roi d'Eſpagne après lui, & Ferdinand, mort jeune; & deux filles, Jeanne Reine de Portugal, mere de Sebaſtien; & Marie, qui épouſa l'Empereur Maximilien II. Ses enfans naturels furent Don Jean d'Autriche, & Marguerite, femme d'Alexandre de Medicis, & enſuite d'Octave Farneſe Duc de Parme.

de Chatillon, *le Prince de Machiavel*, *& l'histoire de Polybe*. Il prenoit aussi plaisir à lire deux Historiens modernes, *Philippe de Commines* qu'il estimoit beaucoup, & *Schleidan*, que par raillerie il avoit accoûtumé d'appeller son menteur. Il sçavoit dessiner, & souvent il se divertissoit à lever le Plan des Places ou des beaux bâtimens. Il aimoit passionnément l'exercice des armes, & il étoit fort bon homme de cheval. Il se plaisoit à être simplement vêtu, n'aimant point à changer d'habits, jusques là qu'il renoüoit souvent une éguillete rompuë, pour s'épargner le tems & la peine d'en faire mettre de neuves. Il étoit familier, & ordinairement il railloit avec ses domestiques. Toutefois il étoit circonspect dans ses actions, & engageant dans ses paroles: mais souvent elles étoient ambiguës, & il n'y avoit pas trop de fureté de s'y fier. Il étoit patient à donner audience, judicieux dans ses réponses, ferme à maintenir ses Ambassadeurs & ses Officiers, reconnoissant envers ceux qui l'avoient servi; mais observant tellement les conjonctures,

Charles V. 1555.

qu'il a plûtôt paſſé pour ménager, que pour liberal: juſques-là même qu'il n'y a point eu de Prince qui ait moins dépenſé pour ſes plaiſirs, & qui ait pris plus de ſoin d'examiner ſa dépenſe.

Fin du Tome deuxiéme.

H Germ unic





